



Suivi du milieu social 2016-2018

Synthèse des connaissances acquises

Présenté à Mine Canadian Malartic

Mars 2020

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTRÉAL - QUÉBEC - SAGUENAY – SHERBROOKE – VAL-D'OR

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
1. MISE EN CONTEXTE	2
1.1. Activités minières de MCM	2
1.2. Principaux événements	3
1.3. Programme de suivi social.....	4
2. TRAVAUX EFFECTUÉS.....	5
2.1. Étude des caractéristiques socioéconomiques et retombées économiques... 5	
2.1.1. Portrait sociodémographique de Malartic.....	6
2.1.2. Retombées économiques de MCM	6
2.1.3. Évolution des valeurs foncières à Malartic	7
2.2. Entrevues auprès des acteurs sociaux.....	7
2.2.1. Relations entre MCM et la communauté	7
2.2.2. Évolution du bien-être physique et psychosocial	8
2.2.3. Impacts des activités et opérations de MCM sur la communauté.....	9
2.2.4. Préoccupations majeures et perspectives	10
2.3. Évaluation citoyenne de la performance de MCM	11
2.3.1. Performance environnementale, implication sociale et contribution économique.....	12
2.3.2. Priorités d'action attendues de la part de MCM	12
2.4. Bilan du Guide de cohabitation	14
2.4.1. Compensations financières	14
2.4.2. Acquisition et revente de propriétés à Malartic	14
2.5. Bilan des investissements communautaires.....	16
2.6. Suivi des mesures d'atténuation ponctuelles.....	17
2.7. Audit VDMD	18
3. BILAN DU SUIVI SOCIAL.....	19
3.1. La cohabitation entre MCM et la communauté de Malartic	19
3.2. L'offre de services commerciaux et communautaires à Malartic	19
3.3. L'attachement au milieu	20
3.4. Le bien-être psychologique et physique de la population.....	21
CONCLUSION	22
RÉFÉRENCES CITÉES	24

Liste des documents connexes

- Annexe A. Évolution des retombées économiques des activités de Mine Canadian Malartic et des caractéristiques socio-économiques de Malartic – 2015-2017
- Annexe B. Suivi du milieu social – Entrevues auprès des acteurs sociaux
- Annexe C. Évaluation citoyenne de la performance de Mine Canadian Malartic
- Annexe D. Bilan 2016-2018 – Guide de cohabitation
- Annexe E. Bilan des investissements communautaires de Mine Canadian Malartic
- Annexe F. Suivi des mesures d’atténuation ponctuelles
- Annexe G. Vérification externe de la performance de Mine Canadian Malartic selon les protocoles de l’Initiative VDMD

INTRODUCTION

Mine Canadian Malartic (MCM) a réalisé une série d'activités de suivi auprès de la population de Malartic depuis l'acquisition de la propriété minière en 2014 par Mines Agnico Eagle Limitée et Yamana Gold Inc. Le suivi des composantes sociales et économiques a porté sur divers aspects, dont : l'évolution de l'attachement au milieu et de la cohésion sociale ainsi que le bien-être de la population et l'offre de services commerciaux et communautaires à Malartic.

En vertu du Décret 388-2017, du 12 avril 2017, MCM doit réaliser tous les trois ans le suivi des composantes sociales et économiques retenues au programme de suivi environnemental, pour toute la durée de vie de la mine.

Différents travaux ont été réalisés en 2018 et 2019 dans le cadre de ce programme de suivi, et chacun de ces travaux a fait l'objet d'un rapport individuel. Le présent document dresse une synthèse des connaissances acquises par le biais de ces travaux et propose un bilan global du suivi social à Malartic pour la période de référence, soit la période de 2016 à 2018.

Le présent document se décline en trois principales sections, comme suit :

1. Mise en contexte sur les activités de MCM et le programme de suivi social
2. Résumé des travaux réalisés
3. Bilan global des résultats du programme de suivi social

1. MISE EN CONTEXTE

1.1. ACTIVITÉS MINIÈRES DE MCM

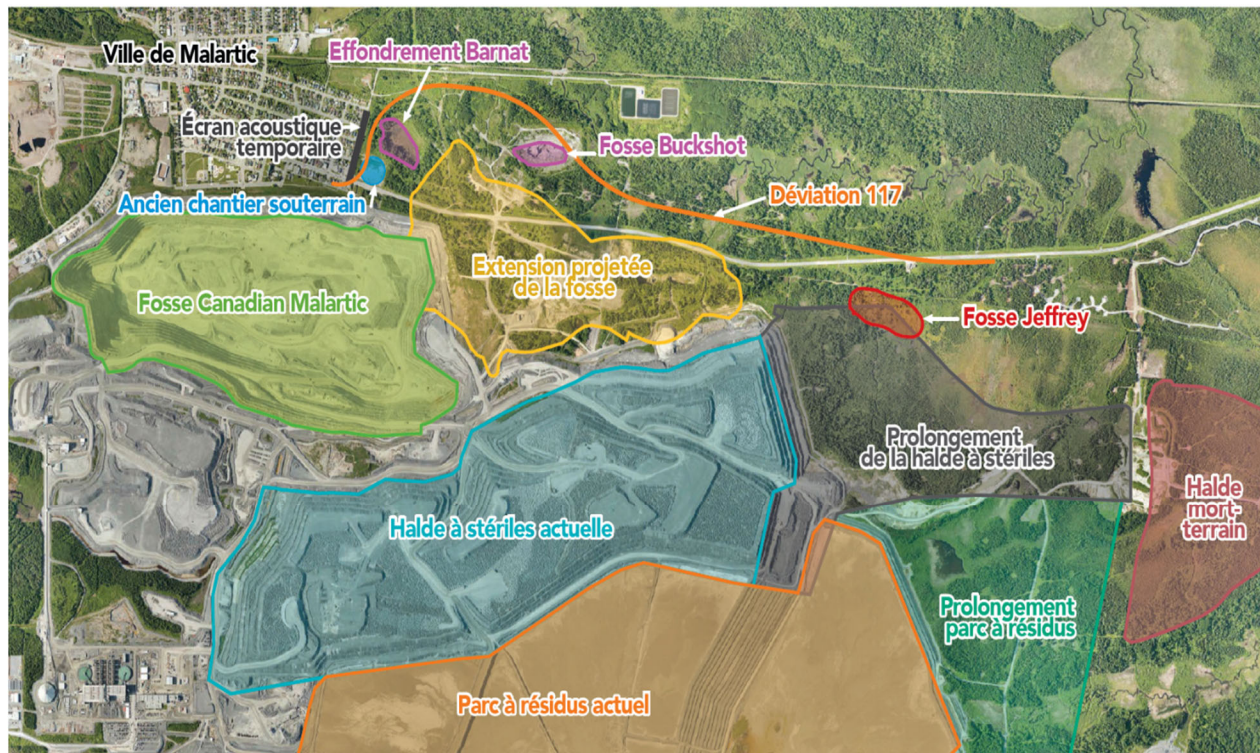
MCM a amorcé sa production commerciale en 2011. En 2014, Mines Agnico Eagle Limitée et Yamana Gold Inc. ont fait l'acquisition d'Osisko et ont créé le Partenariat Canadien Malartic pour assurer la gestion et l'exploitation de la mine. Depuis ce temps, la mine produit entre 600 000 et 700 000 onces d'or annuellement.

MCM est située à Malartic, en milieu urbain. Au départ, la réalisation du projet minier a nécessité le déplacement de plus de 200 résidences situées dans la zone sud de la municipalité. Une butte végétalisée sépare maintenant le quartier résidentiel de la fosse, celle-ci ayant d'ailleurs atteint une certaine profondeur avec l'avancement de son exploitation.



Vue aérienne de la fosse Canadian Malartic et du secteur résidentiel dans la zone sud de Malartic

Avec l'approbation du Projet Extension Malartic (PEM) en 2017, la durée de vie de la mine est prévue jusqu'en 2027. Dans le cadre de ce projet, la fosse Canadian Malartic se prolongera sur un axe ouest-est pour inclure la fosse Barnat. Elle aura une longueur d'environ 3 750 mètres et une largeur maximale de près de 900 mètres. Au départ, l'exploitation de la fosse devra être effectuée plus près de la surface. À terme, la fosse atteindra une profondeur moyenne de 410 mètres.



Carte du Projet Extension Malartic

1.2. PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

Voici les principaux événements survenus à Malartic en lien avec MCM au cours de la période 2016-2018 :

- La tenue d'audiences publiques du BAPE et l'approbation du PEM;
- La démarche de co-construction et la mise en œuvre du *Guide de cohabitation visant l'atténuation et la compensation des impacts et l'acquisition de propriétés à Malartic* (Guide de cohabitation);
- Le recours collectif entamé par le Comité de citoyens de la zone sud;
- La consultation publique portant sur le projet souterrain Odyssey;
- La réalisation des travaux de déviation de la route 117.

1.3. PROGRAMME DE SUIVI SOCIAL

Des rapports de suivi du milieu social ont été produits par la firme WSP en 2015 et 2016, conformément à l'engagement pris par le promoteur lors du dépôt de l'étude d'impact en 2009. Dans le cadre du PEM, MCM s'est engagée à réaliser, à nouveau, un suivi social aux trois ans, portant sur différents aspects touchant les activités de MCM susceptibles d'avoir des répercussions sur la communauté de Malartic.

Pour effectuer ce suivi social, les travaux suivants ont été réalisés en 2018 et 2019 :

- Une étude des caractéristiques sociodémographiques et économiques de Malartic et des retombées économiques de MCM;
- Une série d'entrevues auprès des acteurs sociaux de Malartic;
- Un sondage pour obtenir une évaluation citoyenne de la performance environnementale, sociale et économique de MCM;
- Un bilan du Guide de cohabitation;
- Un bilan des investissements communautaires de MCM;
- Un suivi des mesures d'atténuation ponctuelles mises en place par MCM spécifiquement dans le cadre des travaux du PEM;
- Un audit externe dans le cadre de l'initiative *Vers le développement minier durable*.

La période de référence visée par l'actuel rapport est de 2016 à 2018. Toutefois, la période couverte lors des différents travaux varie puisqu'ils n'ont pas tous été entrepris en même temps. Ainsi, les données économiques n'étaient pas disponibles pour 2018 lorsqu'ont été réalisées les analyses pour l'étude des caractéristiques sociodémographiques et économiques de Malartic ainsi que pour le bilan des investissements communautaires de MCM. Ces données devront donc être incluses dans le prochain suivi social. De même, les entrevues menées auprès des acteurs sociaux couvraient les événements, observations et perceptions concernant la période 2016-2018, mais contiennent nécessairement des perceptions et attitudes constatées par les acteurs sociaux au cours de la première moitié de 2019, soit jusqu'au moment du déroulement des entrevues. Enfin, d'autres types d'instruments de mesure ont été mis en place après l'autorisation du PEM en 2017, soit la mise en place du suivi des mesures d'atténuation ponctuelles (2017) ainsi que l'audit VDMD (2018).

2. TRAVAUX EFFECTUÉS

2.1. ÉTUDE DES CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES ET RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

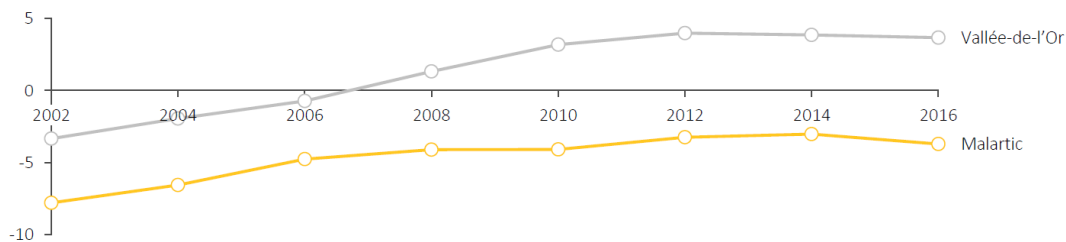
En 2018, une étude a été réalisée par la firme *Aviso Conseil* afin de décrire et contextualiser l'évolution économique de Malartic et de la région, baliser la situation de Malartic à celle d'autres villes comparables, et évaluer les retombées économiques des activités de MCM (voir Annexe A). L'étude ne visait pas à établir un lien de causalité statistique entre les indicateurs économiques et les activités de MCM, mais plutôt à brosser un portrait de la situation.

La période de référence de cette étude est 2015-2017, et couvre la période de trois ans après le suivi économique précédent réalisé par C.C. Consultants (2016). La méthodologie est basée sur l'analyse des données sociodémographiques officielles et l'évaluation des retombées économiques et fiscales de MCM (emplois, masses salariales, valeur ajoutée sur le plan du PIB, revenus fiscaux).

Les analyses montrent que Malartic, sans accuser de retard important, présente une vitalité économique légèrement inférieure à la moyenne des autres communautés de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec.

Selon l'indice de vitalité économique développé par l'Institut de la statistique du Québec, Malartic est passée du 899^e rang en 2002 (avec un indice de -7,79) au 802^e rang en 2016 (avec un indice de -3,71). Ainsi, même si Malartic accuse toujours un retard par rapport à la majorité des localités québécoises, sa vitalité économique s'est améliorée de façon significative depuis 2002.

Évolution de l'indice de vitalité économique
Malartic et MRC de la Vallée-de-l'Or, 2002-2016; en nombre



Sources : Institut de la statistique du Québec, Aviso Conseil

2.1.1. Portrait sociodémographique de Malartic

- Démographie :
 - La population de Malartic a subi une décroissance de 1,2 % entre 2013 et 2017, alors qu'elle est demeurée stable dans la MRC de La Vallée-de-l'Or et que celle de l'ensemble du Québec a crû de 0,7 %.
 - Le groupe d'âge des 15-24 ans est celui qui a subi la plus grande décroissance (-5,2 % entre 2013 et 2017). En revanche, la population de Malartic présente un âge médian plus jeune (41 ans) qu'ailleurs en région (42 ans) et au Québec (43 ans).
 - Les données sur la fréquentation de l'école primaire des Explorateurs à Malartic montrent une légère décroissance de l'ordre de 1 % par année entre 2015 et 2018.
- Scolarité :
 - Le niveau de scolarisation de la population de Malartic apparaît moins élevé : 70 % du groupe des 25-65 ans possédait au moins un diplôme d'études secondaires en 2016, contre 77 % dans la MRC de La Vallée-de-l'Or et 80 % au Québec.
- Emploi et revenu :
 - En 2016, le taux d'activité de la population de Malartic était de 55,2 %, alors qu'il était de 60,0 % pour l'ensemble du Québec.
 - En 2015, le revenu moyen à Malartic (59 262 \$) est supérieur à celui du Québec (56 564 \$) et semblable à celui de la MRC de La Vallée-de-l'Or (60 060 \$).
 - À Malartic, le revenu moyen (59 262 \$) est supérieur au revenu médian (46 642 \$) en 2015. Ceci s'explique du fait d'une proportion importante de revenus élevés. D'ailleurs, plus de 11 % de la population âgée de 15 ans et plus à Malartic gagnait 100 000 \$ et plus par année.

2.1.2. Retombées économiques de MCM

Pour la période de 2015 à 2017, l'exploitation de MCM a engendré des dépenses annuelles de fonctionnement et d'investissement totalisant plus de 600 millions \$. Une part importante de ces dépenses se fait auprès des fournisseurs de biens et services. L'Abitibi-Témiscamingue reçoit 35 % de ces dépenses, dont 18 % à Val-d'Or et 7 % à Malartic.

Par ailleurs, de 2015 à 2017, MCM a versé plus de 760 000 \$ dans la MRC de La Vallée-de-l'Or en projets communautaires, dons, contributions scolaires et autres. Plus de 70 000 \$ ont également été versés aux communautés autochtones.

Les activités minières de MCM soutiennent près de 2 700 emplois directs et indirects annuellement, dont près de 1 550 emplois à la mine quotidiennement. Toutefois, une minorité d'employés réside à Malartic, la majorité demeurant plutôt à l'extérieur de la ville (Val-d'Or, Rouyn-Noranda, Amos). L'étude suppose que si davantage d'employés résidaient à Malartic, que ce soit en lien avec des emplois directs de la mine ou indirects auprès des fournisseurs, la vitalité économique s'en trouverait certainement accrue.

2.1.3. Évolution des valeurs foncières à Malartic

L'étude a comparé le positionnement de Malartic à celui de quatre municipalités similaires au Québec. Sur la plupart des indicateurs, Malartic se situe en milieu de peloton, mais se distingue lorsqu'il est question de sa richesse foncière. Entre 2012 et 2016, Malartic a connu la plus forte croissance des valeurs foncières des municipalités comparées, avec une moyenne annuelle de 13 %. Pendant cette période, la croissance annuelle des valeurs foncières a été de 53,5 % pour le secteur industriel et de 8,4 % pour le secteur commercial. Cette situation offrirait à Malartic la capacité de maintenir une fiscalité compétitive et de générer des revenus fonciers importants.

2.2. ENTREVUES AUPRÈS DES ACTEURS SOCIAUX

En 2019, une vingtaine d'entrevues ont été réalisées auprès des acteurs sociaux de Malartic afin de déterminer les changements et impacts tant négatifs que positifs concernant les opérations et activités de MCM et la relation avec la communauté, le bien-être physique et psychosocial de la population et le climat social de Malartic (voir Annexe B).

Les organisations rencontrées appartenaient à différents réseaux (santé et services sociaux, milieu communautaire, scolaire, culturel et économique) dans le but d'obtenir un large spectre de représentations et d'expériences.

Les entrevues ont été conduites par la firme *Transfert Environnement et Société*. Elles ont eu lieu principalement en face à face entre le 26 et le 30 août 2019. Les entrevues étaient de type semi-dirigé et leur durée variait entre 40 et 90 minutes. Chacune des rencontres a réuni entre une et sept personnes, et chacun des groupes a été rencontré séparément. En raison de l'indisponibilité de certains acteurs au moment prévu pour les rencontres, trois entrevues ont été réalisées par téléphone en septembre 2019.

Les principaux résultats de ces entrevues sont présentés ci-dessous, regroupés par thème.

2.2.1. Relations entre MCM et la communauté

Par rapport aux résultats du suivi social de 2016, les résultats obtenus des entrevues témoignent d'une amélioration de la satisfaction générale des relations entretenues entre MCM et la communauté. La méfiance initiale à l'égard de MCM se serait grandement estompée, surtout grâce à l'information offerte par MCM sur les activités de la mine et ses efforts de rapprochement avec la population.

Les acteurs du milieu apprécient grandement l'information transmise par MCM et se disent en général suffisamment informés. Les outils déployés permettraient de rejoindre adéquatement l'ensemble de la population : bulletin trimestriel distribué à chacun des domiciles, appels personnalisés en prévision des sautages, note d'information transmise en cas d'activités spéciales, visites de la mine pour les aînés et pour la clientèle étudiante, ligne téléphonique, local de relations avec la communauté, site Internet et page Facebook.

L'aide financière apportée par MCM aux organismes du milieu est grandement appréciée, que ce soit par le biais du programme de dons et commandites ou le Fonds Eссор Canadian Malartic (FECM). Les dons ou commandites permettent à plusieurs organismes d'améliorer leur fonctionnement et leurs services. On juge que les demandes de fonds semblent habituellement bien accueillies par MCM. Toutefois, quelques acteurs mentionnent que les critères pour l'obtention de fonds sont maintenant plus stricts et qu'il y aurait moins d'argent disponible pour les plus petits projets.

Par ailleurs, l'implication du personnel de la mine, le prêt d'équipements par la mine, la participation de représentants de la mine à diverses activités sociales ainsi que le programme d'incitation au bénévolat de MCM sont des initiatives fort appréciées par les acteurs.

2.2.2. Évolution du bien-être physique et psychosocial

Les organismes rencontrés qui viennent en aide directement à la population de Malartic n'ont pas noté de changements majeurs de la demande de services qui pourraient être attribuables aux activités de MCM. De plus, aucun des acteurs sociaux rencontrés n'a mentionné une préoccupation particulière au regard des risques à la santé en lien avec les opérations minières de MCM (qualité de l'air, bruit, vibrations, etc.). Selon les acteurs sociaux, il y aurait beaucoup moins de plaintes liées à la poussière et au bruit de façon générale. Cette amélioration pourrait être due aux mesures mises en place par MCM, ou encore du fait de l'approfondissement de la fosse.

Les travaux de déviation de la route 117 réalisés dans le cadre du PEM n'ont pas causé de désagréments importants auprès du personnel ni de la clientèle des organismes rencontrés. Les principaux impacts sont plutôt vécus par les citoyens qui résident à proximité en raison de l'écran acoustique temporaire et de l'augmentation de la circulation des camions dans le quartier, ayant mené à une perte de tranquillité et de jouissance de leur environnement immédiat. Malgré ces désagréments, les travaux de déviation de la route 117 sont généralement perçus comme une bonne nouvelle puisqu'ils concrétisent la décision d'agrandissement de la mine. En revanche, la réalisation de ces travaux n'aurait eu que de faibles impacts économiques par la création de quelques emplois pour des Malarticois, puisque l'essentiel des travaux aurait été réalisé par des entrepreneurs de l'extérieur. Par ailleurs, ces travaux ont mené à la disparition dans le secteur d'une douzaine de logements qui n'aurait pas été remplacée jusqu'à maintenant, ce qui contribue à augmenter la pression sur la disponibilité de logements à Malartic.

Les programmes du Guide de cohabitation (Groupe de travail, 2016) sont perçus comme innovants par l'ensemble des acteurs rencontrés. On rapporte que la compensation financière offerte aux propriétaires et locataires à Malartic est grandement appréciée et qu'elle a un effet particulièrement positif pour les plus démunis en allégeant leur fardeau économique. De plus, les acteurs du réseau de la santé et des services sociaux mentionnent que la situation se passe mieux

que ce à quoi ils s'attendaient face à l'appréhension d'une hausse possible de la consommation de drogues ou d'alcool. Il appert que cette préoccupation ne s'est pas avérée.

Selon les acteurs rencontrés, la mise en œuvre du Guide de cohabitation a permis d'améliorer considérablement le climat social de la communauté depuis 2016. Il subsisterait un certain malaise parmi des résidents du secteur à proximité de la fosse, la « zone sud ». Parmi les personnes qui étaient en désaccord avec les travaux miniers, certains continueraient à ressentir des effets négatifs qui se traduiraient parfois en problèmes de santé physique ou psychologique en raison de leur isolement, puisqu'ils ne représenteraient qu'une minorité de résidents à Malartic.

En 2016, il semble qu'il y avait beaucoup d'ambivalence à savoir si les gens de la zone sud devaient signer ou non la quittance pour recevoir les compensations financières. À la fin, il appert que certaines personnes ont choisi la voie de la compensation financière, même s'ils auraient préféré être membres du recours collectif¹. Selon les entrevues réalisées, on sent maintenant que les gens désirent passer à autre chose.

2.2.3. Impacts des activités et opérations de MCM sur la communauté

Sur le plan économique, la majorité des acteurs rencontrés ont souligné la perte graduelle de plusieurs commerces et le déménagement de services de Malartic, obligeant les citoyens à se déplacer régulièrement à Val-d'Or. Si l'essor économique en lien avec les activités minières a mené à la venue appréciée de nouveaux commerces (IGA, Subway, SAQ), pour certains acteurs sociaux le développement économique stagne à Malartic depuis 2016. Les activités de la mine ne sont pas directement mises en cause dans le manque d'activité commerciale dans Malartic; les acteurs sociaux soulignent plutôt la proximité de multiples services offerts à Val-d'Or, lesquels sont soutenus par un bassin beaucoup plus important de population.

Par ailleurs, les acteurs sociaux sont unanimes sur la situation du plein emploi à Malartic. Il est même parfois difficile pour certains commerces, entreprises et établissements de trouver du personnel. Les acteurs sociaux notent que cette situation n'est pas spécifique à Malartic. Ce contexte du plein emploi améliore le niveau de vie, mais nuit à la persévérance scolaire, certains jeunes choisissant de quitter leur formation pour aller travailler. La situation est telle que l'avenir du centre de formation professionnelle (« Le Trait-d'Union ») n'est pas encourageant en matière de clientèle potentielle.

Certains indices soulignés par les acteurs rencontrés indiquent une atténuation de la pauvreté à Malartic, dont le fort accroissement du nombre de permis de rénovation résidentielle demandés par les citoyens ainsi que le recours moins fréquent à certains services d'aide. Le principal facteur qui aurait contribué à améliorer le niveau de vie à Malartic depuis 2016 serait lié au Guide de

¹ Les procédures judiciaires mentionnées dans le texte ont pris fin en décembre 2019, mais étaient toujours en cours au moment de la collecte des données.

cohabitation et le versement des compensations. Ces dernières allégeraient le fardeau fiscal de certaines familles, permettant de rembourser des dettes, payer leurs taxes municipales ou s'en servir comme budget de vacances. L'impact économique des compensations serait tel que des citoyens d'autres municipalités songeraient à s'établir à Malartic pour en profiter.

Sur le plan de la qualité de vie, les acteurs sociaux ont souligné l'offre de services intéressante en matière de sports et loisirs, avec la rénovation de l'aréna, l'ouverture de la Piste 4 Saisons, le nouveau parc près de l'école primaire, etc. D'un autre côté, les représentants du réseau des services sociaux soulignent qu'une partie de leur clientèle souffre de solitude, notamment en raison d'un manque de lieux de socialisation dans Malartic. Il y aurait aussi une diminution des activités culturelles depuis 2016, par exemple moins de spectacles présentés au Théâtre Meglab.

Plusieurs acteurs ont mentionné la présence plus forte, ces dernières années, de familles comptant de jeunes enfants à Malartic. Ainsi, depuis peu, l'école primaire de Malartic a presque atteint sa capacité maximale pour la première fois depuis son existence. Par ailleurs, il semble que depuis l'autorisation du projet d'agrandissement de la mine, une légère augmentation de la population de moins d'une centaine de personnes peut être observée. Ce serait la première fois depuis plusieurs années que le bilan démographique s'avère positif. Cet accroissement démographique est perçu comme étant très positif, mais en même temps vu comme étant soumis à une contrainte majeure, celle de l'offre limitée de logements à Malartic.

2.2.4. Préoccupations majeures et perspectives

Selon les acteurs économiques rencontrés, à l'heure actuelle, environ 20 % des employés de la mine demeurent à Malartic, alors que ce qui était anticipé au début de l'effervescence économique était plutôt de l'ordre de 50 %. Certains estiment que la mine n'a donc pas fait ce qu'il fallait pour encourager les employés à s'installer en ville, et que le programme incitatif de MCM n'est pas assez généreux, car il ne fait que couvrir les frais de déménagement. En revanche, d'autres rappellent qu'il est difficile d'attirer des gens à Malartic s'il n'y a pas d'offre de logement. En effet, il y a actuellement une pénurie sévère de logements à Malartic, avec un taux d'inoccupation qui serait inférieur à 1 %.

Plusieurs des acteurs rencontrés ont appuyé sur la contribution attendue de MCM à la mise en œuvre de projets structurants visant l'amélioration de la qualité de vie à Malartic, par exemple la construction d'une serre, la rénovation du sous-sol de l'église, une résidence pour accueillir les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, la restauration du centre-ville, etc. L'importance de projets en vue d'assurer que Malartic ait un futur acceptable a été fortement soulignée. Leurs propositions visent essentiellement l'agrandissement du parc immobilier, levier principal pour stimuler l'accroissement démographique et le développement social et économique au-delà de la durée de vie de la mine.

S'il semble que l'annonce de la poursuite des activités de MCM jusqu'en 2027 ait été accueillie avec soulagement par la population, les acteurs rencontrés ont exprimé une certaine inquiétude quant aux impacts éventuels de la fermeture de la mine :

- On craint que les travailleurs peu scolarisés ne retrouvent pas d'emplois sur place et qu'ils doivent aller travailler ailleurs dans la région.
- Étant donné que 25 à 30 % des revenus de la ville proviennent de la taxation de MCM, certains acteurs sont d'avis que la fermeture de la mine aura un impact négatif important sur la disponibilité de services offerts.

Les démarches de la ville dans le cadre du projet Horizon 2030 (lequel vise à redéfinir la vocation de la municipalité) donnent de l'espoir à plusieurs, mais on dénote une certaine impatience face aux résultats.

Plusieurs acteurs du milieu ont mentionné que Malartic pourrait se transformer en banlieue de Val-d'Or. Pour les personnes âgées, cette perspective inquiète un peu, car elles se demandent s'il sera encore possible d'obtenir les services de santé dont elles ont besoin. Pour les plus jeunes, le statut de banlieue pourrait être attrayant, car Malartic semble en mesure de proposer une qualité de vie intéressante aux familles : milieu tranquille et sécuritaire, bien desservi par des écoles, des services locaux tels qu'un aréna, un théâtre, une piste cyclable, etc.

2.3. ÉVALUATION CITOYENNE DE LA PERFORMANCE DE MCM

Compte tenu de la volonté de certains acteurs du réseau de la santé de poursuivre des activités de suivi longitudinales auprès de la population de Malartic ainsi que de la diminution du taux de participation de la population aux différentes enquêtes menées à Malartic, MCM a choisi une autre approche pour avoir le point de vue de l'ensemble des citoyens sur sa performance sociale (voir Annexe C). L'approche utilisée est adaptée de la méthode de la « fiche d'évaluation citoyenne » (Wagle et al. 2004), laquelle peut servir à suivre le progrès au regard des engagements d'une organisation envers le public.

Dans le cas présent, le choix des interventions principales désirées par la population a été documenté lors d'une démarche d'envergure de co-construction citoyenne réalisée entre 2015 et 2017 à Malartic. Pour le suivi auprès de la population, un document synthèse présentant les principales réalisations de MCM pour la période 2016-2018 a été produit en tenant compte des engagements de MCM et ensuite distribué en porte-à-porte à tous les foyers de Malartic (n= 1571) en janvier 2020 avec un formulaire d'évaluation de la performance environnementale, de l'implication sociale et de la contribution économique de MCM.

2.3.1. Performance environnementale, implication sociale et contribution économique

Le taux de réponse global au questionnaire postal est de 12 %, soit un taux très bas comparé aux sondages postaux précédents qui ont été réalisés à Malartic pour MCM ou pour la Direction de santé publique du CISSSAT.

Les résultats indiquent que la très grande majorité des participants répond positivement (d'accord ou très d'accord) aux énoncés voulant que la performance environnementale, l'implication sociale et la contribution économique de MCM répondent à leurs attentes.

La très grande majorité des participants est également satisfaite des efforts réalisés par MCM pour réduire l'impact de ses activités, considère que les contributions sociales de MCM améliorent significativement la vie des Malarticois et estime que MCM fait suffisamment d'efforts pour inciter ses employés à habiter à Malartic.

2.3.2. Priorités d'action attendues de la part de MCM

La question ouverte suivante a été posée aux Malarticois :

« Selon vous, quelle devrait être la priorité de MCM au cours des prochaines années afin de lui permettre de poursuivre et améliorer sa performance environnementale, son implication sociale ou sa contribution économique? »

En tout, 61 % des participants au sondage, soit 113 répondants sur 185, ont répondu à cette question ouverte. Un peu plus de la moitié des commentaires reçus sont très positifs et demandent essentiellement à MCM de poursuivre ses efforts que ce soit au niveau de l'environnement, de l'implication sociale ou de l'économie.

Par ailleurs, plusieurs commentaires proposent des suggestions pour bonifier les actions entreprises jusqu'à maintenant par MCM ou encore des mesures pour améliorer sa performance environnementale, sociale ou économique.

Performance environnementale

Le quart de l'ensemble des commentaires reçus traite des éléments liés à la performance environnementale de MCM, notamment au regard des enjeux environnementaux ainsi que des impacts liés au transport.

Au niveau de l'environnement, les éléments les plus fréquemment mentionnés concernent l'importance de diminuer davantage les poussières et le bruit, et de commencer la restauration progressive du site.

Quelques commentaires reçus mentionnent également les impacts liés au transport, notamment au niveau de la circulation générale sur la rue Royale et de celle sur la rue LaSalle.

Implication sociale

Le quart de l'ensemble des commentaires reçus traite des éléments liés à l'implication sociale de MCM, en particulier au regard de mesures liées à l'amélioration de la qualité de vie, du dialogue avec les citoyens et du Guide de cohabitation.

Différentes mesures sont proposées par les répondants en lien avec la qualité de vie à Malartic, par exemple au niveau du programme de dons et commandites ou de la participation de MCM à des projets d'embellissement dans la municipalité.

Au regard du dialogue avec les citoyens, si plusieurs répondants se disent satisfaits des efforts fournis pour informer la population, quelques commentaires visent à rappeler que MCM doit poursuivre ses efforts de consultation des citoyens et veiller à rendre plus visible le résultat de ses contributions financières dans divers fonds.

Quelques suggestions des citoyens portent sur certaines dispositions du Guide de cohabitation, notamment au sujet du programme d'acquisition de propriétés principales ainsi qu'au regard des compensations.

Économie

Plus du quart des commentaires concernent la performance économique de MCM, en particulier au niveau de la pérennisation, de la question du logement, des retombées sur l'économie locale et de la démographie.

En ce qui a trait à l'enjeu de la pérennisation, il y a deux types de commentaires, soit le souhait que la mine demeure en opération le plus longtemps possible, et le désir que MCM mette en place davantage de mesures visant à assurer la pérennité économique de la ville de Malartic après la fermeture de la mine.

Par rapport au logement, un petit nombre de commentaires mentionne la rareté et le prix élevé de ceux-ci. Quant à la démographie, c'est le fait que nombre de travailleurs de MCM ne demeurent pas à Malartic qui semble préoccuper quelques Malarticois.

C'est surtout au niveau des retombées des opérations de MCM sur l'économie locale que les répondants se sont prononcés. Les principales préoccupations exprimées sont le manque de vitalité économique à Malartic ainsi que le souhait que MCM encourage davantage les entreprises locales et crée plus d'emplois pour les gens de Malartic.

2.4.BILAN DU GUIDE DE COHABITATION

Le *Guide de cohabitation visant l'atténuation et la compensation des impacts et l'acquisition de propriétés à Malartic* découle d'un groupe de travail mis sur pied afin de travailler sur les enjeux de cohabitation à Malartic et composé de représentants de la Ville de Malartic, du Comité de suivi du moment et de MCM. Dans son ensemble, le Guide de cohabitation inclut :

- Des mesures de prévention, de gestion et d'atténuation des impacts;
- Un programme de compensations financières relativement aux impacts et inconvénients générés par les activités de MCM;
- Des lignes directrices encadrant l'acquisition de propriétés principales à Malartic;
- Un programme de revente des propriétés acquises par MCM.

Les données relatives au Guide de cohabitation ont été regroupées depuis le début de sa mise en œuvre en juillet 2016 jusqu'au 31 décembre 2018. La période rétroactive du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2016 fait également partie des données.

Spécifiquement, les données présentées sont celles pour les compensations financières ainsi que pour l'acquisition et la revente de propriétés à Malartic (voir Annexe D).

2.4.1. Compensations financières

Le taux d'adhésion aux compensations du Guide de cohabitation a été de 92 % en moyenne de 2016 à 2018. Ce taux représente le nombre total de réclamations effectuées par les résidents de Malartic par rapport à la population totale de Malartic.

Quant aux montants des compensations financières, 13,5 millions \$ ont été versés à la population de Malartic de 2016 à 2018, incluant la période rétroactive de 2013 à 2016.

Période de référence	Taux d'adhésion de la population	Montant versé
1 ^{er} juillet 2013 au 30 juin 2016 (période rétroactive)	96 %	7,5 millions \$
1 ^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2016	92 %	1,2 million \$
1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017	90 %	2,3 millions \$
1 ^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018	92 %	2,5 millions \$

2.4.2. Acquisition et revente de propriétés à Malartic

Depuis la mise en œuvre du Guide en 2016 jusqu'à la fin 2018, 42 maisons ont été acquises par MCM. C'est en 2017 qu'il y a eu le plus grand nombre d'acquisitions, avec 28 maisons achetées. Toutefois, ce nombre inclut plusieurs démarches initiées par les propriétaires peu après la mise

en œuvre du Guide en 2016, mais dont les ventes ont été conclues en 2017. Par ailleurs, le nombre de personnes ayant vendu leur résidence à MCM grâce au Guide de cohabitation a grandement diminué en 2018, avec seulement quatre transactions.

Période de référence	Nombre de maisons acquises
1 ^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2016	10
1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017	28
1 ^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018	4

Les personnes ayant vendu leur maison à MCM ont été invitées à remplir un sondage portant sur la satisfaction à l'égard de la démarche et les motifs de la vente. Bien que le taux de participation ait varié entre 39 et 75 % selon la période de référence, tous les répondants se sont dits satisfaits ou très satisfaits de la démarche ayant mené à l'acquisition de leur maison par MCM.

Concernant les motifs de la vente, c'est surtout l'opportunité de changement qui représente un élément important. En 2018, et contrairement aux années précédentes, les impacts de la mine et le climat social n'ont pas été relevés comme des facteurs pouvant motiver la vente des maisons des répondants.

Période de référence	Taux de réponse	Motifs de la vente				
		Impacts de la mine sur votre vie	Climat social	Opportunité de changement	Garantie de vendre votre propriété à la valeur marchande	Autres
2016 (6 mois)	60 %	15 %	15 %	46 %	15 %	9 %
2017	39 %	27 %	18 %	27 %	18 %	10 %
2018	75 %	-	-	67 %	33 %	-

Concernant le lieu de la nouvelle résidence des répondants à la suite de la vente de leur maison, le sondage révèle qu'entre 50 % et 78 % des répondants ont quitté Malartic pour s'établir à l'extérieur de la municipalité en 2016 et en 2017, alors que l'ensemble des répondants ayant vendu leur maison en 2018 ont plutôt choisi de demeurer à Malartic.

Enfin, en 2018, année au cours de laquelle le *Programme de revente des propriétés acquises en application du Guide de cohabitation* a été mis en œuvre, quinze maisons ont été revendues par MCM. Dix d'entre elles ont été achetées par de nouveaux résidents de Malartic, deux par des résidents du quartier sud et trois par des résidents du quartier nord.

2.5. BILAN DES INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES

La firme *Transfert Environnement et Société* a procédé à un examen de l'ensemble des rapports annuels pertinents, des données fournies par MCM et d'autres renseignements factuels récoltés auprès de l'équipe de MCM, afin de dresser un bilan des investissements communautaires de MCM pour la période 2016-2017 (voir Annexe E).

Le tableau suivant présente une synthèse des données comptabilisées.

Programmes et initiatives	Description	Contributions versées	
		2016	2017
Programme d'incitation à l'implication bénévole (employés)	Dons remis aux employés qui les versent ensuite à un organisme de Malartic de leur choix	4 000 \$	4 000 \$
Fonds Essor Canadian Malartic (FECM)	Appui à la mise en œuvre de projets structurants à long terme visant le développement économique et social	200 090 \$	160 422 \$
Bourses	Bourses dans les organisations ou établissements régionaux	4 700 \$	4 700 \$
Programme de dons et commandites	Soutien des organismes à but non lucratif à Malartic ou ailleurs en région	323 417 \$	439 015 \$
Appui à ÉcoMalartic	Soutien aux initiatives visant à assurer la qualité de vie à Malartic à la fin de l'exploitation de la mine	300 000 \$	300 000 \$
Total		832 207 \$	908 137 \$

Concernant le programme de dons et commandites, la plus grande part du budget en 2016-2017 a été versée en appui à des activités sportives. Le nombre de projets commandités par MCM était de 78 en 2016 et de 110 en 2017. Le montant moyen accordé était semblable les deux années, soit 3 700 \$ en moyenne par projet en 2016, et 3 800 \$ en 2017.

Concernant le FECM, c'est le thème « sports et loisirs » qui a reçu la proportion la plus élevée des montants, soit 38 % en 2016 et 26 % en 2017. Le FECM a appuyé 27 projets en 2016 et 20 projets en 2017. Le montant moyen accordé par projet a été de 7 400 \$ en 2016 et de 8 000 \$ en 2017.

Ainsi, le programme de dons et commandites appuie environ quatre fois plus de projets que le FECM, mais la valeur moyenne des appuis du FECM est deux fois plus élevée. Les thèmes appuyés sont semblables, notamment les activités sportives. Il semble d'ailleurs que les demandes des organismes communautaires soient parfois soumises aux deux fonds, signe d'une redondance entre la Politique d'octroi de dons et commandites et la Politique d'investissement du FECM.

En plus de ces programmes, MCM contribue par le biais de biens et services à la communauté, par exemple :

- Prêts d'équipement pour appuyer certaines activités communautaires;
- Possibilité d'effectuer des visites à la mine via le Musée minéralogique;
- Distribution annuelle d'arbres aux citoyens.

La valeur monétaire de ces contributions n'est toutefois pas comptabilisée.

Enfin, le rapport soulève une certaine faiblesse quant à la mesure des retombées des projets appuyés par les investissements communautaires de MCM. Une meilleure mesure des retombées aiderait à cibler les projets les plus porteurs pour la communauté de Malartic et à caractériser la portée réelle des impacts au niveau des organisations bénéficiaires et de leur clientèle.

2.6. SUIVI DES MESURES D'ATTÉNUATION PONCTUELLES

Ce suivi s'est penché sur le processus de gestion adaptative de MCM depuis 2017 pour documenter les interventions réalisées, dans le cadre du Projet Extension Malartic, lorsque les mesures d'atténuation prévues engendrent des préoccupations pour les citoyens (voir Annexe F).

En général, MCM a pu mettre en place quelques mesures correctives afin de répondre aux signalements des citoyens, qui concernaient essentiellement le bruit, la propreté du chantier et des enjeux de circulation. Par exemple, un citoyen a signalé en 2018 une problématique de bruit provenant d'un compresseur. Dans les deux jours ayant suivi la réception de ce signalement, MCM a ajouté des panneaux acoustiques afin de diminuer le bruit à la source.

Pour les personnes ayant formulé des signalements, leur degré de satisfaction face aux mesures correctives mises en place par MCM varie de neutre à positif, indiquant que les mesures semblent généralement à la satisfaction des citoyens.

Néanmoins, une préoccupation mentionnée par un certain nombre de résidents n'aurait pas mené à une solution satisfaisante. Il s'agit de citoyens résidant à proximité de l'écran acoustique temporaire le long de l'avenue Champlain, lesquels ont soulevé le fait que le mur semblait amplifier le bruit ambiant, comme s'il reflétait le bruit du voisinage. MCM a fait appel à une équipe de spécialistes pour réaliser une étude acoustique. Cette étude a démontré que le mur acoustique temporaire n'avait pas pour effet de réfléchir ou d'amplifier les sons ambiants, mais qu'en abaissant le niveau de bruit environnemental, il créait des conditions susceptibles de permettre aux riverains de mieux distinguer les bruits ambiants. Ainsi, avec la mise en place de l'écran acoustique, les citoyens percevaient des bruits qu'ils ne distinguaient pas auparavant vu que ceux-ci se confondaient dans le bruit environnemental plus élevé.

2.7. AUDIT VDMD

L'Association minière du Canada a lancé l'initiative *Vers le développement minier durable* (VDMD) en 2004, et la participation à ce programme est obligatoire pour tous ses membres, dont MCM. L'initiative VDMD comprend un ensemble d'outils et d'indicateurs visant à ce que les principaux risques liés aux activités minières soient gérés de façon responsable.

La performance des entreprises minières est évaluée au moyen de différents protocoles qui visent à identifier les mesures en place et, s'il y a lieu, les améliorations nécessaires. Les critères d'évaluation des protocoles vont de C à AAA; la cote C correspond à des lacunes importantes, la cote A indique que des processus sont en place, alors que la cote AAA indique que l'entreprise fait preuve d'excellence et de leadership.

En 2018, un premier audit triennal externe a permis d'évaluer la performance de MCM à l'égard des différents indicateurs VDMD (voir Annexe G). Cet audit a indiqué que MCM adopte des bonnes pratiques ou des pratiques exemplaires pour tous les indicateurs de la catégorie « Collectivité et gens ». Cette catégorie inclut les indicateurs classés sous les thèmes « Relations avec les Autochtones et les communautés d'intérêt », « Santé et sécurité » ainsi que « Planification de la gestion de crises et communications ».

Plus spécifiquement, pour tous les indicateurs rattachés aux relations avec les Autochtones et les collectivités, MCM a obtenu la cote AAA qui démontre de l'excellence. En matière de santé et sécurité, un seul indicateur a obtenu la cote AAA, soit celui touchant à la formation, au comportement et à la culture. Les autres indicateurs ont obtenu une cote de A ou AA.

3. BILAN DU SUIVI SOCIAL

Le bilan qui suit intègre l'ensemble des travaux réalisés pour en faire ressortir des constats. Ce bilan est séparé en quatre sections :

1. L'état de la cohabitation entre MCM et la communauté malarticoise
2. L'offre de services commerciaux et communautaires à Malartic
3. La qualité du milieu
4. Le bien-être psychologique et physique de la population

3.1. LA COHABITATION ENTRE MCM ET LA COMMUNAUTÉ DE MALARTIC

Les données récoltées lors des entrevues auprès des acteurs sociaux indiquent une amélioration significative de la satisfaction générale des relations entretenues entre MCM et la communauté par rapport à la période précédente. Bien qu'elles ne soient pas nécessairement représentatives de l'ensemble de la population, les réponses à l'évaluation citoyenne renforcent ce constat d'une amélioration au niveau de la cohabitation.

En fait, l'année 2016 semble représenter un certain tournant dans les relations entre MCM et le milieu, depuis la mise en œuvre du Guide de cohabitation et ses programmes de compensation financière et d'acquisition de propriétés. Les données relatives au Guide indiquent un taux d'adhésion très élevé et un taux de satisfaction sur la démarche d'acquisition de propriétés par MCM qui demeure élevé.

Les rencontres avec les acteurs sociaux ainsi que les résultats de l'évaluation citoyenne indiquent que d'autres initiatives de MCM sont également bien appréciées au niveau de l'implication du personnel de la mine. Ces initiatives semblent contribuer à l'amélioration de la cohabitation, et le fait qu'elles soient appréciées est cohérent avec la bonne performance de MCM en matière de relations avec les communautés d'intérêt selon l'Initiative VDMD.

3.2. L'OFFRE DE SERVICES COMMERCIAUX ET COMMUNAUTAIRES À MALARTIC

La vitalité économique de Malartic s'est grandement améliorée depuis 2002, mais elle demeure limitée malgré la présence de MCM. L'effervescence économique attendue avec l'arrivée du projet minier ne s'est pas réalisée, et la croissance d'une offre de services locaux pourrait vraisemblablement ne pas se matérialiser. Ceci ne signifie pas que l'économie malarticoise se porte mal puisque le revenu moyen y demeure intéressant par rapport à l'ensemble du Québec.

Si l'essor économique en lien avec les activités minières a mené à la venue appréciée de nouveaux commerces, l'activité commerciale en général ne semble pas s'être améliorée entre 2016 et 2019. La faible démographie de Malartic et la proximité de Val-d'Or sont les éléments les plus souvent mentionnés, que ce soit dans les entrevues avec les acteurs sociaux ou dans les commentaires récoltés lors de l'évaluation citoyenne.

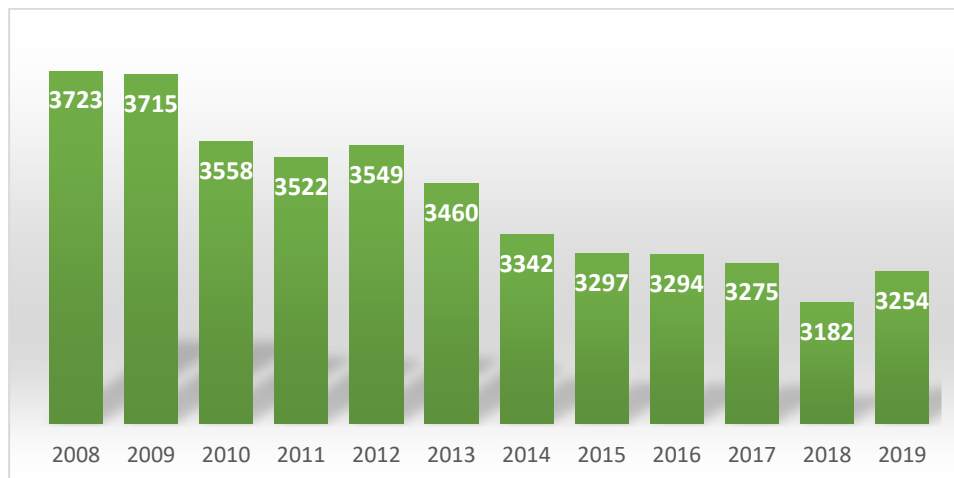
Concernant le secteur communautaire, l'offre de service et les nouvelles infrastructures de sports et loisirs continuent d'être grandement appréciées et constituent un atout majeur au niveau de la qualité de vie à Malartic.

3.3. L'ATTACHEMENT AU MILIEU

La période 2016 à 2018 semble aussi constituer une période charnière au niveau de l'attachement au milieu à Malartic.

La plupart des ventes de maisons dans le cadre du Guide de cohabitation ont été initiées en 2016, peu après la mise en œuvre du Guide. En 2018, le nombre de ventes a grandement diminué. Deux autres indicateurs révèlent une tendance positive au niveau de l'attachement au milieu : ceux qui ont vendu leur maison en 2018 ont préféré demeurer à Malartic plutôt que de déménager ailleurs, et les impacts de la mine et le climat social ne semblaient plus être des éléments motivant la vente des maisons.

Alors que la population de Malartic a subi une décroissance au fil des ans, Malartic aurait récemment connu une légère croissance ou une certaine stabilisation, comme l'indiquent les données publiées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.



Variation annuelle de la population de Malartic (MAMH 2019)

Ce léger accroissement démographique est perçu par les acteurs sociaux comme étant positif, mais en même temps vu comme étant soumis à une contrainte majeure, celle de l'offre limitée de logements à Malartic. De même, il appert qu'au niveau des données sur la fréquentation de l'école primaire des Explorateurs à Malartic, celles-ci montraient une décroissance de l'ordre de 1 % par année entre 2015 et 2018. Toutefois, l'école a depuis atteint sa capacité maximale pour la première fois de son existence.

3.4. LE BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE ET PHYSIQUE DE LA POPULATION

Des séquelles du clivage social demeurent présentes dans la zone sud de Malartic. Toutefois, les tensions s'avèreraient moins vives qu'auparavant. La majorité des citoyens aurait tourné la page et exprimerait davantage de sympathie pour ceux qui ne partagent pas les mêmes opinions. La cohésion sociale, notamment en termes du désir de réduire la polarisation, de respecter la diversité des points de vue dans la communauté et d'assurer le bien-être de tous (Poitras et al. 2019), serait apparemment en voie de s'améliorer à Malartic comparativement à ce qui a été observé dans le suivi social précédent (WSP 2016).

Les appréhensions associées au Guide de cohabitation, notamment une hausse de consommation d'alcool ou de drogues avec les compensations financières versées, ne se seraient pas matérialisées selon les acteurs du réseau de la santé rencontrés. Le Guide semble plutôt avoir contribué à améliorer le climat social à Malartic.

Enfin, les préoccupations sur la santé et les nuisances ressenties par rapport aux activités de MCM (poussières, bruit, vibrations) auraient diminué significativement, sauf pour les personnes qui résident à proximité des travaux de déviation de la route 117. Néanmoins, certains des commentaires de l'évaluation citoyenne rappellent que MCM doit poursuivre ses efforts sur ces enjeux en vue de limiter les impacts de ses activités sur les citoyens.

CONCLUSION

Ce qui n'a pas changé depuis le précédent suivi social déposé en 2016

- MCM continue de générer de nombreux emplois et un stimulus économique important dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et au Québec. À Malartic, les revenus fonciers industriels constituent une retombée économique importante.
- L'offre de services et les nouvelles infrastructures de loisirs et sportives continuent d'être grandement appréciées et constituent un atout majeur au niveau de la qualité de vie à Malartic.
- L'activité commerciale ne s'est pas améliorée depuis 2016 suite à la fermeture ou au déménagement de quelques commerces. Les citoyens doivent continuer de se rendre à Val-d'Or pour y faire leurs emplettes.
- Des inquiétudes demeurent au regard des impacts de la fin éventuelle des opérations.
- La situation du plein emploi, qui n'est pas particulière à Malartic, contribue à l'amélioration du niveau de vie, mais continue de causer des difficultés pour certaines entreprises.
- La pénurie sévère de logements à Malartic continue d'être un frein au développement démographique et fait en sorte qu'il est difficile d'attirer de nouveaux résidents ou de combler la pénurie de travailleurs liée au plein emploi.
- Les citoyens sont toujours en attente d'un renouveau urbanistique annoncé pour Malartic.

Ce qui a changé depuis le précédent suivi social déposé en 2016

- Il y a eu une amélioration significative de la satisfaction générale des relations entretenues entre MCM et la communauté.
- De façon générale, les préoccupations au niveau de la santé environnementale et des nuisances ressenties par rapport aux activités de la mine auraient diminué, sauf dans le secteur des travaux de déviation de la route 117 où des problèmes de circulation, de bruit et de perte de jouissance du paysage se font ressentir.
- Une douzaine de logements a disparu dans le secteur des travaux de déviation de la route 117 et n'aurait pas été remplacée jusqu'à maintenant, ce qui contribue à augmenter la pression sur la disponibilité des logements.

- Des séquelles du clivage social notées précédemment demeurent présentes dans la zone sud. Toutefois, les tensions s'avèrent beaucoup moins vives et elles représentent maintenant des plaies en voie de cicatrisation.
- La mise en œuvre du Guide de cohabitation est perçue comme une démarche innovante qui a contribué de façon importante à l'amélioration du climat social.
- Certains indicateurs laissent croire à une amélioration du niveau de vie en lien avec le plein emploi et, peut-être en partie, avec la mise en œuvre du Guide de cohabitation.
- Le bilan démographique de Malartic s'avère positif en 2019, pour la première fois depuis longtemps, mais demeure soumis à une contrainte majeure, celle de l'offre limitée de logements disponibles.

Des enjeux à suivre lors du prochain suivi social

- Les effets de la fin des travaux sur la route 117 et du retrait de l'écran acoustique temporaire sur la qualité de vie des résidents.
- Les effets du début des travaux du projet d'extension de la mine au niveau des nuisances.
- Les procédures judiciaires pour le recours collectif ont pris fin en décembre 2019. Les effets de l'entente à l'amiable sur le climat social de Malartic n'ont pas pu être documentés dans le cadre du suivi social pour la période de référence 2016-2018, mais pourraient l'être dans le cadre du prochain suivi.
- L'évolution du bilan démographique et de l'offre résidentielle.

Des éléments qui pourraient être ajustés lors du prochain suivi social

- Il y a lieu de questionner la pertinence de poursuivre la démarche d'évaluation citoyenne entreprise dans le cadre du présent suivi, compte tenu :
 - Du taux de réponse assez bas à l'évaluation citoyenne de la performance environnementale, sociale et économique de MCM;
 - Du fait que le réseau de la santé a déjà manifesté son intention de poursuivre ses activités de suivi auprès de la population malarticoise;
 - Du degré de saturation ressenti par les Malarticois lors des sondages des années passées.
- Il serait intéressant de cibler davantage l'analyse économique sur les retombées locales des activités de MCM, y compris sur les effets des contributions de MCM en matière d'investissements communautaires.

RÉFÉRENCES CITÉES

C.C. Consultants

2016 *Étude de suivi économique local et régional de Mine Canadian Malartic – État de la situation 2013 et 2014*. Mise à jour en février 2016, Rapport présenté à Mine Canadian Malartic

Groupe de travail

2016 *Guide de cohabitation visant l'atténuation et la compensation des impacts et l'acquisition de propriétés à Malartic* (mise à jour 2019). Groupe de travail sur les enjeux de cohabitation à Malartic

MAMH

2019 *Données statistiques sur l'évaluation foncière pour les exercices financiers de 2008 à 2019. Tableaux par municipalité*. <https://www.mamh.gouv.qc.ca/evaluation-fonciere/donnees-statistiques/>

Poitras, D., L. M. Bouchard, P. Maurice et D. Gagné

2019 *La cohésion sociale comme condition essentielle à la sécurité : définition, composantes et indicateurs*. Collection Vivre en sécurité, se donner les moyens, volume 15, Institut national de santé publique, Québec

WSP

2016 *Mine Canadian Malartic. Suivi du milieu social à la phase d'exploitation - 2016. Entrevues avec des acteurs sociaux*. Rapport présenté à Mine Canadian Malartic

2016 *Mine Canadian Malartic. Suivi du milieu social à la phase d'exploitation – Sondage 2016*. Rapport présenté à Mine Canadian Malartic

Annexe A.

Évolution des retombées économiques des activités de Mine Canadian Malartic et des caractéristiques socio-économiques de Malartic – 2015-2017



Évolution des retombées économiques des activités de MCM et des caractéristiques socio-économiques de Malartic – 2015-2017

Page laissée blanche intentionnellement.

Les indicateurs socioéconomiques de Malartic ne permettent pas d'identifier clairement l'effet des activités de MCM

Synthèse

Les analyses sociodémographique et économique montrent que Malartic, sans accuser de retard important, présente généralement une vitalité économique légèrement inférieure à la moyenne des autres communautés de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec.

Il n'est pas possible de faire de liens causaux entre ces résultats et la présence de la mine. Toutefois, il est possible de croire que si davantage d'employés de la mine résidaient à Malartic, la vitalité économique s'en trouverait accrue. Aussi, le soutien de Malartic à la communauté et la présence de fournisseurs de la mine établis à Malartic contribuent fort probablement au maintien de la vitalité du tissu social de la ville, notamment en ce qui a trait aux richesses foncières.

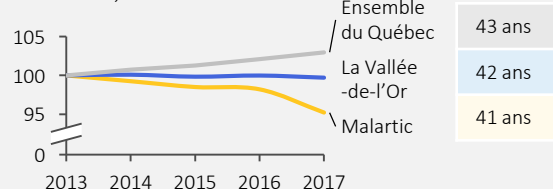
Une évolution démographique qui fait face aux défis des régions

La population de Malartic a subi une décroissance de l'ordre de 1,2 % de sa population entre 2013 et 2017, alors que celle de l'ensemble du Québec a crû de 0,7 %. Par ailleurs, lorsqu'on compare l'âge médian de la municipalité à celui de l'ensemble du Québec, on constate que la population de Malartic est plus jeune.

Toutefois, sur la période de 2013 à 2017, le groupe d'âge des 15 à 24 est celui qui a subi la plus grande décroissance avec 5 % sur la période.

Évolution de la population et âge moyen selon la région

2013 à 2017; 2013=100



La population de Malartic est légèrement en décroissance, mais globalement plus jeune qu'ailleurs dans sa région et au Québec.

La décroissance de la population de Malartic reflète essentiellement ce qui est observé du côté de la migration interrégionale. En 2017, le taux de migration interrégional de la MRC de La Vallée-de-l'Or était négatif, ce qui démontre qu'il y a plus de gens qui ont quitté la région que de gens qui s'y sont installés.

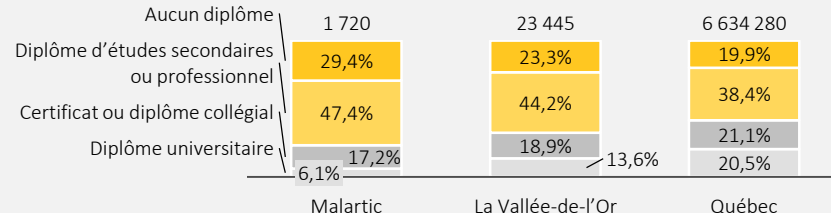
Scolarité : la présence de plusieurs résidents sans diplôme



La part de la population de 25 à 65 ans à Malartic ne possédant pas de diplôme (29 %) est supérieure à celle observée dans La Vallée-de-l'Or (23 %) et au Québec (20 %). Pour ce groupe de la population, Malartic compte également environ 6 % de diplômés universitaires.

Répartition de la population âgée de 25 à 65 ans en fonction de la scolarité et de la région – plus haut certificat, diplôme ou grade

2016; en nombre, en pourcentage



Marché de l'emploi : un léger retard mais des revenus intéressants



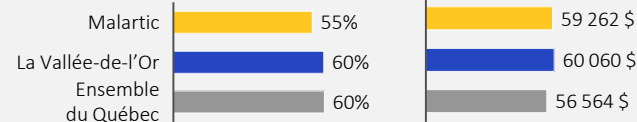
Le marché de l'emploi est un peu moins dynamique à Malartic qu'il ne l'est dans l'ensemble du Québec et dans la MRC de la Vallée-de-l'Or. En 2016, le taux d'activité de la population de Malartic (55,2%) était derrière celui de l'ensemble du Québec (60,0%).

En outre, le taux de chômage de la population de Malartic était un peu plus élevé que celui observé dans l'ensemble du Québec (7,1 %) en 2016.

Les travailleurs de Malartic gagnent un salaire moyen supérieur à celui du Québec et semblables à celui de la MRC de la Vallée-de-l'Or

Taux d'emploi et salaire moyen selon la région

2015-2016; en %, en dollars



Les activités de MCM soutiennent près de 2 700 emplois directs et indirects par année principalement en Abitibi-Témiscamingue

MCM dépensent plus de 600 millions \$ par année

Le rapport estime les retombées économiques à partir des données sur les activités d'investissement et d'opération de MCM. L'approche utilisée par Aiseo respecte les bonnes pratiques de la science économique en cette matière et s'appuie sur des hypothèses conservatrices de sorte que les résultats doivent être considérés comme un minimum.

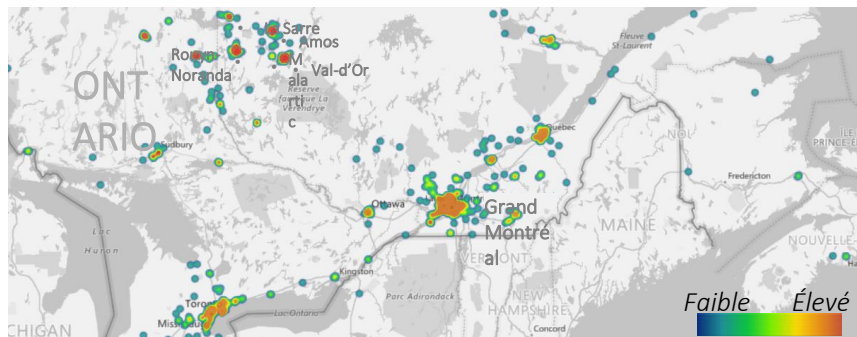
L'exploitation de MCM a engendré des dépenses de fonctionnement moyennes de l'ordre de 520 millions \$ par année pour la période de 2015 à 2017 ainsi que des dépenses d'investissements annuelles de 98 millions \$.

Un écosystème régional de fournisseurs

Une part importante des dépenses annuelles de MCM se fait auprès de fournisseurs de biens et services. Les analyses montrent que la région de l'Abitibi-Témiscamingue est celle qui en bénéficie le plus avec 35% des dépenses. Val-d'Or et Malartic représentent les deux principales villes sollicitées de la région avec respectivement 18% et 7% des dépenses de MCM auprès de fournisseurs.

Concentration des fournisseurs de MCM

Dépenses d'exploitation et d'investissement, 2015 à 2017



Le gouvernement du Québec récolte plus de 100 millions \$ en revenus fiscaux par année



Des activités de la mine, il s'est dégagé une valeur ajoutée annuelle moyenne de 813 millions \$, le soutien de près de 2 700 emplois annuellement, dont près de 1 550 emplois à la mine quotidiennement. Les retombées de MCM se comparent avantageusement à celles d'autres secteurs en raison de la forte proportion de dépenses faites au Québec.

Retombées économiques et fiscales de l'exploitation de la mine Canadian Malartic et de ses activités d'investissement

Québec, moyenne annuelle 2015 à 2017, en millions \$, en nombre d'emplois

	 Valeur ajoutée	 Emplois	Revenus fiscaux pour le Québec
Activités d'investissement	48 M\$	501	5,8 M\$
Activités de fonctionnement	729 M\$	1 972	85,3 M\$
Effet de richesse régional	36 M\$	217	9,1 M\$
Total	813 M\$	2 690	100,2 M\$

Les analyses ont aussi révélé qu'une forte majorité des employés habitent Val-d'Or et qu'ils sont peu nombreux à résider à Malartic même.

Les revenus pour le gouvernement du Québec atteignent plus de 100 millions \$ annuellement. Ces retombées tiennent compte de l'effet de richesse de la mine sur l'économie régionale, c'est-à-dire les impacts induits par la consommation des revenus d'emploi soutenus par la mine.

Une contribution à la vitalité de la communauté



Entre 2015 et 2017, MCM a réalisé des versements pour un montant total de plus de 760 000 \$ à la MRC de la Vallée-de-l'Or. Les appuis se sont concrétisés en projets communautaires, en dons, en contributions scolaires et autres. Aussi, plus de 70 000 \$ ont été versés aux communautés autochtones.

Malartic se distingue sur le plan des valeurs foncières lorsque comparée à des municipalités similaires

Comparaison de municipalités mono-industrielles



Les analyses ne permettent pas de faire des liens de causalité formels entre les données observées pour Malartic et la présence de la mine. Toutefois, afin de visualiser indirectement si la présence de la mine peut affecter le profil socio-économique de Malartic, Avisaio a procédé à une analyse comparative de variables sociodémographiques et économiques de municipalités mono-industrielles comparables.

Ainsi, sur la base de caractéristiques intrinsèques communes comme l'éloignement, la population totale, le nombre de bâtiments industriels et la concentration d'emplois dans un secteur d'activité précis, Avisaio a identifié les municipalités suivantes comme étant les municipalités les plus comparables à Malartic:

- Sainte-Luce/Bas-Saint-Laurent — Témiscaming/Abitibi-Témiscamingue
- Lebel-sur-Quévillon/Nord-du-Québec — Cap-Saint-Ignace/Chaudière-Appalaches

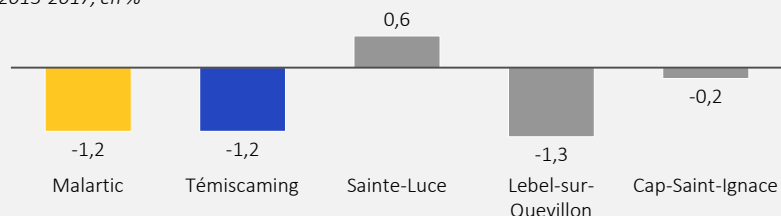
L'évolution de la population de Malartic en milieu de peloton



Comparée à ces municipalités mono-industrielles de taille similaire, la croissance de la population de Malartic se présente comme relativement moins importante. Toutefois, au regard de la proportion du nombre de jeunes âgés de 0 à 24 ans dans la population, Malartic se positionne avantageusement. Aussi, la croissance des personnes de 65 ans et plus est inférieure à celle des comparables.

Taux de croissance annuel composé de la population

2013-2017; en %



Un niveau et une croissance des valeurs foncières supérieurs



Malartic possède la plus grande valeur foncière des municipalités comparées, que ce soit sur une base en absolu, par unité d'évaluation ou par habitant. Sa base fiscale atteint les 346 millions \$ grâce principalement à la composante industrielle, à laquelle contribue MCM, qui compte pour 25% des valeurs, mais 6% des unités d'évaluation.

Sur la période de 2012 à 2016, Malartic a connu la plus forte croissance des valeurs foncières avec une moyenne annuelle de 13%. Les valeurs industrielles à Malartic ont essentiellement quadruplé sur la période, passant de 16 à 87 millions \$. On observe aussi une forte croissance des valeurs commerciales avec un taux moyen de 8,4%. Cette situation offre ainsi à Malartic la capacité de maintenir une fiscalité compétitive ou de générer des revenus fonciers plus importants.

Valeur foncière uniformisée moyenne par unité d'évaluation selon la municipalité 2016; en \$, tableau : TCAC 2012 à 2016 des valeurs foncières en %

	225 017 \$	164 703 \$	150 373 \$	121 263 \$	126 077 \$
	Malartic	Témiscaming	Sainte-Luce	Lebel-sur-Quévillon	Cap-Saint-Ignace
TCAC 2012-2016					
Industriel	53,5%	10,2%	-11,6%	-28,5%	1,5%
Commercial	8,4%	8,7%	-0,3%	2,7%	0,2%

Situation de l'emploi et des revenus au troisième rang



Les taux d'emploi et d'activité de Malartic correspondent à la médiane des municipalités comparées. Les revenus d'emplois moyens et médians des habitants de Malartic se situent au 3^e rang. C'est à Malartic que l'on compte la plus grande proportion de particuliers gagnant 100 000 \$ et plus par année. Bien que la grande majorité des employés de la mine réside à l'extérieur de la ville, la présence de fournisseurs à Malartic et le fait que Malartic embauche quotidiennement près de 850 entrepreneurs à contrat peuvent expliquer cette situation.

Un récapitulatif des principaux indicateurs illustre que Malartic sort du lot lorsqu'il est question de la richesse foncière

Le positionnement de Malartic par rapport aux indicateurs développés

Le tableau ci-contre présente le positionnement de Malartic (ou sa MRC/région) en fonction des différents indicateurs développés. Le positionnement reflète une appréciation économique d'où se situe Malartic par rapport à cet indicateur. Le tableau affiche également le rang de Malartic lorsque l'indicateur faisait l'objet de comparaison dans la section du balisage.

Une richesse foncière avantageuse

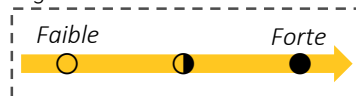
Ce récapitulatif vient appuyer le constat qu'il est difficile de conclure sur l'effet des activités de MCM car certains indicateurs sont positifs alors que d'autres affichent un retard. Parmi les indicateurs où Malartic se distingue, on peut souligner l'âge moyen de sa population, les revenus dans la MRC et la santé financière des entreprises et des consommateurs. Dans le cas des revenus, l'analyse à l'échelle mercéenne est importante en raison du fait qu'une majorité des employés de MCM ne demeure pas à Malartic et contribue donc à l'extérieur de la ville.

Le tableau montre en outre à quel point Malartic se distingue lorsqu'il est question de richesse foncière. La ville prend généralement la première ou la seconde place sur tous ces indicateurs.

Les migrations de la population vers d'autres régions, le niveau de scolarité, et la fréquentation scolaire constituent de moins bons résultats. À cet égard, l'indice de vitalité de Malartic, relativement faible mais en progression tout de même, reflète les composantes socio-économiques plus faibles de la ville.

Il demeure que les retombées économiques en tant que telles constituent un apport économique très important à Malartic et sa région. Une valeur ajoutée annuelle moyenne de 813 millions \$ et le soutien de près de 2 700 emplois annuellement, dont près de 1 550 emplois à la mine quotidiennement, représentent une contribution économique significative.

Légende



Indicateur	Position	Balisage
Profil socio-économiques	– Évolution de la population 2013-2017 de Malartic	3 ^e
	– Âge moyen de la population de Malartic	1 ^{er}
	– Migration interrégionale de la MRC	<i>n.d.</i>
	– Niveau de diplomation de Malartic	5 ^e
	– Fréquentation scolaire de Malartic	<i>n.d.</i>
Marché de l'emploi	– Évolution nombre de travailleurs de 25 à 64 ans de la MRC	<i>n.d.</i>
	– Taux de travailleurs de 25 à 64 ans de la MRC	<i>n.d.</i>
	– Taux d'emploi et de travailleurs de Malartic	3 ^e
	– Taux d'activité de Malartic	4 ^e
	– Taux de chômage de Malartic	4 ^e
	– Revenus d'emploi moyen et médian de la MRC	<i>n.d.</i>
	– Évolution du revenu médian de la MRC	<i>n.d.</i>
	– Revenus d'emploi moyen et médian de Malartic	3 ^e
Performance économique	– PIB par habitant de la région	<i>n.d.</i>
	– Évolution du PIB par habitant de la région	<i>n.d.</i>
	– Revenu disponible de Malartic	<i>n.d.</i>
	– Taux de faillite des entreprises de la région	<i>n.d.</i>
	– Taux de faillite des consommateurs de la région	<i>n.d.</i>
	– Indice de vitalité de Malartic	5 ^e
	– Évolution de l'indice de vitalité de Malartic	<i>n.d.</i>
Richesse foncière	– Valeur foncière uniformisée totale	1 ^{er}
	– Évolution des valeurs foncières	1 ^{er}
	– Croissance des valeurs foncières industrielles	1 ^{er}
	– Croissance des valeurs foncières commerciales	2 ^e
	– Valeur moyenne des logements	2 ^e

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Sommaire	3
Mise en contexte et approche méthodologique	8
Portrait sociodémographique et économique de Malartic et sa région	18
– Profil sociodémographique	20
– Marché de l'emploi	27
– Balisage avec des villes mono-industrielles similaires	36
– Performance économique	43
Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec	57
Conclusion	73
Annexes	76



MINE CANADIAN MALARTIC

Mise en contexte et approche méthodologique

Portrait sociodémographique et économique de Malartic et sa région

Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

Conclusion

Annexes

La mine Canadian Malartic : plus grande mine aurifère à ciel ouvert en exploitation au Canada

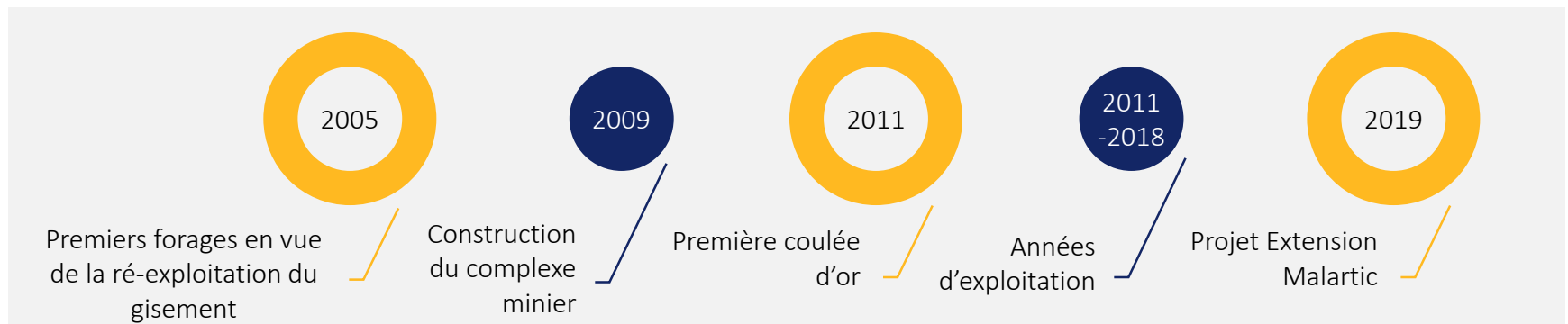
La mine Canadian Malartic (MCM) a débuté sa production commerciale en 2011, soit six ans après les premiers forages. Aujourd'hui sous la propriété d'Agnico Eagle et de Yamana Gold, elle produit annuellement plus de 630 000 onces d'or et emploie près de 1 550 personnes à la mine quotidiennement.

À partir de l'automne 2019, le Projet Extension Malartic permettra de prolonger la durée de vie de la mine jusqu'en 2027, en rendant possible l'exploitation des gisements Barnat et Jeffrey.

L'exploitation du gisement Canadian Malartic remonte à près d'un siècle. Découvert en 1926 et mis en exploitation souterraine en 1935, la mine avait été fermée en 1965 après avoir produit environ un million d'onces d'or.

Historique récent de Mine Canadian Malartic

Malartic



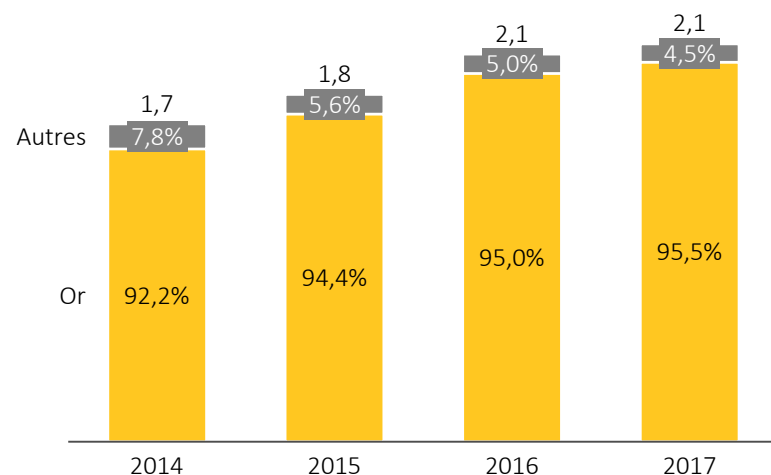
La mine Canadian Malartic est au cœur de l'industrie minière de l'Abitibi-Témiscamingue

L'or représente plus de 95 % de la production minérale en Abitibi-Témiscamingue, soit un peu plus de deux milliards de dollars.

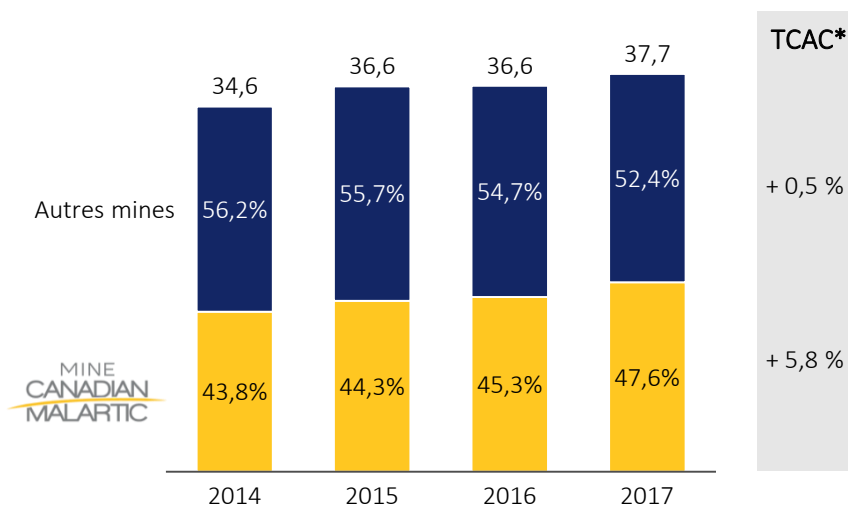
MCM occupe une place importante et croissante dans la production aurifère de l'Abitibi-Témiscamingue

- Avec une production estimée à plus de 630 000 onces d'or en 2017, MCM représente près de 48 % des livraisons d'or de l'Abitibi
- La quantité des livraisons d'or des autres mines de l'Abitibi-Témiscamingue a subi une croissance annuelle moyenne de 0,5 % pour la période de 2014 à 2017, alors que celle de MCM a crû à la hauteur de 5,8 %.

Valeur des livraisons minérales en Abitibi-Témiscamingue
2015 à 2017; en pourcentage, en milliards de dollars



Quantité des livraisons d'or en Abitibi-Témiscamingue
2015 à 2017; en pourcentage, en million de grammes



Sources : Institut de la statistique du Québec, Mine Canadian Malartic, Agnico Eagle, Analyse Aiseo

* TCAC: Taux de croissance annuel composé

Un souci de contribuer au développement économique du Québec

Au fil des ans, MCM a pris plusieurs engagements relativement à sa contribution au développement économique local, par exemple en priorisant les fournisseurs possédant un établissement en région. À cet effet, la mine a été la lauréate des Mercuriades 2018 dans la catégorie *Contribution au développement économique et régional*.

Depuis la mise en service de ses activités, MCM suit de près son apport économique tant sur le territoire local que régional

- En 2012, voulant s’enquérir d’une compréhension approfondie de sa contribution économique, MCM a commandé une première étude de retombées économiques de ses activités
- Ensuite, en 2015, une deuxième étude du même type portant sur les trois premières années d’exploitation de la mine a été élaborée.

MCM souhaite maintenant dresser le portrait de sa contribution économique pour les années 2015, 2016 et 2017.

C’est dans ce contexte que la mine Canadian Malartic a confié le mandat à Aiseo Conseil de réaliser une étude visant à évaluer l’évolution de la situation socioéconomique du territoire, notamment en comparant cette évolution à celle d’autres territoires comparables au Québec.

Le présent rapport vise ainsi trois objectifs :

- Décrire et mettre en contexte l’évolution des données sociodémographiques locales et régionales
- Baliser la situation socio-économique de Malartic à d’autres villes comparables
- Évaluer les retombées économiques des activités de la mine Canadian Malartic pour l’Abitibi-Témiscamingue et le Québec

Des approches statistiques et économiques basées sur des données publiques officielles

Les portraits socio-économiques et démographiques s'appuient sur une approche à la fois historique et géographique

- Une comparaison historique jette un regard sur l'évolution de Malartic dans le temps; une comparaison par rapport à elle-même
- La comparaison géographique prévoit une mise en perspective des données socio-économiques et démographiques de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, des MRC de la région, dont celle à laquelle appartient la municipalité de Malartic (la MRC de La Vallée-de-l'Or), ainsi que d'autres municipalités québécoises comparables
- Les données utilisées pour le portrait socio-économique et démographique proviennent principalement de sources reconnues, notamment l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), Emploi-Québec, Statistique Canada, le ministère des affaires municipales et de l'habitation et la Fédération des chambres immobilières du Québec (FCIQ).

Aviso a mis en évidence l'ensemble des données pertinentes concernant précisément la municipalité de Malartic.

- Toutefois, cette approche a été limitée par l'indisponibilité des données en provenance du recensement long de 2011 pour Malartic (Statistique Canada ne publie pas ces données pour des enjeux de fiabilité statistique). Rappelons que le gouvernement fédéral de l'époque avait modifié les règles relativement à l'obligation de remplir le questionnaire long de Statistique Canada.

Les données pour cette région ont été supprimées en raison de la qualité des données ou de la confidentialité.

- Statistique Canada

Il importe également de souligner que les données ne permettent pas d'établir un lien de causalité statistique entre les indicateurs économiques et les activités de MCM. La présente étude n'en a pas l'objectif non plus

- Pour le faire, il faudrait une série chronologique beaucoup plus longue et opter pour une autre approche dans le traitement des données dite économétrique.

Les travaux de la présente étude ont été réalisés entre les mois de juin et août 2018. Bien que tous les efforts nécessaires aient été déployés pour assurer l'exactitude des informations contenues dans le rapport, rien ne garantit qu'elles seront toujours pertinentes à la date à laquelle le lecteur les recevra ni qu'elles continueront d'être exactes à l'avenir

L'approche utilisée pour l'analyse des retombées économiques et fiscales (1 de 2)

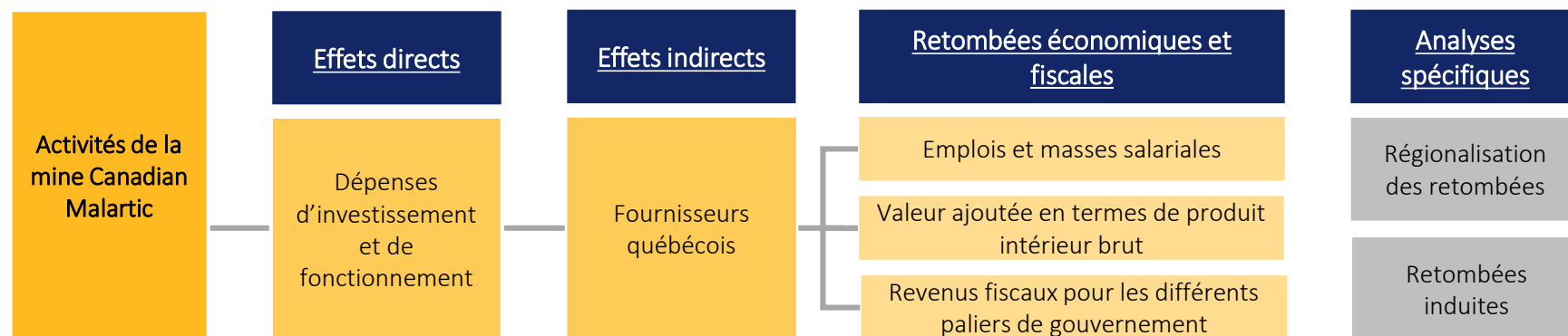
Le cadre de référence d'Aviseo Conseil pour l'évaluation des retombées économiques comprend l'analyse des effets directs et indirects pour les années 2015, 2016 et 2017.

Les emplois et la valeur ajoutée sont présentés sur une base annuelle. De la même façon, les revenus fiscaux sont présentés en moyenne annuelle mais, contrairement aux indicateurs de l'emploi et du PIB qui constituent des flux, ces revenus peuvent être cumulés sur l'ensemble de la période analysée.

L'approche implique également l'inclusion d'analyses spécifiques

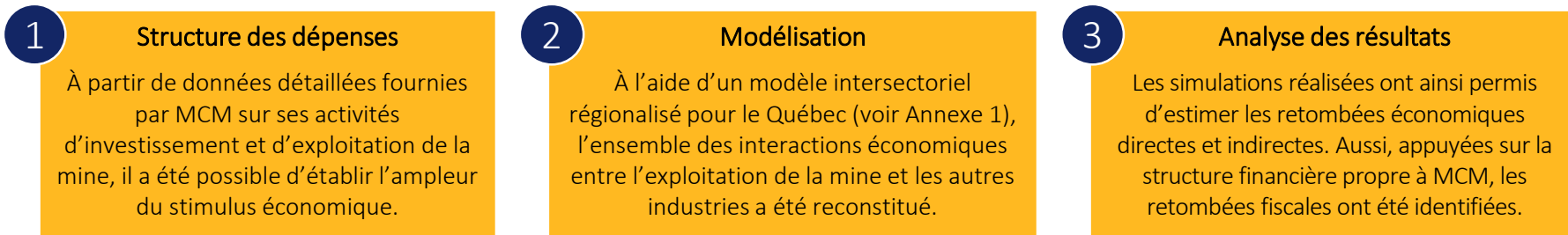
- Ainsi, l'utilisation d'un modèle spécifique permet en outre de constater les retombées économiques en fonction des emplois et du PIB à l'échelle de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue
- Enfin, l'analyse des retombées économiques englobe aussi l'estimation de retombées induites, soit celles liées à l'effet richesse engendré par MCM sur les activités de consommation des ménages en Abitibi-Témiscamingue.

Cadre de référence pour l'évaluation des retombées économiques et fiscales de l'exploitation de la mine Canadian Malartic



L'approche utilisée pour l'analyse des retombées économiques et fiscales (2 de 2)

L'estimation des retombées économiques de l'exploitation de la mine a été réalisée en trois grandes étapes :



Les résultats présentés doivent être considérés comme conservateurs

- Quand une hypothèse devait être posée, Aiseo choisissait systématiquement l'option la plus prudente. Le processus d'estimation des retombées économiques respecte par ailleurs les règles de l'art en étude économique
- Les retombées économiques sont estimées pour le Québec et sont divisées en deux grandes catégories, soit les effets directs et les effets indirects
 - Au regard des emplois par exemple, les effets directs font référence aux emplois offerts à la mine, soit les employés sur la liste de paie de MCM. Les effets indirects se réfèrent quant à eux aux emplois soutenus par les activités de la mine chez les fournisseurs de MCM, par exemple, les entrepreneurs à contrat et les employés des entreprises québécoises qui fournissent les biens et services nécessaires au fonctionnement de la mine
- Certains effets induits sont également comptabilisés, mais ne seront associés qu'à la portion régionale des revenus directs et indirects estimés qui dépasse le revenu moyen de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Une méthodologie précise est présentée plus loin
- Aiseo ne tient pas compte de la majorité des montants associés à la parafiscalité dans l'évaluation des revenus générés par les gouvernements
 - En effet, à l'exception des cotisations au Fonds des services de santé (FSS), les paiements pour la parafiscalité sont destinés à autofinancer les programmes pour lesquels ils sont perçus et ne dégagent pas de marge de manœuvre pour l'État. Par exemple, ils incluent les contributions des salariés et des employeurs aux différents fonds de sécurité sociale tels que la RRQ, la CNESST et l'assurance-emploi.

Définitions préalables (1 de 3)

Autres fournisseurs	Les autres fournisseurs correspondent aux fournisseurs subséquents ou aux fournisseurs des premiers fournisseurs.
Dollars constants	Les dollars constants correspondent à une normalisation des dollars observés sur plusieurs années et exprimés selon leur valeur (ou leur pouvoir d'achat) au cours d'une seule année. Une unité mesurée en dollars constants est corrigée pour l'inflation (les variations de prix) ce qui permet de la comparer à travers le temps, c'est-à-dire pour un pouvoir d'achat constant. Par exemple, le PIB nominal du Québec observé entre 2007 (en dollars courants de 2007) et 2017 (en dollars courants de 2017) peut être ajusté pour l'inflation et être exprimé en dollars constants de 2007. Le PIB nominal 2007-2017 ajusté pour l'inflation correspond au PIB réel 2007-2017.
Dollars courants	Les dollars courants renvoient à la valeur d'une monnaie à la période courante. Par exemple, le PIB nominal de 2007 est exprimé en dollars de 2007 et le PIB nominal de 2017 est exprimé en dollars de 2017. Les dollars courants de 2007 ne sont pas comparables aux dollars courants de 2017, puisque le niveaux des prix et incidemment les pouvoirs d'achat des deux périodes sont différents.
Effets directs	L'effet direct est l'incidence sur l'économie attribuable à l'élément sur lequel porte l'analyse, soit l'entreprise exploitant la mine. Il est associé aux effets immédiats engendrés par les dépenses analysées. Par exemple, il fait référence aux salaires versés aux employés sur la liste de paie et à l'impôt minier payé.
Effets indirects	Les effets indirects découlent de la demande en biens et services nécessaires au fonctionnement de la mine et couverte par la chaîne d'approvisionnement québécoise. Ces effets correspondent, par exemple, à la demande de biens intermédiaires auprès des divers fournisseurs des activités de fonctionnement (p. ex. pièces de rechange, services professionnels, services techniques spécialisés, de transport). Suivant la même dynamique d'interaction entre l'activité directe étudiée et l'activité déclenchée auprès des premiers fournisseurs, les effets indirects englobent également les effets associés aux fournisseurs des fournisseurs. La répartition de la demande de biens et services dans les secteurs productifs québécois s'effectue ainsi en rondes successives. Moins une industrie donnée nécessitera d'importations pour ces intrants, ou plus le stimulus de dépenses initial fera appel à des industries présentes sur le territoire, plus les retombées économiques indirectes seront importantes.
Emplois soutenus	Les emplois soutenus sont issus de la demande de travail des secteurs d'activité qui doivent engager des employés dans leur processus de production, afin répondre à la demande de biens et services issue de la dépense initiale. Les emplois soutenus représentent la charge de travail annuelle utilisée par une industrie pour satisfaire la demande qui lui est adressée. Les emplois soutenus ne correspondent pas à des emplois créés puisqu'il s'agit d'un équivalent en termes de charge de travail plutôt que d'une comptabilisation d'emplois.

Définitions préalables (2 de 3)

Équivalent temps-plein en année-personnes	Une année-personne correspond à une personne travaillant un nombre d'heures normalement travaillées dans un secteur donné pendant une année. Ainsi, le nombre d'année-personnes permet de comptabiliser sur une base commune les travailleurs à temps plein, ceux qui font des heures supplémentaires, ceux qui travaillent à temps partiel et les employés saisonniers. Par exemple, pour un employé qui a travaillé durant 3 mois pour un total de 600 heures, si les employés du secteur étudié ont des semaines de 40 heures sur une base régulière, l'équivalent temps-plein associé à ce travailleur est : $600 \text{ h} / (52 \text{ sem.} * 40 \text{ h/sem.}) = 0,29 \text{ année-personne}$.
Fuites	Les fuites font référence à la demande de biens et services qui ne génèrent pas d'activité additionnelle auprès des fournisseurs québécois. Elles sont principalement constituées des importations interprovinciales et internationales, de l'utilisation de stock ou d'achats de biens usagés.
PIB nominal	Le PIB nominal est exprimé en dollars courants et mesure la valeur de la production au cours d'une période donnée. Le PIB nominal inclut la variation de volume de production (exprimée par le PIB réel) et y ajoute également la variation des prix des biens et services produits.
PIB réel	Le PIB réel est ajusté pour tenir compte des changements de prix et permet d'isoler la variation du volume de la production de la variation des prix. Le PIB réel est exprimé en dollars constants ou enchaînés prix et permet de comparer l'évolution du PIB à travers le temps.
Premiers fournisseurs	Les premiers fournisseurs sont les fournisseurs immédiats ou les fournisseurs du secteur sollicité par la dépense initiale.
Prix de vente moyen	Le prix de vente moyen correspond à la valeur moyenne des ventes effectuées lors de la période visée.
Retombées induites	Les retombées induits surviennent quand les travailleurs touchés par le choc initial dépensent les revenus de production reçus en rémunération. Ainsi, les salaires et traitements et les revenus mixtes bruts sont dépensés en biens et services dans l'économie et ces dépenses sont à l'origine d'un nouveau cycle d'impacts. De nouveaux emplois sont nécessaires pour répondre à ce nouvel accroissement de la demande finale. Les revenus qui sont générés par ce choc sont à leur tour réinjectés dans l'économie sous forme d'achats de biens et services.
Revenu disponible	Le revenu disponible est une notion reconnue internationalement qui provient du Système de comptabilité économique. Le revenu disponible se définit comme la somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné, moins les versements réalisés par ceux-ci aux autres secteurs institutionnels (dont les impôts et cotisations aux administrations publiques). Le revenu disponible représente donc la part du revenu qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation de biens et de services, ainsi que pour l'épargne volontaire.

Définitions préalables (3 de 3)

Revenu médian	Le revenu médian est la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de déclarants ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les déclarants ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les déclarants ayant un revenu supérieur à la médiane.
Revenu moyen	Le revenu d'emploi moyen est obtenu en divisant la somme des revenus de travail par le nombre de déclarants ayant des revenus de travail.
Taux d'activité	Le taux d'activité correspond au nombre de personnes actives sur le marché du travail (la population active est composée des personnes en emploi et des chômeurs) par rapport à la population en âge de travailler (personnes âgées de 15 ans et plus).
Taux d'emploi	Le taux d'emploi est la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (personnes âgées de 15 ans et plus).
Taux de croissance annuel composé (TCAC)	Le taux de croissance annuel composé (TCAC) est le taux de croissance annuel moyen d'un indicateur sur une période donnée. Il ne s'agit pas du taux de croissance réel, mais d'un taux de croissance moyen et constant pour la période donnée.
Taux de migration interrégionale	Le taux de migration interrégionale est le solde migratoire de migrants interrégionaux rapporté à la population en début de période. Le taux de migration interrégionale est donc un taux net des variations de la population.
Taux de travailleurs	Le taux de travailleurs représente le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans par rapport au nombre de particuliers du même groupe d'âge ayant produit une déclaration de revenus.
Valeur ajoutée et produit intérieur brut (PIB)	Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur qui mesure la valeur ajoutée associée aux biens et services produits par les agents économiques d'une région au cours d'une période donnée. Lorsqu'une société fabrique un produit ou fournit un service, elle est rarement l'artisan de tout ce qui compose le produit ou le service. Généralement, elle a acheté des matières premières et des produits semi-finis ou finis, en plus d'avoir obtenu les services d'autres entreprises (consommations intermédiaires) pour assurer sa propre production. Par ailleurs, d'un point de vue macroéconomique, qu'elle soit directe ou indirecte, la valeur ajoutée est essentiellement constituée du bénéfice brut d'exploitation (une variable économique qui s'apparente au BAIIA en comptabilité) et de la masse salariale. Enfin, comme le PIB est habituellement présenté comme un flux annuel de production, il n'est généralement pas opportun de présenter la somme du PIB d'une activité sur plusieurs années.
Valeur moyenne des logements	La valeur moyenne des logements correspond à la valeur foncière uniformisée totale de la catégorie des logements résidentiels divisée par le nombre d'unités d'évaluation correspondant.



MINE CANADIAN MALARTIC

Mise en contexte et approche méthodologique

Portrait sociodémographique et économique de Malartic et sa région

Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

Conclusion

Annexes

Différents territoires d'analyse permettent de mettre en relief les résultats de l'analyse des retombées économiques de MCM

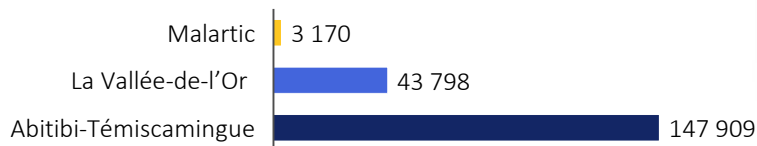
Les analyses présentées dans cette section visent à observer le profil de la communauté de Malartic et sa région

- Les analyses montrent la situation sociodémographique et économique de Malartic. Toutefois, lorsque les données ne sont pas disponibles à l'échelle locale, les analyses s'appuient sur les données provenant de la MRC de La Vallée-de-l'Or, de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue et des autres MRC qui la composent
- Partout où cela est possible, les données des recensements de 2011 et 2016 pour Malartic sont mises de l'avant. Tel que mentionné plus tôt, les données de 2011 ne sont pas toujours disponibles au même niveau de détail qu'en 2016.

La MRC de La Vallée-de-l'Or compte quelques mines, notamment à Val-d'Or. La productivité de la MRC de La Vallée-de-l'Or est donc teintée de l'effet de ces mines.

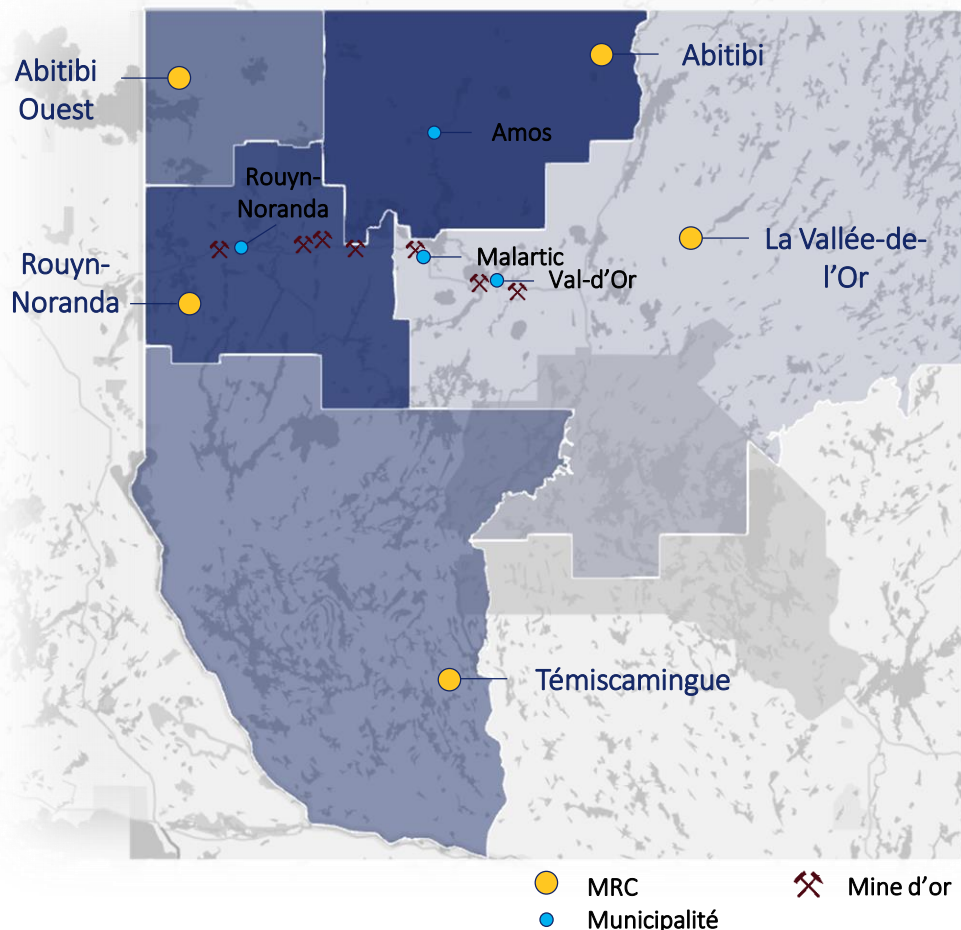
Positionnement de Malartic dans sa région

2017; en nombre d'habitants



Sources : MAMOT, MERN, Analyse Aviseo

MRC de l'Abitibi-Témiscamingue à l'étude





MINE CANADIAN MALARTIC

Portrait sociodémographique et économique de Malartic et sa région

Profil sociodémographique

Marché de l'emploi

Performance économique

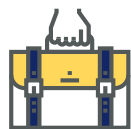
Balilage avec des villes mono-industrielles similaires

Un profil démographique légèrement en recule par rapport à l'ensemble du Québec

Même si la municipalité de Malartic peut compter sur une population plus jeune, elle n'échappe pas à la décroissance de ses principaux indicateurs sociodémographiques.



La population de Malartic a subi une décroissance de l'ordre de 1,2 % de sa population entre 2015 et 2017, alors que celle de l'ensemble du Québec a crû de 0,7 %. Toutefois, lorsqu'on compare l'âge médian de la municipalité à celui de l'ensemble du Québec, on constate qu'il est un peu moins élevé.



La décroissance de la population de Malartic reflète essentiellement ce qui est observé en ce qui a trait à la migration interrégionale. En 2017, le taux de migration interrégional de la MRC de La Vallée-de-l'Or était négatif, ce qui démontre qu'il y a plus de gens qui ont quitté la région que de gens qui s'y sont installés. Les données montrent que l'accroissement naturel de la population a été positif, mais moins important que l'impact du solde migratoire.



Depuis 2015, l'évolution des effectifs scolaires a aussi subi la décroissance sociodémographique que vit la municipalité de Malartic. La ville de Malartic a une population où près de 70 % des habitants de 25 à 65 ans possèdent un diplôme, comparativement à 80 % pour l'ensemble du Québec.

Malartic voit sa population diminuer davantage qu'ailleurs dans la région

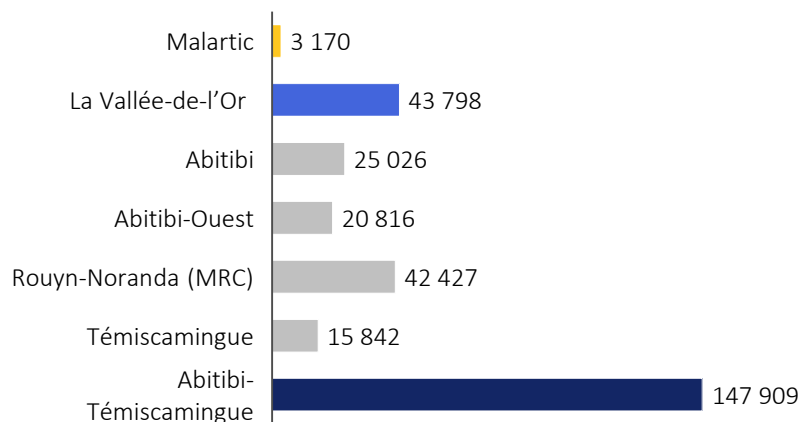
La démographie de Malartic connaît une décroissance depuis 2013, et ce, de manière plus marquée que dans le reste de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue et de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Entre 2013 et 2017, le taux de croissance annuel composé (TCAC) de la population de Malartic a été de -1,2 %, soit une croissance négative par rapport à celle de la population de l'ensemble du Québec établie à 0,7 %

- Bien que relativement stables, les croissances de la population de la MRC de La Vallée-de-l'Or et de l'Abitibi-Témiscamingue sont également moindres que celle de la population de l'ensemble du Québec. Pour ces MRC, il apparaît que le solde négatif de migration interrégionale soit plus important que le solde positif de l'accroissement naturel (naissances et décès).

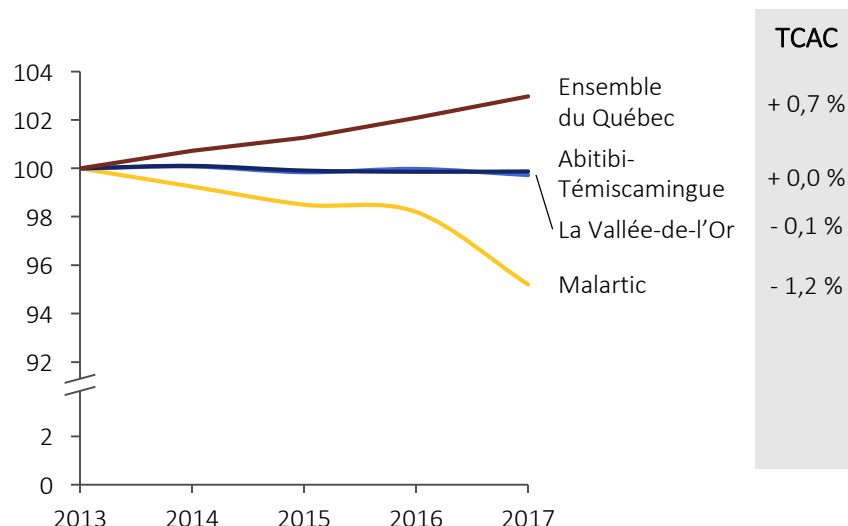
Comparaison de la population selon la région

2017; en nombre d'habitants



Évolution de la population selon la région

2013 à 2017; 2013=100



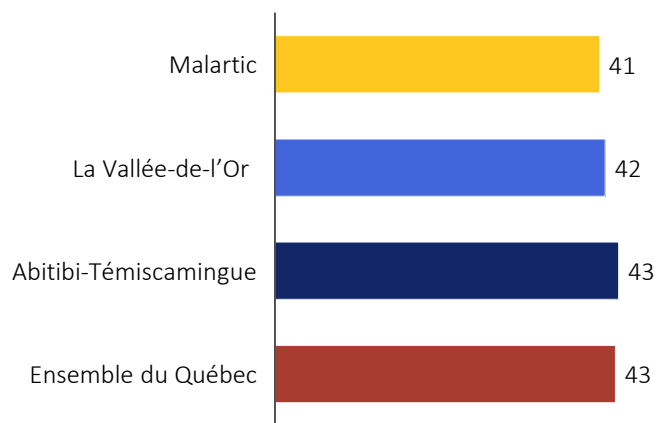
Sources : Institut de la statistique du Québec, Analyse Aviséo

Une population globalement plus jeune pour la ville de Malartic

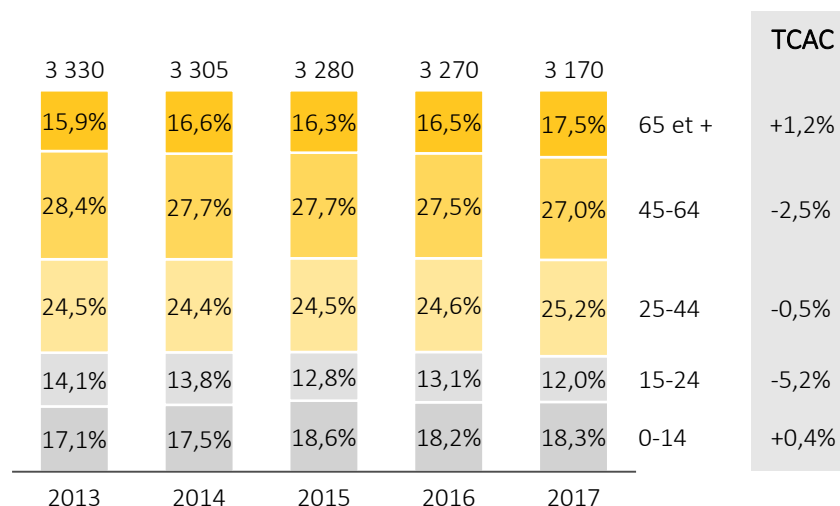
En 2016, l'âge médian de la population de Malartic était de 41 ans en comparaison à 43 ans pour l'ensemble du Québec

- Alors que les personnes de moins de 65 ans ont vu leur population subir une légère décroissance pour la période entre 2013 et 2017, les 65 ans et plus ont crû à la hauteur de 1,2 % sur la même période, ce qui s'inscrit dans la tendance du vieillissement de population généralisée à l'ensemble du Québec
- Le groupe des 25 à 44 ans, qui représente le cœur de la population, est relativement stable, alors que celui des 15 à 24 ans, arrivé à la période des études postsecondaires, affiche la plus grande décroissance.

Âge médian de la population selon la région
2016; en nombre d'années



Évolution de la population de Malartic selon le groupe d'âge
2013 à 2017; en pourcentage



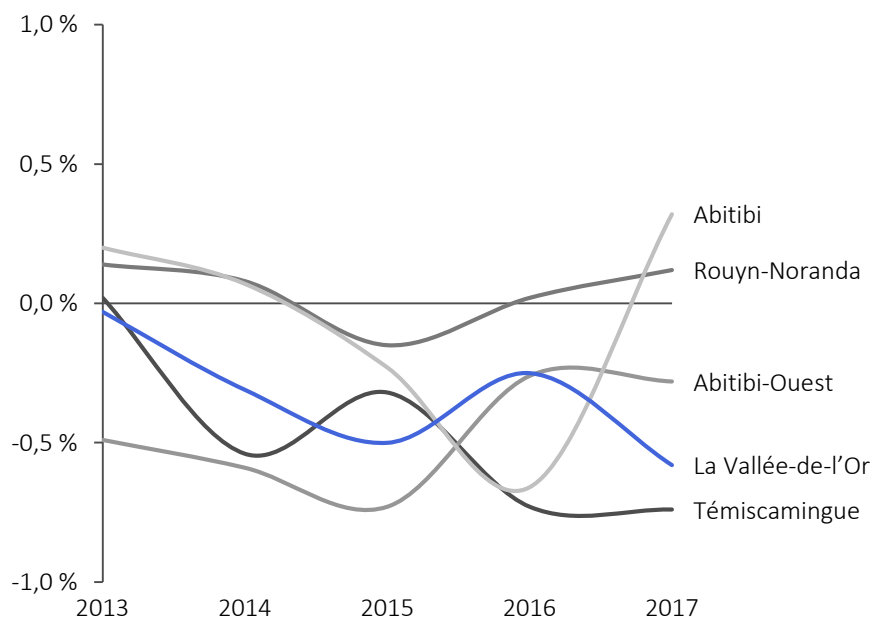
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Aviséo Conseil

Plus de gens quittent la MRC de La Vallée-de l'Or pour s'installer dans d'autres régions du Québec

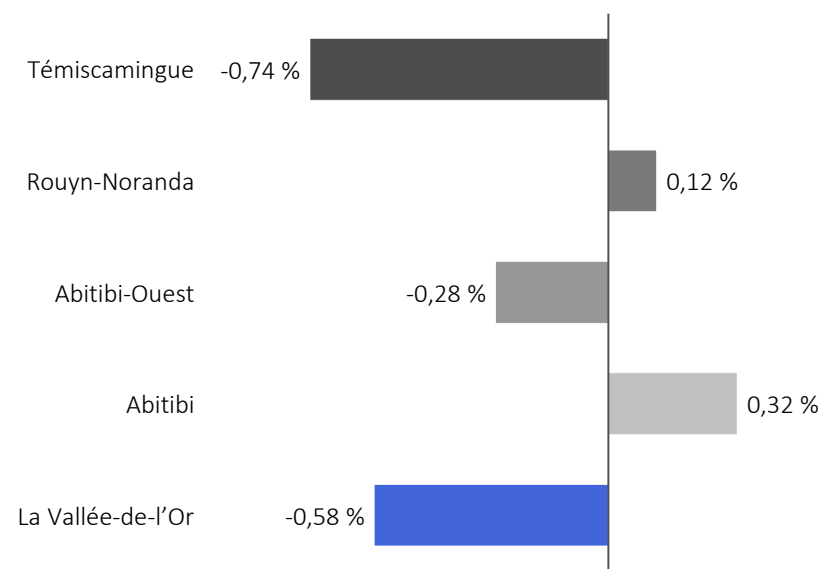
Parmi les cinq MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, la MRC de La Vallée-de-l'Or se classe au quatrième rang en matière de taux de migration interrégionale, avec un taux se chiffrant à -0,58 % en 2017

- En 2017, seules les MRC de l'Abitibi et de Rouyn-Noranda ont bénéficié d'une migration interrégionale positive, avec de faibles taux de 0,31 et 0,12 respectivement.

Évolution du taux de migration interrégionale net selon la MRC
2013 à 2017; en pourcentage



Taux de migration interrégionale net selon la MRC
2017; en pourcentage



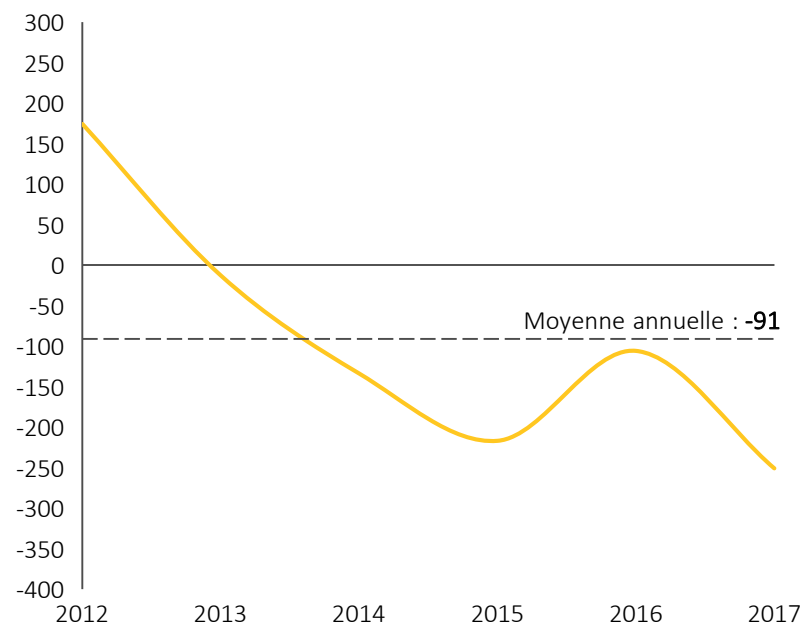
Sources : Institut de la statistique du Québec, Analyse Aviséo

Le solde migratoire interrégional de la MRC de La Vallée-de-l'Or chute entre 2012 et 2017

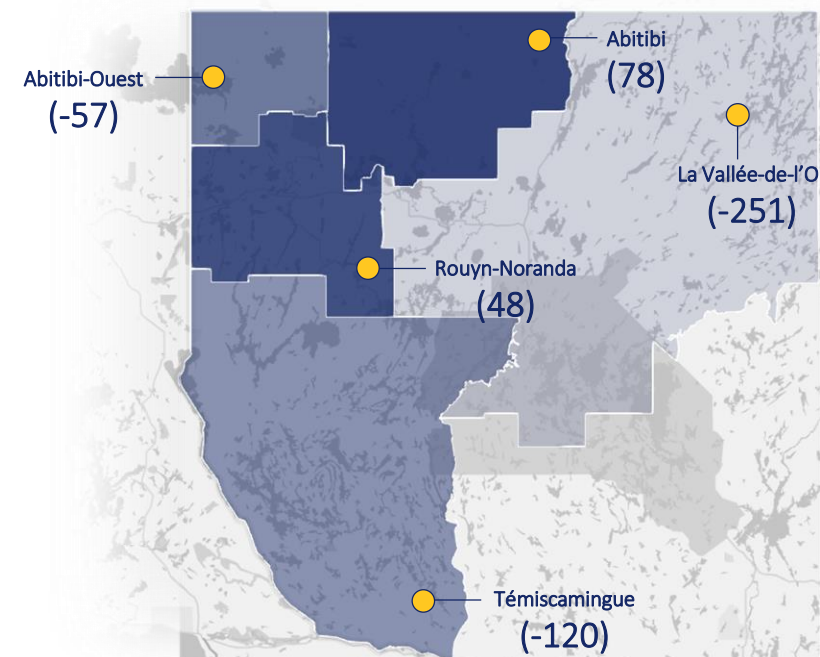
Depuis 2012, le solde migratoire interrégional de la MRC de La Vallée-de-l'Or a connu une baisse importante : il est passé de 174 personnes pour la période 2011-2012 à -251 personnes pour la période 2016-2017, ce qui donne une moyenne de 91 personnes en moins par an

– La MRC de La Vallée-de-l'Or affiche le déficit migratoire interrégional le plus important de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Évolution du solde migratoire interrégional de La Vallée-de-l'Or
2012 à 2017; en personnes



Solde migratoire selon les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue
2017; en personnes



Sources : Institut de la statistique du Québec, Analyse Aiseo

Près de 30 % de la population de Malartic détient un diplôme d'apprenti ou d'une école de métier

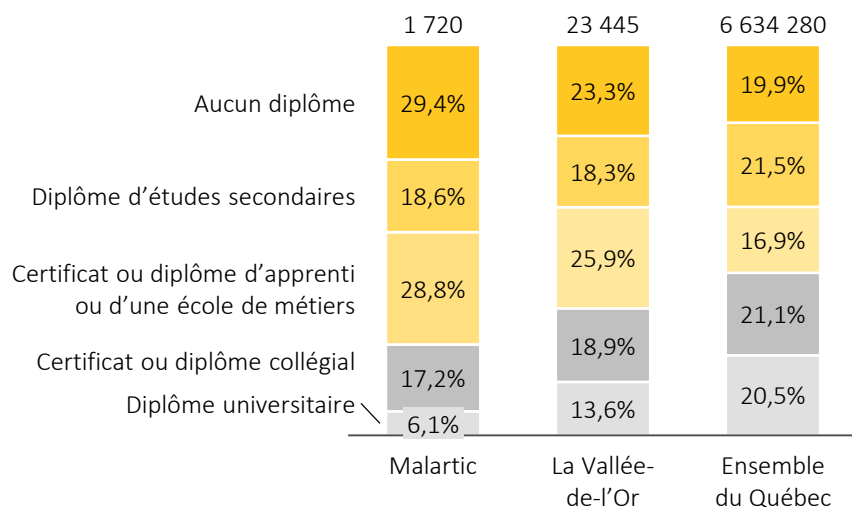
En 2016, 70 % de la population de Malartic âgée de 25 à 65 ans possédait au moins un diplôme d'études secondaires :

- 18,6 % de la population détenait un diplôme d'études secondaires; 28,8 %, un diplôme d'apprenti ou d'une école de métier et 23,3 %, un diplôme postsecondaire
- Les proportions pour la MRC Vallée-de-l'Or et l'ensemble du Québec sont similaires, mis à part les diplômes postsecondaires dont la proportion est beaucoup plus importante
 - La proportion de diplôme postsecondaires pour l'ensemble du Québec est contrebalancée par une faible proportion dans les diplômes d'apprenti.

Par ailleurs, les données sur la fréquentation de l'école primaire des Explorateurs montre une légère décroissance de l'ordre de 1 % par année 2015.

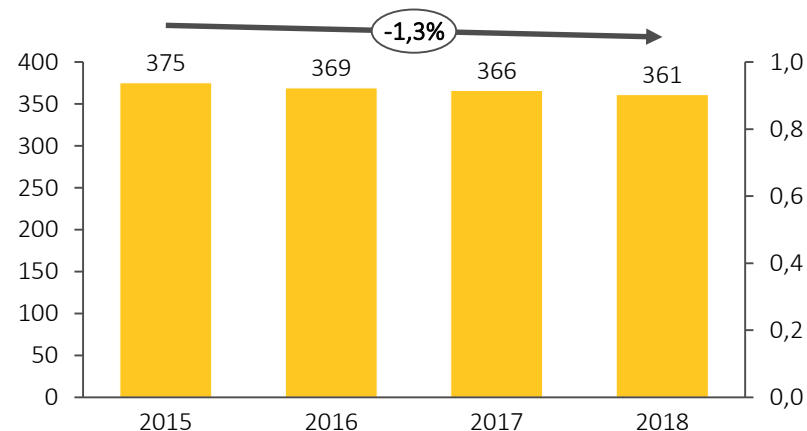
Répartition de la population âgée de 25 à 65 ans en fonction de la scolarité et de la région – plus haut certificat, diplôme ou grade

2016; en nombre, en pourcentage



Évolution de la fréquentation de l'établissement scolaire primaire de Malartic

2015 à 2018; en nombre d'enfants



Sources : Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, Statistique Canada, Analyse Aviseo



MINE CANADIAN MALARTIC

Portrait sociodémographique et économique de Malartic et sa région

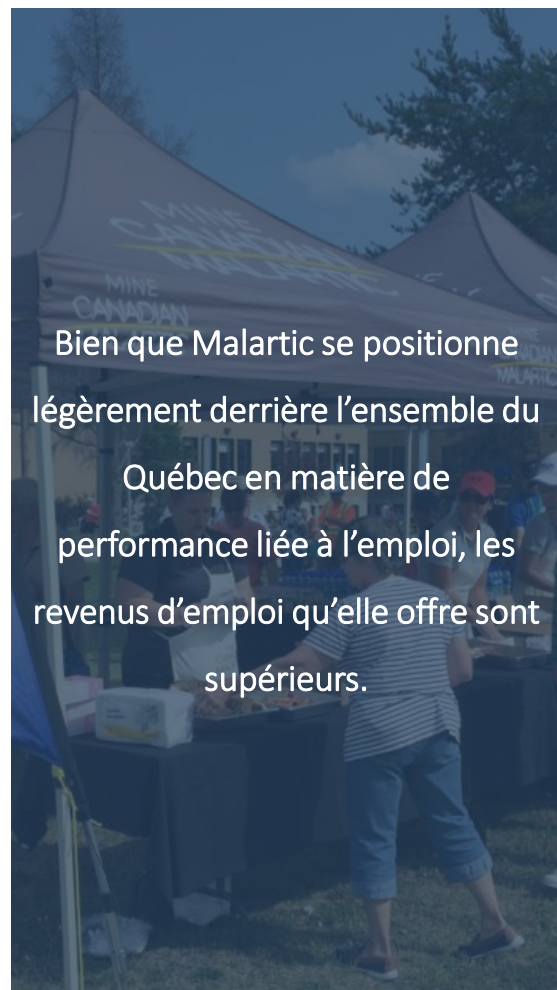
Profil sociodémographique

Marché de l'emploi

Performance économique

Balilage avec des villes mono-industrielles similaires

Un marché de l'emploi stable pour la MRC de La Vallée-de-l'Or et un revenu d'emploi moyen concurrentiel pour Malartic



Bien que Malartic se positionne légèrement derrière l'ensemble du Québec en matière de performance liée à l'emploi, les revenus d'emploi qu'elle offre sont supérieurs.



Avec un taux de croissance annuel composé du nombre de travailleurs de 0,03 % pour la période de 2011 à 2015, la situation de l'emploi demeure stable dans la MRC de La Vallée-de-l'Or. Le taux d'emploi de Malartic est cependant quelques points sous celui de l'ensemble du Québec, à respectivement 55 % et 60 %.



Le marché de l'emploi est un peu moins dynamique à Malartic qu'il ne l'est dans l'ensemble du Québec. En 2016, le taux d'activité de la population de Malartic était derrière celui de l'ensemble du Québec, se chiffrant à 60 % comparativement à 65 %. À 7,9 %, le taux de chômage de la population de Malartic était également un peu plus élevé que celui observé dans l'ensemble du Québec (7,1 %) en 2016.



Avec des revenus d'emploi moyens et médians étant respectivement de 59 262 \$ et de 46 642 \$, les citoyens de la ville de Malartic gagnent des salaires relativement plus concurrentiels par rapport à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec. Toutefois, ces revenus sont légèrement inférieurs à ceux observés pour l'ensemble de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

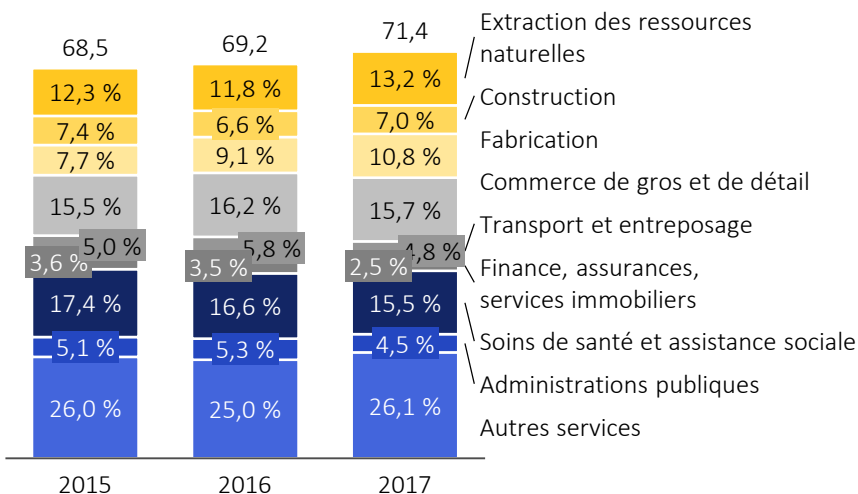
En tant que plus important employeur de la ville de Malartic, MCM contribue au dynamisme économique du milieu

Pour l'année 2017, l'extraction des ressources naturelles représente près de 9 400 emplois en Abitibi-Témiscamingue, dont près de 9 % sont soutenus uniquement par MCM

- En effet, MCM engage annuellement près de 800 travailleurs par année, et ce, sans compter les emplois contractuels. Toutefois, tel que présenté plus en détail dans la section sur les retombées économiques de la mine, cela ne signifie pas que tous ces employés demeurent à Malartic. Par ailleurs, la grande majorité des travailleurs réside en Abitibi-Témiscamingue
- L'exploitation de l'or en Abitibi-Témiscamingue a soutenu l'emploi de 3 559 années-personnes en 2015 et 3 603 années-personnes en 2016; les emplois directs à la mine de Malartic comptent pour plus de 22 % de ces emplois.

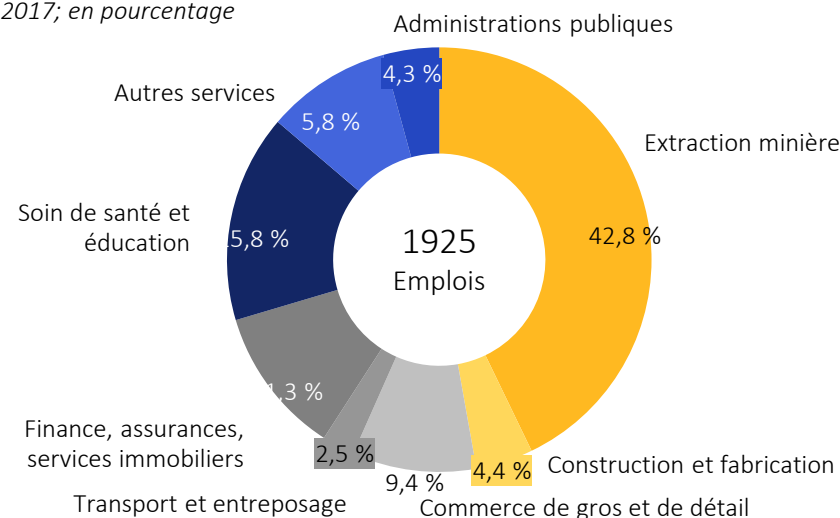
Répartition des emplois par industrie en Abitibi-Témiscamingue

2015 à 2017; en milliers de personnes; en pourcentage



Emplois estimés^(1,2) par industrie pour la ville de Malartic

2017; en pourcentage



Sources : Statistique Canada, Emploi-Québec, Institut de la statistique du Québec, Mine Canadian Malartic, Analyse Aviséo

(1) Emplois estimés : Les emplois ont été estimés en fonction de la taille des établissements de plus de cinq employés contenus dans l'Information sur le marché du travail d'Emploi-Québec. Les emplois sont basés sur la médiane des catégories d'emploi. Aviséo a toutefois utilisé le nombre précis d'emplois pour la mine Canadian Malartic.

(2) Ces données sur l'emploi ne se réfèrent pas au lieu de résidence des travailleurs, mais au lieu de résidence de l'employeur.

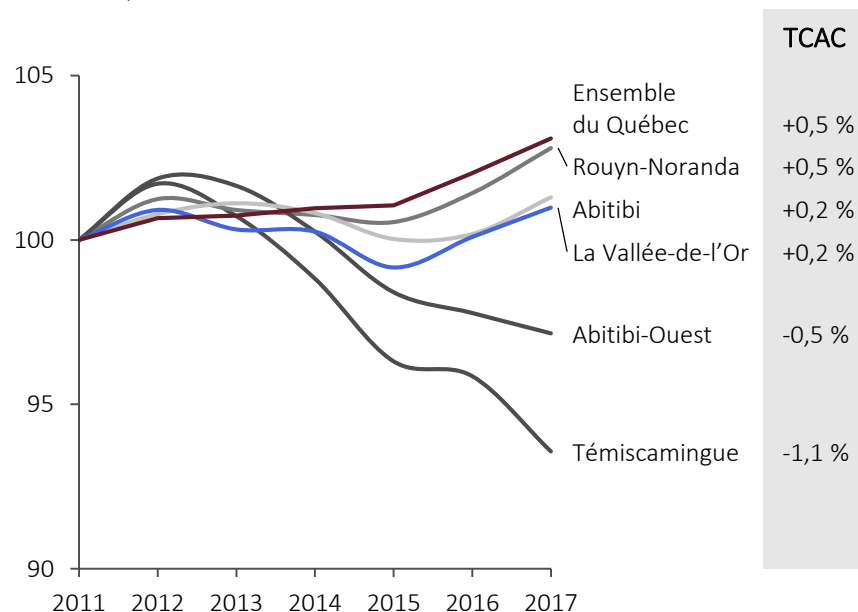
Le marché de l'emploi est relativement stable pour la plupart des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

De façon générale, entre 2011 et 2017, l'évolution du nombre de travailleurs âgés de 25 à 64 ans a varié entre plus et moins 0,5 % dans l'ensemble des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

- Sur la période, le taux de croissance annuel composé (TCAC) du nombre de travailleurs de la MRC du Témiscamingue a été négatif (-1,1 %), alors que celui de La Vallée-de-l'Or est demeuré plutôt stable à +0,2 %
- Ce sont les MRC de La Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda qui comptent le plus important nombre de travailleurs âgés de 25 à 64 ans.

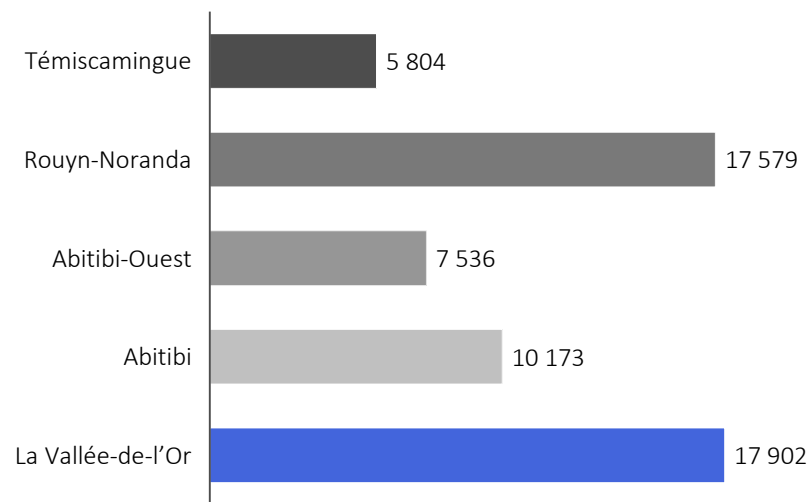
Évolution du nombre de travailleurs âgés de 25 à 64 ans selon les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

2011-2017; 2011=100



Nombre de travailleurs âgés de 25 à 64 ans selon les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

2017; en nombre



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Analyse Aiseo

Le taux de travailleur chez les personnes de 25 et 64 ans est en croissance dans toutes les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

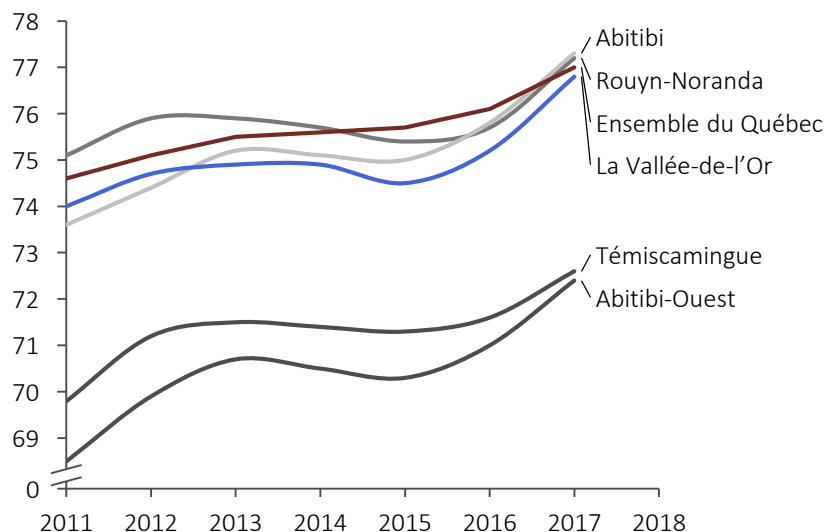
Bien que légèrement en deçà du taux de travailleurs de l'ensemble du Québec, le taux de travailleurs de la MRC de La Vallée-de-l'Or a connu une croissance de 2,8 point pour sur la période de 2011 à 2017, passant de 74,0% à 76,8%

Malgré certaines variations, le taux d'emploi de l'Abitibi-Témiscamingue est demeuré stable pour la période entre 2013 et 2017, et il a été plus élevé en moyenne que celui de l'ensemble du Québec

- En 2016, le taux d'emploi de la MRC de La Vallée-de-l'Or se chiffrait à 59,8 %, tout juste derrière celui de l'ensemble du Québec, alors que celui de la ville de Malartic atteignait 55,2 %.

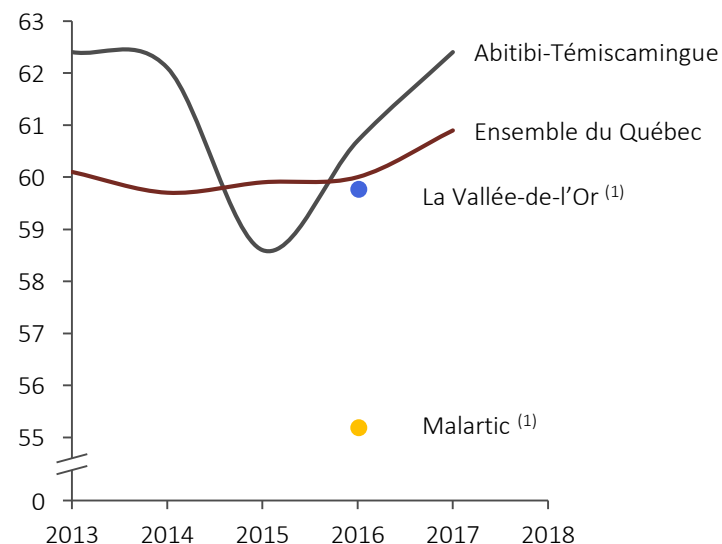
Évolution du taux de travailleurs de 25 à 64 ans selon les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

2011 à 2017; en pourcentage



Évolution du taux d'emploi selon la région

2013 à 2017; en pourcentage



Sources : Institut de la statistique du Québec (statistiques fiscales des particuliers), Statistique Canada, Analyse Aiseo

(1) Données issues du recensement de la population réalisé tous les cinq ans, les données sur le taux d'emploi de la MRC et de Malartic ne sont disponibles que pour l'année 2016.

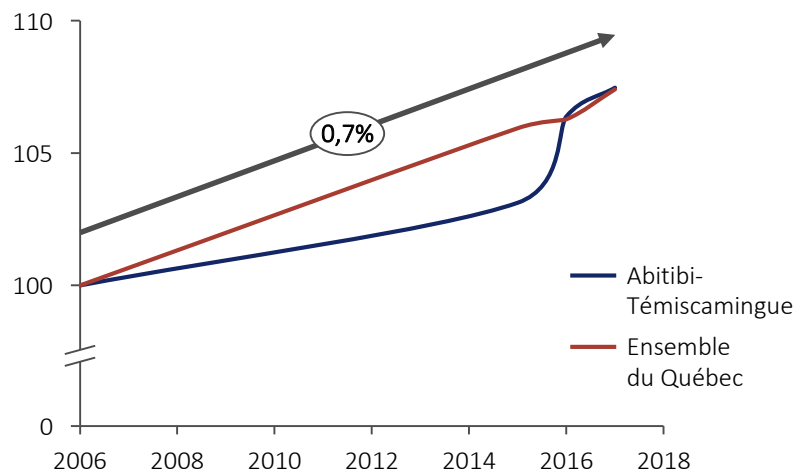
Une population active en faible croissance pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue depuis 2006

La population active de l'Abitibi-Témiscamingue a subi une faible croissance atteignant 0,7 % par an en moyenne, une croissance identique à celle de l'ensemble du Québec

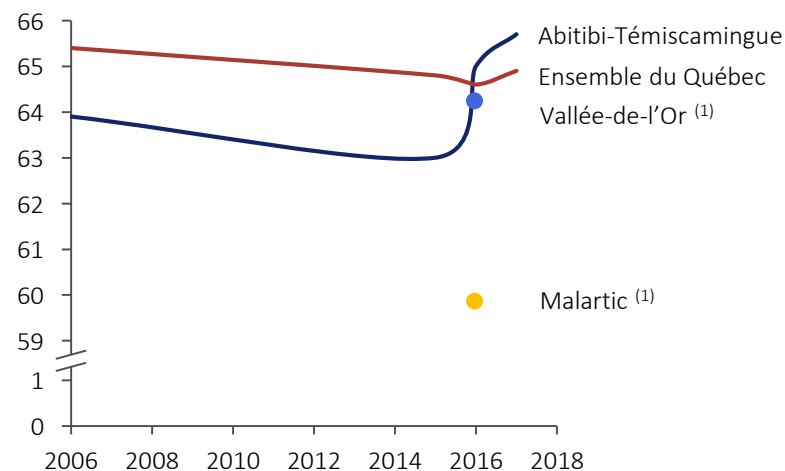
Pour la même période, le taux d'activité de la région administrative est demeuré relativement stable

- En 2016, le taux d'activité de la MRC de La Vallée-de-l'Or s'élevait à 64,4 %, non loin du taux d'activité de l'ensemble du Québec, alors que celui de la ville de Malartic se chiffrait à 60,0 %

Évolution de la population active âgée de 15 ans et plus de l'Abitibi-Témiscamingue
2006 à 2017; 2006=100



Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon la région
2006 à 2017; en pourcentage



(1) Données issues du recensement de la population réalisé tous les cinq ans, les données sur le taux d'emploi de la MRC et de Malartic ne sont disponibles que pour l'année.

Sources : Institut de la statistique du Québec (statistiques fiscales des particuliers), Statistique Canada, Analyse Aiseo

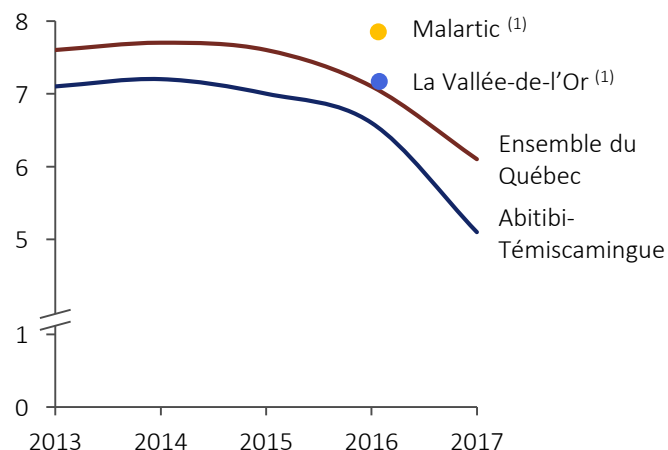
Un taux de chômage à la baisse depuis 2014 pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue

En plus de se positionner sous le taux de chômage québécois, celui de l'Abitibi-Témiscamingue a connu une décroissance plus importante que celui de l'ensemble du Québec au cours de la période 2013-2017

- Ce positionnement avantageux s'explique en grande partie par une proportion plus grande de la population en emploi pour l'Abitibi-Témiscamingue, ainsi que par une proportion plus faible de la population au chômage que celle de l'ensemble du Québec
- Le taux de chômage de la MRC de La Vallée-de-l'Or s'élevait pour sa part à 7,2 % en 2016, alors que celui de la ville de Malartic était non loin derrière avec un taux de chômage se chiffrant à 7,9 %
- Sur une période de dix ans, le nombre de chômeurs a diminué de plus du tiers dans la région.

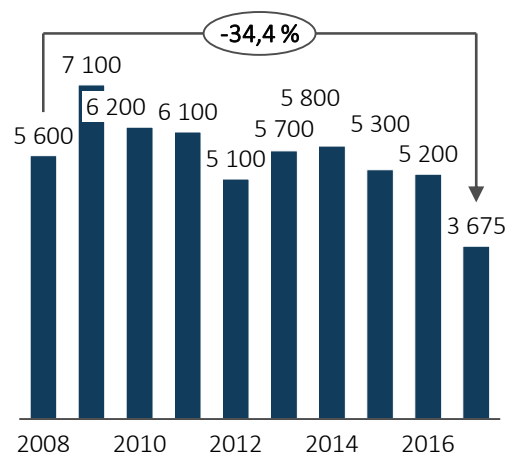
Évolution du taux de chômage de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec

2013 à 2017; en pourcentage



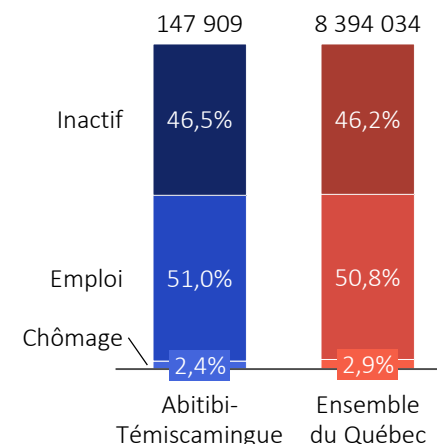
Évolution du nombre de chômeurs en Abitibi-Témiscamingue

2008 à 2017; en nombre



Répartition de la population de 15 ans et plus, selon la situation

2017; en pourcentage, en nombre



Sources : Institut de la statistique du Québec (statistiques fiscales des particuliers), Statistique Canada, Analyse Aviseo

(1) Issues du recensement de la population réalisé tous les cinq ans, les données sur le taux d'emploi de la MRC et de Malartic ne sont disponibles que pour l'année.

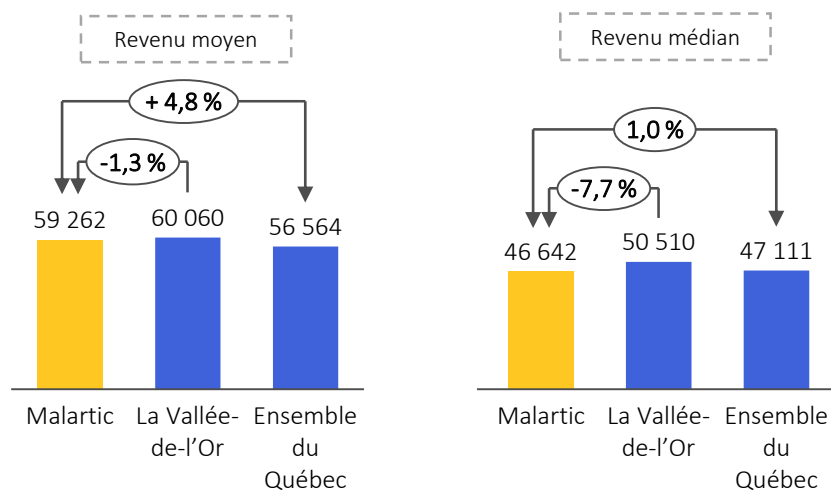
Les revenus d'emploi moyen et médian à Malartic sont moins élevés que ceux observés dans l'ensemble de la MRC de la Vallée-de-l'Or

Le revenu moyen de la ville de Malartic est inférieur de près de 1 % à celui de la MRC de La Vallée-de-l'Or, mais supérieur de près de 5 % lorsque comparé à l'ensemble du Québec

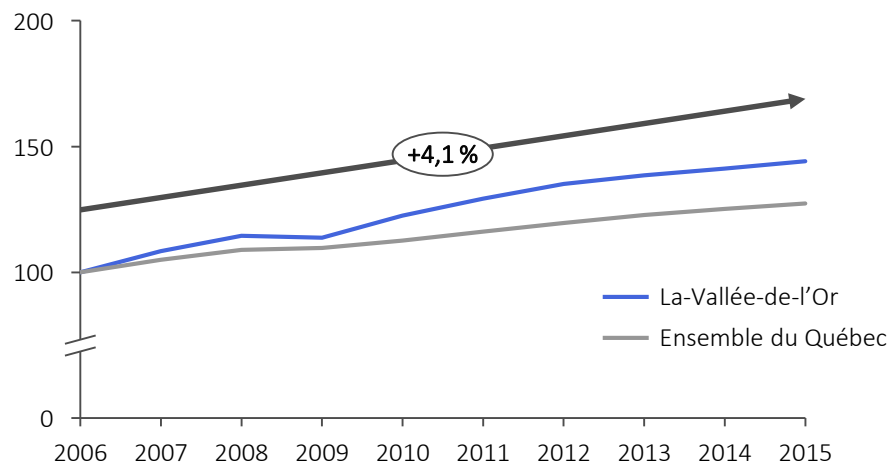
- Pour le revenu médian, celui observé à Malartic est inférieur à celui de la MRC (-7,7%) et de l'ensemble du Québec (-1,0%). La différence entre le revenu médian et le revenu moyen s'explique par la plus grande proportion de particuliers dans la tranche de revenus de plus de 80 000 \$ qui a pour effet de hausser la moyenne.

Sur la période de 2006 à 2015, le taux de croissance annuel du salaire médian⁽¹⁾ a été de 4,1 % par année. Cette croissance a été supérieure à celle de l'ensemble du Québec établi à 2,7 % sur la période.

Comparaison des revenus médian et moyen des travailleurs de 15 ans et plus qui ont travaillé toute l'année à plein temps selon la région 2015; en dollars



Évolution du revenu d'emploi médian pour les travailleurs de 25 à 64 ans La Vallée-de-l'Or; 2008-2016, 2008=100



(1) Contrairement aux données présentées dans les graphiques de droite et basés sur les données de Statistique Canada, les données temporelles sur le salaire médian proviennent du compilation spéciale de l'ISQ basée à partir des statistiques fiscales des particuliers âgés entre 25 et 64 ans ayant déclaré un revenu d'emploi.

Source: Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec (statistiques fiscales des particuliers), Analyse Aviséo

À Malartic, plus de 11 % de la population âgée de 15 ans et plus gagne 100 000 \$ et plus par année

En 2015, pour la MRC de la Vallée-de-l'Or, cette proportion s'établissait à 9,4 %

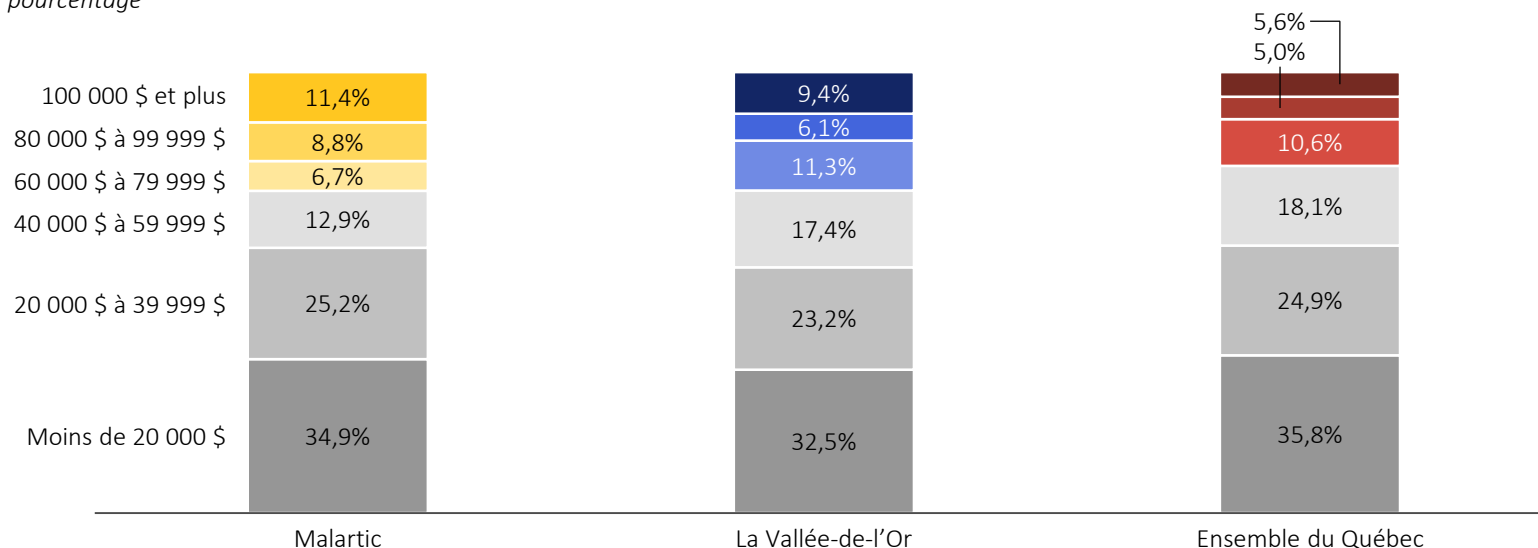
- Au regard de l'ensemble du Québec ce sont près de 6 % des personnes âgées de 15 ans et plus qui gagnent 100 000 \$ et plus par année, soit une proportion deux fois moins importante qu'à Malartic.

Quant à la tranche de revenu des personnes de 15 ans et plus gagnant moins de 40 000 \$, Malartic et l'ensemble du Québec présentent des proportions similaires, soit de 60,1 % et 60,7 % respectivement

- Au regard des disparités de la population de Malartic, de la Vallée-de-l'Or et de l'ensemble du Québec selon les tranches de revenu, il apparaît que la richesse à Malartic est relativement plus concentrée chez les plus riches.

Tranches de revenu d'emploi en 2015 pour la population âgée de 15 ans et plus ayant un emploi selon la région

2015; en pourcentage



An aerial photograph of Malartic, Quebec, showing a residential neighborhood with houses, streets, and green spaces. In the background, there are mountains and a body of water. The image is used as a background for the presentation.

MINE CANADIAN MALARTIC

Portrait sociodémographique et économique de Malartic et sa région

Profil sociodémographique

Marché de l'emploi

Performance économique

Balilage avec des villes mono-industrielles similaires

La performance économique de la MRC de La Vallée-de-l'Or et de l'Abitibi-Témiscamingue se démarquent de l'ensemble du Québec



L'analyse de la performance économique de La Vallée-de-l'Or permet de positionner la région de manière positive.



Bien que le PIB par habitant de l'Abitibi-Témiscamingue ait connu une faible croissance pour la période de 2011 à 2015, il demeure supérieur à celui du Québec pour la même période, atteignant même une différence de 9,0 % en 2015.



À près de 2,0 %, la croissance annuelle moyenne du revenu disponible par habitant de la MRC de La Vallée-de-l'Or se compare à celle observée à l'ensemble du Québec (2,5 %). Quant au niveau de revenu disponible par habitant à 29 255 \$, il a été supérieur à celui de l'ensemble du Québec de 5,5 %.

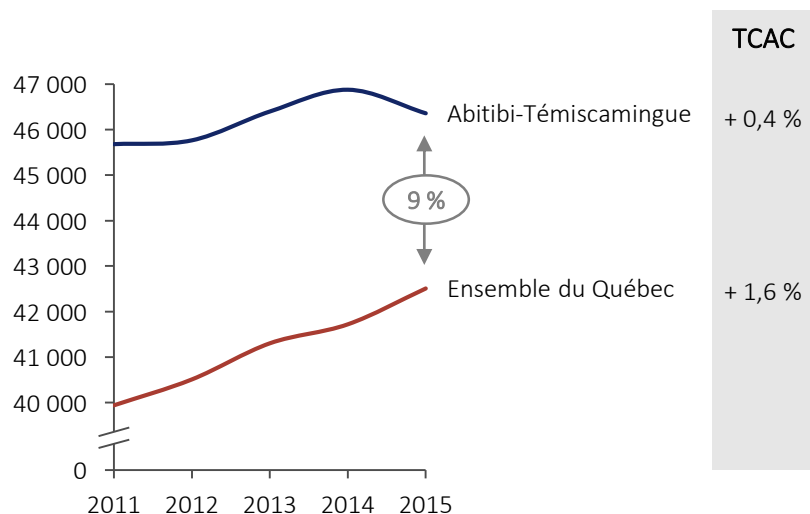
Le PIB par habitant de l'Abitibi-Témiscamingue se positionne avantageusement par rapport à l'ensemble du Québec

En 2015, la différence entre le PIB nominal par habitant de l'Abitibi-Témiscamingue et celui de l'ensemble du Québec se chiffrait à 9,0 %

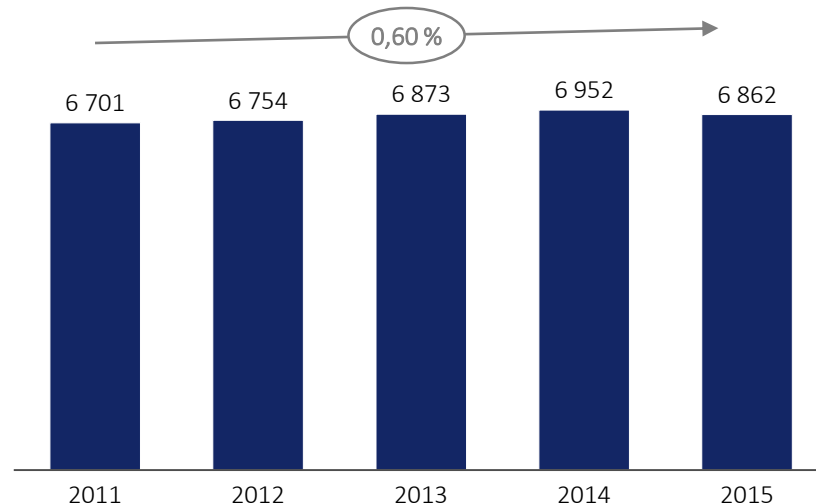
- Toutefois, sur la période analysée, le taux de croissance annuel moyen du PIB per capita a été moins important pour l'Abitibi-Témiscamingue. En effet, la croissance du PIB nominal par habitant de l'Abitibi-Témiscamingue a été plus faible que ce qui a été observé à l'échelle du Québec, soit des croissances respectives de 0,4 % et 1,6 %.

Par ailleurs, alors que le PIB nominal total de l'Abitibi-Témiscamingue a présenté une croissance annuelle moyenne de 0,6 % sur la période de 2011 à 2015, celui du Québec a cru d'environ 2,3% par année.

PIB nominal par habitant de l'Abitibi-Témiscamingue
2012 à 2015; en dollars



PIB nominal de l'Abitibi-Témiscamingue
2011 à 2015; en millions \$



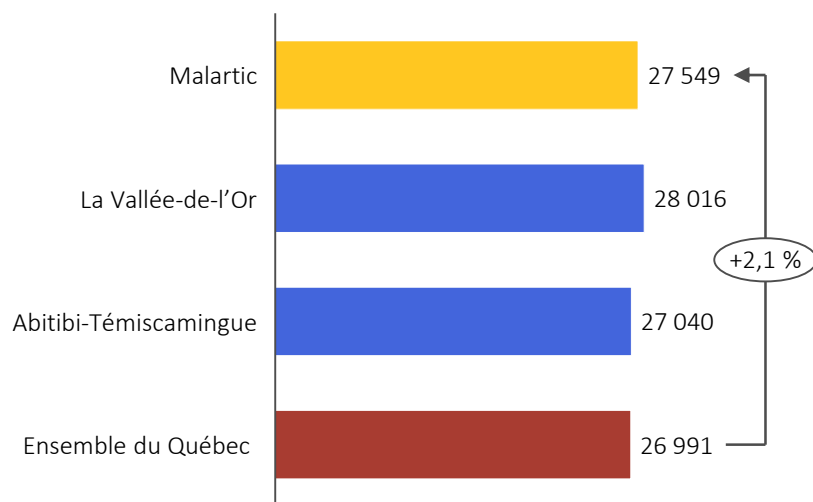
Sources : Institut de la statistique du Québec, Analyse Aweiseo

Le revenu disponible par habitant à Malartic se compare avantageusement à celui de sa région administrative et du Québec

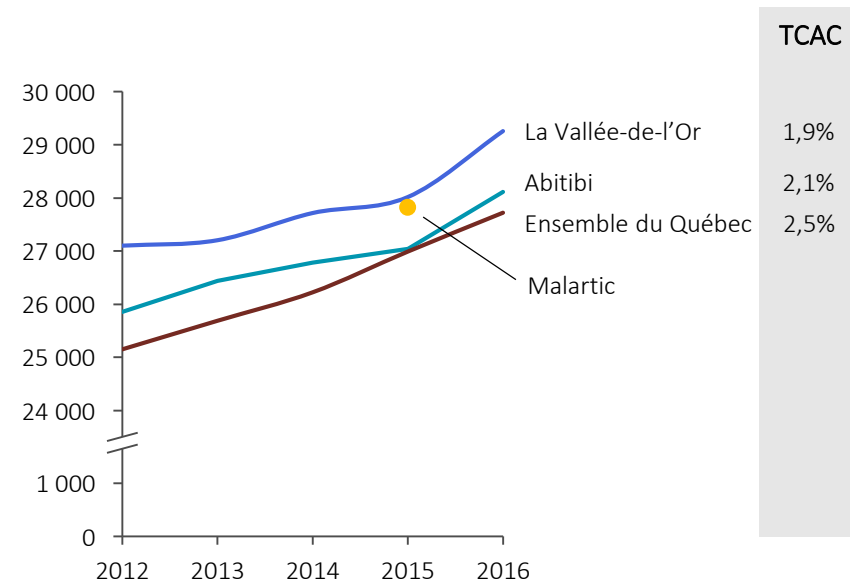
En plus de mieux se positionner par rapport aux autres MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, le revenu disponible par habitant de la MRC de La Vallée-de-l'Or surpasse celui de l'ensemble du Québec, et ce, pour toute la période entre 2012 et 2016

- En 2016, le revenu disponible par habitant de la MRC de La Vallée-de-l'Or dépassait celui du Québec de 5,5 %
- Pour la période entre 2012 et 2016, le taux de croissance annuel du revenu disponible par habitant s'est chiffré à 1,9 %.

Revenu disponible par habitant selon les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue
2015 ; en dollars



Évolution du revenu disponible par habitant selon les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue
2012 à 2016; en dollars



Sources : Institut de la statistique du Québec, Analyse Aweiseo

Une recrudescence du nombre de faillites d'entreprises en Abitibi-Témiscamingue

Le nombre de faillites d'entreprises a crû au cours des dernières en Abitibi-Témiscamingue en passant de 1,3 faillite par 10 000 habitant en 2013 à 2,5 en 2017

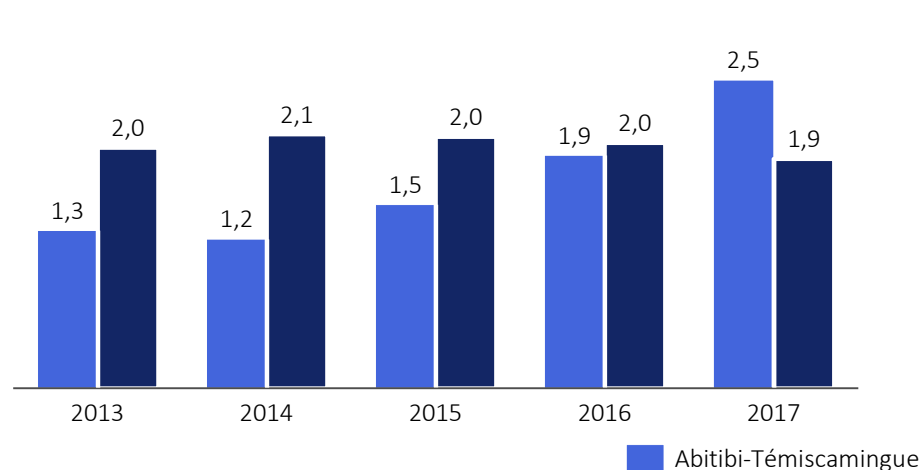
— Pendant cette période, le nombre de faillites au Québec s'est maintenu à environ 2 par 10 000 habitants.

Au cours de la même période, bien qu'il y ait eu une montée puis une descente, le nombre de faillites des consommateurs par 10 000 habitants est resté globalement stable en Abitibi-Témiscamingue

— Au final en 2017, le nombre de faillites de consommateurs par 10 000 habitants était plus élevé dans l'ensemble du Québec. Une décroissance de ce ratio a toutefois été observée sur la période.

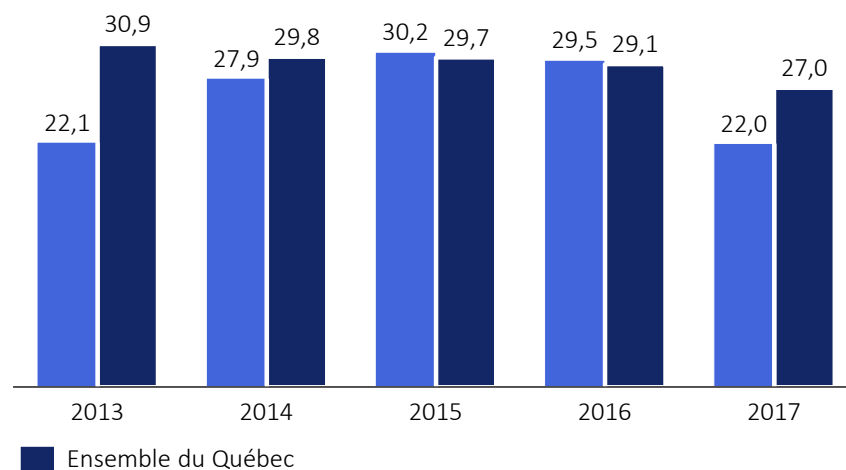
Faillites d'entreprises par 10 000 habitants

Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2013 à 2017



Faillites des consommateurs par 10 000 habitants

Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2013 à 2017



Sources : Gouvernement du Canada - Statistiques sur l'insolvabilité au Canada, Analyse Aiseo

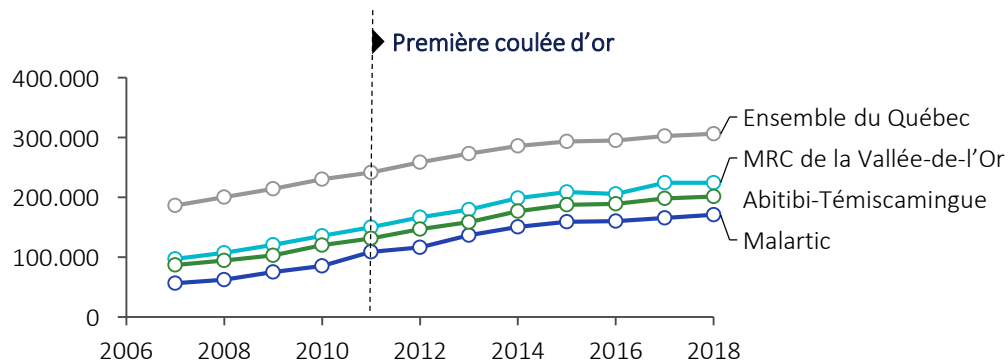
Malartic a vu sa valeur moyenne par logement augmenter plus rapidement que dans l'ensemble de la région et le Québec

La valeur moyenne des logements est connue dans le monde municipal pour refléter le niveau de développement socio-économique d'une communauté ⁽¹⁾

- En 2018, la valeur moyenne des logements à Malartic (maisons unifamiliales, plex, condos et appartements confondus) était d'environ 170 000 \$, comparativement à plus de 300 000 \$ pour la moyenne dans l'ensemble du Québec, dont la valeur est grandement influencée par Montréal
- Toutefois, au regard du taux de croissance annuel composé sur la période de 2007 à 2018, Malartic semble avoir amorcé un rattrapage, avec un taux global de 10,6 %. Il s'agit d'une croissance plus de deux fois plus importante que celle observé à l'échelle du Québec
 - Pour Malartic, comme pour les autres territoires observés, le plus gros de la croissance a eu lieu avant 2011, soit l'année de la première coulée d'or à la nouvelle mine de MCM. Toutefois, pour les années suivantes, c'est à Malartic qu'a eu lieu la plus grande croissance des valeurs moyennes des logements
 - Au niveau absolu, Malartic présente des valeurs inférieures à ce qui est observé en moyenne en Abitibi-Témiscamingue et dans la MRC de la Vallée-de-l'Or, mais fait mieux en ce qui concerne la croissance annuelle de ces valeurs.

Évolution de la valeur moyenne des logements

2016; en nombre, en pourcentage



TCAC 2007-2018	TCAC 2007-2011	TCAC 2011-2018	Valeur moyenne 2018
+4,6%	+6,7%	+3,5%	306 062\$
+7,9%	+11,5%	+5,9%	224 260\$
+7,9%	+10,9%	+6,3%	201 435\$
+10,6%	+17,8%	+6,6%	170 747\$

Pour les années 2015 à 2017, la croissance des valeurs à Malartic est semblable à celle de la MRC et de la région, soit près de 3,2%.

La section suivante développe davantage le portrait statistique des valeurs foncières à Malartic

Note 1: Fédération Québécoise des municipalités: Les municipalités dévitalisées - rapport économique de 2008 et MAMH - Indice de développement socio-économique. Cet indice est composé de 7 indicateurs équipondérés et normalisés que sont entre autres, le taux de chômage, la proportion de la population de 15 ans et plus ayant une scolarité inférieure à une 9^e année et le revenu moyen des ménages. Sources : Ministères des Affaires municipales et de l'Habitation, Analyse Aiseo

L'indice de vitalité économique développé par l'ISQ confirme que Malartic a amélioré sa situation au fil des ans

L'indice de vitalité économique est un indice composite conçu par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour mesurer le niveau de vitalité économique des municipalités, des communautés autochtones, des territoires non organisés et des municipalités régionales de comté

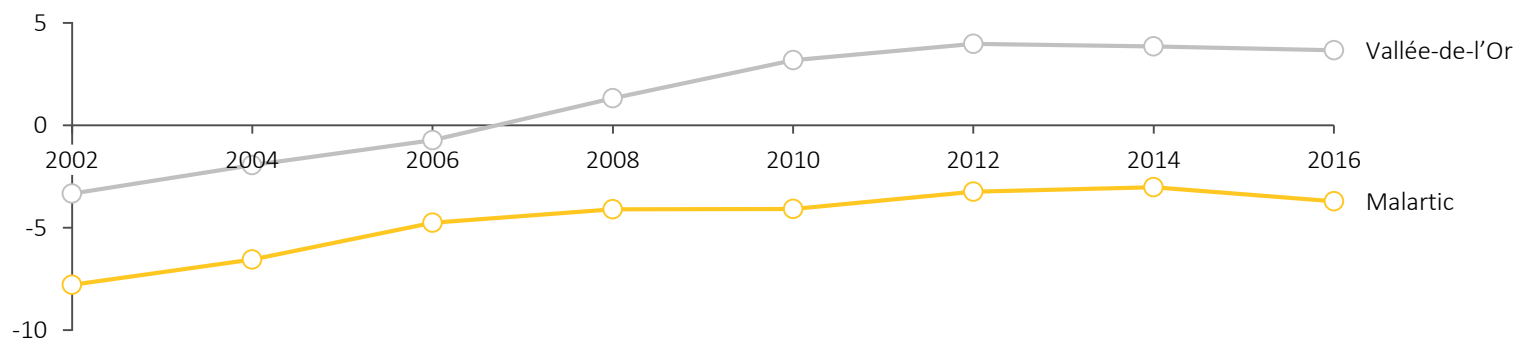
- Une valeur positive signifie qu'une localité affiche un résultat supérieur à la médiane des localités québécoises et, à l'inverse, lorsque la valeur est négative, cela indique un résultat inférieur à la médiane des localités.

En 2002, l'indice de vitalité économique de Malartic se situait à -7,79 et occupait le 899^e rang parmi les quelques 1 250 territoires observés au Québec, soit dans le cinquième quintile. Malartic se classait en 2016 dans le quatrième quintile, soit au 802^e rang avec un indice de -3,71

- Ainsi, bien que la municipalité accuse toujours un retard par rapport à la MRC de la Vallée-de-l'Or et à la majorité des localités québécoises, la vitalité économique de Malartic s'est améliorée depuis 2002
 - Plus spécifiquement, au cours de la période de 2012 à 2016, l'indice de vitalité économique de Malartic est passé de -3,25 à -3,03, puis à -3,71.

Évolution de l'indice de vitalité économique

Malartic et MRC de la Vallée-de-l'Or, 2002-2016; en nombre



Indice de vitalité
économique
2016

3,66

-3,71

Sources : Institut de la statistique du Québec, Aviseo Conseil

An aerial photograph of Malartic, Quebec, showing a residential neighborhood with streets, houses, and green spaces. In the background, a large body of water (Lake Malartic) is visible under a clear sky. The town's layout is a mix of residential streets and commercial areas.

MINE CANADIAN MALARTIC

Portrait sociodémographique et économique de Malartic et sa région

Profil sociodémographique

Marché de l'emploi

Performance économique

Balise avec des villes mono-industrielles similaires

La comparaison de Malartic avec d'autres villes mono-industrielles québécoises comparables permet de raffiner l'analyse socioéconomique

Les indices socioéconomiques de Malartic se positionnent généralement bien lorsqu'ils sont comparés à ceux de villes mono-industrielles similaires ailleurs au Québec.



Comparée à des municipalités mono-industrielles de taille similaire, la croissance de la population de Malartic est relativement moins importante. Toutefois, au regard de l'évolution de la population des jeunes âgés de 0 à 24 ans, Malartic se positionne avantageusement. Aussi, la croissance des personnes de 65 et plus est inférieure à celle des comparables.



Malartic possède la plus grande valeur foncière des municipalités comparées, que ce soit sur une base en absolu, en moyenne par unité d'évaluation ou *per capita*. Cette situation offre ainsi à Malartic la capacité de maintenir des taux de taxes compétitifs ou de générer des revenus fonciers plus importants.



Les revenus d'emplois moyens et médians de Malartic sont comparables à ceux observés aux autres municipalités. Malartic se démarque particulièrement pour son revenu moyen légèrement supérieur à la moyenne de ces municipalités. Ce revenu moyen est dynamisé par la plus grande proportion de particuliers gagnant 100 000 \$ et plus par année à Malartic.

Un balisage permettant de mettre en lumière le positionnement de Malartic par rapport à ses comparables

La présente étude dresse un portrait de la situation sociodémographique et économique de Malartic et de sa région. Dans le but de mieux comprendre cette situation, un balisage a été effectué de façon à mettre la municipalité de Malartic en parallèle avec d'autres municipalités comparables

- Pour ce faire, une méthodologie a été développée afin de cibler de façon objective quatre municipalités comparables ayant un caractère mono-industriel.



- Puisque l'objectif est de comparer les situations sociodémographiques et économiques des populations de différentes municipalités, l'indicateur de ressemblance élaboré intègre des caractéristiques autres que socioéconomiques, comme l'éloignement, la population totale et le nombre de bâtiments industriels.
- La combinaison de ces caractéristiques permet d'établir le positionnement de toutes les municipalités du Québec par rapport à Malartic.
- Ainsi, sur la base des municipalités aux indicateurs de ressemblance les plus proches de Malartic, des municipalités de quatre différentes régions et de quatre différents secteurs d'activité prédominants ont été sélectionnées, soit :
 - Sainte-Luce dans la région du Bas-Saint-Laurent;
 - Témiscaming dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue;
 - Lebel-sur-Quévillon dans la région du Nord-du-Québec;
 - Cap-Saint-Ignace dans la région de Chaudière-Appalaches.

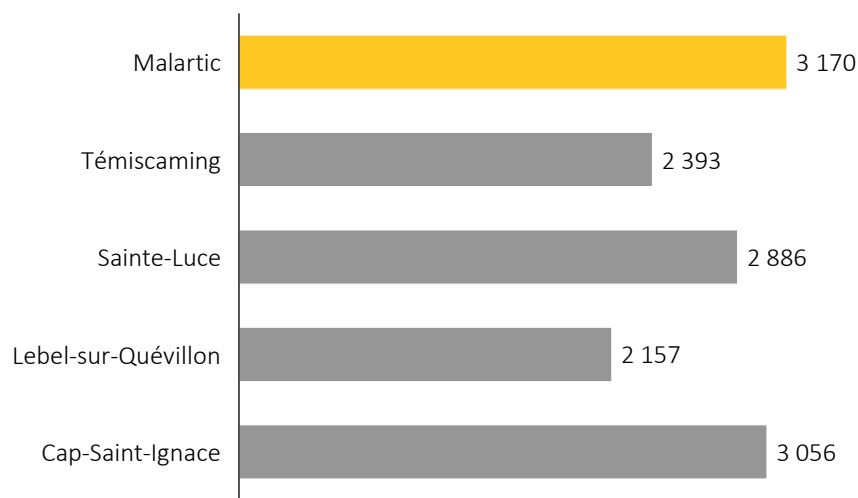
La composition de l'indicateur de ressemblance ainsi que le résultat obtenu pour chacune des municipalités ciblées est représentée de façon détaillée à l'annexe 2.

L'évolution de la population de Malartic est relativement stable, tout comme celle de ses comparables

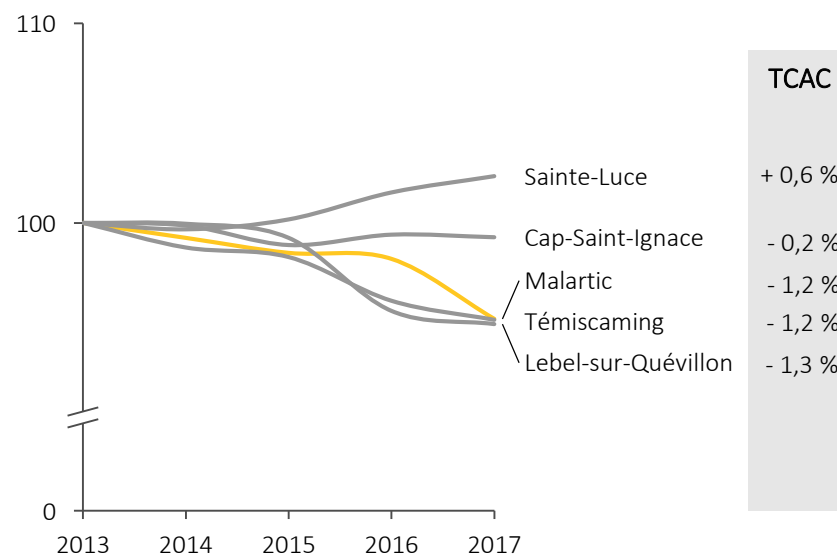
La population de la Ville de Malartic, qui s'élève à près de 3 200 habitants, a connu une décroissance annuelle moyenne de l'ordre de 1,2 % pour la période de 2013 à 2017

- L'évolution de la population des municipalités comparables à celle de Malartic démontre que sa décroissance n'est pas hors du commun
- Mis à part la municipalité de Sainte-Luce, l'ensemble des municipalités à caractère mono-industriel a également connu une décroissance similaire pour la même période.

Population selon la municipalité
2017; en nombre d'habitants



Évolution de la population selon la municipalité
2013 à 2017; 2013=100



Sources : Institut de la statistique du Québec, Analyse Avisaio

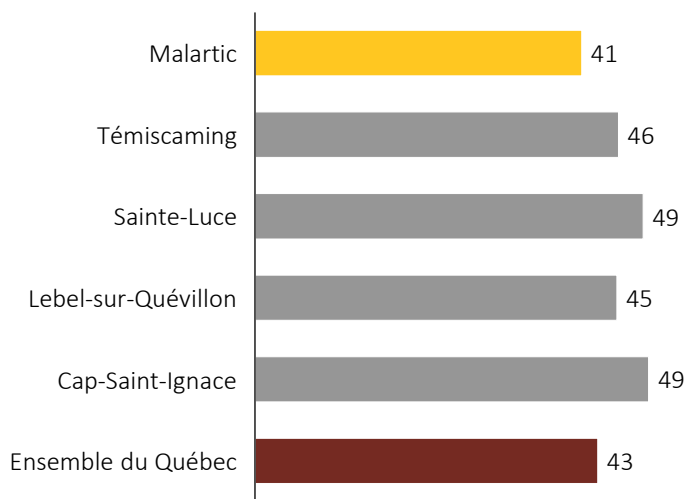
La population de la municipalité de Malartic est plus jeune que celle de ses comparables

L'âge médian de la population de Malartic est de 41 ans, soit en moyenne près de six ans de moins que l'ensemble des municipalités comparables ciblées

- À Malartic, 16,5 % de sa population se situe dans la tranche des 65 ans et plus alors que, pour ses comparables, la proportion de cette tranche d'âge oscille entre 16 % et 24 %
- Le groupe des 15 à 44 ans est également plus important à Malartic que dans les autres municipalités similaires.

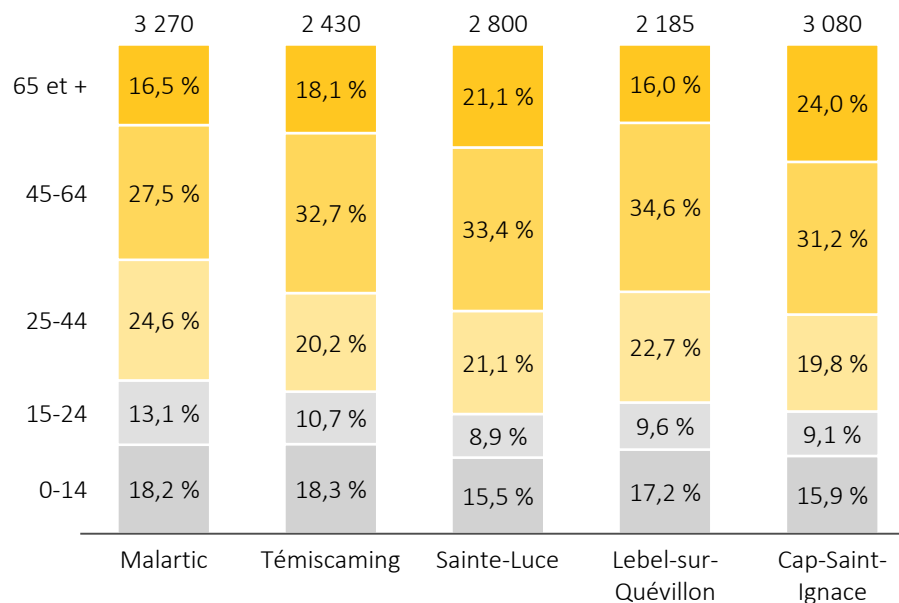
Âge médian de la population selon la municipalité

2016; en nombre d'années



Population selon la municipalité et le groupe d'âge

2016; en nombre de personnes, en pourcentage



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Analyse Aiseo

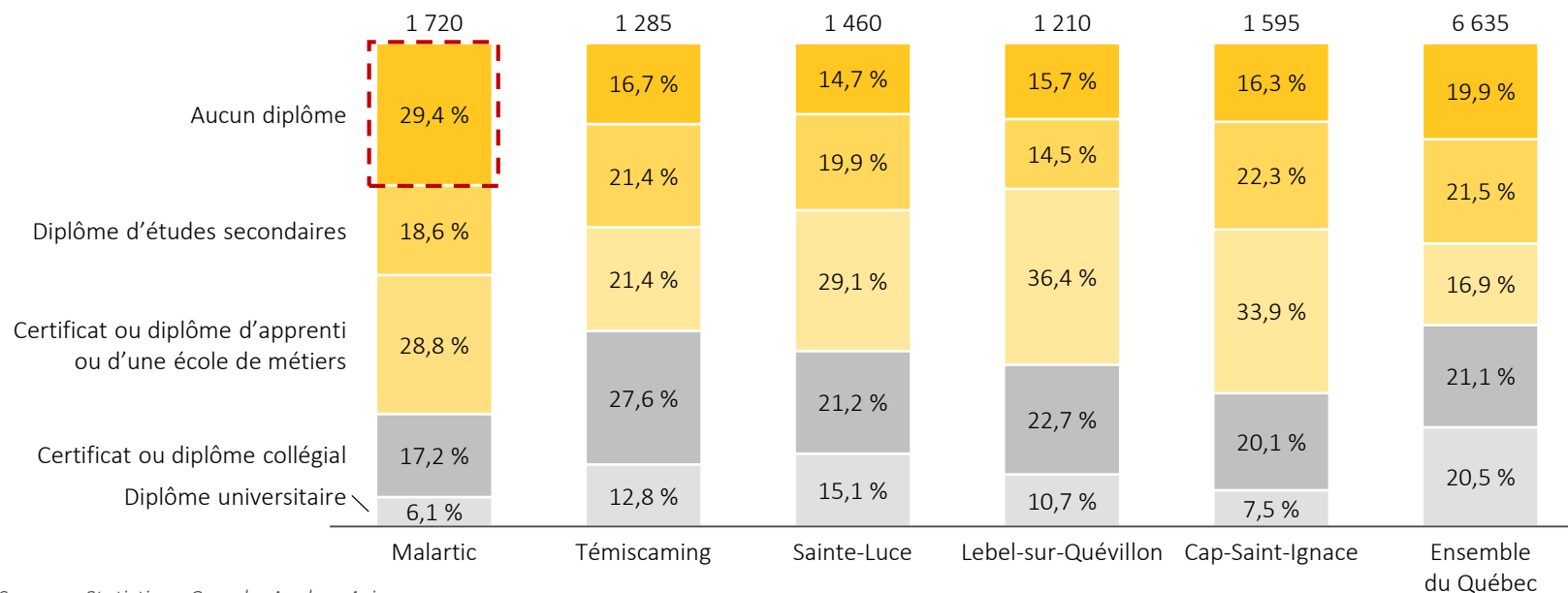
Moins de diplômés à Malartic en comparaison avec les autres municipalités

Près de 30 % de la population à Malartic ne peut compter sur un diplôme alors que la proportion est de 17% pour la municipalité qui vient au second rang (Témiscaming)

- En moyenne, la proportion de la population de Malartic ne possédant aucun diplôme est près du double de celle des autres municipalités comparables
- La population des municipalités comparables est composée en plus grande partie d'habitants possédant un diplôme postsecondaire.

Répartition de la population âgée de 25 à 65 ans en fonction de la scolarité et de la région – plus haut certificat, diplôme ou grade

2016; en pourcentage



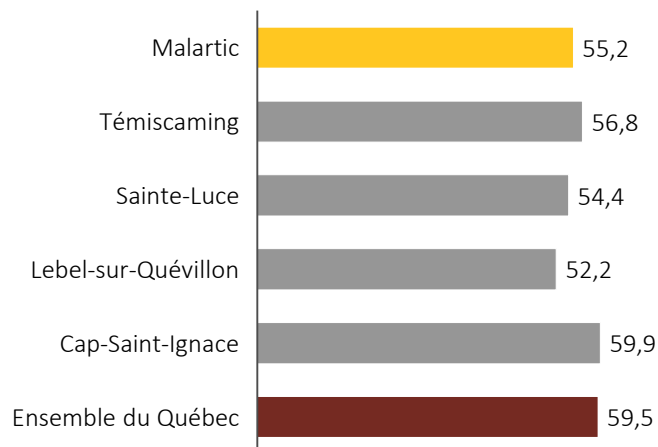
Sources : Statistique Canada, Analyse Aiseo

Le marché de l'emploi de Malartic est comparable à celui des autres municipalités à l'étude

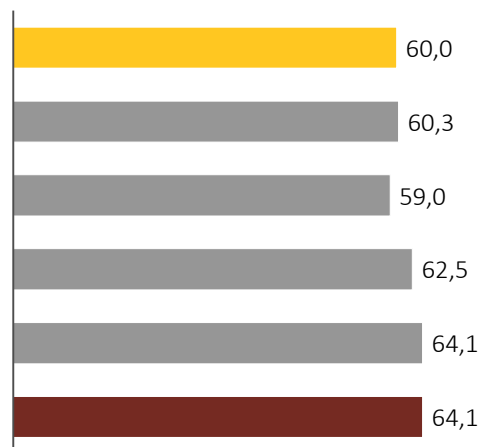
De manière générale, la municipalité de Malartic présente un marché du travail légèrement plus dynamique que celui des municipalités de Sainte-Luce et de Lebel-sur-Quévillon, alors que Cap-Saint-Ignace affiche le marché de l'emploi le plus dynamique

- En 2016, le taux d'activité de la municipalité de Malartic, soit le pourcentage de la population active (chômeurs et travailleurs combinés) par rapport aux personnes âgées de 15 ans et plus, atteint 60 %, une proportion comparable à celles de Témiscaming et de Sainte-Luce
- Quant au taux d'emploi, la municipalité de Malartic se trouve en milieu de peloton des municipalités à l'étude
- Toutefois, outre le taux de chômage très élevé observé à Lebel-sur-Quévillon, Malartic présente un taux de chômage plus élevé que ses comparables, quoiqu'il soit comparable à celui du Québec.

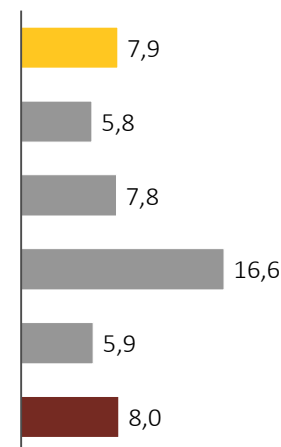
Taux d'emploi selon la municipalité
2016; en pourcentage



Taux d'activité selon la municipalité
2016; en pourcentage



Taux de chômage selon la municipalité
2016; en pourcentage



Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Analyse Aviséo

Les tranches de hauts revenus sont plus importantes à Malartic qu'au sein des municipalités comparées

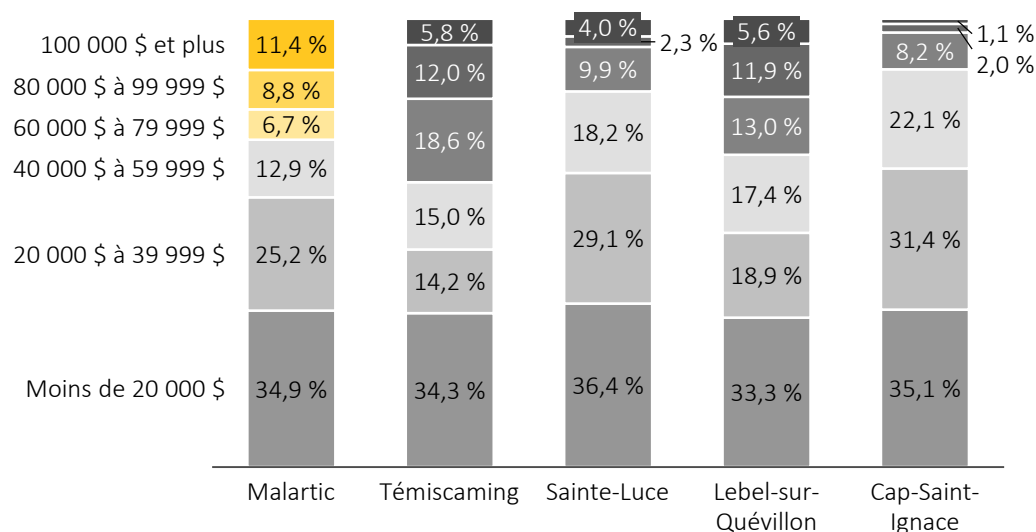
La proportion des travailleurs gagnant plus de 80 000 \$ est plus importante à Malartic que parmi les autres municipalités à l'étude, soit environ 20 % des travailleurs, contre en moyenne 10 % ailleurs

- À l'autre bout du spectre, par rapport aux localités comparables, la municipalité de Malartic se compare pour sa proportion de travailleurs de 15 ans et plus gagnant un revenu inférieur à 20 000 \$.

Par contre, pour ce qui est du nombre de personnes de 15 ans et plus n'ayant pas de revenu d'emploi, avec 35 %, Malartic se hisse en tête du peloton.

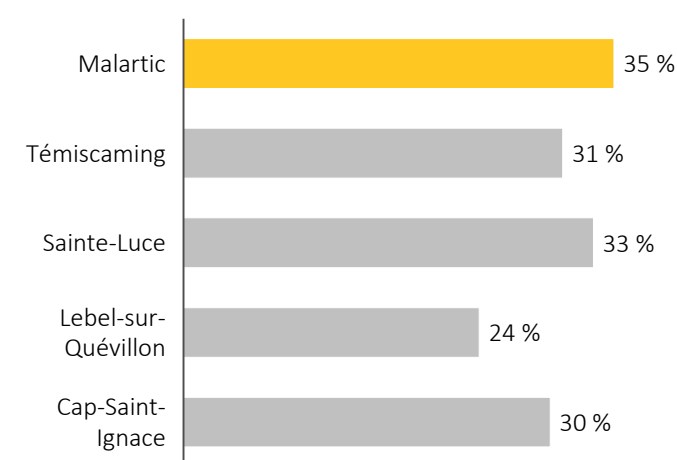
Répartition de la population de 15 ans et plus ayant un revenu d'emploi par tranches de revenu d'emploi et selon la municipalité

2015; en pourcentage



Proportion des particuliers de 15 ans et plus n'ayant aucun revenu d'emploi et selon la municipalité

2015; en pourcentage



Les revenus d'emploi médian et moyen à Malartic sont comparables à la moyenne du groupe de municipalités

En 2015, le revenu d'emploi médian de Malartic était de 46 642 \$, soit 23 800 \$ de moins que celui de Témiscaming.

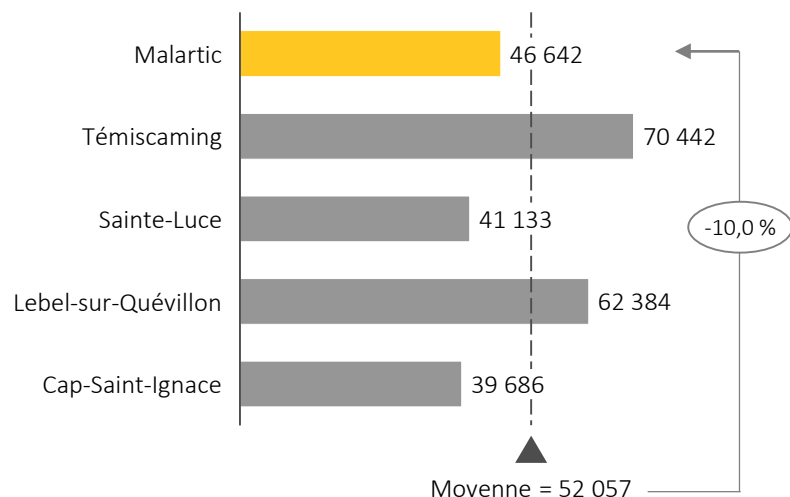
– Ce revenu médian est 10 % moins élevé que la moyenne des autres municipalités à l'étude.

Le revenu d'emploi moyen à Malartic se situait à 59 262 \$, soit 7 681 \$ de moins que Témiscaming, ce qui le place au-dessus de la moyenne des municipalités comparées.

L'écart entre les revenus d'emploi médian et moyen à Malartic s'élève à 12 620 \$. Cette différence relativement plus prononcée que pour les autres municipalités s'explique par une plus grande prépondérance de la tranche des revenus de 100 000 \$ et plus au sein de Malartic.

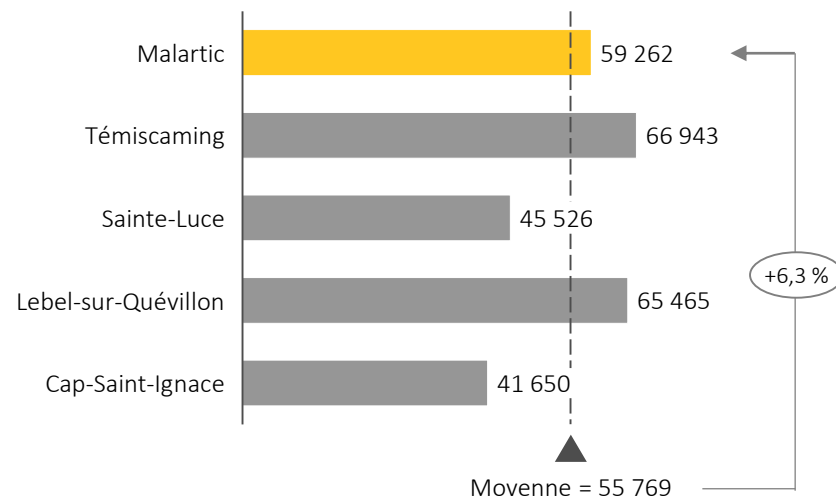
Revenu d'emploi médian pour les travailleurs qui ont travaillé toute l'année à plein temps en 2015

2015; en dollars, moyenne arithmétique



Revenu d'emploi moyen pour les travailleurs qui ont travaillé toute l'année à plein temps en 2015

2015; en dollars, moyenne arithmétique



Sources : Statistique Canada, Analyse Aviseo

Un niveau de vitalité économique plus faible à Malartic par rapport aux municipalités comparables

Depuis 2002, l'indice de vitalité économique de Malartic est inférieur comparativement aux municipalités comparées

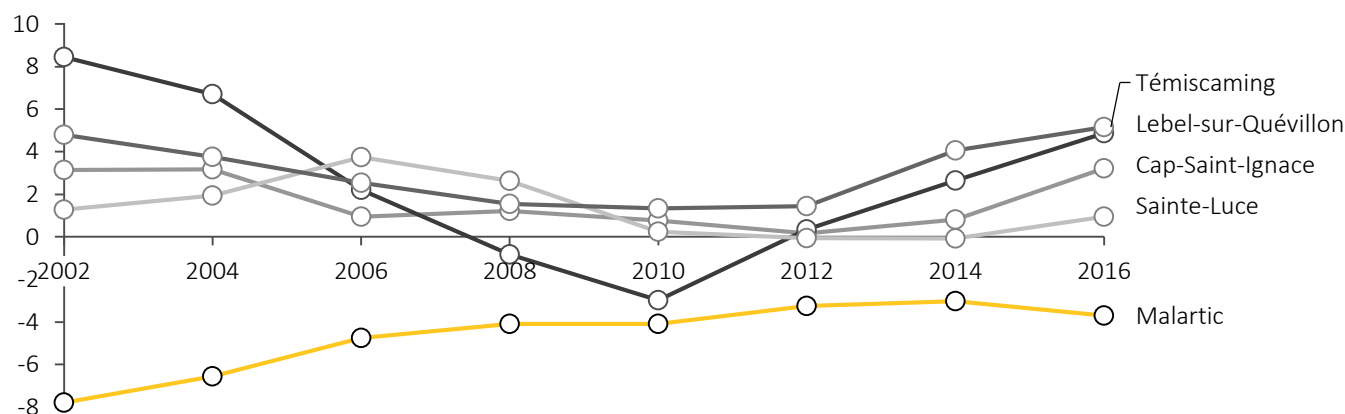
- Ainsi, selon le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et l'ISQ, Malartic présente une moins bonne performance sur les plans démographique, du marché du travail et du revenu des particuliers par rapport aux localités comparées, mais aussi par rapport à la médiane québécoise dont l'indice est établi à 0.

Sur la période de 2012 à 2016, à l'exception de Sainte-Luce qui présente un indice sensiblement inférieur à la médiane québécoise, seul Malartic présentait un indice négatif

- En 2016, les autres municipalités se situaient toutes au-dessus de la médiane des localités québécoises
- Toutefois, sur cette période, c'est à Malartic que s'est observé la plus importante évolution au classement et l'écart entre Malartic et les autres municipalités s'est réduit le plus entre 2010 et 2012, mais il s'est accru à nouveau depuis 2014.

Évolution de l'indice de vitalité économique

2002-2016; en nombre



Indice de vitalité écon. 2016	Rang au Québec 2016
5,16	287
4,87	303
3,21	376
0,95	519
-3,71	802

Sources : Institut de la statistique du Québec, Aviseo Conseil

La municipalité de Malartic se démarque par l'importance de sa richesse foncière industrielle

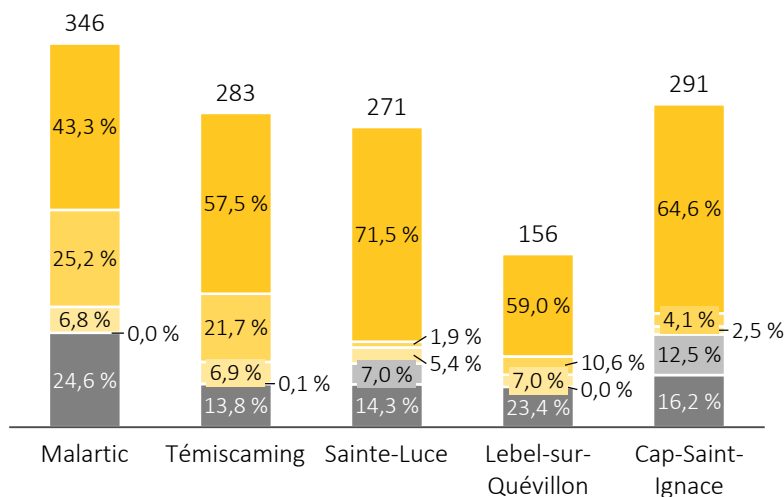
Les immeubles industriels équivalent à 25,2 % de la richesse foncière de la ville de Malartic alors que la catégorie ne compte que pour 5,5 % des unités d'évaluation

- Les valeurs foncières résidentielles représentent 43 % du total

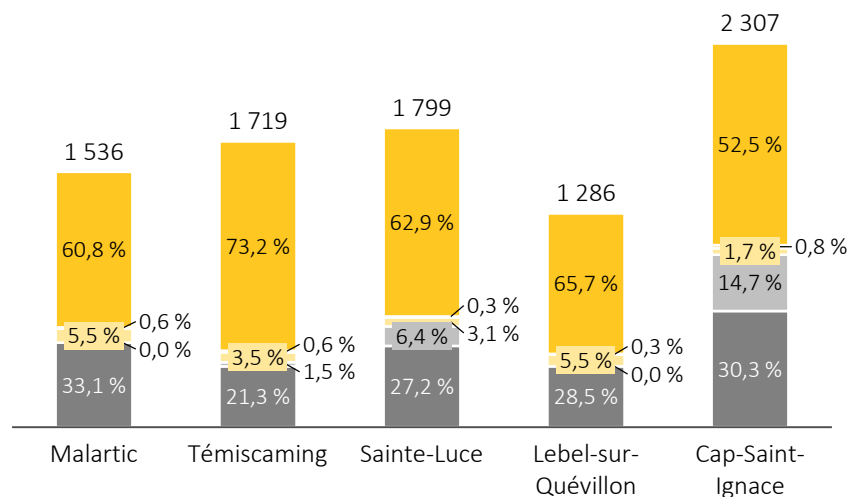
Bien que la municipalité de Malartic présente la plus haute valeur foncière uniformisée en 2016, c'est plutôt la municipalité de Cap-Saint-Ignace qui possède le plus d'unités d'évaluation

- Pour l'ensemble des municipalités comparées, la part des unités industrielles sur le nombre total d'unités est comparable; elle varie entre 2,0 % et 6,0 % de toutes les unités
- La valeur foncière par unité d'évaluation est la plus forte à Malartic avec 225 000 \$.

Valeur foncière uniformisée par municipalité et par catégorie
2016; en millions \$



Répartition des unités d'évaluation par municipalité et par catégorie
2016; en nombre



Sources : MAMOT, Analyse Aviseo

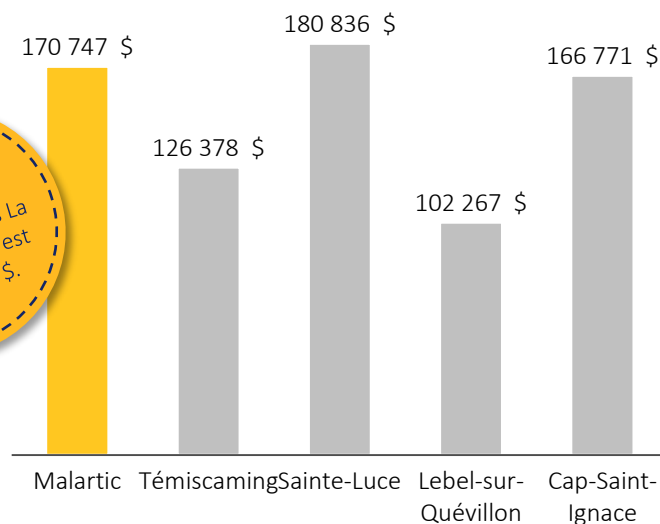
La valeur moyenne des logements dans la municipalité de Malartic est parmi la plus élevée du groupe

En 2018, la valeur moyenne des logements de Malartic est de 170 747 \$, soit une valeur comparable à celles de Sainte-Luce et de Cap-Saint-Ignace

— Cette valeur est toutefois inférieure à ce qui est observé dans la MRC de La Vallée-de-l'Or, où la valeur moyenne s'élève à 224 000 \$.

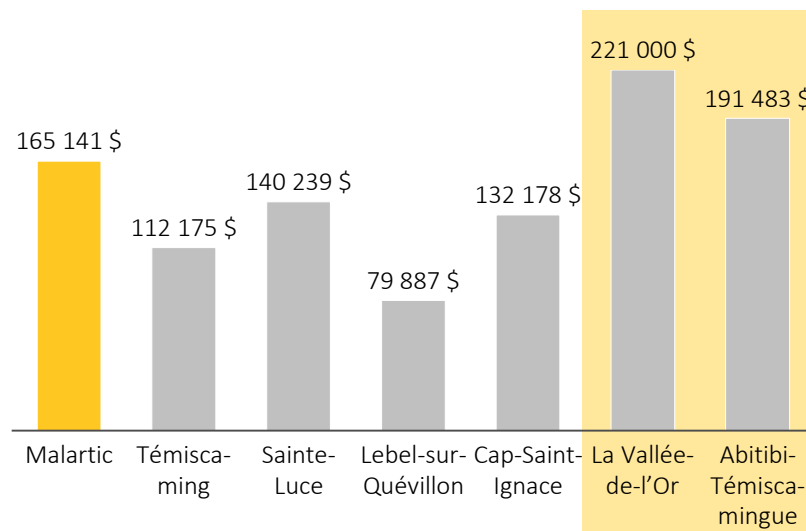
De leur côté, les données de la FCIQ tirées du système Centris, qui présentent le prix de vente moyen des maisons unifamiliales, montrent que Malartic se compare avantageusement aux autres municipalités, mais que les prix sont inférieurs par rapport à sa MRC et sa région.

Valeur moyenne des logements selon la municipalité et la région
2018; en dollars



La valeur moyenne des logements dans La Vallée-de-l'Or est de 224 000 \$.

Prix moyen sur le marché de la revente selon le système Centris
2015 à 2017; en \$



Sources : MAMOT, FCIQ, Analyse Aiseo

Une forte croissance de l'évaluation municipale à Malartic par rapport à ses comparables

Pour la période entre 2012 et 2016, le taux de croissance annuel composé des valeurs foncières de la municipalité de Malartic s'élevait à 13 %, généralement bien au-dessus de ses comparables

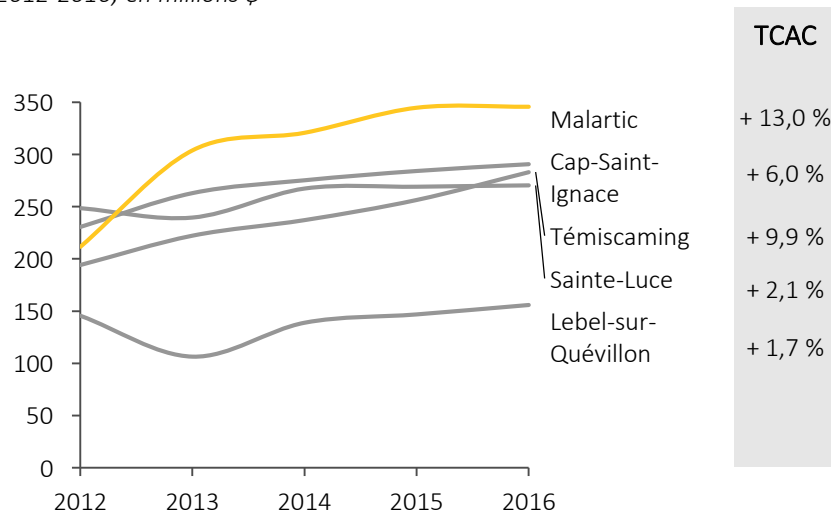
- Cette croissance est en grande partie attribuable à l'ajout de la valeur industrielle de la mine en 2013
- Seule la municipalité de Témiscaming a connu une croissance similaire à près de 10 %.

Toutefois, l'évolution du nombre d'unités d'évaluation a été très stable sur la même période, et ce, pour l'ensemble des municipalités comparables

- Une croissance des valeurs par unité a donc été observée dans toutes les municipalités, particulièrement à Malartic.

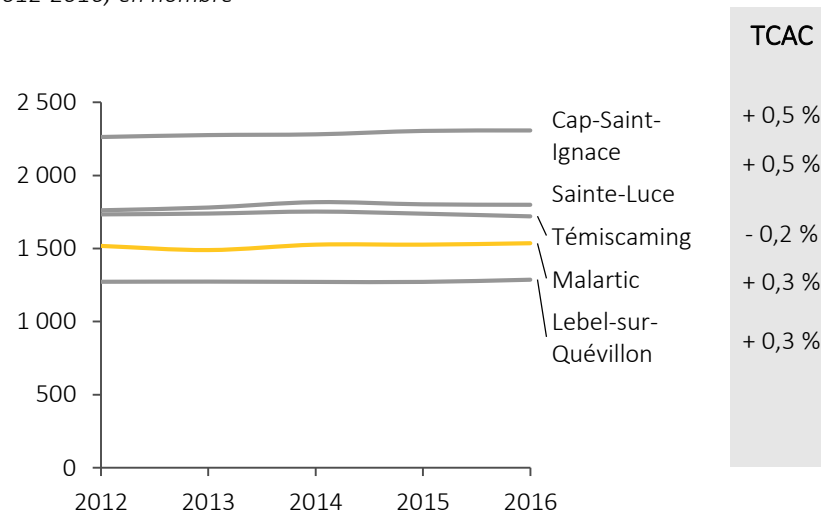
Valeurs foncières selon la municipalité

2012-2016; en millions \$



Nombre d'unités d'évaluation selon la municipalité

2012-2016; en nombre



Sources : MAMOT, Analyse Aiseo

Une croissance soutenue des valeurs industrielles et commerciales depuis la mise en œuvre de la mine à Malartic

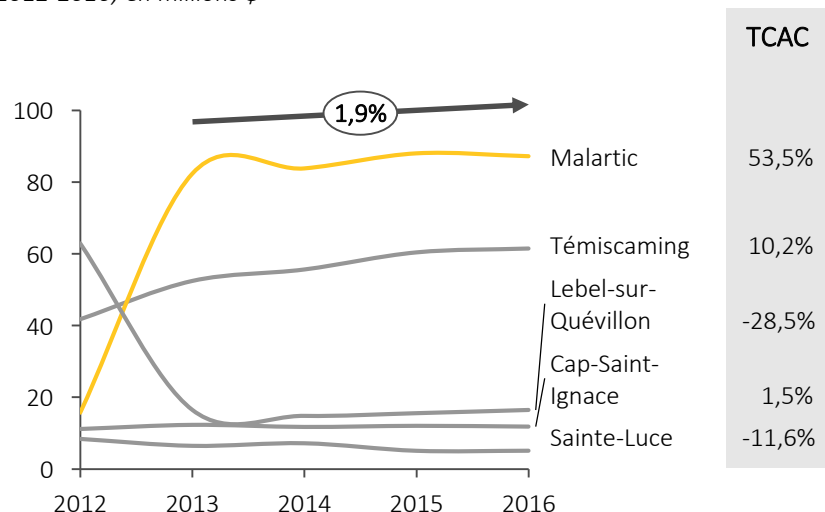
Malartic se démarque de façon importante avec un taux croissance annuel composé de 53,5% de ses valeurs industrielles sur la période de 2012 à 2016

- Toutefois, suite à l'importante croissance associée à la mise en œuvre de la mine entre 2012 et 2013, la croissance annuelle composée a plutôt été de 1,9% par année.

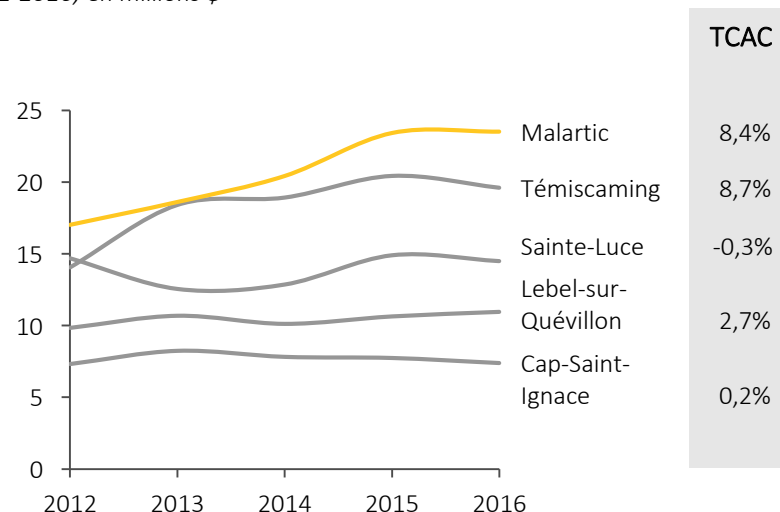
Au cours de la période de 2012 à 2016, le taux de croissance annuel composé des valeurs foncières commerciales a été de 8,4% à Malartic, la deuxième plus grande croissance parmi les comparables

- Outre Témiscaming qui a vu une croissance annuelle composée de ces valeurs s'établir à 8,7% sur la période, les autres municipalités ont enregistré des croissances variant entre moins 0,3% et 2,7%.

Évolution des valeurs foncières industrielle selon la municipalité
2012-2016; en millions \$



Évolution des valeurs foncières commerciales selon la municipalité
2012-2016; en millions \$



Sources : MAMOT, Analyse Aviseo



MINE CANADIAN MALARTIC

Mise en contexte et approche méthodologique

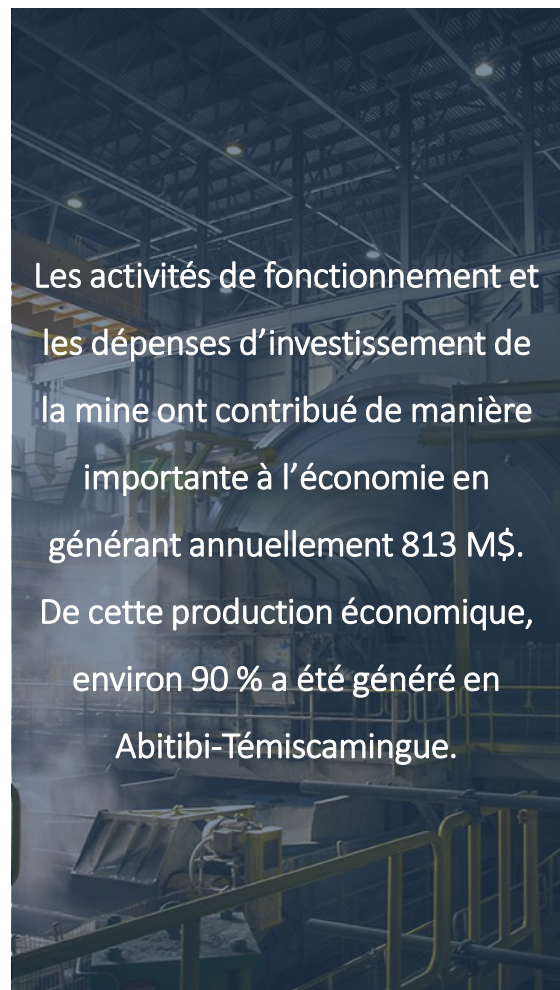
Portrait sociodémographique et économique de Malartic et sa région

Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

Conclusion

Annexes

Entre 2015 à 2017, la mine Canadian Malartic a permis au gouvernement du Québec d'engendrer des revenus annuels moyens de 100 millions \$



Sommaire des retombées économiques et fiscales directes, indirectes et induites de l'exploitation de la mine Canadian Malartic et de ses activités d'investissement, moyenne annuelle
Québec, 2015 à 2017, en millions \$, en nombre d'emplois

	Activités de fonctionnement	Activités d'investissement	Retombées induites	Total
 Valeur ajoutée (moyenne annuelle)	729 M\$	48 M\$	36 M\$	813 M\$
 Emplois (moyenne annuelle)	1 972	501	217	2 690
 Revenus fiscaux pour le Québec (moyenne annuelle)	85,3 M\$	5,8 M\$	9,1 M\$	100,2 M\$

Les pages suivantes présentent en détail la composition des retombées économiques et fiscales qui découlent de l'exploitation de la mine Malartic et de ses dépenses d'investissement.

Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

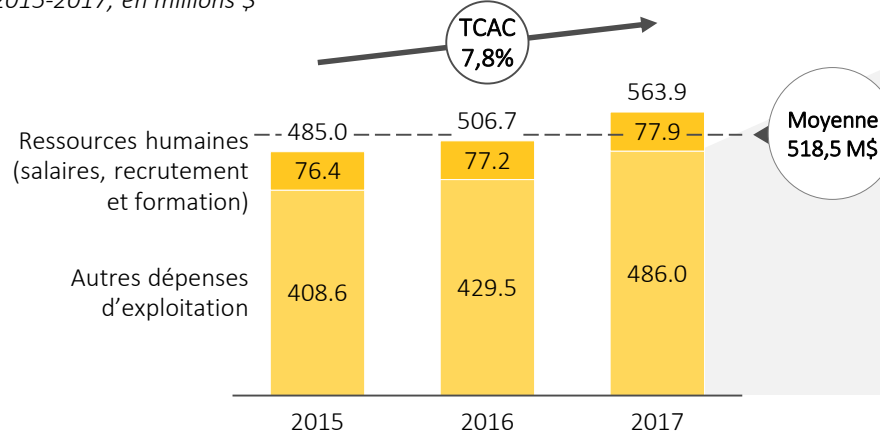
L'exploitation de la mine a engendré des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 560 millions \$ en 2017, pour une croissance annuelle de 8%

Le stimulus sur l'économie québécoise permettant d'évaluer les retombées économiques de l'exploitation de MCM au Québec et en Abitibi-Témiscamingue est principalement constitué de l'ensemble des dépenses d'exploitation de la mine

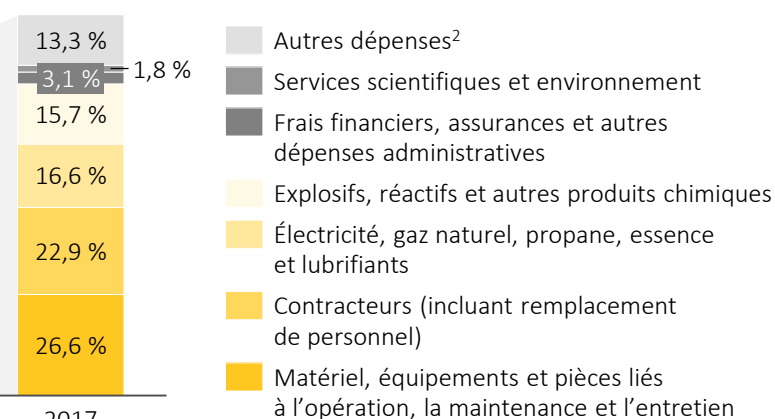
- Pour les années 2015 à 2017, les dépenses associées aux ressources humaines et les autres dépenses d'exploitation réalisées auprès des fournisseurs se sont élevées en moyenne à respectivement 77 millions \$ et 441 millions \$, pour un total de près de 520 millions \$
 - Les dépenses liées aux matériels et aux équipements industriels, celles faites auprès d'entrepreneurs indépendants et les dépenses pour l'énergie et les lubrifiants ont compté pour les deux tiers des autres dépenses d'exploitation.
- Par ailleurs, afin de tenir compte de l'ensemble du stimulus sur l'économie, l'excédent brut d'exploitation(1) a été estimé à 445 millions \$ en moyenne sur la période de 2015 à 2017.

Répartition de l'excédent brut d'exploitation et des dépenses de fonctionnement annuels

2015-2017; en millions \$



Répartition des autres dépenses d'exploitation selon la catégorie 2017, en pourcentage



(1) L'excédent brut d'exploitation est une composante du PIB direct et est composé en grande partie de la rémunération du capital, c'est-à-dire de la dépréciation du matériel et des infrastructures. Les autres éléments incluent les dépenses d'intérêts sur emprunt, les charges patronales notamment pour les assurances des employés, leur régime de pension privé et public et l'assurance-emploi, ainsi que les impôts sur le revenu des sociétés et les bénéfices nets, le cas échéant. (2) Le poste Autres dépenses inclut notamment les coûts pour les activités d'entretien, de transport, de location, pour les contributions communautaires, pour l'acquisition de permis et pour le paiement de l'impôt minier. Sources : MCM, Analyse Aiseo

Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

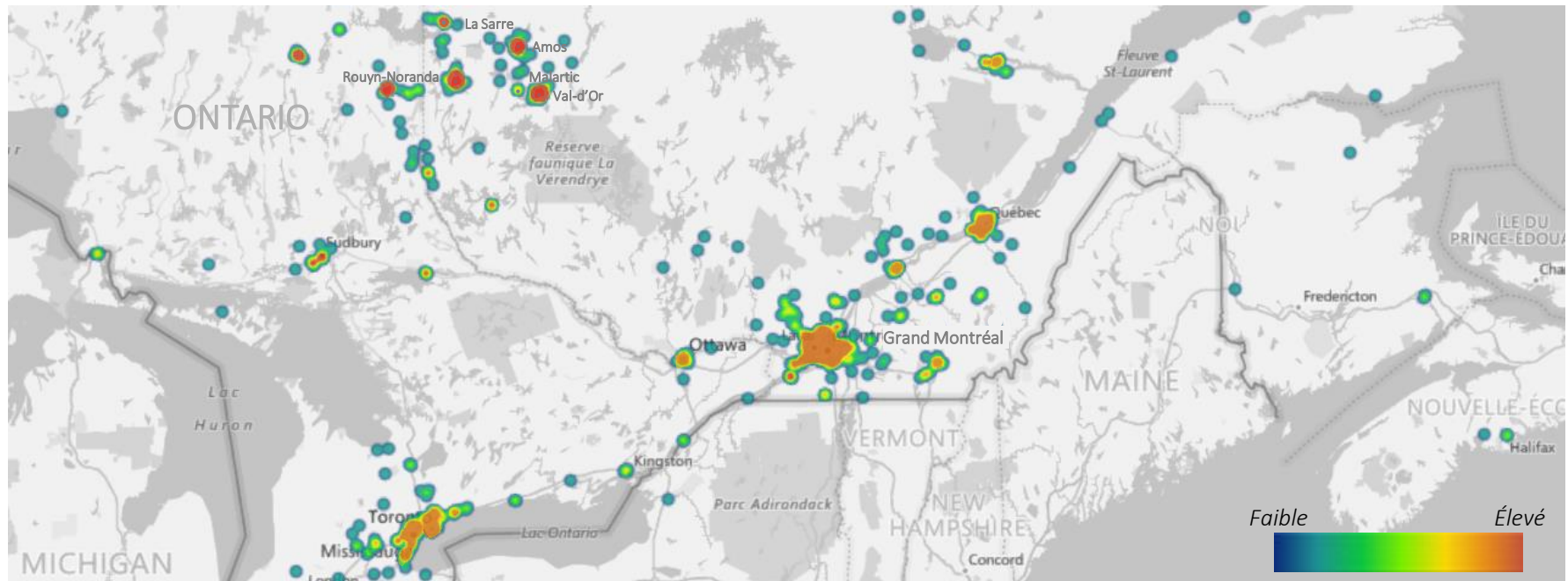
MCM accorde une grande importance aux fournisseurs de l'Abitibi-Témiscamingue (1 de 2)

L'analyse détaillée des codes postaux des fournisseurs montre que c'est dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue que la concentration des fournisseurs est la plus élevée

- Sur la base du nombre de fournisseurs par municipalité, il apparaît que non seulement les entreprises de Malartic bénéficient de la présence de MCM, mais également celles de Val-d'Or, Amos, Rouyn-Noranda et La Sarre
- Les centres davantage urbains que sont Montréal, Québec et Toronto fournissent également biens et services.

Concentration des fournisseurs de MCM

Dépenses d'exploitations et investissements, 2015 à 2017



Sources : MCM, Analyse Aviseo

Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

MCM accorde une grande importance aux fournisseurs de l'Abitibi-Témiscamingue (2 de 2)

L'analyse des dépenses selon les fournisseurs montre que c'est dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue où la concentration des fournisseurs est la plus élevée

- En valeur, les dépenses réalisées en Abitibi-Témiscamingue représentent en moyenne 35 % des dépenses de fonctionnement et d'investissements
- L'analyse détaillée des dépenses par fournisseur et par localisation révèle qu'une portion non négligeable des dépenses annuelles en fonctionnement en investissement sont réalisées à Malartic, soit environ 7,6 %. Certaines entreprises de Malartic constituent des partenaires importants pour MCM, par exemple:
 - L'atelier d'usinage **Soudure Dufer** qui offre des services de location de main d'œuvre et de soudure
 - **Transport CJFS** qui œuvre dans le transport de minerai par camion et la location d'équipement (avec opérateur)
 - **ASDR canada inc.** qui offre des services d'ingénierie, de traitement des eaux, de fabrication diverse, de soudure, de gestion de projet et de recrutement de personnel
 - **Location Dumco** qui offre la location d'équipement minier et de machinerie lourde avec main d'œuvre, des services de transport et d'excavation.
 - **Notaire Paul Hallé** qui offre des services légaux
 - **Roy Hydraulmec** qui offre des services de réparation hydraulique mécanique.

Répartition des dépenses de fonctionnement et d'investissements réalisées entre le 1er juillet 2017 et le 28 juin 2018

Principales municipalités touchées en Abitibi-Témiscamingue; en %

Ville	MRC	Part
Val-d'Or	La Vallée-de-l'Or	18,2%
Malartic	La Vallée-de-l'Or	7,6%
Amos	Abitibi	4,0%
Rouyn-Noranda	Ville-MRC	3,2%
La Sarre	Abitibi-Ouest	< 1 %
Sainte-Germaine-Boule	Abitibi-Ouest	< 1 %
Palmarolle	Abitibi-Ouest	< 1 %
La Reine	Abitibi-Ouest	< 1 %
Rivière-Heva	La Vallée-de-l'Or	< 1 %
Duparquet	Abitibi-Ouest	< 1 %
Macamic	Abitibi-Ouest	< 1 %
Launay	Abitibi	< 1 %
Senneterre	La Vallée-de-l'Or	< 1 %
Barraute	Abitibi	< 1 %
La Motte	Abitibi	< 1 %
Saint-Marc-de-Figuery	Abitibi	< 1 %
Trecesson	Abitibi	< 1 %
Normetal	Abitibi-Ouest	< 1 %
Total		34,6 %

Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

Les activités de fonctionnement de MCM ont contribué pour près de 790 millions \$ à l'économie du Québec

De cette valeur ajoutée québécoise, 746 millions \$ ont été générés dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, soit environ 94 %.

La création de valeur ajoutée directe a été de 564 millions \$ en 2017, soit 71 % de la valeur ajoutée totale, le reste étant associé aux effets indirects

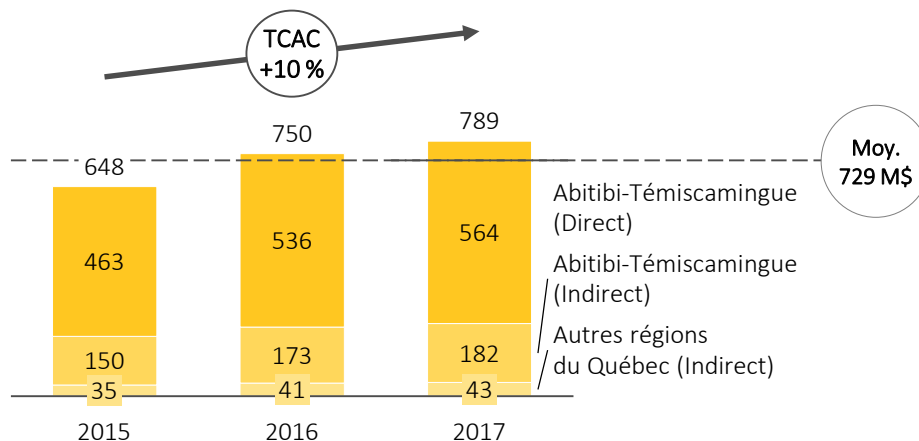
- Pour la période de 2015 à 2017, la valeur ajoutée totale a bénéficié d'une croissance annuelle composée d'environ 10 %.



La **valeur ajoutée** se réfère au produit intérieur brut (PIB). L'approche retenue pour estimer cette valeur ajoutée est celle des revenus. Sur cette base, elle est obtenue par la somme de la rémunération des facteurs de production, soit les salaires et traitements avant impôts et les excédents bruts d'exploitation des entreprises.

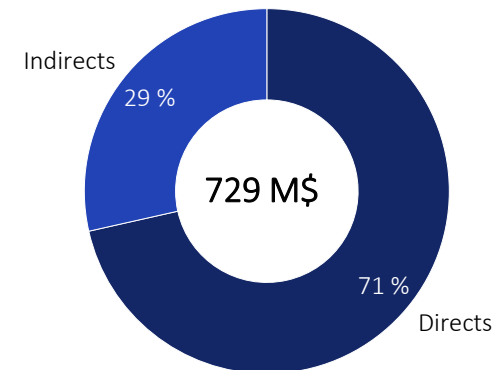
Répartition de la valeur ajoutée découlant des activités de fonctionnement de la mine

Québec et Abitibi-Témiscamingue; 2015 à 2017; en millions \$



Répartition de la valeur ajoutée selon la nature des impacts

Québec; moyenne 2015 à 2017, en millions \$, en pourcentage



Sources : MCM, Analyse Aviseo

Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

Des retombées favorables par rapport à d'autres grands secteurs de l'économie

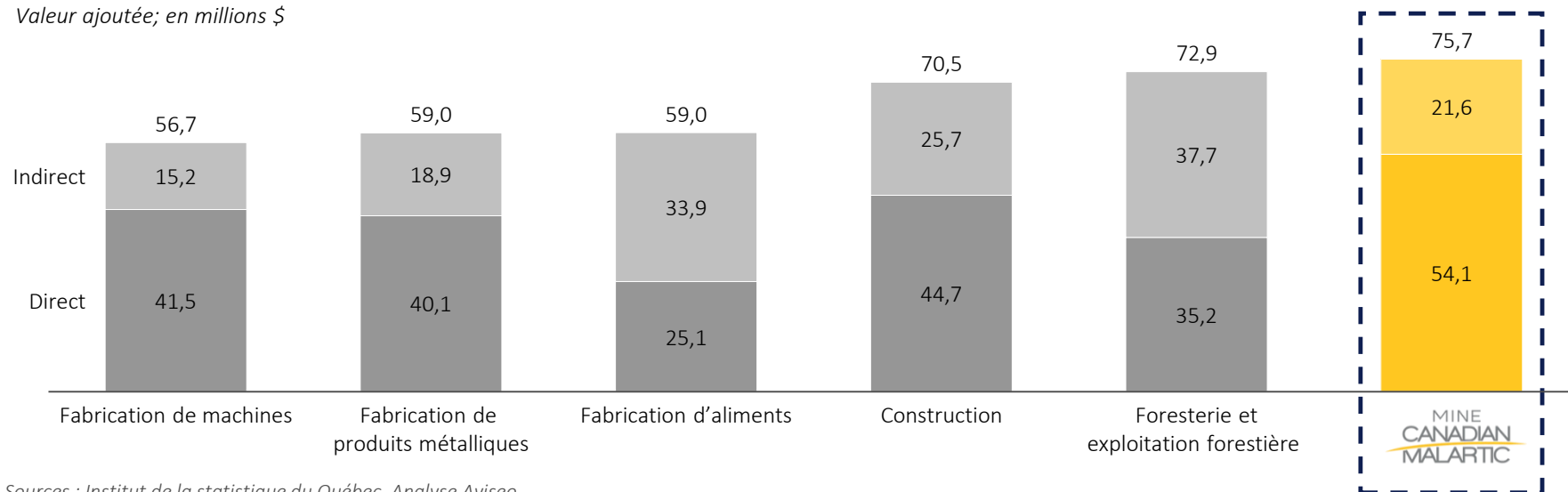
En considérant des valeurs de production équivalentes pour différents secteurs d'activité au Québec, la valeur ajoutée de la production d'or à la mine Canadian Malartic se compare avantageusement en terme de contenu québécois

- En effet, pour des valeurs de production ramenées à 100 millions \$, autant pour les activités de MCM que pour celle d'autres secteurs d'activité comparés, il apparaît que la production de MCM a un contenu local équivalent à 76 millions \$

Cette situation est attribuable au fait que la matière première provient du Québec, que la valeur ajoutée du produit final est réalisée en grande partie à la mine (portion directe de 54,1 millions \$) et que bon nombre de fournisseurs de biens et services sont québécois

Retombées économiques suivant une production équivalente à 100 millions \$

Valeur ajoutée; en millions \$



Sources : Institut de la statistique du Québec, Analyse Aiseo

Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

Environ 1 800 emplois soutenus en Abitibi-Témiscamingue par les activités régulières de MCM en 2017

En Abitibi-Témiscamingue, 699 emplois sont des emplois directement sur la liste de paie de la mine (emplois directs) et 1 105 emplois sont soutenus par les fournisseurs de la mine (emplois indirects), dont environ 850 entrepreneurs à contrat qui œuvrent quotidiennement sur le site de la mine.

- Les emplois indirects en 2017 se sont retrouvés majoritairement dans les secteurs des services miniers et des services administratifs. Au total, c'est 45,5 % des emplois indirects qui se trouvent dans ces secteurs, soit 629 emplois.

Pour l'ensemble du Québec, entre 2015 et 2017, ce sont en moyenne 1 972 emplois qui ont été supportés directement et indirectement par la mine, pour une croissance annuelle de 6,9 %.

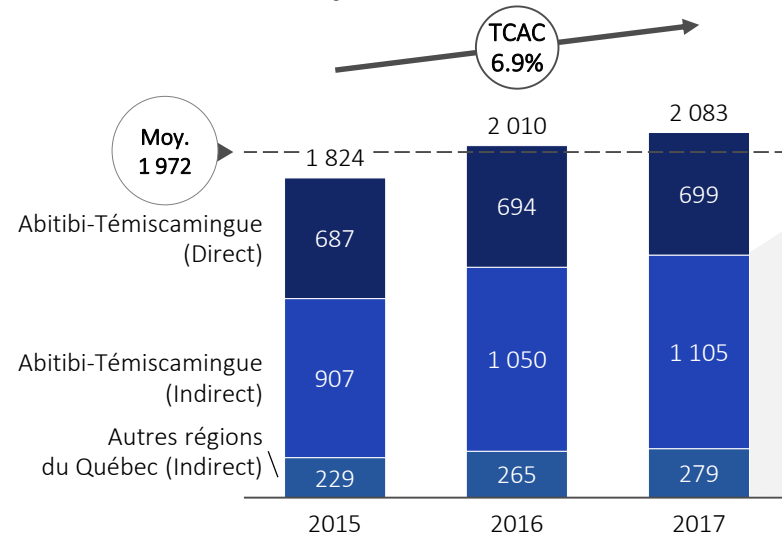


X 1,8

Le multiplicateur moyen d'emplois est d'environ deux emplois indirects par emploi direct

Emplois soutenus par les activités de fonctionnement de MCM

Québec et Abitibi-Témiscamingue; 2015 à 2017; en ETC



Répartition des emplois indirects de l'exploitation de MCM

Québec; 2017; en %



Sources : MCM, Analyse Aviseo

Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

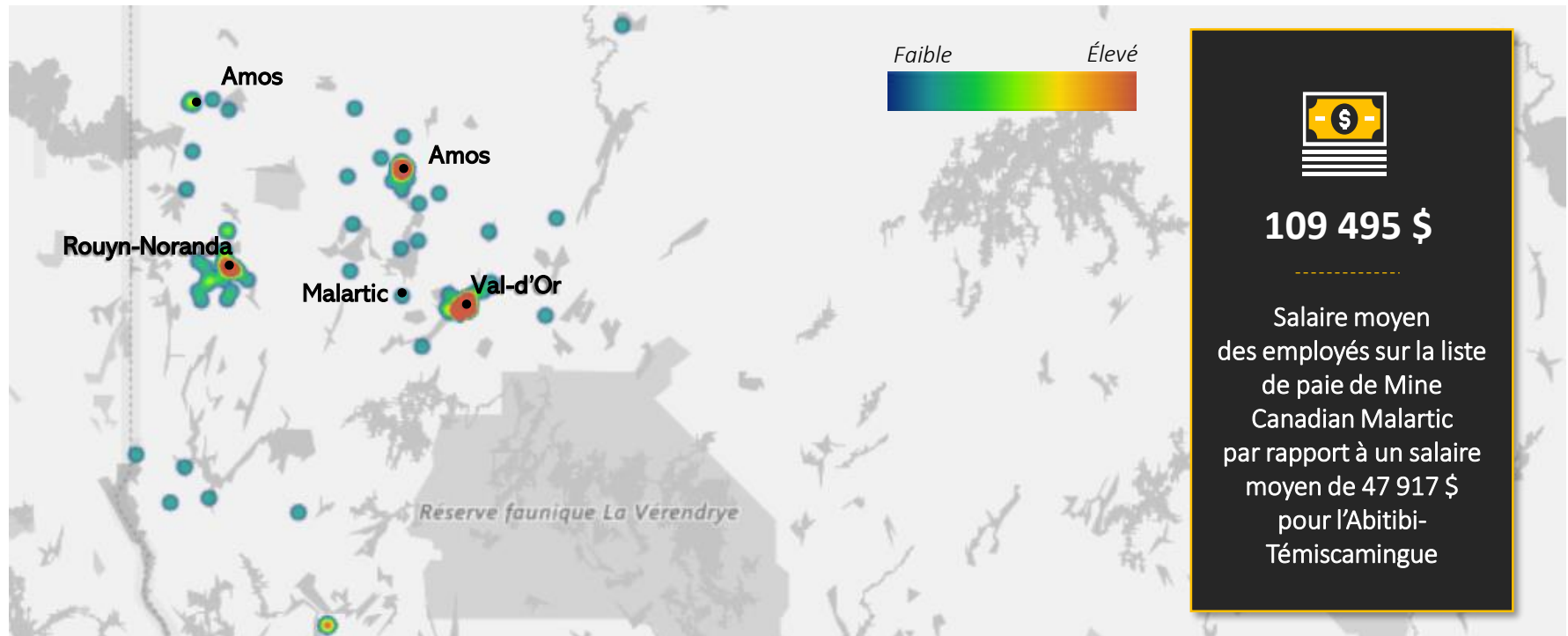
Des emplois biens payés localisés principalement à Val-d'Or

L'analyse spatiale réalisée à partir des codes postaux anonymes des quelques 699 employés de MCM a montré que peu d'entre eux demeurent à Malartic, et ce, principalement au bénéfice de Val-d'Or, Rouyn-Noranda et Amos.

Par ailleurs, à 109 495 \$, les employés de la mine gagnent un salaire moyen deux fois plus élevé que le salaire moyen des travailleurs de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue (47 917 \$).

Concentration des employés de MCM à travers le Québec

Québec, 2017



Sources : MCM, Statistique Canada, Analyse Aiseo

Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

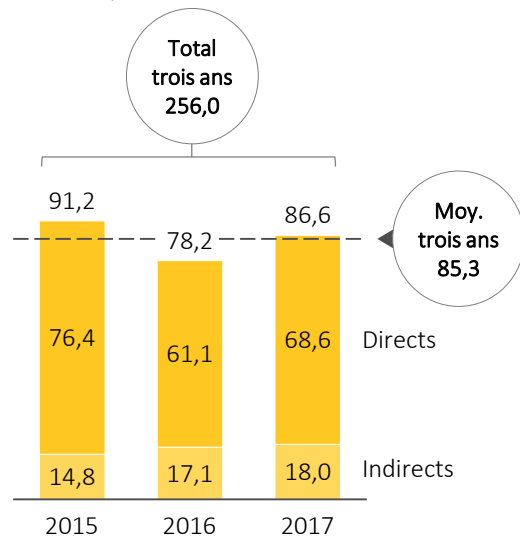
Des revenus de plus de 85 millions \$ perçus annuellement en moyenne par le gouvernement du Québec pour la période de 2015 à 2017

Globalement, sur l'ensemble de la période, le gouvernement du Québec a bénéficié de revenus totaux de 256 millions \$

- En moyenne, sur la période étudiée, le gouvernement du Québec a notamment perçu des revenus de près 18 millions \$ en impôts sur le revenu des particuliers, 7,4 millions \$ en cotisations au Fonds de services de santé (FSS), 13,4 millions \$ en taxes de vente et taxes spécifiques
- En plus, le gouvernement du Québec a également pu compter sur un apport moyen de près de 23,1 millions \$ en impôt minier⁽¹⁾ et 23,6 millions \$ en impôt sur le revenu des sociétés, des sommes payées directement par MCM.

Revenus fiscaux générés par l'exploitation de MCM

Gouvernement du Québec; 2015 à 2017; en millions \$



Répartition des revenus fiscaux générés par l'exploitation de MCM

Gouvernement du Québec; moyenne 2015-2017; en millions \$

	Directs	Indirects	Total
Impôt sur le revenu des particuliers	10,7	7,2	17,9
Fonds des services de santé (FSS)	3,2	4,2	7,4
Taxe de vente	0,7	0,4	1,2
Taxes spécifiques	7,5	4,8	12,2
Impôt minier	23,1	n.a.	23,1
Impôt sur le revenu des sociétés	23,6	n.d.	23,6
Total	68,7	16,7	85,3

n.a. : non applicable n.d. : non-disponible



Au surplus, MCM contribue monétairement à la communauté

- Par exemple, entre 2015 et 2017, MCM a réalisé des versements pour un montant total de plus de 760 000 \$ à la MRC de la Vallée-de-l'Or. Les appuis se sont concrétisés en projets communautaires, en dons, en contributions scolaires et autres.
- Aussi, plus de 70 000 \$ ont été versés aux communautés autochtones.

(1) La terminologie « impôt minier » fait référence à la terminologie de Revenu-Québec et constituent ce qui communément appelé les redevances minières.

Sources : MCM, Analyse Aviséo

Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

Des investissements d'environ 100 millions \$ en moyenne par année

En plus des activités de fonctionnement, les investissements de la mine Canadian Malartic ont une incidence importante sur l'économie du Québec

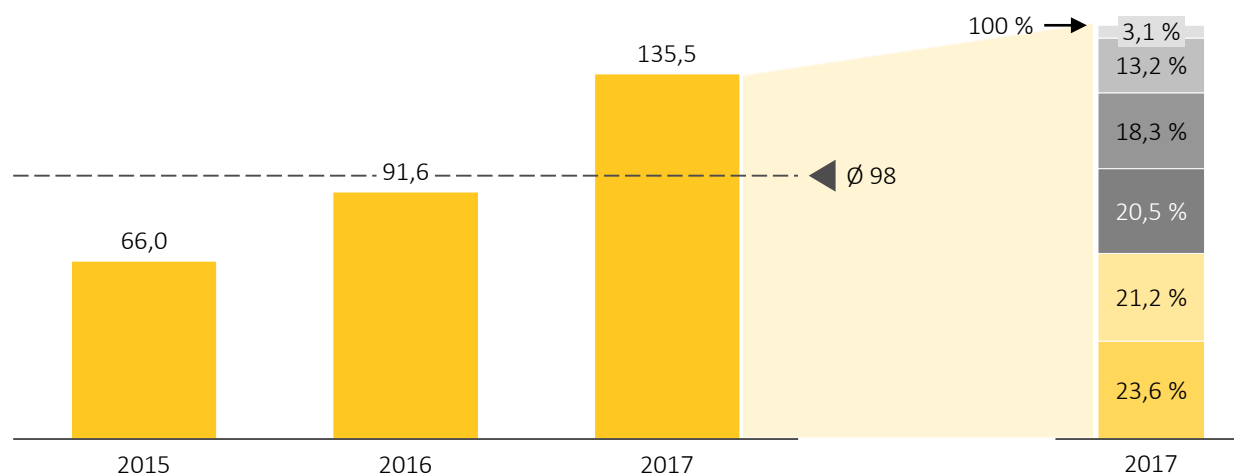
- Ces investissements consistent essentiellement en des dépenses pour la construction d'infrastructures et l'achat de matériel et d'équipement d'exploitation minière.

En 2017, ce sont 135,5 millions \$ qui ont été investis dans des proportions de 55 % en construction et 45 % en machinerie et matériel

- Les dépenses pour l'acquisition de matériel roulant, comme la flotte de camions, ont compté pour environ un cinquième des dépenses capitalisables.

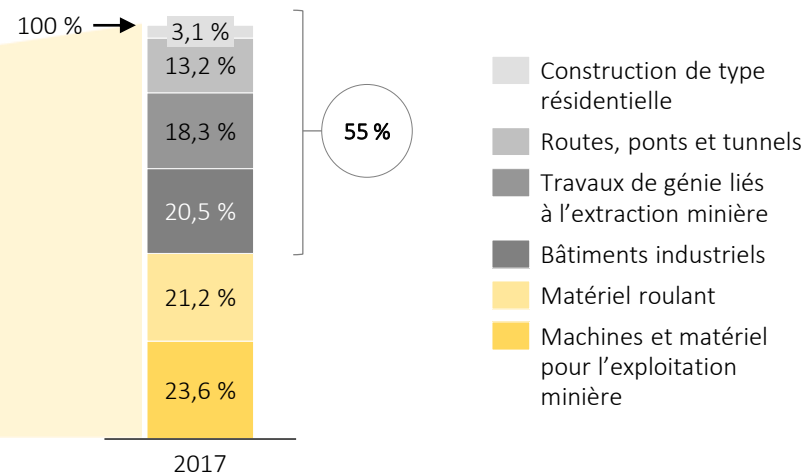
Investissements en immobilisations

2015 à 2017; en millions \$



Répartition des investissements en immobilisations

2017; en millions \$; en pourcentage



Sources : MCM, Analyse Aviseo

Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

Les investissements de MCM ont généré une valeur ajoutée de 66,8 millions \$ pour le Québec en 2017

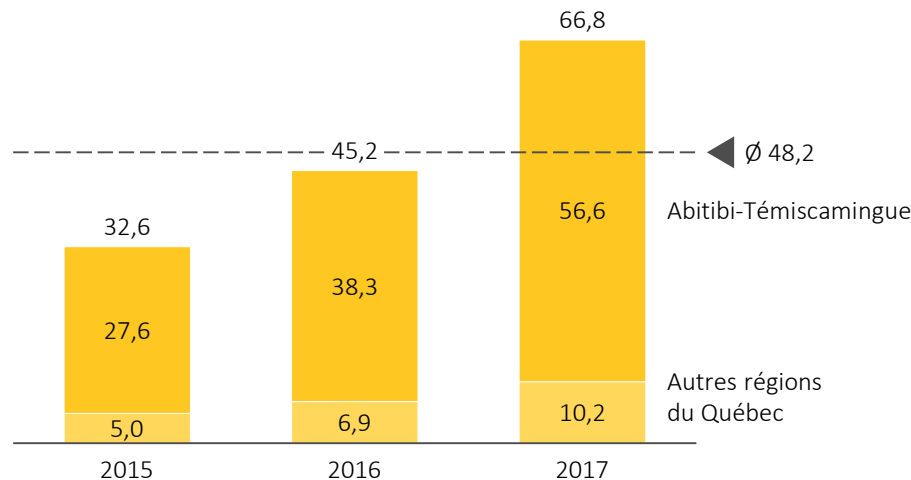
De cette valeur ajoutée, près de 57 millions \$ ont été générés dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, soit environ 85 % du total.

En moyenne, sur la période de 2015 à 2017, la valeur ajoutée moyenne a été de 48,2 millions \$ annuellement

- Plus spécifiquement, au sein des premiers fournisseurs de la mine, ce sont en moyenne 32,3 millions \$ des 36,1 millions \$ qui ont été générés par des fournisseurs abitibiens, soit 90 %
- Pour les autres fournisseurs, soit les fournisseurs de ces premiers fournisseurs, ce ratio passe à environ 70 %.

Répartition de la valeur ajoutée découlant des dépenses d'investissement

Québec et Abitibi-Témiscamingue; 2015 à 2017; en millions \$



Répartition de la valeur ajoutée annuelle moyenne des activités d'investissement

Québec et Abitibi-Témiscamingue; 2015 à 2017; en millions \$

Valeur ajoutée	Premiers fournisseurs ¹	Autres fournisseurs ¹
Abitibi-Témiscamingue	32,3	8,6
Ensemble du Québec	36,1	12,1

(1) Dans le cas des investissements, les premiers fournisseurs correspondent aux effets directs, alors que l'ensemble des fournisseurs de ces premiers fournisseurs correspondent aux effets indirects.

Sources : MCM, Analyse Aviseo

Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

Une moyenne de 500 emplois soutenus annuellement par les investissements de MCM entre 2015 et 2017

De ce nombre, 426 emplois étaient localisés en Abitibi-Témiscamingue, alors que 74 se trouvaient dispersés ailleurs au Québec

- Le salaire moyen des employés d'Abitibi-Témiscamingue soutenu par les investissements est estimé à 51 735 \$ pour 2017, soit un peu plus que le salaire moyen observé dans la région (47 917 \$)
- Les emplois liés aux dépenses d'investissement ont été majoritairement concentrés dans les secteurs de la construction de bâtiments non résidentiels, des travaux de génie et des industries manufacturières de machineries et de matériaux de construction
- Par ailleurs, les investissements de MCM ont permis le soutien de près de 450 emplois ailleurs au Canada.

426



emplois soutenus en moyenne par les activités d'investissement en Abitibi-Témiscamingue

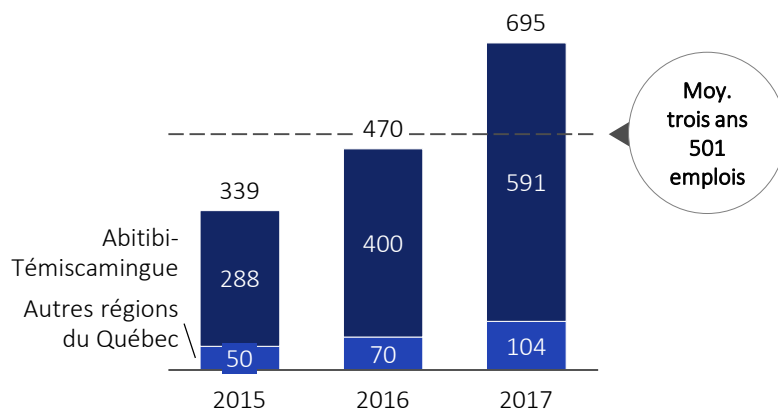


51 735 \$

de revenu de travail moyen pour ces emplois en 2017

Emplois totaux soutenus par les dépenses d'investissements

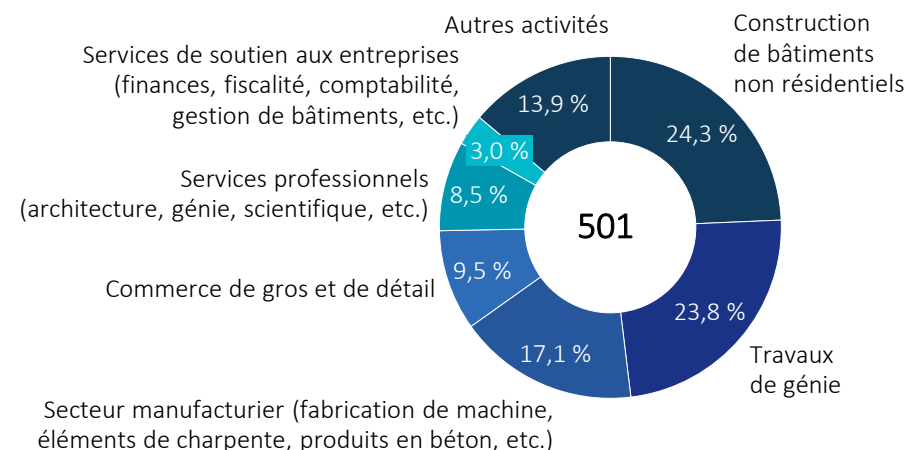
Québec et Abitibi-Témiscamingue, 2015 à 2017, en ETC



Sources : MCM, Analyse Aviseo

Répartition des emplois totaux liés aux dépenses d'investissements

Québec, moyenne 2015 à 2017; en ETC, en %



Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

En 2017, les activités d'investissement ont permis au gouvernement du Québec de recueillir plus de 8 millions \$ en revenus fiscaux

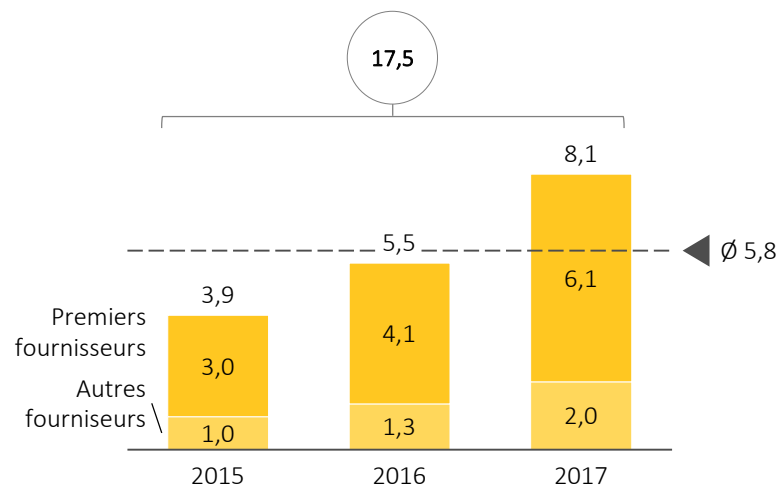
En moyenne, sur la période de 2015 à 2017, les retombées fiscales découlant des dépenses d'investissement ont été estimées à 5,8 millions \$

- Plus spécifiquement, ces revenus sont composés de 3 millions \$ en impôt sur le revenu des particuliers, de 1,1 million \$ en cotisations au Fonds de services de santé et de près de 2 millions \$ en taxes de vente et spécifiques
- Bien qu'existant, l'impôt sur le revenu des sociétés n'a pu être estimé et cette donnée est donc non disponible.

Par ailleurs le gouvernement fédéral a également pu compter sur un apport additionnel de 3 millions \$ par an en moyenne.

Revenus fiscaux générés par les activités d'investissement de la mine Canadian Malartic

Gouvernement du Québec; 2015 à 2017; en millions \$



Sources : MCM, Analyse Aviseo

Répartition des revenus fiscaux générés par les activités d'investissement de la mine Canadian Malartic

Gouvernement du Québec; moyenne 2015 à 2017; en millions \$

	Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	Total
Impôt sur le revenu des particuliers	2,3	0,7	3,0
Fonds des services de santé (FSS)	0,6	0,4	1,1
Taxe de vente	0,1	0,0	0,2
Taxes spécifiques	1,3	0,3	1,7
Total	4,4	1,4	5,8

Note: Les montants ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

Retombées induites découlant des activités d'exploitation

Les retombées induites renvoient essentiellement aux effets découlant de la consommation associée aux emplois directs et indirects estimés

- Toutefois, bien que réelles, les retombées induites sont difficiles à chiffrer, car leur estimation implique de poser plusieurs hypothèses, notamment quant au salaire de réserve, à la propension à consommer ou à épargner les revenus additionnels et aux habitudes de consommation propres aux employés ciblés
 - Plus encore, puisque l'analyse des retombées induites s'effectue en rondes successives, elle nécessite de poser des hypothèses sur la rapidité de la circulation de la monnaie (concept économique de la vélocité de la monnaie).

Toutefois, étant donné que ces retombées sont bien réelles et que certaines politiques fiscales visent, par exemple, à transférer les revenus de l'impôt des particuliers vers les taxes à la consommation, il apparaît important d'en tenir compte

- Pour ce faire, Aiseo propose une approche de calcul des retombées induites très conservatrice, de sorte que les estimations de ces retombées doivent être considérées comme minimales. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	Propension à consommer	La propension à consommer représente la part des revenus additionnels consacrée à la consommation, plutôt qu'à l'épargne principalement. Appliquée sur les salaires et traitement, cette variable est établie à 90 %.
	Salaire de réserve	Le salaire de réserve, c'est-à-dire le salaire potentiel que les employés visés auraient gagné si les activités de MCM n'existaient pas, est fixé au salaire moyen estimé pour 2017 en Abitibi-Témiscamingue, soit environ 48 000 \$.
	Territoire limité	Seuls les emplois directs et indirects localisés dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue sont retenus pour le calcul.

Sources : Institut de la statistique du Québec, MCM, Analyse Aiseo

Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

La présence de la mine Malartic permet au Québec de percevoir des retombées fiscales induites minimales estimées à 9,1 millions \$ par an

Au total, les activités d'exploitation et d'investissement soutiennent plus de 210 emplois induits et un PIB induit de plus de 35 millions \$ par année

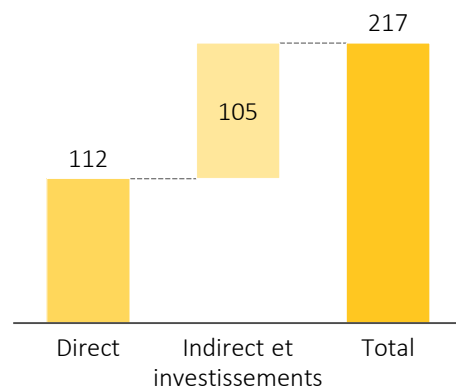
- Incluses dans ce PIB, les retombées fiscales induites sont estimées à 9,1 millions \$ par année, dont près de 70 % sont associées à la taxe de vente (TVQ). Sur la période de trois ans, il s'agit de revenus totaux de 27,3 millions \$.

Les retombées induites découlant des emplois directs, soit celles associées aux employés de la mine comptent pour 52 % des retombées induites

- Ce constat signifie que les employés de la mine (emplois directs) permettent de soutenir, par leurs dépenses de consommations, environ 112 emplois au Québec par année.

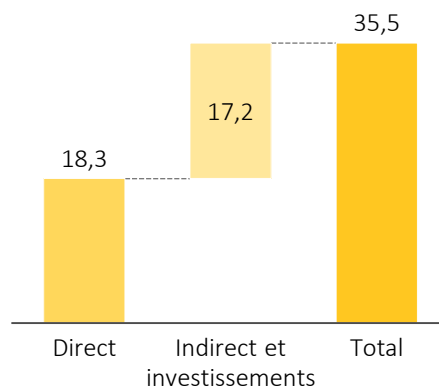
Emplois induits soutenus par les activités directes, indirectes et d'investissement

Québec; moyenne 2015 à 2017; en ETC



Valeur ajoutée induite découlant des activités directes, indirectes et d'investissement

Québec; moyenne 2015 à 2017; en millions \$



Répartition des revenus fiscaux induits générés par les activités d'exploitation et d'investissement de MCM

Gouvernement du Québec; moyenne 2015 à 2017; en millions \$

	Total
Impôt sur le revenu des particuliers	1,1
Fonds des services de santé (FSS)	0,2
Taxe de vente	6,3
Taxe spécifique	1,4
Impôts des sociétés	n.d.
Total	9,1

n.d. : non-disponible

Sources: MCM, Analyse Aviseo



MINE CANADIAN MALARTIC

Mise en contexte et approche méthodologique

Portrait sociodémographique et économique de Malartic et sa région

Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

Conclusion

Annexes

Les effets des activités de MCM sur la ville de Malartic sont en demi-teinte

- La présente étude réalisée par Aiseo Conseil avait pour objectif, d’une part, de décrire et de mettre en contexte l’évolution économique de Malartic et de sa région sur la période 2015 à 2017. D’autre part, l’étude visait à évaluer les retombées économiques des activités de la mine Canadian Malartic pour l’Abitibi –Témiscamingue et le Québec
 - Ainsi l’étude n’était pas destinée à valider des liens de causalité entre la présence de la mine et le profil socio-économique et démographique observé à Malartic. Une telle analyse aurait commandé une approche économétrique complexe et des données qui ne sont pas disponibles
 - De même, l’analyse de l’évolution du marché de l’emploi à Malartic a été limitée par le fait que les données pour l’année 2011 du recensement (la principale source d’information sur ce sujet au niveau municipal) n’ont pas été publiées faute de fiabilité statistique
 - Néanmoins, une analyse de municipalités comparables à celle de Malartic identifiées sur la base de composantes intrinsèques communes a permis d’observer certaines différences qui pourraient être liées à la présence de MCM.
- Suivent ainsi les principaux constats de l’étude.
- La décroissance de la population au cours des dernières années a été plus importante à Malartic que dans sa MRC, alors que la région de l’Abitibi-Témiscamingue a montré une certaine stabilité de sa population, une augmentation a été observée pour l’ensemble du Québec. La population de Malartic présente par contre un âge moyen plus jeune.
- Le niveau de scolarisation de la population de Malartic apparaît relativement moins élevé : la portion de la population ne détenant pas de diplôme est particulièrement élevée par rapport à ce qui est observé dans la MRC et la région.
- Bien que MCM constitue le principal employeur dans la municipalité de Malartic, une minorité des employés réside à Malartic. Toutefois, la mine embauche également un grand nombre de travailleurs contractuels quotidiennement et dont le lieu de résidence n’a pu être spécifié. Combiné au fait que certains fournisseurs de la mine sont établis dans la municipalité de Malartic, la mine exerce vraisemblablement un certain effet de richesse sur la population de la localité.
- À cet effet, Malartic se compare avantageusement à l’ensemble du Québec par rapport au revenu moyen des travailleurs de 15 ans et plus.
- De son côté, le revenu médian à Malartic est comparable à celui du Québec, et la distribution des revenus au sein des travailleurs témoigne d’une concentration relativement plus importante de la richesse chez les personnes gagnants plus de 80 000 \$ par année.
- Aussi, en moyenne, la population de la MRC de la Vallée-de-l’Or présente de meilleurs résultats que Malartic pour les principaux indicateurs du marché du travail comme le taux d’emploi, le taux de chômage et le taux d’activité.

MCM a de fortes retombées économiques sur l'Abitibi-Témiscamingue et un impact sur la ville de Malartic circonscrit à la richesse foncière

- L'évolution de la richesse foncière à Malartic fut très favorable dans les dernières années
 - Malartic possède une forte empreinte industrielle dans sa richesse foncière totale. L'industriel compte pour 25% des valeurs mais représente 6% des unités d'évaluation
 - Sur la période de 2012 à 2016, Malartic a connu la plus forte croissance des valeurs foncières avec une moyenne annuelle de 13%. Les valeurs industrielles à Malartic ont essentiellement quadruplé sur la période, passant de 16 à 87 millions \$. On observe aussi une forte croissance des valeurs commerciales avec un taux moyen de 8,4%. Cette situation offre ainsi à Malartic la capacité de maintenir une fiscalité compétitive ou de générer des revenus fonciers plus importants
 - De même, la croissance de la valeur moyenne des logements a été plus forte que ce qui a été observé dans la MRC de la Vallée-de-l'Or, la région et au Québec.
- L'indice de vitalité économique développé par le MAMH au début des années 2010 envoie des signaux comparables même si l'indice pour Malartic demeure faible. En fait, la vitalité économique se serait dépréciée de façon relative entre 2012 et 2016. Toutefois, il montre que c'est à Malartic que s'est observée la plus importante évolution au classement québécois au cours des 10 dernières années.
- Le balisage réalisé dans le rapport permet d'apprécier le positionnement de Malartic par rapport à d'autres municipalités mono-industrielles. Sur la plupart des indicateurs, Malartic se situe en milieu de peloton, se distinguant surtout pour les indicateurs relatifs à la rémunération.

Les activités de MCM engendrent un stimuli économique important dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et au Québec

- Avec des dépenses de fonctionnement annuelles de plus de 500 millions \$ par année et des dépenses en capital de près de 100 millions \$ par année, la mine soutient les emplois de près de 2 500 personnes, de façon récurrentes, année après année. De ce nombre, près de 1 550 emplois se déploient à la mine quotidiennement
- De plus, de par l'effet de richesse engendré par les hauts salaires versés (près de 110 000\$ annuellement), environ 200 emplois additionnels sont soutenus au Québec dans les différents secteurs d'activité liés à la consommation des ménages



Valeur
ajoutée

813 M\$



Emplois

2 690

Revenus fiscaux
pour le Québec

100,2 M\$

- Globalement, l'ensemble des activités de fonctionnement et d'investissement impliquent une croissance de la valeur ajoutée au Québec de plus de 800 millions \$, soit environ 0,2 % du PIB québécois
- De par ces activités annuelles récurrentes, le gouvernement du Québec dégage des revenus fiscaux de l'ordre de 100 millions \$ par an
- Pour les communautés locales et autochtones, sans compter l'impôt foncier, ce sont plus de 800 000 \$ dépensés annuellement par MCM en soutiens divers.



MINE CANADIAN MALARTIC

Mise en contexte et approche méthodologique

Portrait sociodémographique et économique de Malartic et sa région

Retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue et au Québec

Conclusion

Annexes

Le modèle intersectoriel d'EcoTec (1/3)

Les retombées économiques sont estimées à l'aide du modèle intersectoriel d'EcoTec.

- Le modèle intersectoriel est un instrument qui permet de simuler les effets d'un stimulus sur l'économie québécoise. Dans cette étude, le stimulus se caractérise principalement par les activités d'exploitation et d'investissement de la Mine Canadian Malartic
- Plus précisément, les simulations des retombées économiques ont été effectuées selon l'approche des secteurs productifs. Cette approche comptabilise l'activité des différents secteurs productifs stimulés par les dépenses d'investissement et d'exploitation
- Le modèle EcoTec offre l'avantage d'évaluer la nature des retombées économiques d'un projet ou d'une activité en fonction d'une connaissance détaillée de la valeur des échanges de biens et services effectués entre les divers secteurs productifs de l'économie québécoise et canadienne, en plus d'établir la valeur des transferts de revenus entre agents (impôt sur le revenu, taxes indirectes, etc.).

Deux branches du modèle EcoTec ont été utilisées pour cette étude : le modèle interprovincial (qui calcule les retombées économiques par province) et le modèle inter-MRC (qui calcule les retombées économiques par MRC et région administrative au Québec)

- Le modèle au niveau des MRC fonctionne en parallèle avec le modèle interprovincial et compte le même nombre de biens et services (295) et d'industries (117). Ce fonctionnement parallèle assure que le modèle demeure en équilibre et que la somme des retombées économiques par MRC ou par région administrative est la même ou très près des données pour la province de Québec générées par le modèle interprovincial
- Les deux modèles tournent simultanément, simulant ainsi le fonctionnement réel de l'économie canadienne (modèle interprovincial) et québécoise (modèle régional). Le modèle au niveau des MRC du Québec est capable d'estimer les retombées économiques d'une dépense dans une MRC donnée pour chacune des MRC de la province. Pour les besoins de cette étude, les retombées économiques seront calculées au niveau des régions administratives.

Les données de base utilisées dans le modèle intersectoriel d'EcoTec proviennent de Statistique Canada, de l'Agence canadienne du revenu, de l'Institut de la statistique du Québec et du ministère des Finances du Québec.

Le modèle intersectoriel d'EcoTec (2/3)

Le modèle EcoTec fonctionne de façon itérative. Il estime en rondes successives les impacts économiques d'une dépense effectuée dans le cadre d'un projet ou d'une activité, en déterminant de quelle façon la demande supplémentaire de biens et services se propage entre les secteurs productifs sollicités

- Plus spécifiquement, cette répartition des impacts s'effectue en fonction d'une redistribution successive de revenus et de dépenses, processus connu sous le nom de propagation de la demande
- À chaque cycle de dépense, le montant d'argent qui reste dans l'économie diminue à cause de trois facteurs principaux : les importations de biens et services des autres pays et des neuf autres provinces, les impôts et taxes prélevées par les gouvernements et l'épargne des propriétaires et des entreprises
- À chacun des cycles de dépense, des achats dirigés vers les entreprises québécoises en provenance des autres provinces entrent dans le modèle. Ceci permet un calcul plus précis des vraies retombées économiques puisque les entreprises québécoises sont des fournisseurs importants pour plusieurs industries réparties dans diverses provinces
- Par ailleurs, le processus de propagation de la demande applique le principe selon lequel toute dépense d'un agent économique constitue un revenu pour un autre agent qui, à son tour, fait des dépenses, etc.

Le modèle permet aussi de classer les retombées économiques en distinguant les effets directs et indirects

- Les effets directs correspondent aux retombées économiques générées dans les secteurs directement touchés par les dépenses initiales, c'est-à-dire auprès des premiers fournisseurs de biens et services
- Les effets indirects, quant à eux, correspondent aux retombées économiques imputables aux dépenses effectuées auprès des fournisseurs du secteur initial et auprès des fournisseurs de ces derniers. Ces effets sont généralement exprimés en fonction des emplois ou de la valeur ajoutée (masse salariale versée aux travailleurs, revenus nets d'entreprises et autres revenus).

Le modèle offre également différentes options pour l'évaluation des retombées induites. Ces impacts, qui peuvent être calibrées selon différentes hypothèses, sont estimés par une simulation spéciale du modèle EcoTec qui illustre la structure des dépenses de consommation propre au Québec.

Le modèle intersectoriel d'EcoTec (3/3)

Somme toute, le modèle intersectoriel d'EcoTec constitue une représentation simplifiée de l'économie québécoise. En conséquence, il n'intègre pas tous les phénomènes économiques qui peuvent exister et repose sur des hypothèses qui doivent être connues afin de pouvoir l'utiliser adéquatement et interpréter correctement ses résultats.

- Les principales hypothèses et contraintes à considérer lors du processus de modélisation utilisé en analyse intersectorielle sont, d'une part, que les industries ont la capacité nécessaire pour atteindre la production exigée par la demande supplémentaire de biens et de services. Les secteurs ne nécessitent pas, à moins d'indication contraire, de nouveaux investissements en construction ou d'achats supplémentaires de machines et de matériel. Ainsi, les résultats sont plus adéquats si l'on simule des changements de dépenses qui représentent des calculs de montants à la marge par rapport à l'importance du secteur étudié.
- Également, le modèle fonctionne de façon statique, ce qui implique que les estimations sont réalisées sur la base d'une structure fixe des échanges entre les entreprises. Ainsi, il ne tient pas compte d'économies d'échelle pouvant découler, par exemple, d'une demande importante faite auprès d'un seul fournisseur.
- De plus, il ne tient pas compte des variations des prix à la suite d'un changement de l'offre ou de la demande d'un bien ou d'un service, et donc ne considère pas le phénomène de rareté ni les effets de substitution entre les intrants de production.

Malgré ces limites, le modèle d'EcoTec constitue l'outil de référence pour le type d'analyse présentée dans ce rapport.

En effet, l'analyse d'une industrie établie comme l'industrie minière, à la différence de l'analyse d'une nouvelle activité économique, pose moins de défis à cet égard.

- Les échanges récurrents de biens et services entre les donneurs d'ouvrages et les fournisseurs de la filière minière ont permis de stabiliser les prix au fil des ans.
- Aussi, l'approche méthodologique développée par Avisa Conseil permet d'intégrer les données économiques dans un cadre comptable. Ceci permet de tenir compte de la dynamique financière de certains éléments comme l'inflation, les variations de taux d'intérêt, les emprunts et les dépenses pour l'amortissement, et ainsi de présenter les effets sur une longue période.

Quatre municipalités comparables ont été sélectionnées sur la base d'un indicateur de ressemblance neutre et objectif

L'indicateur de ressemblance est composé de quatre caractéristiques calculables pour chaque municipalité du Québec :

	Population	Basée sur le nombre d'habitant, cette caractéristique vise à cibler des municipalités de taille similaire à Malartic (<i>source: ISQ</i>)
	Éloignement	La caractéristique de l'éloignement est composée d'un facteur qui permet de déterminer la distance moyenne pondérée aux villes de 5 000 habitants et plus du Québec (<i>source: MTQ</i>)
	Présence industrielle	La présence industrielle est basée sur le nombre d'unités industrielles établies dans la municipalité. Les unités industrielles ciblent les secteurs des ressources naturelles et de la fabrication (<i>source: MAMOT</i>)
	Concentration industrielle	Cette caractéristique détermine la proportion des emplois dans le principal secteur d'activité. Il ne se réfère pas au lieu de résidence des travailleurs, mais au lieu de résidence de l'employeur (<i>source: Emploi-Québec</i>)

- L'indicateur repose sur la comparaison des caractéristiques de chacune des municipalités du Québec avec celles de Malartic. Cette comparaison s'effectue à partir de l'approche statistique de standardisation, où chaque caractéristique est centrée sur le résultat de Malartic et réduite à l'aide de l'écart-type de la distribution. Chaque municipalité obtient donc un résultat de ressemblance pour chaque caractéristique, où zéro désigne la situation de Malartic
 - L'indicateur combine ensuite les quatre caractéristiques comparées en leur accordant un poids identique.

Municipalités comparables selon l'indicateur de ressemblance et certaines caractéristiques, 2016

Municipalité	Région	Indicateur de ressemblance ⁽¹⁾	Population	Indice éloignement	Nombre d'unités industrielles ⁽²⁾	Concentration industrielle	Principal secteur d'activité
Malartic	Abitibi-Témiscamingue	0,00	3 275	594	5	42,8 %	Extraction minière
Sainte-Luce	Bas-Saint-Laurent	0,36	2 834	522	5	30,1 %	Cultures agricoles
Témiscaming	Abitibi-Témiscamingue	0,37	2 321	668	8	48,3 %	Fabrication du papier
Lebel-sur-Quévillon	Nord-du-Québec	0,43	2 191	636	3	31,8 %	Extraction minière
Cap-Saint-Ignace	Chaudière-Appalaches	0,65	3 035	315	12	36,0 %	Fabrication d'aliments

(1) À titre indicatif, l'indicateur maximal est de 2,5 (ville de Montréal).

(2) La valeur des unités n'est pas considérée puisqu'elle a une influence directe sur certaines données socioéconomiques comme le taux de taxation municipal et la composition du rôle d'évaluation.

Comprendre
Réinventer
Conquérir



Annexe B.

Suivi du milieu social – Entrevues auprès des acteurs sociaux



Suivi du milieu social

Entrevues auprès des acteurs sociaux

Présenté à Mine Canadian Malartic

Octobre 2019

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTRÉAL - QUÉBEC - SAGUENAY – SHERBROOKE – VAL-D'OR

Table des matières

Introduction.....	1
1. Méthodologie	1
1.1 Recrutement des acteurs du milieu	1
1.2 Déroulement des entrevues	3
1.3 Analyse et présentation des résultats	4
2. Résultats	4
2.1 Relations entre MCM et la communauté	4
2.1.1 Information.....	4
2.1.2 Participation à la vie communautaire	5
2.1.3 Comparaison avec le suivi effectué en 2016	6
2.2 Évolution du bien-être physique et psychosocial.....	6
2.2.1 Demande et prestation de services.....	6
2.2.2 Travaux de déviation de la route 117	7
2.2.3 Mise en œuvre du Guide de cohabitation et climat social.....	8
2.2.4 Comparaison avec le suivi effectué en 2016	10
2.3 Impacts des activités et opérations de MCM sur la communauté.....	10
2.3.1 Vitalité économique	11
2.3.2 Qualité de vie.....	13
2.3.3 Démographie	14
2.3.4 Vie étudiante et performance scolaire	15
2.3.5 Comparaison avec le suivi effectué en 2016	16
2.4 Préoccupations majeures et perspectives.....	16
2.4.1 Réactions face à la décision de prolongation des activités de la mine	16
2.4.2 Devenir de la ville	17
2.4.3 Besoins exprimés pour des projets structurants.....	18
2.4.4 Comparaison avec le suivi effectué en 2016	19
Principaux constats et conclusion	19
Références citées.....	22
Annexe 1. Guide d’entrevue.....	23

INTRODUCTION

Le présent document s'inscrit dans le cadre des activités du suivi social prévu dans les conditions d'autorisation des activités minières de Mine Canadian Malartic (MCM). Un suivi semblable a été réalisé auprès des acteurs sociaux par la firme WSP en 2015 et publié en 2016, ce qui permet de faire des comparaisons avec la situation actuelle.

En plus des activités régulières de MCM, de nombreux événements sont survenus à Malartic au cours de la période 2016-2018, notamment :

- La tenue d'audiences publiques du BAPE et l'autorisation du Projet Extension Malartic;
- La mise en œuvre du *Guide de cohabitation visant l'atténuation et la compensation des impacts et l'acquisition de propriétés à Malartic* (ci-après « Guide de cohabitation »);
- Le recours collectif déposé par le Comité de citoyens de la zone sud;
- La consultation publique portant sur le projet souterrain Odyssey;
- La réalisation des travaux de déviation d'un tronçon de la route 117.

L'objectif principal de la présente démarche était de prendre connaissance des changements sociaux vécus et observés au sein de différentes clientèles desservies par des acteurs sociaux et auprès de la population générale de Malartic depuis 2016, qu'ils soient liés aux activités de MCM, tels ceux décrits ci-haut, ou encore dus à d'autres facteurs.

Plus précisément, les entrevues visaient à identifier les changements et impacts tant négatifs que positifs concernant les activités de MCM et la relation avec communauté, le bien-être physique et psychosocial de la population et le climat social à Malartic. Les entrevues auprès des acteurs sociaux visaient également à recueillir les principales préoccupations actuelles et enjeux pour l'avenir.

1. MÉTHODOLOGIE

1.1 RECRUTEMENT DES ACTEURS DU MILIEU

Les participants aux rencontres ont été contactés par téléphone afin d'expliquer le contexte et les objectifs du suivi et d'établir un horaire pour les entrevues. Les participants rencontrés étaient soit les présidents ou responsables des activités des organismes ou encore des membres des groupes sélectionnés. Ces groupes appartenaient à différents réseaux soit santé et services sociaux, milieu communautaire,

scolaire, culturel et économique dans le but d'obtenir un large spectre de représentations et d'expériences associées aux activités et opérations de MCM.

Les acteurs sociaux rencontrés devaient répondre en fonction de leurs mandats, de leurs équipes et des clientèles desservies. Compte tenu de leur implication dans le milieu, leurs opinions concernant l'ensemble de la population étaient également abordées et, à l'occasion, leurs expériences personnelles.

Voici la liste des 20 organisations rencontrées :

- Carrefour Jeunesse emploi d'Abitibi-Est
- Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or
- Cercle des Fermières
- Chevaliers de Colomb
- Club de l'Âge d'Or
- Club Optimiste
- Comité d'urgence La Ruche
- Comptoir alimentaire de Malartic
- Coup de pouce communautaire
- Corporation Victoire (persévérance scolaire)
- École primaire Des Explorateurs
- École secondaire Le Tremplin
- Église et Fabrique Saint-Martin-de-Tours
- Loisirs et Sports Abitibi-Témiscamingue
- Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue à Malartic
- Refuge Jeunesse Malartic
- Société de développement économique de Malartic (conseil d'administration)
- Table des Aînés
- Centre Le Trait-d'Union, éducation des adultes
- Transport adapté La Calèche d'Or

Un acteur peut être un individu ou un groupe de personnes d'une collectivité dès lors que ce groupe est identifiable par des enjeux et des règles communes. Un acteur est à la fois source d'information, source et porteur de représentations et d'enjeux et peut être identifié par ses comportements. Les individus, comme les organisations, sont insérés dans divers lieux de vie, de travail, divers réseaux professionnels, sociaux et politiques. Ils ont des parcours professionnels et personnels différents, ont connu des expériences dont ils ont tiré des leçons, appartiennent à différentes générations. L'ensemble de ces différentes histoires de vie contribue à ce que chaque acteur se forge, face à une situation inhabituelle pour lui, un point de vue personnel, une représentation de la situation qui lui permette de la comprendre, de se positionner et de réagir. (Daniau, C., F. Dor, F. Kermarec, C. Legout et D. Salomon, 2011)

1.2 DÉROULEMENT DES ENTREVUES

Les entrevues ont eu lieu principalement en face à face entre le 26 et le 30 août 2019. La durée des entrevues variait entre 40 minutes et 1 heure 30. Chacune des rencontres a réuni d'une à sept personnes, et chacun des groupes a été rencontré séparément.

En l'absence de certains acteurs ou de leur indisponibilité au moment prévu pour les entrevues, trois entrevues ont été réalisées par téléphone au cours des deux semaines suivantes. La durée moyenne des entrevues téléphoniques était de 45 minutes.

En début d'entretien, un rappel du contexte et des principaux objectifs a été effectué, dont la précision sur la période de référence, c'est-à-dire entre 2016 et 2018. Les aspects liés à la confidentialité ont été précisés en assurant que les constats du rapport ne pourraient être associés aux propos des informateurs. Toutefois, les organismes qui sont identifiés nommément dans le rapport ont donné leur accord préalable.

Afin d'éviter la perte de contenu, la permission d'enregistrer a été demandée quand les circonstances le permettaient (p. ex., absence de bruit ambiant excessif). En guise d'introduction, les répondants présentaient le mandat de leur organisme et donnaient une description des clientèles desservies.

Les thèmes abordés lors des entrevues sont les suivants :

- Évaluation de la qualité des relations entre MCM et la communauté au sein des organismes, auprès de leur personnel et des clientèles desservies ainsi que pour la population de Malartic dans son ensemble;
- Évolution de la demande et de la prestation de services au sein des organismes;
- Qualité et disponibilité de l'information concernant les activités de MCM;
- Implication de MCM dans la vie communautaire;
- Évolution du bien-être physique et psychosocial des Malarticois et effet ressenti des activités et opérations de MCM depuis 2016
 - Changements observés et groupes affectés
 - Climat social
 - Performance scolaire
 - Qualité de vie
 - Vitalité économique
- Évolution des principales préoccupations du milieu concernant les activités et opérations de MCM depuis 2016 et les perspectives d'avenir.

Les entrevues réalisées sont de type semi-dirigé (voir Annexe 1 pour le schéma d'entrevue). Ce format laisse une certaine latitude par rapport au canevas de base si des éléments nouveaux ou à creuser surgissent en cours d'entrevue.

1.3 ANALYSE ET PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Des notes ont été prises lors de chacune des entrevues. Des notes complémentaires ont été ajoutées lorsqu'un enregistrement était disponible. Les données d'entrevues ont été par la suite regroupées et analysées en fonction des thèmes. Des comparaisons avec les résultats du suivi précédent ont été effectuées et les nouveaux enjeux identifiés.

2. RÉSULTATS

2.1 RELATIONS ENTRE MCM ET LA COMMUNAUTÉ

La relation entre MCM et la communauté a été abordée sous deux angles, soit la satisfaction par rapport à l'information reçue de MCM sur ses activités et opérations et l'implication de MCM au niveau de la communauté.

2.1.1 Information

Les acteurs du milieu apprécient grandement l'information transmise par MCM et se disent en général suffisamment informés. Les moyens déployés mentionnés par les personnes rencontrées (bulletin mensuel remis à chacun des domiciles, appels personnalisés en prévision des sautages, note d'information transmise en cas d'activités spéciales, ligne téléphonique, bureau des relations avec la communauté, site Internet et Facebook) permettraient de rejoindre adéquatement l'ensemble de la population. Les acteurs sociaux rencontrés se disent également satisfaits de la pertinence de l'information qui est transmise à la population, même lorsque certains sujets sont plus techniques.

Les visites de la mine pour les aînés et pour la clientèle étudiante sont considérées comme un autre moyen d'information et de sensibilisation très apprécié.

Plusieurs participants ont également souligné le travail fait par les employés de MCM au bureau des relations avec la communauté, en mentionnant la qualité de l'accueil, la facilité de recevoir des réponses aux préoccupations et l'appui sympathique du personnel. Il est aussi mentionné que MCM fait preuve de respect envers les activités religieuses de la communauté en s'informant auprès de l'église pour s'assurer d'éviter de perturber les offices religieux (dont les mariages ou funérailles) lors des sautages.

Le fait que certains acteurs rencontrés siègent à la fois au comité de suivi et au sein d'autres comités du milieu (par ex. Table des aînés) facilite également la circulation de l'information, car ils agissent comme courroie de transmission.

Pour plusieurs des acteurs rencontrés, MCM peut être qualifiée de transparente. Néanmoins, dans un souci d'amélioration continue, il a été suggéré de rendre public le présent rapport sur le suivi social de même que la liste des projets auxquels contribue MCM, que ce soit par le programme de dons et commandites ou par d'autres appuis financiers. Certains aimeraient également que soient davantage publicisés les projets d'ÉcoMalartic, initiative à laquelle contribue MCM.

2.1.2 Participation à la vie communautaire

Appuis financiers

L'aide financière apportée par MCM aux divers organismes du milieu est grandement appréciée, que ce soit par le programme de dons et commandites ou le Fonds Essor Canadian Malartic (FECM). On qualifie la compagnie de généreuse et on juge que les demandes de fonds semblent habituellement bien accueillies. Par contre, il semble que les activités en prévention du suicide n'auraient toutefois pu obtenir l'attention voulue de la part de MCM.

Les dons ou commandites permettent à plusieurs organismes d'améliorer leur fonctionnement et leurs services. Certains organismes mentionnent que ce financement n'est pas essentiel à leur survie, mais facilite grandement la tenue d'activités et permet de développer de nouveaux services.

Les dons et commandites pour la tenue d'événements populaires comme le Festival Western, le Tour de l'Abitibi et pour des travaux de rénovation comme l'agrandissement de l'aréna sont quelques-uns des exemples appréciés qui sont relatés lors des entrevues. L'utilisation du terrain de golf pour diverses activités de MCM est aussi mentionnée comme soutien économique important.

Quelques acteurs mentionnent que les critères pour l'obtention de fonds dans le programme de dons et commandites sont maintenant plus stricts et qu'il y aurait moins d'argent disponible pour les petits projets. Il est souligné que ceci est peut-être dû au fait que MCM a approché des organismes pour qu'ils budgètent leurs besoins en vue de présenter un montant global plutôt que de soumettre plusieurs petites demandes à répétition.

Par ailleurs, l'impact de l'activité économique de la mine aurait un effet multiplicateur dans la communauté au niveau des dons et commandites, car, comme le souligne un acteur, si la mine est généreuse, d'autres compagnies de Malartic qui réalisent des contrats pour MCM contribuent elles aussi grandement à la communauté en raison de la vitalité de leurs entreprises.

Il est à noter qu'aucun des acteurs rencontrés n'a soulevé une quelconque préoccupation à propos de la liberté d'expression et de la possibilité d'aller chercher du financement auprès de MCM ou des autres entreprises du milieu.

Implication des représentants et employés de la mine

L'implication du personnel de la mine est très bien vue, qu'il s'agisse, par exemple, de leur présence au sein de conseils d'administration d'organismes locaux, aux Tables de concertation ou par la participation des employés de la mine à des campagnes de financement. Le prêt d'équipements par la mine (p. ex., chapiteaux, transport de matériel par camion), la participation de représentants de la mine à diverses activités sociales (par ex., dîner de Noël) de même que le programme d'incitation au bénévolat de MCM (qui permet de répondre à des besoins ponctuels des organismes locaux) sont également fort appréciés. L'ensemble des différentes formes de participation bénévole des employés ou représentants de la mine à la vie sociale est rapporté par plusieurs comme une belle marque d'implication dans la communauté.

2.1.3 Comparaison avec le suivi effectué en 2016

Par rapport aux résultats du suivi social de 2016 où des commentaires négatifs avaient été adressés concernant les anciens propriétaires de la mine, les résultats obtenus lors de la consultation de 2019 témoignent d'une amélioration de la satisfaction générale des relations entretenues entre MCM et la communauté.

La méfiance initiale à l'égard de MCM se serait grandement estompée et ce, surtout au regard du fait que le contenu de l'information disponible sur les activités de la mine et les moyens de transmission de l'information qui ont été mis en place sont appréciés à l'unanimité. L'ouverture d'un bureau des relations communautaires, ayant pignon sur rue au centre-ville de Malartic, un sujet discuté lors du suivi de 2016, a eu l'effet attendu, c'est-à-dire le rapprochement avec la population.

2.2 ÉVOLUTION DU BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET PSYCHOSOCIAL

L'évolution du bien-être physique et psychosocial a été abordée sous l'angle des changements dans la demande et la prestation de services auprès des clientèles desservies par les organismes, de l'impact observé des travaux de déviation de la route 117 en vue de l'agrandissement de la mine et des effets de la mise œuvre du Guide de cohabitation. Les impacts des activités courantes de MCM au regard des différentes nuisances ont également été évoqués en suivi aux questions principales.

2.2.1 Demande et prestation de services

Les organismes rencontrés qui viennent en aide directement à la population de Malartic n'ont pas noté de changements majeurs de la demande de services qui pourraient être attribuables aux activités de MCM, à l'exception du Guide de cohabitation (voir section

2.2.3). Ils considèrent également qu'ils ont les ressources nécessaires pour répondre aux demandes actuelles.

Quant aux enjeux de santé physique, aucun des acteurs sociaux rencontrés n'a mentionné une préoccupation particulière au regard des risques à la santé concernant les opérations minières de MCM, notamment en ce qui a trait à la qualité de l'air. Les risques à la santé liés aux poussières étaient un enjeu soulevé dans le passé, et ont fait l'objet d'une analyse toxicologique par une firme privée (Sanexen 2016) ainsi que de suivis des hospitalisations de la part de la Direction de santé publique en 2016. Cependant, lors des rencontres avec les acteurs sociaux, cet enjeu n'a pas été relevé. Lorsqu'interrogés à cet effet, les acteurs sociaux mentionnent qu'à leur connaissance, leur clientèle n'avait pas été grandement affectée au cours des dernières années vu que la situation s'était grandement améliorée. Ils mentionnent que cette amélioration est peut-être due aux mesures qui ont été mises en place par MCM ou encore du fait de l'approfondissement de la fosse. Il en serait de même pour d'autres nuisances comme le niveau de bruit général dans Malartic.

2.2.2 Travaux de déviation de la route 117

Nuisances et impacts visuels

Les travaux de déviation de la route 117 n'ont pas causé de désagréments au personnel ou à la clientèle des divers organismes rencontrés à l'exception de légers ralentissements. La qualité et la vitesse d'exécution des travaux ont été notées par plusieurs acteurs.

Les principaux impacts sont vécus par les citoyens qui résident à proximité des travaux en raison de l'écran acoustique temporaire ainsi que de l'augmentation de la circulation des camions dans le quartier qui a entraîné du bruit, une augmentation locale de la circulation et des odeurs d'essence. Ces impacts se sont traduits essentiellement par une perte de tranquillité et de jouissance de leur environnement immédiat. L'écran acoustique et la murale installée pour cacher les conteneurs sont donc perçus négativement par certains acteurs rencontrés. Pour les autres, même s'ils n'ont pas vécu de problèmes spécifiques au niveau de leur organisme ou de leur clientèle, ils affichent néanmoins une certaine sympathie pour les gens vivant à proximité du lieu des travaux.

Retombées économiques

Selon les acteurs économiques, la réalisation des travaux de déviation de la route 117 n'aurait eu que de très faibles impacts économiques par la création de quelques emplois pour des Malarticois puisque l'essentiel des travaux aurait été réalisé par des entrepreneurs de l'extérieur. La présence de ces travailleurs a également pu profiter à quelques individus louant des logements et aurait légèrement augmenté le chiffre d'affaires pour les services de proximité (ex. station-service, restaurant), mais il s'agit là, selon leur perception, de retombées économiques mineures. Par ailleurs, une douzaine de logements a disparu dans le secteur des travaux et n'aurait pas été remplacée jusqu'à

maintenant, ce qui contribue à augmenter la pression sur la disponibilité de logements à Malartic (voir section 2.4.2).

Malgré les désagréments causés à ceux qui demeurent à proximité, les travaux de déviation de la route 117 sont généralement perçus pour plusieurs comme une bonne nouvelle puisqu'ils concrétisent la décision d'agrandissement de la mine. En fait, il semble que la prolongation des activités de MCM a été reçue avec grand soulagement dans la communauté, car il y planait une certaine inquiétude quant à la poursuite des activités de la mine (voir section 2.4.1).

2.2.3 Mise en œuvre du Guide de cohabitation et climat social

Programmes de compensation et d'acquisition des résidences

Les principales mesures définies par le Guide de cohabitation visant l'atténuation et la compensation des impacts et l'acquisition de propriétés à Malartic (Groupe de travail 2016) ont été discutées lors des entrevues. Toutefois, c'est principalement le programme de compensation qui a été abordé par les acteurs rencontrés.

Au sein des divers organismes du milieu, la mise en œuvre du Guide n'a pas affecté leurs activités comme telles. En ce qui a trait à leur personnel et à la clientèle, on rapporte que la compensation financière offerte aux propriétaires et locataires est grandement appréciée. On reconnaît qu'elle a un effet particulièrement positif pour les plus démunis en allégeant leur fardeau économique (voir aussi section 2.3.1). Selon les acteurs du réseau de la santé et des services sociaux rencontrés, la compensation ferait maintenant partie intégrante du budget même si certains individus continuent d'avoir des problèmes à budgéter leurs dépenses. Ils mentionnent également que la situation se passe mieux que ce à quoi ils s'attendaient, notamment à l'égard d'une appréhension qu'ils avaient concernant une hausse possible de la consommation de drogues ou d'alcool qui se serait ensuite traduite par une demande en services sociaux plus forte. Il apparaît que cette préoccupation ne s'est pas avérée.

Par ailleurs, si la relocalisation des résidents de la zone sud a pu avoir, dans le passé, comme effet de modifier le tissu social, par exemple en isolant des personnes âgées dans un nouveau milieu, il semble que les effets du programme d'acquisition des résidences prévu au Guide de cohabitation sont perçus autrement. Ainsi, ce programme serait apprécié de plusieurs qui ont profité de l'occasion pour déménager, certains à Malartic, d'autres à l'extérieur dans le but de se rapprocher de leurs familles ou d'avoir accès à divers services.

Recours collectif¹

Selon les acteurs rencontrés, la mise en œuvre du Guide de cohabitation avec son programme de compensation a également permis d'améliorer considérablement le climat social de la communauté. Il subsisterait un certain malaise parmi des résidents du secteur à proximité de la fosse, la « zone sud ». « Mais c'est plus calme, il y a moins de chicane », notent la grande majorité des acteurs rencontrés. Pour plusieurs, les tensions dans la zone sud ne sont plus d'actualité. Toutefois, la plupart ont tout de même souligné que lorsque le sujet du recours collectif resurgit dans les médias, les émotions réapparaissent quelque peu, car le sujet demeure sensible (« C'est une plaie qui n'est pas complètement cicatrisée »). Cependant, comme le souligne un acteur : « Les gens sont occupés à d'autres choses dans la vie. Ce n'est plus un sujet de conversation, ni à l'épicerie ni ailleurs, sauf quand les journaux en parlent ».

Certains acteurs mentionnent que parmi ceux qui étaient en désaccord avec les travaux miniers, d'aucuns ont changé de quartier ou déménagé à l'extérieur de la ville. Quant à ceux ayant décidé de demeurer dans le quartier, certains continueraient de subir des effets négatifs qui se traduiraient parfois en problèmes de santé physique ou psychologique en raison de leur isolement puisqu'ils ne représenteraient plus qu'une minorité de résidents. Plusieurs des acteurs rencontrés éprouvent de la compassion pour ceux qui restent du groupe qu'on appelait, à Malartic, les « chialeux ». Même s'ils ne partagent pas leurs opinions, il est intéressant de constater que les acteurs sociaux expriment le désir que MCM fasse preuve d'humanité à l'endroit de ce groupe d'individus, quoi qu'il arrive par la suite.

Le fait que MCM ait insisté auprès de la cour pour pouvoir continuer à offrir les compensations aux gens qui n'étaient pas membre du recours collectif est interprété par certains comme une preuve de bonne volonté de MCM pour alléger le climat social et ne pas contribuer à la division entre les gens. Néanmoins, certaines interrogations persistent, car des acteurs disent être dans l'expectative à l'égard des conclusions du recours collectif, autant si ceux qui sont membres gagnent que s'ils perdent. Quels seront les impacts du jugement sur ceux qui sont membres du recours collectif? Quels seront les impacts du jugement sur ceux qui ont signé la quittance du guide de compensation pour obtenir leurs compensations?

En 2016, il semble qu'il y avait initialement beaucoup d'ambivalence parmi les gens de la zone sud à savoir s'ils devaient signer ou non la quittance pour recevoir les compensations financières. À la fin, épuisés de devoir participer à toute une série de réunions publiques, il appert que certains ont choisi la voie de la compensation financière, même s'ils auraient préféré être membres du recours collectif. On sent maintenant que les gens ont besoin de calme, qu'ils désirent passer à autre chose.

¹ Les procédures judiciaires mentionnées dans le texte ont pris fin en décembre 2019, mais étaient toujours en cours au moment de la collecte des données.

Pour l'ensemble des acteurs rencontrés, les programmes liés au Guide de cohabitation sont perçus comme innovants (« On n'a jamais vu ça nulle part des compagnies qui donnent des compensations »). Pour certains acteurs, le Guide de cohabitation a ouvert la voie à une meilleure relation entre l'industrie minière et les communautés, et ils mentionnent quelques entreprises minières en Abitibi qui, en comparaison, paraissent mal à leurs yeux et qui auraient intérêt à s'inspirer des pratiques mises en place par MCM.

Cependant, un bémol a aussi été soulevé : si l'élaboration du Guide de cohabitation a constitué une façon novatrice de tisser un contrat social avec les citoyens, elle n'aurait pas identifié de moyens pour créer une plus-value spécifique pour la municipalité, comme l'allègement de la dette ou un appui à la ville pour qu'elle ait les incitatifs financiers nécessaires pour attirer de nouvelles familles (voir, par exemple, section 2.4.3).

2.2.4 Comparaison avec le suivi effectué en 2016

Contrairement au suivi précédent, les effets négatifs ressentis par rapport aux activités de la mine (vibrations, poussières, bruit, etc.) n'ont pas retenu l'attention des acteurs sociaux, sauf en ce qui concerne le secteur de l'écran acoustique temporaire érigé dans le cadre des travaux de déviation de la route 117 où la perte de jouissance du paysage, le bruit et la circulation demeurent des enjeux. Selon les acteurs rencontrés, il y aurait beaucoup moins de plaintes liées à la poussière et au bruit de façon générale.

Quant au Guide de cohabitation, les attentes étaient très grandes face à sa sortie publique comme noté dans le suivi 2016; on parlait alors d'un moment charnière dans la vie de la communauté, car il mobilisait l'attention de tous les citoyens. Il appert maintenant, selon l'ensemble des acteurs sociaux rencontrés, que la mise en œuvre du Guide de cohabitation est en grande partie responsable de l'amélioration du climat social observée depuis 2016. Néanmoins, plusieurs acteurs font état de séquelles toujours présentes, bien que moins vives, associées au recours collectif, soit un clivage entre ceux qui ont accepté les compensations prévues au Guide de cohabitation et ceux qui ont choisi d'investir leur énergie dans le recours collectif. Ce clivage existe toujours, mais il n'est plus perçu comme étant toxique aux relations sociales, comme polarisant l'opinion publique de Malartic. Le fait que des gens s'investissent dans un recours collectif est accepté comme l'expression d'une prise de position différente qui ne stigmatiserait plus les gens qui y participent; au contraire, puisque plusieurs souhaiteraient une résolution heureuse de cette action collective et seraient même sympathiques à ceux qui y participent même s'ils ne partagent pas la même opinion qu'eux.

2.3 IMPACTS DES ACTIVITÉS ET OPÉRATIONS DE MCM SUR LA COMMUNAUTÉ

Outre l'évolution du bien-être individuel et collectif, des enjeux reliés à d'autres composantes sociales ont également été discutés par les acteurs sociaux rencontrés, soit :

la vitalité économique, la qualité de vie des citoyens, la démographie ainsi que la vie étudiante et la performance scolaire.

2.3.1 Vitalité économique

Commerces et services

La diversification des activités du musée minéralogique représente un exemple particulier d'impact positif des activités de MCM sur l'économie locale qui ne se dément pas depuis plusieurs années. En effet, les visites du musée, jumelées à des visites de la mine, demeurent très populaires pendant la saison estivale. Depuis huit ans, ces visites de la mine auraient permis d'augmenter de 30 % la clientèle du musée. Cette activité touristique de niche générerait également quelques retombées positives indirectes sur des commerces et services de Malartic (restauration, camping, essence, etc.). Le musée permet aussi à des étudiants de travailler lors de la période touristique, encourage des artisans de la région qui créent des bijoux pour la boutique du musée ou embauche des jeunes pour le montage des pièces exposées.

Contrairement à l'exemple du musée, la majorité des acteurs rencontrés ont plutôt souligné la perte graduelle de plusieurs commerces (p. ex., magasin grande surface) et le déménagement de services (p. ex., optométrie) de Malartic, obligeant ainsi les citoyens à se déplacer régulièrement à Val-d'Or. De plus, la rue Royale est perçue comme peu attrayante et ayant besoin d'être améliorée. La revitalisation de cette rue, anticipée comme un des scénarios d'aménagement urbanistique dans le cadre du projet Horizon 2030, est encore attendue, car la rénovation de quelques façades qui a été effectuée n'est pas suffisante selon plusieurs.

Si l'essor économique en lien avec les activités minières a mené à la venue appréciée de nouveaux commerces comme le IGA ou le Subway ou la SAQ, pour certains acteurs sociaux le niveau de développement économique stagne à Malartic depuis 2016. Cependant, les activités et opérations de la mine ne sont pas directement mises en cause dans le manque d'activité commerciale dans Malartic. Si les acteurs sociaux ont initialement de la difficulté à expliquer pourquoi il n'y a pas davantage de commerces qui s'ouvrent dans Malartic, ils finissent par souligner la proximité des services offerts à Val-d'Or, lesquels sont soutenus par un bassin beaucoup plus important de population. Néanmoins, un des acteurs sociaux a mentionné que des changements dans les modalités d'octroi de contrats de la part de MCM, comme le ressort à davantage d'appels de soumission qu'auparavant, auraient nui à certains commerces locaux.

Emploi

Les acteurs sociaux sont unanimes sur la situation du plein emploi à Malartic. Il est même parfois difficile pour certains commerces et entreprises de trouver du personnel pour répondre à l'offre d'emploi. Les difficultés à recruter des enseignants au niveau primaire soulignent également un besoin criant.

La pénurie de main-d'œuvre n'est toutefois pas vécue dans tous les commerces et entreprises de Malartic. Le marché d'alimentation, par exemple, n'aurait aucun problème à recruter des employés, permanents ou temporaires, et le musée minéralogique a vu croître sa main-d'œuvre depuis quelques années.

MCM, les entrepreneurs et les fournisseurs sur place occupent une place prépondérante en termes d'emploi, à tous les niveaux de spécialisation. Ils constituent également un pôle d'attraction majeur pour ceux qui ont terminé leur diplôme d'études professionnelles à Val-d'Or ainsi que pour les étudiants de Malartic ou pour des jeunes dont les parents y travaillent. D'ailleurs, il semble qu'à la suite de leur expérience, plusieurs jeunes poursuivraient leurs études dans des domaines connexes à Val-d'Or.

Bien que les opérations de la mine et ses retombées sur les entreprises locales constituent la principale source d'emploi, les acteurs sociaux notent que la situation du plein emploi n'est pas spécifique à Malartic, mais reflète plutôt une réalité régionale et, parfois, nationale (comme dans le cas de la pénurie d'enseignants).

Niveau de vie

Certains indices soulignés par les acteurs sociaux rencontrés semblent indiquer une atténuation de la pauvreté à Malartic. Au Refuge Jeunesse Malartic, par exemple, le recours au fonds d'aide est moins fréquent. Le fait que l'indice de défavorisation² des écoles de Malartic ait été abaissé récemment semblerait témoigner dans le même sens. Enfin, selon les acteurs économiques, un des indices récents d'amélioration du niveau de vie à Malartic est le fort accroissement du nombre de permis de rénovation résidentielle demandée par les citoyens.

Selon plusieurs acteurs rencontrés, les gens de Malartic seraient, en général, bien nantis même si le niveau de scolarité demeure bas. Quelques-uns ont indiqué que des citoyens plus pauvres auraient déménagé à Senneterre en raison du coût plus élevé des logements à Malartic, ce qui expliquerait peut-être en partie une baisse apparente du niveau de pauvreté.

Depuis 2016, le principal facteur qui aurait contribué à améliorer le niveau de vie à Malartic serait lié à la mise en œuvre du Guide de cohabitation. Outre l'allègement fort important du fardeau économique de certaines familles (p. ex., des gens ont mentionné avoir pu régler l'ensemble des dettes personnelles qu'elles n'arrivaient plus à gérer), en particulier dans la zone sud de Malartic, plusieurs citoyens paient leurs taxes municipales lorsqu'elles reçoivent les compensations ou s'en servent comme budget de vacances ou de voyage. En fait, l'impact économique des compensations sur les individus et les familles est tel que, selon des personnes rencontrées, des citoyens d'autres municipalités songeraient à s'établir à Malartic pour en profiter.

² Cet indice est calculé à partir de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade, de la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien et de la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu.

2.3.2 Qualité de vie

Plusieurs des groupes rencontrés ont souligné diverses caractéristiques qui contribuent au sentiment d'appartenance et à la qualité de vie à Malartic, dont : un milieu généralement tranquille et sécuritaire, une offre de services sociaux, sanitaires et scolaires intéressante et une mentalité inclusive. Au niveau de l'inclusion, les gens mentionnent l'exemple de l'intégration depuis longtemps de la clientèle de l'hôpital psychiatrique. Celle-ci est bien acceptée dans le milieu et peut trouver des réseaux de soutien à Malartic.

Malgré l'apparente qualité de vie à Malartic, les représentants du réseau des services sociaux ont souligné qu'une partie de leur clientèle souffre de solitude, notamment en raison d'un manque de lieux de socialisation dans Malartic qui s'adresserait à la population générale plutôt qu'à des groupes ciblés.

Cela dit, quand il est question de qualité de vie à Malartic, c'est la plupart du temps l'offre de services en sports et loisirs qui est mentionnée par les groupes rencontrés.

Loisirs et sports

Les acteurs sociaux ont souligné l'offre de services bien intéressante à Malartic en termes de loisirs et de sports. Parmi les exemples mentionnés, notons :

- La rénovation de l'aréna aurait contribué à y ajouter de nouvelles activités dont profiteraient principalement les familles;
- L'ouverture de la Piste 4 Saisons Mine Canadian Malartic est très bien reçue, car elle offre de nouvelles possibilités d'activités pour l'ensemble de la population;
- Un nouveau parc près de l'école primaire sera utilisé pour les sorties avec les enfants;
- L'offre d'inscription gratuite des plus démunis aux activités sportives est soulignée comme un incitatif important dans la municipalité;
- Le fait que la salle de conditionnement physique à l'école le Tremplin soit ouverte à tous est bien apprécié.

L'organisme Loisirs et sports Abitibi souligne les efforts et le dynamisme de la ville de Malartic dans ce domaine, en particulier depuis deux ans. À titre d'exemple, Loisirs et sports Abitibi a eu le mandat de réaliser une étude sur le transport actif accordé grâce au programme ÉcoMalartic. De même, Malartic sera l'hôte pour la tenue de la finale régionale centralisée des Jeux du Québec en janvier 2020. Les acteurs de Loisirs et sports Abitibi sont d'avis que pour une ville de sa taille, Malartic possède une belle vitalité.

Vie culturelle

La majorité des acteurs rencontrés notent une baisse significative des activités culturelles depuis 2016. Par exemple, il y aurait eu davantage de spectacles auparavant au théâtre MegLab. On se questionne sur les raisons qui expliquent cette diminution : bassin trop

faible de spectateurs pour attirer des tournées? Absence d'un responsable de la culture à l'hôtel de ville?

Par ailleurs, les responsables de groupes communautaires déplorent le prix élevé de la location de la salle de spectacle pour réaliser des projets spéciaux pour leurs clientèles. À défaut, la salle MCM à l'aréna est une alternative possible, mais ce n'est pas comme une vraie salle de spectacle avec un ensemble des moyens techniques.

2.3.3 Démographie

Il semble que le profil démographique de Malartic ait tendance à se modifier quelque peu. Ainsi, d'un côté, certains acteurs sociaux mentionnent le fait que plusieurs aînés choisissent de déménager vers Val-d'Or lorsqu'ils ont besoin de davantage de services, dont ceux offerts par le réseau de la santé et celui de l'hébergement adapté. De l'autre côté, plusieurs acteurs ont mentionné la présence plus forte, ces dernières années, de familles comptant de jeunes enfants.

L'école primaire de Malartic a presque atteint sa capacité maximale pour la première fois depuis son existence (2 classes de maternelle 4 ans, 3 classes de maternelle 5 ans, en plus du programme passe-partout pour les 3-4 ans). À l'école, les lieux ne suffisent plus à accueillir tous les dîneurs, certains doivent donc se déplacer à midi dans l'édifice à proximité qui abrite le Centre Le Trait-d'Union.

Un autre indice du rajeunissement de la population est l'augmentation de la participation aux activités organisées par la ville. Un exemple de ceci est le défilé des jeunes à bicyclette, lequel attire des centaines d'enfants accompagnés de leurs parents. La popularité de tels événements contribue non seulement à positionner Malartic comme pôle d'attraction pour les familles, mais aussi à faciliter le recrutement de nouveaux membres pour les organismes communautaires ou de bénévoles pour les aider.

La présence de nombreux travailleurs de transit à Malartic est également soulignée par les acteurs économiques (« Il y a une bonne offre de chambres et de logements pour recevoir des travailleurs et c'est très populaire à Malartic »). La présence de ces travailleurs en transit, qu'ils travaillent de façon permanente ou pour une durée limitée à Malartic, contribue au fait qu'il y a plus de monde qui habite Malartic, qui en utilise les services ou qui y effectue des dépenses, que ce qu'indiquent les recensements officiels. En effet, les travailleurs de transit, ceux qui font du « drive-in/drive-out » de longues distances, ne sont pas comptabilisés au niveau démographique vu que Malartic n'est pas le lieu de leur résidence permanente, même s'ils y travaillent de façon habituelle et y demeurent durant leurs périodes de travail.

Selon les acteurs économiques du milieu, Malartic vivait une baisse démographique au cours des années passées, plutôt que l'accroissement anticipé lors de la période d'effervescence économique du début des travaux miniers. Toutefois, il semble que, depuis l'autorisation du projet d'agrandissement de la mine, une légère augmentation de

la population de moins d'une centaine de personnes peut être observée. Ce serait la première fois depuis plusieurs années que le bilan démographique s'avère positif. Cet accroissement démographique est perçu comme étant très positif, mais en même temps vu comme étant soumis à une contrainte majeure, celle de l'offre limitée de logements à Malartic (voir section 2.4.2).

2.3.4 Vie étudiante et performance scolaire

En général, le milieu scolaire n'a pas connu de changements majeurs depuis 2016. La clientèle des écoles est encore considérée comme population à risque bien que la cote de défavorisation ait été abaissée récemment, passant de 10 à 9 (10 représentant les milieux les plus défavorisés). Les problèmes soulevés pour les jeunes du secondaire (troubles d'anxiété, angoisse de performance, faible estime de soi, perte de motivation, fatigue, décrochage) ou au primaire (intimidation) ne sont pas propres à Malartic. Ils refléteraient davantage un phénomène social ou un manque d'habiletés parentales, notamment parmi les groupes plus défavorisés.

Le contexte de plein emploi nuirait à la persévérance scolaire, certains jeunes choisissant de quitter leur formation pour aller travailler, même s'il ne s'agit pas d'emplois d'avenir ou très payants. L'enjeu est exacerbé au niveau des formations offertes aux 16-18 ans, et il devient plus difficile de garder les élèves aux études étant donné qu'ils peuvent trouver des emplois de journaliers à la mine et auprès des entrepreneurs ou d'autres entreprises de Malartic offrant de bons salaires. La situation est telle que l'avenir immédiat du Centre Le Trait-d'Union n'est pas encourageant en termes de clientèle potentielle en raison du plein emploi.

Par ailleurs, la possibilité d'emplois à la mine ou dans les entreprises qui y sont associées serait un bon motivateur pour les plus jeunes et serait susceptible de contribuer à la persévérance scolaire. Bien que certains élèves dont les parents travaillent à la mine soient parfois moins motivés à la poursuite de leurs études considérant la possibilité d'obtenir un très bon salaire avec peu de scolarisation, des efforts soutenus sont entrepris pour contrer ce sentiment. Le milieu scolaire travaille d'ailleurs en étroite collaboration avec la Corporation Victoire pour la persévérance scolaire afin de faire passer le message auprès des élèves et de la communauté. La Corporation, où siège MCM, offre de nombreuses activités et des bourses pour les élèves en vue de la prévention du décrochage. Des travailleurs de la mine sont invités à l'école pour donner des conférences sur divers métiers et mettent l'accent sur l'importance de poursuivre le parcours scolaire. Des étudiants inscrits au programme de formation pour les métiers semi-spécialisés ont la possibilité de faire un stage d'une journée à la mine.

2.3.5 Comparaison avec le suivi effectué en 2016

Bien que l'arrivée de commerces à proximité du nouveau quartier amorcée avant 2016 soit considérée positive, l'activité commerciale se serait légèrement détériorée depuis trois ans avec la fermeture ou le déménagement de quelques commerces. Déjà mentionnés en 2016, les déplacements fréquents des citoyens pour faire des emplettes à Val-d'Or se poursuivent en 2019.

Tel que rapporté dans le suivi social de 2016, la population continue d'apprécier les nouvelles infrastructures sportives et de loisirs. En revanche, les acteurs rencontrés soulignent la diminution de l'offre culturelle à Malartic, un enjeu qui n'a pas été mentionné dans le suivi précédent.

Depuis 2016, certains indices suggèrent une amélioration générale du niveau de vie en raison du plein emploi et de la mise en œuvre du Guide de cohabitation.

La persévérance scolaire demeure un enjeu crucial, tout comme cela avait été relevé dans le suivi social de 2016. L'appui de MCM à la Corporation Victoire s'avère soutenu et apprécié. Le message de la nécessité de la poursuite des études est transmis et répété en permanence aux étudiants, tant auprès de ceux de la formation générale que de ceux des parcours particuliers. Cependant, le contexte de plein emploi à Malartic et l'attrait pour des emplois de journaliers sans scolarisation poussée à la mine ou dans d'autres entreprises connexes nuiraient à la motivation de certains étudiants au secondaire.

2.4 PRÉOCCUPATIONS MAJEURES ET PERSPECTIVES

Les acteurs rencontrés ont été questionnés sur l'évolution des préoccupations et sur les perspectives d'avenir à moyen et à long terme de leur communauté en lien avec les activités et opérations de MCM. L'annonce de la prolongation des activités de MCM, le statut de la ville, la question du logement et la vie après la fermeture sont les principaux enjeux qui ont été abordés.

2.4.1 Réactions face à la décision de prolongation des activités de la mine

De manière générale, il semble que l'annonce de la poursuite des activités de MCM ait été accueillie avec soulagement par la population. Néanmoins, les acteurs rencontrés ont exprimé une certaine inquiétude sur les impacts éventuels de la fermeture de la mine. On craint que les travailleurs peu scolarisés ne retrouvent pas d'emplois sur place et doivent aller travailler ailleurs dans la région. En revanche, certains acteurs croient que l'expertise développée par les entreprises spécialisées de Malartic leur permettrait d'offrir leurs services aux alentours sans nécessairement quitter la municipalité.

Étant donné que 25 % à 30 % des revenus de la ville proviennent de la taxation de MCM, certains acteurs sont d'avis que la fermeture de la mine aura un impact négatif important

sur la variété et l'ampleur de l'aide offerte par les groupes communautaires ainsi que sur la disponibilité de services offerts par la municipalité.

Les acteurs rencontrés ont soulevé divers autres questionnements qui circulent dans Malartic autour de l'éventuelle fermeture de la mine : Est-ce que l'écart entre les riches et les pauvres s'agrandira; combien de gens quitteront Malartic; est-ce que les maisons perdront de la valeur ...?

Les propos des acteurs sociaux semblent refléter une certaine ambiguïté face à l'identité actuelle de la ville, comme si celle-ci en était une de transition. On ne sait pas combien de temps durera la situation actuelle et il est aussi difficile d'imaginer un futur différent que de concevoir un retour au contexte d'avant l'exploitation de la fosse. Les démarches de la ville dans le cadre du projet collectif Horizon 2030 donnent de l'espoir à plusieurs, mais ils seraient également nombreux à souligner le manque d'information sur le devenir des projets, en particulier si la mine ferme avant qu'ils puissent se concrétiser.

2.4.2 Devenir de la ville

Statut

Dans la foulée du questionnaire sur le devenir de leur ville, plusieurs acteurs du milieu ont mentionné que Malartic pourrait se transformer en banlieue de Val-d'Or ou encore en « banlieue du Nord ». Pour les personnes âgées, cette perspective inquiète un peu, car elles se demandent s'il sera encore possible d'obtenir les services de santé dont elles ont besoin. Pour les plus jeunes, le statut de banlieue pourrait être très attrayant, car Malartic semble en mesure de proposer aux familles beaucoup de ce qu'une ville plus populeuse peut offrir, mais avec une qualité de vie meilleure. Ainsi, pour les familles, habiter Malartic offre de nombreux avantages : milieu tranquille et sécuritaire, bien desservi par des écoles, des services locaux tels qu'un aréna, un théâtre, une piste cyclable, etc. Les acteurs économiques mentionnent également le potentiel de développement immobilier de Malartic pour accueillir des travailleurs mobiles qui font du « fly-in/fly-out » ou du « drive-in/drive-out » étant donné la crise du logement qui sévit également dans les autres villes d'Abitibi. Selon eux, Malartic doit tabler sur ce que les villes environnantes ne sont pas en mesure d'offrir.

Logement

Il y a actuellement une pénurie sévère de logements à Malartic avec un taux d'inoccupation qui serait inférieur à 1 %. Du fait que l'offre de logements est quasiment nulle, les acteurs économiques soulignent qu'il est très difficile d'attirer de nouveaux résidents pour combler la pénurie de plusieurs centaines de travailleurs liée au contexte de plein emploi.

Selon les acteurs économiques, à l'heure actuelle, environ 20 % des employés de la mine demeurent à Malartic alors que ce qui était anticipé au début de l'effervescence économique était plutôt de l'ordre de 50 %. D'aucuns estiment que la mine n'a donc pas

fait ce qu'il fallait pour encourager les employés à s'installer en ville, et que le programme incitatif de MCM n'est pas assez généreux, car il ne fait que couvrir les frais de déménagement. En revanche, d'autres rappellent qu'il est difficile d'attirer des gens à Malartic s'il n'y a pas d'offre de logement. Les acteurs économiques soulignent que la plupart des gens préfèrent acheter une maison existante ou construite par des entrepreneurs, mais que l'offre ne suffit toujours pas à la demande.

Depuis un an, on assisterait à Malartic à un redémarrage de construction résidentielle. Les maisons se vendent rapidement, et ce sont de jeunes travailleurs qui les achètent. La vingtaine de constructions neuves a permis l'arrivée d'une soixantaine de nouveaux citoyens, ce qui contribue à la revitalisation démographique de Malartic.

Au niveau de l'habitation, les acteurs sociaux ont également souligné deux autres constats. Premièrement, les maisons achetées par MCM et qui ont été rénovées ont vu leur évaluation foncière augmenter, ce qui a eu un impact positif sur les revenus de taxation. Deuxièmement, les taxes des maisons déménagées à partir de la zone sud ont également augmenté, car la valeur des maisons s'est accrue. En conséquence, certains propriétaires plus âgés auraient maintenant plus de difficulté à payer leurs taxes.

2.4.3 Besoins exprimés pour des projets structurants

Plusieurs des acteurs rencontrés ont appuyé sur la contribution attendue de MCM à la mise en œuvre de projets structurants visant l'amélioration de la qualité de vie à Malartic. Les idées de projets structurants soumis spontanément sont nombreuses, notamment pour augmenter davantage l'offre de services communautaires, sociaux ou de loisirs, par exemple :

- Aménagement d'installations de plein air dans les environs du camping (piste de vélo de montagne par ex.);
- Construction d'une serre pour créer des emplois et contribuer à l'alimentation locale;
- Rénovation du sous-sol de l'église pour fournir à l'ensemble de la communauté une salle moderne pouvant accueillir plusieurs types d'événements;
- Résidence pour accueillir les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale incluant du logement;
- Ligne d'intervention en santé mentale.

D'autres exemples de projets suggérés visent à augmenter l'attrait de Malartic, comme la mise en valeur accrue du potentiel touristique de la mine et de son historique ou la restauration du centre-ville avec des façades de style boomtown pour le rendre plus invitant et refléter son histoire.

Toutefois, une emphase particulière a été mise sur l'importance de projets pérennes en vue d'assurer que la ville de Malartic ait un futur acceptable. En particulier, les acteurs économiques estiment que MCM devrait contribuer davantage à un héritage permanent

et ont suggéré un certain nombre d'idées. Leurs propositions visent essentiellement l'agrandissement du parc immobilier comme moteur pour stimuler l'accroissement démographique, lequel est vu comme une garantie de pérennité. Parmi ces propositions, notons :

- Construction d'un nouveau quartier d'une centaine de terrains par MCM en vue de céder ces terrains à ceux qui veulent s'installer à Malartic;
- Offre d'une subvention de \$50 000 aux nouveaux arrivants pour qu'ils puissent acquérir un terrain;
- Rétrocession de la gestion et du fond du parc immobilier (logements) de MCM à un organisme comme la SDEM ou l'OMH, ce qui pourrait créer un bon levier économique à la municipalité pour développer davantage de terrains.

2.4.4 Comparaison avec le suivi effectué en 2016

La décision de MCM de poursuivre ses activités jusqu'en 2027 a été accueillie avec soulagement par les acteurs rencontrés. Cependant, à l'instar des constats présentés dans le suivi 2016, les organismes s'inquiètent encore de la baisse de leur financement ainsi que des répercussions sociales pour l'ensemble de la population découlant de l'éventuelle fin des opérations de MCM. De plus, malgré les efforts déployés par la ville avant 2016 avec son projet Horizon 2030, on dénote une certaine impatience face aux résultats.

Les acteurs sociaux rencontrés s'accordent sur le besoin d'activités pérennes à Malartic. Comme l'offre de logements demeure encore un enjeu majeur pour la municipalité, le développement résidentiel est considéré par les acteurs économiques comme le levier principal pour assurer le développement démographique, social et économique de Malartic au-delà de la durée de vie de la mine.

PRINCIPAUX CONSTATS ET CONCLUSION

Le suivi mené auprès des divers acteurs sociaux de la ville de Malartic permet de dégager un certain nombre de constats sur l'évolution et le devenir de la dynamique sociale et économique de Malartic.

Ce qui n'a pas changé depuis 2016

- L'offre de services et les nouvelles infrastructures de loisirs et sportives continuent d'être grandement appréciées et constituent un atout majeur au niveau de la qualité de vie à Malartic. En revanche, la culture serait le parent pauvre des activités soutenues par MCM.

- Des séquelles du clivage social notées précédemment demeurent présentes dans la zone sud, notamment en raison du recours collectif. Toutefois, les tensions s'avèrent beaucoup moins vives et elles représentent maintenant davantage des plaies qui ne sont tout à fait cicatrisées et qui sont avivées par l'attention médiatique. Les citoyens auraient tourné la page et expriment davantage de sympathie pour ceux qui ne partagent pas les mêmes opinions qu'eux.
- L'activité commerciale ne s'est pas améliorée depuis 2016 suite à la fermeture ou au déménagement de quelques commerces. Les citoyens doivent continuer de se rendre à Val-d'Or pour y faire leurs emplettes.
- La persévérance scolaire demeure un enjeu crucial. Les efforts déployés par nombre d'acteurs, y compris les appuis de la part de MCM, s'avèrent essentiels.
- La décision de MCM de poursuivre ses activités jusqu'en 2027 a été accueillie avec soulagement, mais des inquiétudes demeurent au regard des impacts de la fin éventuelle des opérations et du manque de suivi sur les projets d'avenir.
- La situation du plein emploi, qui n'est pas particulière à Malartic, contribue à l'amélioration du niveau de vie, mais continue de causer des difficultés pour certaines entreprises et constitue un facteur contributeur au décrochement scolaire.
- La pénurie sévère de logements à Malartic continue d'être un frein au développement démographique et fait en sorte qu'il est difficile d'attirer de nouveaux résidents pour combler la pénurie de travailleurs liée au plein emploi.
- Les citoyens sont toujours en attente d'un renouveau urbanistique annoncé pour Malartic.

Ce qui a changé depuis 2016

- Il y a eu une amélioration significative de la satisfaction générale des relations entretenues entre MCM et la communauté. L'entreprise est qualifiée de généreuse et de transparente. Les dons et commandites aux divers organismes et aux activités du milieu ainsi que la participation bénévole des employés ou représentants de la mine à la vie sociale sont identifiés comme de bonnes marques d'implication.
- De façon générale, les préoccupations au niveau de la santé environnementale et des nuisances ressenties par rapport aux activités de la mine auraient diminué significativement, sauf dans le secteur de l'écran acoustique temporaire érigé

dans le cadre des travaux de déviation de la route 117 où des problèmes de circulation, de bruit et de perte de jouissance du paysage se font ressentir.

- Une douzaine de logements a disparu dans le secteur des travaux de déviation de la route 117 et n'aurait pas été remplacée jusqu'à maintenant, ce qui contribue à augmenter la pression sur la disponibilité des logements.
- La mise en œuvre du Guide de cohabitation est perçue comme une démarche innovante qui a contribué de façon majeure à l'amélioration du climat social. Les compensations ont eu un impact économique significatif pour plusieurs individus et familles, et les appréhensions du réseau de la santé à l'égard de possibles comportements à risque ne se sont pas avérées. Somme toute, on considère que les conditions offertes par le Guide de cohabitation sont bien plus favorables que ce qui est observé ailleurs, et certains se demandent si les entreprises minières dans d'autres communautés s'inspireront des pratiques mises en place à Malartic.
- Certains indices (p. ex., recours à des fonds d'aide moins fréquents, amélioration de l'indice de défavorisation des écoles, augmentation du nombre de permis de rénovation résidentielle) laissent croire à une amélioration du niveau de vie en lien avec le plein emploi et, peut-être en partie, avec la mise en œuvre du Guide de cohabitation.
- Le profil démographique de Malartic a tendance à se modifier quelque peu. Par exemple, l'école primaire a atteint sa capacité maximale pour la première fois depuis son existence. Le bilan démographique actuel de Malartic s'avère positif mais demeure soumis à une contrainte majeure, celle de l'offre limitée de logements disponibles.

Conclusion

L'année 2016 semble constituer une année charnière pour Malartic. Les différents événements qui sont survenus depuis cette période auraient modifié considérablement le climat social dans la communauté. Malartic semble maintenant en voie de guérison.

Si la contribution de MCM à la qualité de vie dans Malartic paraît manifeste, il reste néanmoins deux enjeux qui interpellent autant MCM que l'ensemble des Malarticois, soit le dénouement du recours collectif ainsi que le devenir de la municipalité.

Même s'ils ne sont pas tous interpellés au même degré, les Malarticois demeurent dans l'expectative à l'égard des suites du recours collectif. On souhaite un dénouement qui épargne toutes les parties prenantes, mais en même temps on se demande quels seront les impacts sur l'ensemble des Malarticois, qu'ils aient participé ou non au recours collectif.

L'identité actuelle de la ville semble en être une de transition. Il y a une volonté de voir se concrétiser des projets structurants pour assurer le développement social et économique de Malartic. À cet égard, le développement résidentiel semble constituer un des principaux moteurs susceptibles d'assurer une garantie de pérennité, et les attentes envers la participation éventuelle de MCM sont élevées.

RÉFÉRENCES CITÉES

Daniau, C, Dor, F., Kermarec, F., Legout, C. et D. Salomon

2011 *Approche du contexte social lors d'un signalement local en santé et environnement*, Document d'appui aux investigateurs, Saint-Maurice : Institut de veille sanitaire

Groupe de travail

2016 *Guide de cohabitation visant l'atténuation et la compensation des impacts et l'acquisition de propriétés à Malartic* (mise à jour 2019). Groupe de travail sur les enjeux de cohabitation à Malartic

Sanexen

2016 *Évaluation des risques toxicologiques pour la santé humaine. Période d'exploitation de 2012 à 2015 et Projet d'extension de la mine Canadian Malartic*, Document présenté à Canadian Malartic GP

WSP

2016 *Mine Canadian Malartic. Suivi du milieu social à la phase d'exploitation - 2016. Entrevues avec des acteurs sociaux*. Rapport présenté à Mine Canadian Malartic

ANNEXE 1. GUIDE D'ENTREVUE

Preamble

- Contexte de l'étude et principaux objectifs
 - Confidentialité et autorisation pour enregistrement
 - Mandats de l'organisme
1. Évaluation des besoins d'informations sur les opérations et activités de MCM
 - Satisfaction de la disponibilité et de la qualité de l'information
 - Besoins et pistes d'amélioration
 2. Évaluation de la qualité de la relation entre MCM et la communauté
 - Perception et indicateurs de l'implication de MCM
 - Besoins et pistes d'amélioration
 3. Évolution du bien-être physique et psychosocial des Malarticois
 - Évolution de la demande et de la prestation des services (augmentation/réduction, modification du profil et des besoins, capacité...)
 - Causes des changements et lien avec les activités de MCM
 - Évolution du bien-être de la population de Malartic (dégradation/amélioration, modification des enjeux, type et causes des changements, population concernée)
 - Nuisances et qualité de l'air
 4. Travaux d'extension de la fosse et de déviation de la route 117
 - Impacts sur les activités et le personnel des organismes
 - Impacts sur la population de Malartic et les voisins immédiats
 5. Évolution de la qualité de vie à Malartic (causalité et groupes concernés)
 - Vitalité économique
 - Loisirs et sports
 - Offre culturelle
 - Climat social
 - Éducation
 - Emploi
 6. Principales préoccupations du milieu
 - Évolution et lien avec les activités et opérations de MCM
 - Perspectives d'avenir
 7. Guide de cohabitation
 - Impacts sur les activités et le personnel des organismes
 - Impacts sur la population de Malartic
 8. Autres éléments à signaler (question ouverte)

Annexe C.

Évaluation citoyenne de la performance de Mine Canadian Malartic



Rapport d'analyse Évaluation citoyenne

Rapport présenté à Mine Canadian Malartic

Février 2020

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTRÉAL - QUÉBEC - VAL-D'OR - SAGUENAY - SHERBROOKE

Table des matières

1.	Contexte	1
2.	Méthodologie	2
2.1	Objectif et description de l'approche	2
2.2	Outil et collecte de données.....	2
3.	Résultats	3
3.1	Taux de réponse	3
3.2	Données de l'évaluation	3
3.2.1	Performance environnementale de MCM de 2016 à 2018	3
3.2.2	Implication sociale de MCM de 2016 à 2018	4
3.2.3	Contribution économique de MCM de 2016 à 2018	4
3.2.4	Priorités attendues de MCM pour les trois prochaines années.....	5
4.	Conclusions.....	8
5.	Références.....	9
Annexe 1. Document synthèse des réalisations de MCM		
Annexe 2. Formulaire d'évaluation citoyenne		
Annexe 3. Commentaires des répondants sur les priorités de MCM au cours des trois prochaines années		

1. Contexte

Mine Canadian Malartic (MCM) a réalisé une série d'activités de suivi auprès de la population de Malartic depuis l'acquisition de la propriété minière en 2014. Le suivi des composantes sociales et économiques a porté sur divers aspects, dont : l'évolution de l'attachement au milieu, l'évolution de la cohésion sociale, le bien-être physique de la population, la perception des vibrations, la perception des risques pour la santé et le bien-être psychologique de la population, l'offre de services commerciaux et communautaires à Malartic et l'appréciation de la qualité du paysage.

En parallèle aux activités de suivi de MCM, d'autres acteurs ont également réalisé des activités de suivi. À titre d'exemple, les firmes WSP et CROP ont réalisé pour MCM des sondages en 2014 et 2016 auprès des Malarticois tandis que, durant la même période, le Comité du Quartier-Est (prédécesseur du Comité de Citoyens de la Zone Sud de la Voie Ferrée de Malartic) réalisait aussi un sondage en 2014 et le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue en réalisait un autre en 2015.

La population de Malartic a de surcroît été consultée fréquemment par nombre d'autres moyens, dont des groupes de discussion ou des rencontres publiques. Cette multiplication d'activités de consultation de la population de Malartic, ainsi que l'absence de concertation entre les différentes parties qui visaient à mesurer les effets des opérations de MCM sur la communauté de Malartic, a eu trois principaux impacts, soit :

- La très forte sollicitation des Malarticois a créé le sentiment que la communauté est un « laboratoire vivant » et que les Malarticois sont des « rats de laboratoire » :
« Les Malarticois sont fortement sollicités pour différentes études sociales, ce qui crée chez certains le sentiment que leur communauté est en observation. En outre, le promoteur effectue un suivi du milieu humain aux deux ans depuis 2010. De plus, la Chaire Desjardins sur le développement des petites collectivités, l'Institut national de santé publique et la DSP ont fait des enquêtes à Malartic. (...) Cette forte sollicitation contribue à abaisser les taux de réponse aux enquêtes et à créer, auprès de certains, le sentiment que leur communauté est un « laboratoire vivant », une image jugée péjorative. » (BAPE 2016);
- Les différents sondages et autres moyens de collecte de données couvraient des thèmes similaires entre eux et généraient essentiellement des données semblables, ce qui a produit un dédoublement des mesures;
- Avec le temps, on a pu constater une diminution du taux de participation citoyenne aux différentes enquêtes menées à Malartic.

En vertu du Décret 388-2017, du 12 avril 2017, MCM doit dorénavant réaliser tous les trois ans le suivi des composantes sociales et économiques retenues au programme de suivi environnemental, et ce, pour toute la durée de vie de la mine. Il doit également rendre publics les documents. Compte tenu de la volonté de certains acteurs de poursuivre des activités de suivi longitudinales auprès de la population de Malartic (voir, p. ex., INSPQ 2015, Radio-Canada 2017), MCM a proposé au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques un programme de suivi social modifié et moins intrusif. Le présent document présente les résultats d'un volet du suivi des composantes sociales et économiques, soit l'évaluation citoyenne de la performance de MCM.

2. Méthodologie

2.1 OBJECTIF ET DESCRIPTION DE L'APPROCHE

L'objectif de la présente démarche visait à avoir le point de vue des citoyens sur la performance environnementale, l'implication sociale et la contribution économique de Mine Canadian Malartic (MCM) en leur présentant les principales réalisations de MCM depuis la mise en œuvre du Guide de cohabitation en 2016 et de son Plan d'action pour prévenir, gérer et atténuer les impacts de ses activités.

L'approche utilisée pour réaliser l'évaluation citoyenne de la performance de MCM est adaptée de la méthode des « citizen report cards » (« fiche d'évaluation citoyenne », Wagle et al. 2004), laquelle a été largement utilisée par des ONG pour mesurer les impacts et l'acceptabilité des projets de développement des ressources, par exemple pour la production de pétrole ou de gaz en Indonésie (Abdullah 2012) ou pour des projets miniers en Afrique (Chisoni 2014). La méthode a également été adaptée par certaines entreprises, y compris l'industrie minière, dont la mine Eagle de Rio Tinto/Lundin au Michigan, où la fiche d'évaluation a été utilisée pour documenter la perception citoyenne de la performance sociale et environnementale à la mine.

L'approche est semblable à celle de la fiche d'évaluation communautaire (Singh et Shaw 2004) utilisée dans le monde entier par des institutions telles que Unicef et Care (Care 2013) ou encore des municipalités (Compass Kitchener 2014) pour évaluer l'opinion des utilisateurs sur la qualité des services, pour guider la prise de décision et pour suivre le progrès au regard des engagements envers le public. Toutefois, à la différence de cette dernière, l'unité d'analyse de la fiche d'évaluation citoyenne est le foyer plutôt que la communauté, et l'information est colligée par questionnaire plutôt que par interaction de groupe.

Dans le cas présent, le choix des interventions principales désirées par la population a été documenté lors d'une démarche d'envergure de co-construction citoyenne réalisée entre 2015 et 2016 à Malartic.

2.2 OUTIL ET COLLECTE DES DONNÉES

Un document synthèse (Annexe 1) présentant les principales réalisations de MCM pour la période 2016-2018 a été réalisé en tenant compte des engagements de MCM et en présentant l'information selon les trois piliers du développement durable, soit les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

Le document synthèse a été distribué en porte-à-porte à tous les ménages de Malartic avec un formulaire d'évaluation (Annexe 2) le 18 janvier 2020. Le formulaire d'évaluation a été conçu pour être court et facile à compléter afin de réduire l'effet d'éventuels enjeux de littératie et de ne pas contribuer à la surconsultation des citoyens, une préoccupation exprimée lors des audiences du BAPE en 2016.

Une relance en porte-à-porte a été effectuée auprès de tous les ménages le 25 janvier 2020. Les ménages ont été invités à retourner le questionnaire complété par retour de courrier, grâce à une enveloppe préaffranchie, ou en le déposant au Local de relations avec la communauté de MCM au centre-ville de Malartic.

3. Résultats

3.1 TAUX DE RÉPONSE

Le document synthèse ainsi que le formulaire d'évaluation et le document de relance ont été distribués auprès de 1 571 ménages. En tout, 185 formulaires complétés ont été retournés, ce qui correspond à un taux de réponse global de 11,8 %.

Ce taux de réponse est très bas s'il est comparé à celui des sondages postaux réalisés en 2014 par la Direction de santé publique (CISSSAT 2015) ainsi que par la firme WSP pour Mine Canadian Malartic en 2016 (WSP 2016). En effet, pour ces deux sondages, les taux de réponse globaux étaient respectivement de 26 % et de 25 %. Cependant, si le format de ces deux derniers sondages était assez semblable, celui réalisé en 2020 était d'un format complètement différent et visait des objectifs également différents.

En effet, si les sondages réalisés en 2014 et 2016 visaient à mesurer les perceptions des citoyens à partir de questions fermées portant sur divers sujets, le sondage de 2020 visait plutôt à présenter aux citoyens les principales réalisations de MCM et ensuite à mesurer à quel point les citoyens estimaient que ces réalisations répondent à leurs attentes.

3.2 DONNÉES DE L'ÉVALUATION

3.2.1 Performance environnementale de MCM de 2016 à 2018

La très grande majorité des participants répond positivement (d'accord ou très d'accord) aux énoncés voulant que la performance environnementale de MCM réponde à ses attentes (94 %) et qu'elle est satisfaite des efforts réalisés par MCM pour réduire l'impact de ses activités (92 %). Toutefois, ce n'est qu'un peu plus de la moitié des participants qui se dit totalement d'accord avec ces énoncés (55 % pour la performance environnementale et 57 % pour la réduction des impacts).

	Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord	Sans réponse
De façon générale, la performance environnementale de MCM répond à mes attentes	101	73	5	1	5
Je suis satisfait des efforts que MCM fait pour réduire les impacts en lien avec ses activités	105	65	6	1	8

3.2.2 Implication sociale de MCM de 2016 à 2018

La très grande majorité des participants répond également positivement (d'accord ou très d'accord) aux énoncés voulant que l'implication sociale de MCM réponde à ses attentes (92 %) et qu'elle considère que les contributions sociales de MCM améliorent significativement la vie des Malarticois (93 %). Environ les deux tiers des participants se disent totalement d'accord avec ces énoncés (66 % pour l'implication sociale et 69 % l'amélioration de la qualité de vie).

	Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord	Sans réponse
De façon générale, l'implication sociale de MCM répond à mes attentes	122	49	6	1	7
Les dons et contributions de MCM dans la communauté améliorent significativement la qualité de vie des Malarticois	128	44	5	1	7

3.2.3 Contribution économique de MCM de 2016 à 2018

Encore une fois, la très grande majorité des participants répond positivement (d'accord ou très d'accord) aux énoncés voulant que la contribution économique de MCM réponde à ses attentes (90 %) et qu'elle considère que MCM fait suffisamment d'efforts pour inciter ses employés à habiter à Malartic (79 %). Cependant, moins des deux tiers (60 %) des participants se disent totalement d'accord avec l'énoncé concernant la contribution économique tandis que seulement 40 % sont totalement d'accord au regard des efforts consacrés à encourager les travailleurs à habiter à Malartic.

	Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord	Sans réponse
De façon générale, la contribution économique de MCM répond à mes attentes	111	55	11	2	6
MCM fait suffisamment d'efforts pour inciter ses employés à habiter à Malartic	74	72	22	5	12

3.2.4 Priorités attendues de MCM pour les trois prochaines années

La question ouverte suivante a été posée aux Malarticois :

« Selon vous, quelle devrait être la priorité de MCM au cours des prochaines années afin de lui permettre de poursuivre et améliorer sa performance environnementale, son implication sociale ou sa contribution économique? »

En tout, 61 % des participants au sondage, soit 113 répondants sur 185, ont répondu à cette question ouverte. L'ensemble des réponses est présenté intégralement en Annexe 3, bien que quelques crochets aient été utilisés pour assurer l'anonymat des répondants.

Un peu plus de la moitié des commentaires reçus sont très positifs et demandent essentiellement à MCM de poursuivre ses efforts que ce soit au niveau de l'environnement, de l'implication sociale ou de l'économie. Par ailleurs, plusieurs commentaires proposent des suggestions pour bonifier les actions entreprises jusqu'à maintenant par MCM ou encore des mesures pour améliorer sa performance environnementale, sociale ou économique.

Performance environnementale

Le quart de l'ensemble des commentaires reçus traite des éléments liés à la performance environnementale de MCM, notamment au regard des enjeux environnementaux ainsi que des impacts liés au transport.

Une vingtaine des commentaires reçus concerne des enjeux environnementaux. Les éléments les plus fréquemment mentionnés sont les poussières, le bruit des opérations et la restauration du site. Ainsi :

- Le tiers de ces commentaires mentionne l'importance de diminuer la poussière produite par les camions ou par les haldes et un autre tiers fait référence à la restauration, notamment au regard de la végétalisation et du nivellement des haldes. Ces derniers commentaires soulignent que MCM devrait commencer la restauration progressive le plus rapidement possible, notamment pour diminuer les poussières et améliorer le point de vue du paysage;
- Le quart des commentaires concernant l'environnement mentionne le besoin de diminuer le bruit des opérations, par exemple parce qu'il serait plus audible dans la zone C de la ville qu'auparavant en raison du projet Extension Malartic ou parce qu'il occasionne des impacts sur la chasse dans le secteur au sud-est de la ville;
- Quelques autres commentaires concernent le fait que les vibrations dues aux sautages constituent encore un dérangement ou suggèrent que MCM pourrait mettre en place des mesures pour améliorer son bilan carbone.

Quelques commentaires reçus mentionnent les impacts liés au transport. Ces commentaires concernent essentiellement deux éléments différents, soit la circulation sur la rue Royale et celle sur la rue Lasalle. En ce qui a trait à la rue Royale, les commentaires des répondants ne font pas de lien direct avec les opérations de MCM mais soulèvent surtout les questions de sécurité et de bruit liés à la circulation importante sur la route 117 (vitesse, transport lourd, manque de lumières).

Implication sociale

Le quart de l'ensemble des commentaires reçus traite des éléments liés à l'implication sociale de MCM, en particulier au regard de mesures liées à l'amélioration de la qualité de vie, du dialogue avec les citoyens et du Guide de cohabitation.

Une vingtaine de commentaires propose un certain nombre de mesures en lien avec la qualité de vie à Malartic, soit :

- Des idées pour le programme de dons et commandites de MCM (par exemple, la rénovation du sous-sol de l'église ou davantage d'appui à la jeune relève, aux activités sportives et culturelles des jeunes, et aux responsables locaux de soutien aux personnes concernées par la toxicomanie);
- Des demandes pour que MCM participe à l'amélioration de la rue Royale, afin de la rendre plus attrayante;
- Des requêtes pour que MCM plante davantage d'arbres sur le territoire de la municipalité et continue son programme de dons d'arbres aux citoyens;
- Des suggestions de mesures en vue de faciliter la vie des travailleurs qui habitent Malartic (comme la création de plus de places en CPE avec des heures étendues correspondant à l'horaire de la mine) ou d'atténuer des impacts ressentis (comme un service de lave-auto gratuit);
- D'autres propositions concernent des projets spécifiques que pourrait appuyer MCM (comme apporter des améliorations au camping de Malartic, offrir un terrain de basketball aux jeunes ou participer à la formation des jeunes dans les écoles en expliquant comment MCM relève divers défis au niveau de la gestion de l'entreprise ou de l'environnement).

Au niveau du dialogue avec les citoyens, si plusieurs répondants se disent satisfaits des efforts fournis pour informer la population, quelques commentaires visent à rappeler que MCM doit poursuivre ses efforts d'information et consulter les citoyens sur la restauration du site.

Enfin, quelques commentaires mentionnent des préoccupations à l'égard de certaines dispositions du Guide de cohabitation, notamment au sujet du programme d'acquisition de propriétés principales ainsi qu'au regard des compensations. Ainsi :

- Certains répondants estiment que les différences de montants reçus en compensation selon l'endroit habité à Malartic ne reflètent plus les impacts réellement perçus dans la communauté et que ceux-ci devraient être réajustés;
- Quant au programme d'acquisition de propriétés principales, quelques répondants proposent que soit allongée la période d'application ou qu'il soit étendu à d'autres zones de la ville de Malartic.

Économie

Plus du quart des commentaires concernent : pérennisation, la question du logement, les retombées sur l'économie locale et la démographie.

En ce qui a trait à l'enjeu de la pérennisation, il y a deux types de commentaires, soit :

- Ceux qui soulignent le souhait que la mine demeure en opération le plus longtemps possible pour maintenir les emplois et la contribution économique de MCM à Malartic;
- Ceux qui mentionnent que MCM devrait mettre en place davantage de mesures visant à assurer la pérennité économique de la ville de Malartic après la fermeture de la mine.

Par rapport au logement, un petit nombre de commentaires mentionne la rareté et le prix élevé de ceux-ci, ou encore le fait que MCM pourrait s'impliquer dans la recherche de solutions.

C'est surtout au niveau des retombées des opérations de MCM sur l'économie locale que les répondants se sont prononcés. Les principales préoccupations exprimées sont :

- Une déception au niveau du manque de vitalité économique à Malartic qui se traduit notamment par le manque de services ainsi que par la fermeture de commerces;
- Le souhait que MCM encourage davantage les entreprises locales plutôt que de faire appel à des sous-traitants de l'extérieur;
- Le besoin d'efforts plus grands de la part de MCM pour créer davantage d'emplois pour les gens de Malartic et pour veiller à ce que les sous-traitants favorisent l'emploi local.

Un élément connexe est souligné par les répondants comme un enjeu sur lequel MCM devrait également intervenir davantage, soit la question de la démographie. En effet, le fait que nombre de travailleurs de MCM ne demeurent pas à Malartic a été soulevé dans près du tiers des commentaires concernant l'économie. Pour ces répondants, l'enjeu démographique est fort important et ils estiment que MCM devrait faire davantage d'efforts pour inciter ses travailleurs à demeurer à Malartic. Certains commentaires précisent qu'une hausse démographique serait susceptible d'inciter davantage de commerçants à s'installer à Malartic.

4. Discussion

La grande majorité des réponses au sondage est très positive au regard de la performance environnementale, sociale et économique de MCM. De façon générale, ces résultats sont plutôt cohérents avec ceux des données colligées lors des entrevues avec les acteurs sociaux (TES 2019). Toutefois, compte tenu du taux de réponse assez bas, il n'est pas possible de déterminer si les points de vue exprimés sont représentatifs ou non du point de vue de l'ensemble des citoyens de Malartic.

Néanmoins, il est intéressant de constater que, malgré une perception généralement très favorable par rapport à la performance de MCM, certaines nuances s'imposent. Ainsi, la perception de l'implication sociale de MCM et de ses programmes de dons et commandites semble plus positive que sa contribution économique, sa performance environnementale ou la gestion des impacts de ses opérations. Quant aux efforts investis par MCM pour inciter ses employés à habiter à Malartic, ceux-ci sont évalués comme étant très positifs par une plus petite proportion de répondants.

Le nombre de commentaires reçus en réponse à la question ouverte concernant les pistes d'amélioration possibles se répartit également entre performance environnementale, implication sociale et économie. Si plusieurs des commentaires reçus s'avèrent positifs, le ton de ceux-ci varie quelque peu selon les enjeux et semble refléter les autres données du sondage. Ainsi :

- Dans les commentaires concernant l'environnement, on peut dénoter une certaine impatience (notamment au regard de la gestion des poussières et des travaux de restauration);
- Dans les commentaires sur l'économie, il transparait une déception au niveau de la vitalité économique et de la démographie de Malartic;
- Dans les commentaires sur l'implication sociale, le ton est plus neutre et ce sont surtout des suggestions de pistes d'action qui sont proposées.

En somme, les données montrent que la majorité des répondants est satisfaite des efforts de MCM au niveau environnemental et apprécie l'implication sociale et les retombées économiques de MCM dans le milieu. Toutefois, le nombre et le contenu des commentaires reçus indiquent que les répondants, qu'ils soient favorables ou non à la performance générale de MCM, s'attendent à ce que la mine poursuive et parfois bonifie ses efforts pour assurer une cohabitation adéquate avec le milieu.

5. Références

- Abdullah, M.
2012 *Voice from Ring One. Community Score Card: Environment and Social Aspects of Oil and Gas Operations*. Bojonegoro District, Java
- BAPE
2016 *Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à Malartic*. Rapport d'enquête et d'audience publique. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
- CARE
2013 *The Community Score Card (CSC): A Generic Guide for Implementing CARE's CSC Process to Improve Quality of Services. Toolkit*. CARE Technical Guidance, Atlanta (Georgia)
- Chisoni, C.
2014 *Citizen Participation in Mining Governance. A Resource Kit to Strengthen Participatory, Transparent, Accountable and Responsive Mining Governance*. Tonse Tipindule Project, Malawi
- CISSSAT
2015 *Résultats du sondage mené auprès de la population de Malartic en avril 2014 sur l'agrandissement de la fosse Canadian Malartic et la déviation de la route 117*. Direction de santé publique, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
- Compass Kitchener
2014 *Citizens' Report Card 2013*. Report to Kitchener City Council. Compass Kitchener, Kitchener (Ontario)
- INSPQ
2015 *Effets individuels et sociaux des changements liés à la reprise des activités minières à Malartic. Période 2006-2013*. Institut national de santé publique du Québec
- Radio-Canada
2017 « La Direction de la santé publique se défend d'être absente à Malartic », Radio-Canada, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1017044/direction-sante-publique-malarti>
- Singh, J. et P. Shah
2004 *Community Score Card Process. A Short Note on the General Methodology for Implementation*. Social Development Papers. Washington, Banque mondiale, Participation and Civic Engagement Group
- TES
2019 *Suivi du milieu social – Entrevues auprès des acteurs sociaux*. Transfert Environnement et Société. Rapport réalisé pour Mine Canadian Malartic
- Wagle, S., J. Singh et P. Shah
2004 *Citizen Report Card Surveys. A Note on the Concept and Methodology*. Note # 91, Social Development Notes. Washington, Banque mondiale, Participation and Civic Engagement Group
- WSP
2016 *Mine Canadian Malartic. Suivi du milieu social à la phase d'exploitation – Sondage 2016*. Rapport réalisé pour Mine Canadian Malartic

DOCUMENT-SYNTHÈSE DES RÉALISATIONS DE MCM



ÉVALUATION CITOYENNE DE LA PERFORMANCE DE MINE CANADIAN MALARTIC

MINE
CANADIAN
MALARTIC



DONNEZ VOTRE AVIS!

Que pensez-vous de la performance environnementale, de l'implication sociale et de la contribution économique de Mine Canadian Malartic?

Depuis la mise en œuvre du *Guide de cohabitation* en 2016 et de son *Plan d'action pour prévenir, gérer et atténuer les impacts de ses activités*, Mine Canadian Malartic (MCM) a entrepris de nombreuses actions pour s'assurer que sa performance respecte les standards les plus élevés.

MCM souhaite désormais avoir votre avis afin de savoir dans quelle mesure ses engagements et ses interventions ont répondu à vos besoins et à vos attentes.

En remplissant un court questionnaire d'évaluation, vous permettrez à MCM de s'assurer que ses actions contribuent au maintien ou à l'amélioration de la qualité de vie à Malartic.

Les réponses des citoyens de Malartic seront compilées, déposées auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et rendues publiques dans une prochaine parution du bulletin d'information de MCM.

MCM est à votre écoute.
Merci de répondre à ce court sondage.

LA PERFORMANCE DE MCM SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL



Faits saillants 2016-2018

L'AIR

Une préoccupation de tous les instants, de nombreux dispositifs de surveillance et de gestion

- ▶ Trois stations de mesures fixes et deux stations mobiles près des travaux de déviation de la route 117 et du Projet Extension Malartic mesurent le niveau de particules en temps réel.
- ▶ Un logiciel, conçu par l'équipe de MCM, prédit l'émission de poussières et plusieurs mécanismes permettent la gestion des dépassements : système d'alerte automatique, évaluation terrain, mesures d'atténuation, etc.

Une étude sur l'évaluation des risques toxicologiques

En juin 2016, MCM a rendu public une étude sur l'évaluation des risques toxicologiques pour la santé humaine.

- ▶ Réalisée par des experts indépendants s'appuyant sur les données d'opération et sur des hypothèses prudentes, l'analyse a démontré que les activités de la mine ne présentaient pas de risque significatif pour la santé.

SAVEZ-VOUS QUE?

Depuis mai 2015, MCM est conforme à 100 % aux normes québécoises en matière de qualité de l'air, en application du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère.

LE BRUIT

Une surveillance continue et de nombreux leviers d'atténuation

- ▶ Quatre stations acoustiques fixes à Malartic et deux stations acoustiques mobiles à proximité des travaux du Projet Extension Malartic mesurent en permanence le bruit.
- ▶ Une carte acoustique dynamique identifie en temps réel les bruits prédominants des équipements, en fonction de la direction et de la vitesse du vent.
- ▶ Une dizaine de mesures d'atténuation contribuent à limiter le bruit : panneaux acoustiques, arrêt des travaux si requis, équipements spécifiques sur les véhicules, etc.

LES VIBRATIONS (SAUTAGES)

Analyse conjointe des effets des vibrations sur les maisons témoins

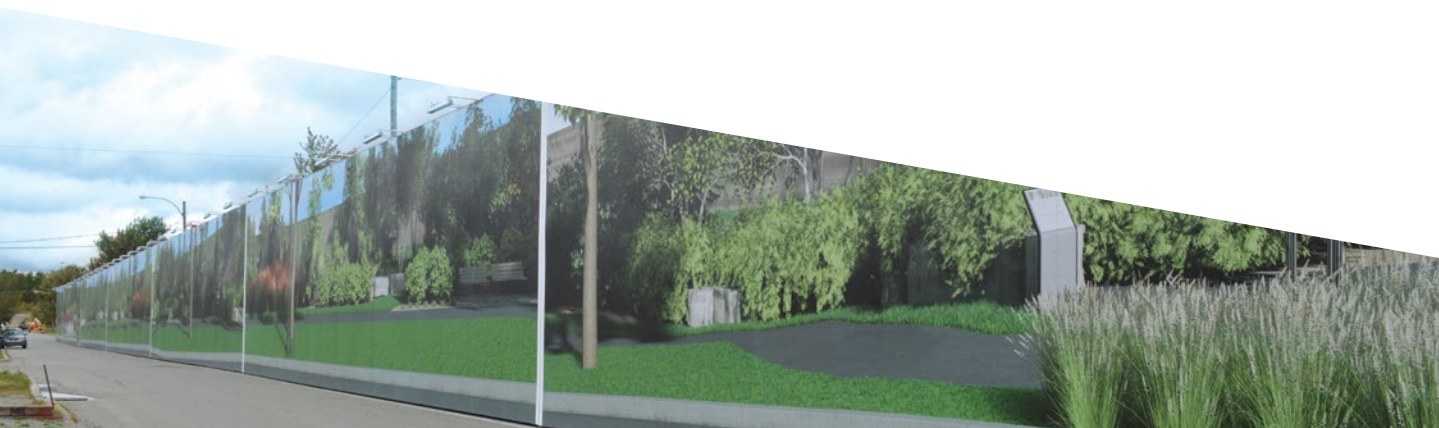
En 2016, l'ancien Comité de suivi Canadian Malartic et MCM ont lancé une étude conjointe afin d'analyser l'effet des vibrations sur les bâtiments à Malartic.

- ▶ **À la lumière de l'analyse des quatre maisons témoins, des experts ont conclu que rien n'indiquait que les vibrations des sautages de MCM avaient affecté les maisons témoins et généré de dommages structuraux.**

Respect de la réglementation : des efforts continus, une amélioration constante

MCM utilise de nombreuses mesures d'atténuation des vibrations et des effets des sautages : campagnes d'information auprès des citoyens, utilisation de détonateurs électroniques, utilisation de charges explosives *étagées*, etc.

- ▶ **L'effort soutenu et constant des équipes a permis d'augmenter la conformité réglementaire des sautages chaque année entre 2016 et 2018. La moyenne est désormais de 99,4 %.**



L'EAU

Une gestion responsable de l'eau

La consommation d'eau de MCM reste stable malgré l'accroissement de ses activités ces dernières années.

MCM a mis en place un Programme de suivi de puits domestiques qui s'étend de 2016 à 2021. Il s'agit d'une démarche volontaire pour répondre à des préoccupations citoyennes concernant un potentiel rabattement (baisse) de la nappe phréatique.

- ▶ **Depuis l'implantation du programme, les concentrations des paramètres mesurés pour le suivi de la qualité de l'eau des puits sont toujours du même ordre de grandeur. Pour ce qui est du suivi du niveau d'eau, aucune tendance à la baisse ni variation anormale n'est observée. En somme, rien n'indique que les activités de MCM aient pu avoir modifié la qualité de l'eau ou le niveau d'eau dans les puits.**



SAVEZ-VOUS QUE?

MCM a reçu, en 2018, le Prix de la qualité de l'eau souterraine pour son engagement dans la réalisation de l'analyse des puits domestiques remis par les Organismes de bassin versant du Témiscamingue et de l'Abitibi-Jamésie et par l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue.

LA BIODIVERSITÉ

En 2017, MCM a élaboré un Plan de conservation de la biodiversité. Une importante démarche de consultation a été réalisée auprès de 15 communautés d'intérêts afin de connaître leurs préoccupations et leurs enjeux. Un partenariat a également été mis sur pied avec la nouvelle chaire industrielle de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue sur la biodiversité en contexte minier.

LA RESTAURATION

Les études et les essais sur le terrain se poursuivent afin de déterminer les meilleures techniques possibles de restauration. Le souhait de MCM demeure le même : choisir une stratégie lui permettant de valoriser les rejets miniers pour la restauration du site plutôt que d'utiliser les matériaux d'emprunt naturels tels que les argiles, sables et graviers.



L'IMPLICATION DE MCM SUR LE PLAN SOCIAL

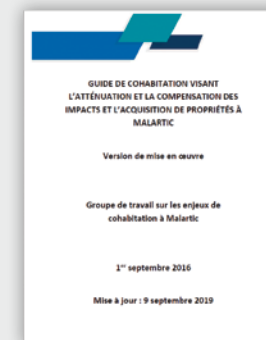
Faits saillants 2016-2018

Co-construire avec la communauté de Malartic

De 2015 à 2017, MCM a mené une démarche d'envergure de collaboration citoyenne axée sur la concertation. Plusieurs solutions ont été identifiées collectivement et ensuite mises en œuvre dans le but de prévenir, d'atténuer ou de compenser les impacts que peuvent générer les activités de la mine, mais aussi d'en maximiser les retombées positives.

Atténuer et compenser : élaboration du Guide de cohabitation

En 2016, un groupe de travail composé de représentants de la Ville de Malartic, de l'ancien Comité de suivi Canadian Malartic et de MCM a collaboré à l'élaboration du *Guide de cohabitation visant l'atténuation et la compensation des impacts et à l'acquisition de propriétés à Malartic*.



Bilan du Guide de cohabitation entre 2016 et 2018 :

- ▶ En moyenne, 92 % de la population de Malartic a adhéré au programme de compensation offert par MCM depuis 2016.
- ▶ Dans le cadre de ce programme, 13,4 millions \$ ont été versés aux résidents de Malartic.
- ▶ À la fin de l'année 2018, MCM avait acquis 42 maisons.

INFORMER ET DIALOGUER : DES EFFORTS CONCRETS ET DES OUTILS ADAPTÉS

Depuis 2016, MCM a créé de nombreuses occasions permettant aux citoyens d'être informés de façon régulière sur ses activités et ses projets, tout en leur offrant la possibilité d'échanger directement avec les représentants de la mine :



ouverture d'un local communautaire situé au cœur de Malartic;



création du Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic en 2017, en remplacement du Comité de suivi Canadian Malartic qui existait depuis 2009;



publication et distribution d'un bulletin d'information trimestriel à l'ensemble des citoyens de Malartic;



consultation publique portant sur le Projet souterrain Odyssey;



mise sur pied d'une politique de résolution des plaintes permettant aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations, directement à la mine ou par l'entremise d'une ligne téléphonique sans frais.

- ▶ Entre 2016 et 2018, les plaintes ont baissé de 94 %. En 2018, 6 plaintes ont été formulées comparativement à 104 en 2016.

Soutenir les initiatives et les projets communautaires

L'engagement communautaire de MCM se traduit notamment par de nombreuses contributions financières aux organismes communautaires de Malartic, à la recherche et à l'enseignement, mais également par le biais du Programme d'implication bénévole auprès de ses employés.



Entre 2016 et 2018, MCM a remis plus de 2,5 millions \$ pour soutenir plusieurs projets dans les domaines des arts et de la culture, de l'éducation, de la santé, des sports et de l'environnement.

MCM soutient financièrement les travaux du *Plan de développement durable* de la ville en vue d'assurer la qualité de vie des citoyens de Malartic à la fin de l'exploitation de la mine.



MCM s'est engagée à verser une contribution de 1,5 million \$ au Fonds de développement ÉcoMalartic entre 2016 et 2020.



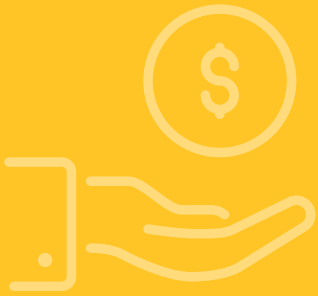
Le Fonds Eclairage Canadian Malartic (FECM), qui reçoit une contribution annuelle de 150 000 \$ de la part de MCM, vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens de Malartic ainsi que l'essor à long terme de la ville grâce au soutien d'initiatives ayant un impact durable sur le développement économique, social et culturel.

Entre 2016 et 2018, le FECM a remis plus de 475 000 \$ à la communauté de Malartic.

SAVEZ-VOUS QUE?

Le FECM a conclu une entente avec le Comité Piste 4 Saisons, un sentier multifonctionnel reliant Malartic et Rivière-Héva, afin d'y contribuer à hauteur de 75 000 \$ sur 3 ans.

LA CONTRIBUTION DE MCM SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE



Faits saillants 2016-2018

UN ACTEUR ÉCONOMIQUE CRÉATEUR D'EMPLOIS ET GÉNÉRATEUR DE REVENUS IMPORTANTS ...

- MCM a créé plusieurs nouveaux emplois depuis 3 ans. Son effectif a connu une hausse de 9 % depuis 2016 et celui des employés des entrepreneurs présents sur le site a augmenté de 57 %.
- Aujourd'hui, MCM compte plus de 1 800 travailleurs à temps plein à la mine. Au total, 9 % des emplois de l'industrie minière en Abitibi-Témiscamingue sont soutenus uniquement par MCM.
- Le nombre de ses fournisseurs régionaux a quasiment doublé en 3 ans. Il est passé de 500 à près de 950 entre 2016 et 2018.



... NOTAMMENT À MALARTIC

1. Emplois et contrats :

- ▶ De façon générale, depuis 2016, environ 22 % des employés de MCM sont originaires de Malartic. De plus, 15 % proviennent de Rivière-Héva et de Dubuisson. Au total, plus d'un tiers des employés provient du Grand Malartic.
- ▶ En moyenne, la valeur des contrats octroyés par MCM à Malartic représente 20 % de l'ensemble des dépenses effectuées en Abitibi-Témiscamingue.
- ▶ Entre 2016 et 2018, MCM a contribué pour 9 millions \$ au total en taxes municipales.

2. Programme de revente

L'accès au Programme de revente des maisons acquises par MCM dans le cadre du *Guide de cohabitation* profite à tous les acheteurs potentiels.

- ▶ Le prix de vente des maisons correspond au coût d'achat par MCM. De plus, MCM offre aux nouveaux propriétaires **un boni d'accession résidentielle**.
- ▶ À la fin de 2018, **15 maisons avaient été vendues** après avoir été rénovées par MCM ou en offrant aux nouveaux propriétaires une somme d'argent équivalant à la valeur des rénovations nécessaires.
- ▶ En 2018, 5 des maisons vendues par MCM ont été acquises par des résidents de Malartic et 10 par de **nouveaux arrivants**.

SAVEZ-VOUS QUE?

Le Projet Extension Malartic prolonge la durée de vie de la mine de 6 ans et, avec elle, les emplois et les contrats qu'elle génère.



UNE RECONNAISSANCE RÉGIONALE ET NATIONALE DE LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DE MCM



- ▶ MCM a été lauréate lors des Mercuriades 2018 dans la catégorie *Contribution au développement économique et régional*. Lancé en 1981 par la **Fédération des chambres de commerce du Québec**, il s'agit du plus prestigieux concours d'affaires du Québec.
- ▶ L'équipe de MCM a été nommée grande gagnante de la catégorie *Contribution au développement économique* au 38^e Gala de l'Entreprise de la **Chambre de commerce de Val-d'Or**, en 2018.
- ▶ En 2017, MCM a remporté le Prix « *Conviction* » de la **Chambre de commerce et d'industrie de Malartic** qui récompense une entreprise au sein de laquelle les employés ont la conviction qu'ils peuvent réaliser de grands projets.



MINE
CANADIAN
MALARTIC

RELATIONS AVEC
LA COMMUNAUTÉ

1041

Bienvenue
à tous!

MINE
CANADIAN
MALARTIC

MERCI DE PRENDRE QUELQUES MINUTES POUR REMPLIR LE FORMULAIRE JOINT À CE DOCUMENT.

S.V.P. nous faire parvenir votre formulaire **d'ici le 31 janvier.**



Par la poste

en utilisant l'enveloppe préaffranchie jointe
au questionnaire.



En déposant votre formulaire en personne au local de relations communautaires :

1041, rue Royale, Malartic

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30
ou le vendredi de 8 h 30 à 12 h

CANADIANMALARTIC.COM



FORMULAIRE D'ÉVALUATION CITOYENNE



FORMULAIRE D'ÉVALUATION CITOYENNE

Merci de prendre quelques minutes pour évaluer la performance de Mine Canadian Malartic (MCM). Votre contribution est importante pour que MCM puisse continuer à contribuer au bien-être de la population de Malartic et à répondre à ses attentes.

Une réponse de votre part serait grandement appréciée **d'ici le 31 janvier**.

✓ Cochez les cases appropriées pour chaque affirmation.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

DE 2016 À 2018

	Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord
De façon générale, la performance environnementale de MCM répond à mes attentes.				
Je suis satisfait des efforts que MCM fait pour réduire les impacts en lien avec ses activités.				

IMPLICATION SOCIALE

DE 2016 À 2018

	Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord
De façon générale, l'implication sociale de MCM répond à mes attentes.				
Les dons et contributions de MCM dans la communauté améliorent significativement la qualité de vie des Malarticois.				

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE

DE 2016 À 2018

	Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord
De façon générale, la contribution économique de MCM répond à mes attentes.				
MCM fait suffisamment d'efforts pour inciter ses employés à habiter à Malartic.				

Selon-vous, quelle devrait être la priorité de MCM au cours des prochaines années afin de lui permettre de poursuivre et améliorer sa performance environnementale, son implication sociale ou sa contribution économique?

COMMENT NOUS FAIRE PARVENIR VOTRE FORMULAIRE D'ICI LE 31 JANVIER



Par la poste, en utilisant l'enveloppe préaffranchie ci-jointe.



En déposant votre formulaire en personne à notre local de relations communautaires :
1041, rue Royale, Malartic
Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30
ou le vendredi de 8 h 30 à 12 h

Merci de votre participation!

MINE
CANADIAN
MALARTIC

**COMMENTAIRES DES RÉPONDANTS SUR LES PRIORITÉS DE MCM AU COURS DES
TROIS PROCHAINES ANNÉES**

Question : Selon vous, quelle devrait être la priorité de MCM au cours des prochaines années afin de lui permettre de poursuivre et améliorer sa performance environnementale, son implication sociale ou sa contribution économique?

- 1- Construire un lave-auto gratuit pour les résidents de Malartic. 1 par semaine.
- 2- Je crois que vous faites ce qu'il faut. Merci.
- 3- Participer à l'amélioration de la rue Royale, soit plus attrayant. Continuer vos implications sociales, elles sont très appréciées. Je fais partie d'un organisme qui bénéficie de vos dons, ça nous permet de continuer nos activités auprès des aînés.
- 4- Selon moi, la priorité de MCM pour les prochaines années serait de rester en opération pour garder des emplois le plus longtemps possible aux résidents de Malartic.
- 5- Faire de la démographie de Malartic « SA » première et plus importante priorité.
- 6- Il faut conscientiser les jeunes aux enjeux d'exploiter une entreprise : négocier avec les autorités, comportement corporatif, enjeux environnementaux, autres... Peut-être une présentation dans les écoles?
- 7- Continuer leur bon travail et soutenir la communauté.
- 8- Aucun commentaire, poursuivez votre excellent travail.
- 9- Continuer d'encourager les commerces de Malartic. Merci.
- 10- Continuer à travailler sur l'après-mine. Aider la ville et la population à trouver des solutions pour maintenir les activités économiques à la fermeture du site.
- 11- Planter plus d'arbres et continuer à donner des arbres aux citoyens à chaque année. Apporter des améliorations au camping de Malartic pour le rendre plus attrayant. Donner un coup de jeunesse aux boîtes à fleurs sur la rue Royale.
- 12- Pourquoi prendre des étrangers quand tu peux en prendre (des gens) des contracteurs et qui habitent Malartic. Il y a beaucoup de gens de Malartic qui sont prêts à rentrer pour la mine, celui ou celle qui travaille pour Soudure du fer ils-elles attendent ce moment-là. Mon point négatif c'est cela.
- 13- Continuez d'avoir de bonnes relations avec la communauté.
- 14- Continuez les efforts et un peu plus. Je trouve l'implication de MCM vraiment super, jamais une entreprise n'a autant donné à la communauté.
- 15- Je crois que vous déployez tous les efforts qui sont nécessaires sur le côté social et économique. Côté environnemental pour moi ce serait d'améliorer la poussière que vous produisez avec les camions ou autres. Sinon, honnêtement, je suis fière d'habiter à Malartic.
- 16- Merci à la Mine Canadian Malartic pour tous les dons qui nous sont donnés à chaque année que j'apprécie beaucoup. Grâce à la mine, la ville existe encore.

- 17- On reconnaît les efforts de la mine. Ce qui est désolant, c'est la hausse des tarifs pour les logements. Il n'y a pas seulement les employés de la mine dans les logements, il y a aussi des personnes âgées, des assistés sociaux, des gens à faibles revenus, faudrait se pencher sur ce problème. Merci de prendre le temps de nous lire.
- 18- Que MCM maintienne l'économie, les industries de Malartic le plus longtemps possible.
- 19- Peut-être essayer de faire des trous tout partout !!! On devient une presqu'île. Enfin, c'est la vie des villes minières, je suppose.
- 20- Le [x] des Pins devrait être compris dans la zone B. La ligne d'arrêt devrait être la colline derrière et la rue : quatrième avenue. J'ai habité au [x] 2e avenue et c'est exactement les mêmes « effets ». PS : Et nous remettre nos arrérages. Merci!
- 21- Maintenir ce qui est fait dans tous ces domaines, si possible. Merci pour votre apport au développement croissant de la ville de Malartic.
- 22- Monsieur Serge Blais, vous et vos équipes, continuez votre excellent travail... Bravo! 10+
- 23- Avec le Ministère des Transports, réparer la rue LaSalle, de la rue Royale au chemin de la colonie Fournière. Les secousses provoquées par le transport lourd sont bien pires que les sautages de la mine. Du « patchage » est fait de temps en temps, mais c'est insuffisant. Merci de nous écouter.
- 24- Tout simplement, continuez de façon soutenue les démarches entreprises qui selon moi portent fruit. Comme on ne peut satisfaire tout le monde, il y aura toujours des insatisfaits. Ces gens devraient aller vivre ailleurs et voir ce qui s'y passe. Peut-être changeraient-ils d'opinion et d'attitude.
- 25- Permettre aux propriétaires de demeurer dans leur maison en payant un loyer. Si la mine achète leur maison, vu la rareté des loyers, nous n'aurons pas l'idée d'aller vivre à Val-d'Or. Merci.
- 26- Criss!! De mine de merde. Allez tous vous faire foutre! Hahahaha
- 27- Continuer au cours des prochaines années à avoir la même façon de faire les choses autant en performance environnementale, en implication sociale et en contribution économique. Continuer votre bon travail pour avoir le même niveau d'impact pour la population de Malartic.
- 28- Mon plus grand souhait serait que tous les employés demeurent à Malartic, ceci contribuerait au développement économique de Malartic. Nous sommes obligés d'aller à Val-d'Or, car il n'y a pas de magasins. Merci.
- 29- De continuer à améliorer et aider notre ville et notre santé.
- 30- Continuer à donner de bons renseignements comme vous le faites et bien voir au bon fonctionnement des choses prises en accord avec la population et les travailleurs de la ville et tout va bien aller.
- 31- Sa contribution économique est très appréciée de ma part, c'est un grand besoin pour moi.
- 32- À cause du trafic sur la rue LaSalle, zone aréna, la poussière est très dérangeante, étant locataire dans cette rue. Merci de votre écoute.

- 33- L'eau et l'air sont dans vos priorités avec votre implication FECM qui est très importante. Vous avez su vous entourer d'un personnel compétent, il faut continuer dans ce sens, pour le bien de la population et des employés. Merci pour tout.
- 34- Continuer à appuyer la municipalité dans ses projets et surtout, continuer à toujours être franc et transparent.
- 35- MCM est un modèle pour les citoyens. Bravo.
- 36- Trouver une façon de diminuer la hauteur du parc à résidus. Continuer d'innover.
- 37- Continuer le programme de plantation d'arbres. L'amélioration de la rue Royale en collaboration avec la ville de Malartic et MCM. Programme pour permettre que les nouveaux arrivants se sentent reçus. Faire taire les langues sales.
- 38- Moi je dirais un peu des deux.
- 39- Qu'on ne se voile pas les yeux. MCM avec ses opérations bruyantes et sa poussière qui n'en finit plus hantent le quotidien de plusieurs citoyens. La compensation remise ne reflète plus la réalité. Même si on habite loin de la mine on a les mêmes répercussions. Par exemple : Sautage : Au sous-sol tout ce qui est accroché au mur bouge. Poussière : En été, on doit laisser les fenêtres fermées. Fermées ou pas, la poussière s'infiltre, c'est un vrai fléau. Tous les jours on doit faire le ménage.
- 40- Je suis entièrement satisfait de ce que fait mine Canadian Malartic.
- 41- Les deux.
- 42- Mettre en place des mesures/programmes qui permettent à la ville de Malartic de maintenir une économie forte durant et après la MCM.
- 43- Continuer à travailler à l'amélioration de l'esthétique de la ville pour la rendre attirante.
- 44- Son implication sociale et sa contribution économique.
- 45- Peut-être fournir de l'argent pour rénover le sous-sol de l'église en salle communautaire pour les citoyens.
- 46- En souhaitant que ça continue de mieux en mieux au fil des ans et que ça aille en s'améliorant avec la population. Car pour moi c'est plutôt correct, en espérant que les futures années ne me déçoivent pas trop. Continuez votre bon travail. Merci.
- 47- Je suis désolée de voir un centre-ville où les commerces, les immeubles commerciaux sont à louer, à vendre. On a de la misère à traverser à pied et reculer en voiture à cause du manque de lumières. Les conducteurs passent trop vite sur la Royale. La MCM devrait permettre aux résidents [des zones] B et C de leur vendre leurs maisons. On est concernés par tous les impacts environnementaux, économiques et sociaux.
- 48- Création de plus de places en CPE, avec des heures étendues correspondant à l'horaire de la mine.

- 49- Continuez le bon travail. Environnement : C'est déjà plus qu'excellent (bravo!). Il y a toujours place à l'amélioration. De même pour son implication sociale et économique. Économique : 1- Plus d'emplois directs au lieu des sous-traitants (conciergerie, journalier, manœuvre) (personnes 55 ans et plus et minorités visibles). 2- a) Fonds (jeune relève Malartic) implication sociale b) Programme d'aide toxicomanie et drogue (un fléau à Malartic)
- 50- Quand vient le temps de la cotisation de la mine en janvier pour l'année précédente, tout le monde devrait être égal, pas de classe 1, 2 ou 3. On est tous dans la même ville de Malartic.
- 51- Continuez à faire ce que vous faites.
- 52- Les deux.
- 53- De pouvoir demeurer en opération le plus longtemps possible pour que toute la population puisse en profiter.
- 54- Continuez le bon travail. Félicitations !!
- 55- Faire les réparations dues aux dynamitages de plus en plus forts. J'ai des dommages à ma remise dus aux dynamitages.
- 56- Pour moi, c'est l'implication sociale qui est ma priorité. La contribution économique vient en 2e et l'environnement en 3e. Continuez comme cela, c'est très bien !!
- 57- Reconstruire le centre-ville, car malheureusement il ne donne pas une bonne image de la ville de Malartic. Organiser davantage d'activités pour éviter d'aller à Val-d'Or pour les faire.
- 58- Il pourrait avoir moins de bruit et de poussière pour qu'on puisse mieux dormir et passer plus de temps dehors qu'à l'intérieur. Notre repos dans la journée là on rentre pour plus entendre les bruits dehors.
- 59- Ce qui est vraiment désolant, c'est de voir des montagnes de roches à n'en plus finir, donc quand même encore beaucoup de poussières, malheureusement... Plantez beaucoup d'arbres! Plus agréable à la vue et l'air. Les montagnes de roches cachent beaucoup le coucher du Soleil. On a besoin de lumière!
- 60- Rien à dire, tout est parfait. Merci!!! Continuez dans le même sens!
- 61- Je suis satisfaite de tout ce que la mine a fait pour nous. Bravo.
- 62- Continuez votre bon travail. Bravo à toute l'équipe.
- 63- Contribution pour garder nos commerces en vie.
- 64- J'aurais préféré que le transport lourd soit dévié vers l'extérieur de la ville plutôt qu'emprunter la rue Royale. Moins de bruit et des rues moins endommagées et plus durables. Les transports lourds ne sont pas les clients des commerces, aussi les fermetures vont aller en s'accroissant. Val-d'Or n'a pas perdu ses commerces parce qu'ils ont une voie de contournement.
- 65- Meilleure implication au niveau des enfants et aide pour le sport, loisir, volet culturel.

- 66- Porter une attention plus particulière au bruit généré par la partie Extension et qui se fait remarquer beaucoup plus du côté de la zone C qu'auparavant, lorsque les vents sont porteurs.
- 67- Selon moi, c'est de continuer à faire ce que vous faites présentement pour l'environnement et la contribution économique.
- 68- Selon moi, ces trois points sont les priorités à privilégier pour qu'il y ait une bonne entente.
- 69- Je trouve qu'on n'a pas assez de services à Malartic, faut toute aller à Val-d'Or c'est bien malcommode.
- 70- J'aimerais que l'eau potable soit améliorée parce qu'elle goûte trop le chlore et le javel et souvent elle est brune et ça brise ma cafetière. Ça fait 2 cafetières que j'achète depuis que je suis à Malartic. Je voudrais aussi vous dire bravo pour tout ce que vous faites pour la ville de Malartic. Merci
- 71- S'impliquer davantage dans les événements et les infrastructures de Malartic.
- 72- - Eau : À surveiller de très près la qualité de l'eau et le niveau d'eau, etc.... - Air : Votre étude des risques toxicologiques date de juin 2016, c'est un peu loin. Par grands vents, l'été, la ville est couverte de poussière malgré 'l'épandage' d'eau. - Sautages et vibrations : Il va y avoir l'extension de la mine du côté est de la ville. Quels seront les impacts subis par les Malarticois ?? Ce sera important que la minière compense les citoyens selon les dommages subis. Quant à la restauration, je souhaite qu'elle se fasse dans les meilleures conditions pour les citoyens de Malartic.
- 73- Notre ville revit depuis que MCM est ici! J'aimerais que le programme de rachat soit rallongé, car je ne suis pas prête à vendre cette année!
- 74- - Amélioration du bilan carbone. - Inviter les nouveaux et anciens employés à s'installer à Malartic. - S'assurer du fonctionnement du comité Éco-Malartic. - Commencer la restauration progressive du site. - Consulter les citoyens sur la restauration du site. - Planifier l'opération de la mine Odyssey avec des équipements électriques. - Faire des portes ouvertes pour les citoyens.
- 75- Beaucoup de chasseurs se plaignent qu'il y a énormément de bruit de toutes sortes pendant la chasse, ce qui nous nuit (sud-est de la ville). Car si les vents sont favorables pour vous, nous au contraire, ils nous nuisent. Depuis le fonctionnement de la mine, il y a eu un gros changement dans le comportement des orignaux (farouches-méfiant).
- 76- Comme implication sociale, je verrais des cours d'informatique et pour l'environnement, plantez toujours des arbres : c'est le poumon de la planète. Félicitations pour votre musée de Malartic, très touchant le film sur comment la Terre s'est formée. P.S. À partir des volcans...il devrait y avoir au moins des écritures françaises. MCM bravo! Vos employés travaillent très bien, ils sont sécuritaires.
- 77- Bonjour à tous et à toutes, le FECM ne semble pas faire paraître ce qu'ils font avec l'argent qu'ils reçoivent. On pourrait avoir pour les ados et jeunes hommes, par exemple, un terrain de basketball. Merci beaucoup.
- 78- Que l'on aurait un magasin avec du linge et d'autres choses. On n'a rien ici.
- 79- Oui.

- 80- Je ne sais pas beaucoup ce qui se passe, mais je n'entends pas de plaintes, donc continuez le bon travail. Merci!
- 81- C'est à vous de décider. Bravo, beau travail!
- 82- Moi je dirais les deux sont importantes. Je vous approuve à 100%. Merci d'aider notre ville en taxes et tout. Moi je suis à Malartic depuis [plus de 80 ans]. Je peux vous dire que de la poussière nous en avons eu avec la slam et puis du bruit avec le moulin à scie Alarie. Personne ne chialait. Malartic serait une ville morte sans votre mine. Merci pour votre beau HLM Paquette. Merci pour le chèque chaque année. Merci pour tout le travail que vous donnez à tous les employés. Merci beaucoup.
- 83- Je crois vraiment que MCM pourrait faire plus d'efforts pour garder ses travailleurs à Malartic. Cela fait [plus de 50] ans que je reste à Malartic et je n'ai jamais vu une compagnie faire un gros effort en ce sens.
- 84- Merci vous en faites déjà beaucoup, continuez votre beau travail.
- 85- Le rachat des maisons à des dates supérieures à la fin août 2020. Pour les gens en perte d'autonomie.
- 86- Être écouté, être entendu... la performance sociale et environnementale est la façon dont une entreprise respecte ses obligations (sautage, bruit, poussière, etc.). La performance environnementale n'est pas une science exacte. Moi citoyen(ne), je vois la collecte de données comme peu fiable... Vous attirez notre attention sur les bonnes pratiques et vous dissimulez les mauvaises. La performance a-t-elle le but de séduire vos actionnaires? Et non basée sur la qualité de vie. Être achat local et écoresponsable, ce n'est pas en délaissant nos commerces (papeterie, chaussure, restaurant, golf, etc.). En allant acheter ailleurs, vous nous démontrez que l'achat local n'est pas important et que le profit passe avant les valeurs d'entraide dans la communauté. Valorisez l'achat local S.V.P. Pour donner le ton à l'initiative de venir demeurer à Malartic, on commence par les leaders, dirigeants de votre minière à habiter Malartic. Le leader est capable de guider, d'influencer et d'inspirer pour vivre à Malartic. Le gigantesque Canadian Malartic a beau être sympathique pour la région, mais en réalité le climat social est toujours fragile, le sentiment d'appartenance n'est plus... Le sentiment d'appartenance se cultive! Tout devient achetable même le lien social et ça, c'est inacceptable. Le pouvoir décisionnel vous appartient. Bonne réflexion.
- 87- Vous en faites beaucoup, alors continuez votre beau travail!
- 88- Continuez à suivre les normes et de s'impliquer, c'est super!
- 89- Comme membre de la Table des Aînés de Malartic-Rivière-Héva, j'invite la compagnie Canadian Malartic à poursuivre toutes les bonnes actions en cours dans le but de permettre à nos aînés de demeurer à Malartic et région. Merci.
- 90- Réduire encore plus la poussière. Instaurer un service de lave-auto serait grandement important et apprécié. Ouvrir un bon restaurant et un magasin genre 'Tigre géant'.
- 91- Continuer comme la MCM fait présentement. Il y a plus de circulation sur la grande rue et pas mal élaboussée.

- 92- Pour ma part, seulement le bruit me dérange par temps plus calme la nuit. Pour le reste, la mine donne un souffle à la ville de Malartic qui en avait grand besoin.
- 93- Arbres, fleurs, nature. Continuer son ouverture à la problématique d'une petite municipalité. Écocentre cabane chauffée pour le préposé ou vente usagé et recyclage +++++++
- 94- Si, comme vous le prônez, votre contribution économique améliore la qualité de vie des résidents, comment expliquer que le marché immobilier est déprimé, qu'aucun commerce viable ne s'installe ici et que la rue Royale témoigne d'une ville fantôme? De plus, les résidents de la zone C ont exactement les mêmes nuisances que dans la zone B, ils devraient être compensés à la même hauteur. Les indices de vitalité économique ne sont vraiment pas au rendez-vous ici.
- 95- Quand quelqu'un veut vendre sa maison ou bloc-appartements vous devriez acheter dans la zone A. Moi je veux travailler sur les transporteurs, mais personne ne m'a appelé.
- 96- Continuer à s'améliorer et s'impliquer sur le plan environnemental et son implication avec les citoyens et activités de la ville de Malartic.
- 97- Mettre au plus tôt la couverture de verdure sur les stockpiles : plus esthétique, moins de particules de poussières. P.S. Merci de demander notre avis!
- 98- Continuer à être transparent dans votre façon d'informer la population. Toujours garder en tête la qualité de vie des résidents de la municipalité.
- 99- Inciter la ville de Malartic à payer plus rapidement la dette (déficit).
- 100- Si plus de travailleurs de la mine demeuraient à Malartic, ce serait un incitatif pour les commerçants à venir s'installer chez nous : le bassin de population augmenterait le chiffre d'affaires de ces commerçants : ma banque a fermé ses portes et je dois m'habiller à Val-d'Or!
- 101- Continuez le tout!
- 102- MCM a une vision très court terme de son impact économique sur la communauté. L'investissement dans ÉcoMalartic ne dispense pas cette dernière de travailler sur la pérennité de sa communauté d'accueil. Le développement minier que vous faites, c'est bien, mais vous travaillez sur votre pérennité, même si MCM a un impact majeur sur l'économie. L'épée de Damoclès de la fin des opérations et de la chute drastique de la valeur de nos maisons est toujours bien présente.
- 103- Moi, je crois que MCM agissent vraiment comme des professionnels, qu'ils continuent à agir ainsi et tout va être correct. Ils font de leur mieux et tout ce qui est en leur pouvoir. Nous sommes très satisfaits.
- 104- Continuez à être à l'écoute des gens. Continuez à travailler sur l'abolition de la poussière. Soutenir les commerces de Malartic pour l'achat local.
- 105- Continuez comme vous êtes, pour moi tout est plus que bien! Merci pour tous vos efforts et votre générosité!
- 106- Encore plus d'implication bénévole de leurs employés aux différents événements.

- 107- Je les approuve sur tous les points. Continuez vos projets ça fait du bien à Malartic. Félicitations.
- 108- Tout est bien fait pour moi.
- 109- Il faudrait que MCM s'implique plus dans le domaine des bâtiments commerciaux et industriels, car c'est là le manque pour location ou vente de ceux qui veulent s'établir.
- 110- J'apprécie les efforts qui sont faits pour assurer la qualité de vie des Malarticois.
- 111- Les employés vous devriez exiger qu'ils demeurent à Malartic, nous aurions beaucoup plus de services au lieu d'aller à Val-d'Or magasiner. Merci.
- 112- De travailler afin que les employés de MCM habitent à Malartic et non Lac Malartic, Val-d'Or et Rouyn. Que MCM travaille comme nous afin que le trafic dans la ville (rue Royale) aide les citoyens à pouvoir traverser la Royale sans avoir peur de se faire écraser. MCM a assez de pouvoir au gouvernement afin que la Royale soit sécuritaire pour les piétons, etc. Je pourrais en écrire plus.
- 113- De continuer leur implication sociale et communautaire et continuer à améliorer ses performances environnementales et ses relations avec les citoyens.

Annexe D.

Bilan 2016-2018 – Guide de cohabitation



Bilan 2016-2018 - Guide de cohabitation

16 octobre 2019

1. CONTEXTE

Un groupe de travail, composé de représentants de la Ville de Malartic, du Comité de suivi Canadian Malartic et de Mine Canadian Malartic (MCM) a été mis sur pied afin de travailler sur les enjeux de cohabitation à Malartic. Diverses consultations citoyennes ont été tenues par le Groupe de travail afin de bonifier les versions préliminaires d'un programme volontaire original avec comme intention de répondre au maximum aux attentes et aspirations exprimées par les citoyens.

Le groupe de travail a élaboré un document-cadre intitulé *Guide de cohabitation visant l'atténuation et la compensation des impacts et l'acquisition de propriétés à Malartic*. Le Guide a été mis en œuvre en septembre 2016 et la dernière mise à jour en septembre 2019.

Le Guide contient :

- Un plan d'action visant à prévenir, gérer et atténuer les impacts des activités de MCM, plus spécifiquement au niveau de la qualité de l'air, du bruit et des sautages;
- Un programme de compensation relativement aux impacts et inconvénients des activités de MCM;
- Des lignes directrices encadrant l'acquisition de propriétés principales à Malartic.

Un programme de revente des propriétés acquises en application du Guide de cohabitation a été mis en œuvre en mai 2018. Ce document ainsi que le Guide de cohabitation sont présentés en annexe.

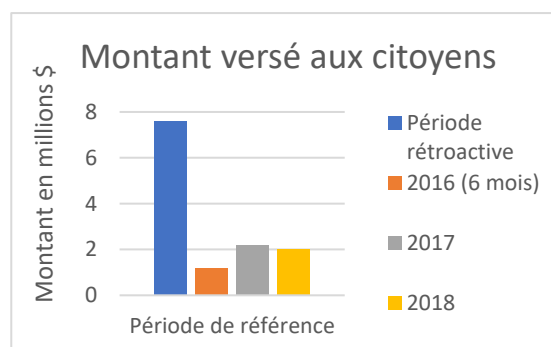
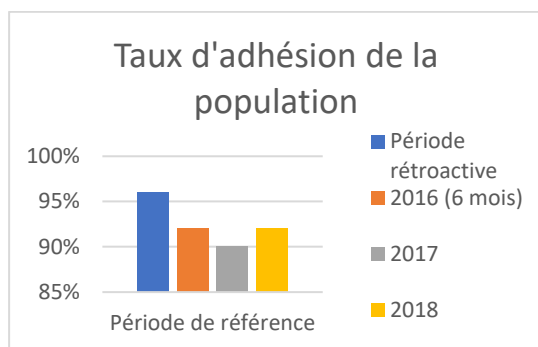
Le présent document présente les données en matière de compensations financières ainsi que d'acquisition et de revente de maisons depuis la mise en œuvre du Guide en 2016 jusqu'à 2018. Nous avons également inclus les données relatives à la période rétroactive allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2016.

2. PRÉSENTATION DES DONNÉES

2.1 Montants versés aux citoyens et taux d'adhésion de la population de Malartic

Le taux d'adhésion au Guide de cohabitation a été de 92 % en moyenne depuis sa mise en œuvre. Ce taux est calculé en fonction du nombre total de réclamations faites par les résidents de Malartic par rapport à la population totale de Malartic¹.

Depuis la mise en œuvre du Guide de cohabitation en septembre 2016 jusqu'à la fin 2018, 13,5 millions \$ ont été versés à la population de Malartic dans le cadre du programme de compensation.

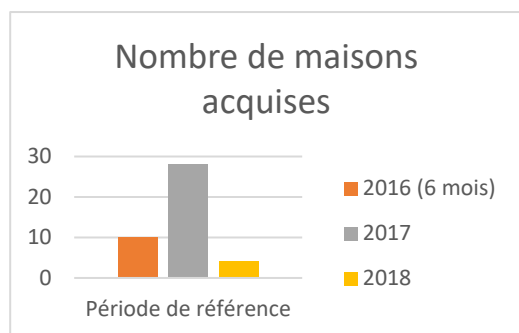


Période de référence	Compensations	
	Taux d'adhésion de la population	Montant versé aux citoyens
Rétroactive 1 ^{er} juillet 2013 au 30 juin 2016	96 %	7,5 millions \$
1 ^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2016	92 %	1,2 million \$
1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017	90 %	2,3 millions \$
1 ^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018	92 %	2,5 millions \$

¹ Le nombre total de résidents est mis à jour en tenant compte des données de Statistiques Canada, du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, du Directeur général des élections et d'autres sources.

2.2 Maisons acquises et réponses au sondage après-vente

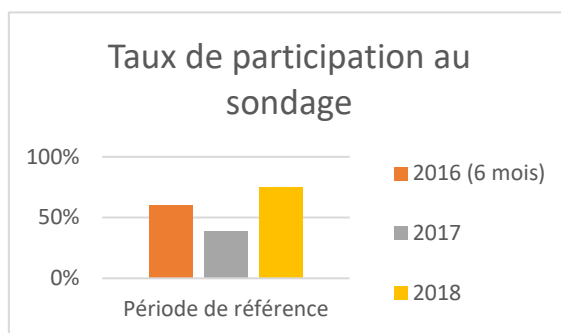
Depuis la mise en œuvre du Guide de cohabitation en septembre 2016 jusqu'à la fin 2018, 42 maisons ont été acquises par Mine Canadian Malartic. C'est en 2017 qu'il y a eu le plus grand nombre d'acquisitions, soit 28 maisons achetées. Toutefois, ce nombre inclut plusieurs démarches initiées par les propriétaires peu après la mise en œuvre du Guide en 2016, mais dont les ventes ont été conclues en 2017.



Période de référence	Maisons acquises
Rétroactive 1 ^{er} juillet 2013 au 30 juin 2016	n/a
1 ^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2016	10
1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017	28
1 ^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018	4

Les Malarticois ayant vendu leur maison à MCM ont été invités à remplir un sondage portant, notamment, sur les motifs de participation à la démarche d'acquisition, la satisfaction globale à l'égard de la démarche et les motifs de la vente.

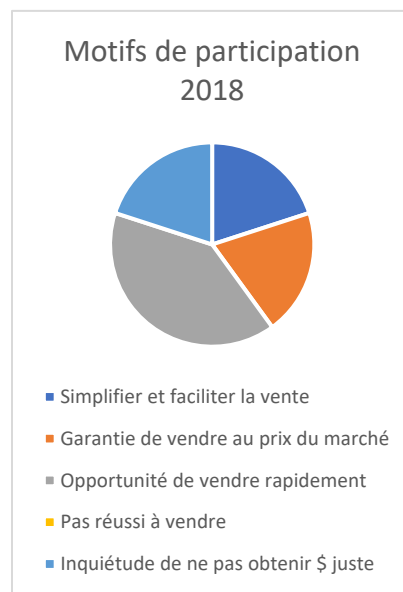
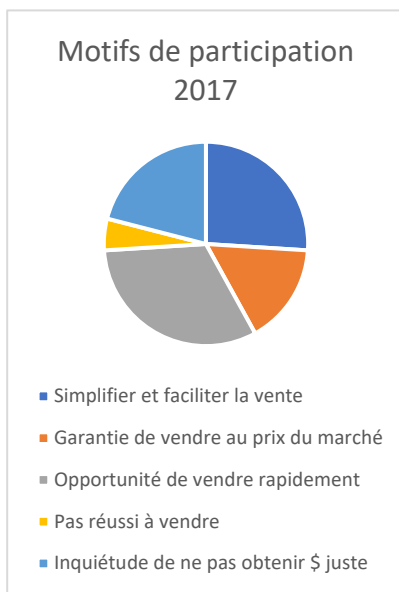
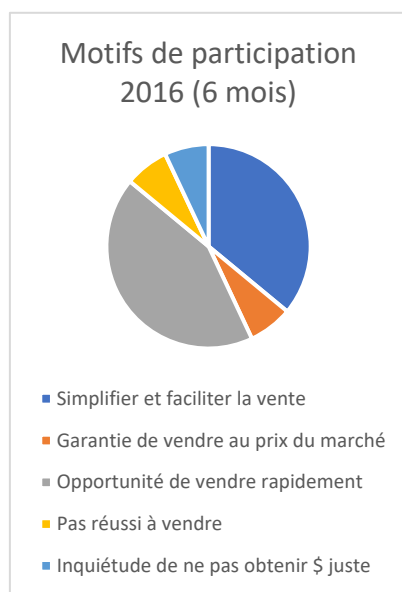
Bien que le taux de participation au sondage ait varié entre 39 % et 75 % selon la période de référence, tous les répondants se sont dit satisfaits ou très satisfaits de la démarche ayant mené à l'acquisition de leur maison par MCM depuis la mise en œuvre du Guide de cohabitation.



Satisfaction à l'égard de la démarche						
Période de référence	Taux de réponse	Très peu satisfaits	Peu satisfaits	Acceptable	Satisfaits	Très satisfaits
2016 (6 mois)	60 %	-	-	-	50 %	50 %
2017	39 %	-	-	-	45 %	55 %
2018	75 %	-	-	-	67 %	33 %

Quant aux motifs de participation à la démarche d'acquisition, l'opportunité de vendre rapidement leur maison a été la raison la plus souvent évoquée depuis la mise en œuvre du Guide de cohabitation, suivi par le fait de simplifier et faciliter la vente de leur résidence.

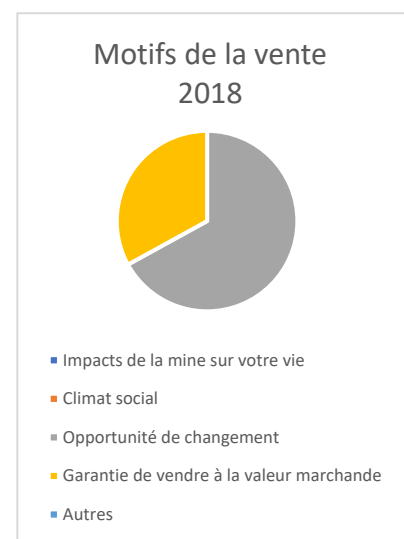
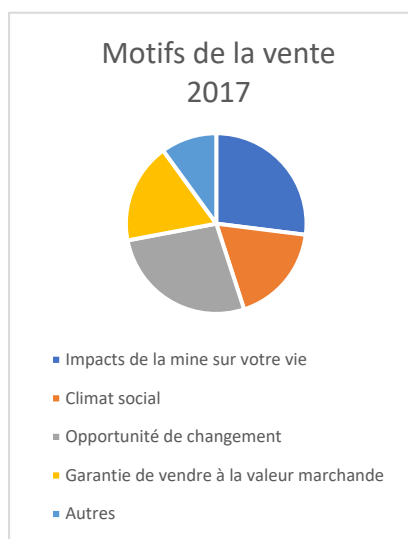
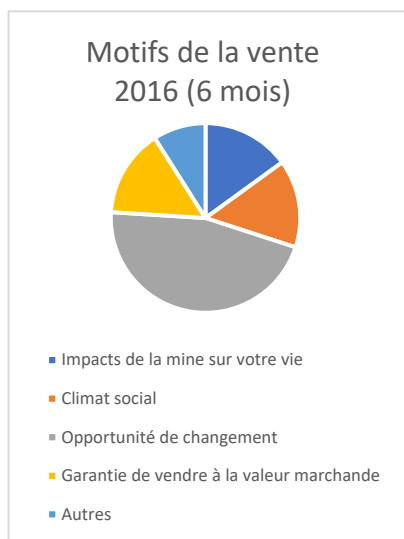
Motifs de participation à la démarche d'acquisition							
Période de référence	Taux de réponse	Simplifier et faciliter la vente de votre propriété	La garantie de vente au prix du marché	L'opportunité de vendre rapidement	Vous n'aviez pas réussi à vendre votre maison	L'inquiétude de ne pas obtenir un prix juste pour votre maison en vendant vous-même ou par un courtier	Autres
2016 (6 mois)	60 %	36 %	7 %	43 %	7 %	7 %	-
2017	39 %	26 %	16 %	32 %	5 %	21 %	-
2018	75 %	20 %	20 %	40 %	-	20 %	-



Lors des 18 premiers mois de la mise en œuvre du Guide de cohabitation, les impacts de la mine sur la vie des résidents et le climat social semblent avoir été des motifs significatifs de vente des maisons, sans toutefois être les motifs principaux. Ces motifs ne semblaient plus être déterminants en 2018, aucun répondant ne l'ayant mentionné.

De plus, pour l'ensemble des périodes, l'opportunité de changement s'est avérée être un élément plus important dans la prise de décision au regard de la vente des maisons que la garantie de vendre à la valeur marchande.

Motifs de la vente						
Période de référence	Taux de réponse	Impacts de la mine sur votre vie	Climat social	Opportunité de changement	Garantie de vendre votre propriété à la valeur marchande	Autres
2016 (6 mois)	60 %	15 %	15 %	46 %	15 %	9 %
2017	39 %	27 %	18 %	27 %	18 %	10 %
2018	75 %	-	-	67 %	33 %	-



Enfin, concernant le lieu de la nouvelle résidence des répondants suite à la vente de leurs maisons, le sondage révèle qu'un nombre important de répondants ont quitté Malartic pour s'établir à l'extérieur de la municipalité en 2016 et 2017, mais que l'ensemble des répondants ont choisi de demeurer à Malartic en 2018.

Destination du déménagement					
Période de référence	Taux de réponse	Malartic	Rivière-Héva	Val-d'Or	Extérieur de la région
2016 (6 mois)	60 %	50 %	17 %	33 %	-
2017	32 %	22 %	-	67 %	11 %
2018	75 %	100 %	-	-	-

2.3 Maisons vendues par Mine Canadian Malartic

En 2018, année au cours de laquelle le *Programme de revente des propriétés acquises en application du Guide de cohabitation* a été mis en œuvre, quinze (15) maisons ont été vendues par MCM. Parmi ces quinze (15) maisons, douze (12) ont été rénovées par MCM, puisque le coût des travaux de rénovation représentait moins de 30 % de la valeur d'achat de la propriété, et trois (3) maisons « à rénover » ont été vendues.

Dans tous les cas, le prix de vente des maisons est le même prix que le coût d'achat par Mine Canadian Malartic et MCM offre aux nouveaux propriétaires un boni d'accession résidentiel. Dans le cas des maisons dites « à rénover », MCM offre en plus aux nouveaux propriétaires une somme d'argent équivalant à la valeur estimée des rénovations.

Dix (10) des quinze (15) maisons vendues ont été achetées par de nouveaux résidents de Malartic, deux (2) par des résidents du quartier sud et trois (3) par des résidents du quartier nord.

3. CONCLUSION

Le taux d'adhésion de la population de Malartic au Guide de cohabitation demeure très élevé depuis 2016, se situant toujours à 90 % ou plus.

Le taux de satisfaction quant à la démarche d'acquisition de maisons est à 100 % depuis 2016 chez l'ensemble des répondants. Le sondage révèle, en plus, les tendances suivantes, positives pour la cohabitation à Malartic :

- le nombre de Malarticois ayant vendu leur résidence à MCM via le programme d'acquisitions a diminué significativement en 2018, et;
- contrairement aux années précédentes, l'ensemble des répondants a préféré Malartic comme lieu de nouvelle résidence en 2018 et les impacts de la mine et le climat social ne semblaient plus être des éléments pouvant motiver la vente de leurs maisons.

Annexe E.

Bilan des investissements communautaires de Mine Canadian Malartic



Bilan des investissements communautaires de Mine Canadian Malartic

Février 2019

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTRÉAL - QUÉBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE - VAL-D'OR

Table des matières

Introduction.....	1
1. Portrait des investissements communautaires de MCM	1
2. Bilan des contributions des programmes de MCM.....	7
3. Cohérence entre les programmes d'investissement social.....	12
4. Principaux ajustements à envisager	13

INTRODUCTION

Ce document vise à répondre aux attentes de la première partie du Volet 5 du *Programme de suivi des composantes sociales et économiques* (« Évaluation des effets des investissements communautaires »). Les objectifs sont de :

- Faire le bilan des investissements communautaires de Mine Canadian Malartic (MCM) pour 2016 et 2017
- Vérifier la cohérence entre les programmes d'investissement communautaire
- Identifier des pistes d'action

Le travail est basé sur l'examen de l'ensemble des rapports annuels pertinents et des données fournies par MCM, ainsi que d'autres renseignements factuels récoltés auprès de l'équipe Implication communautaire de MCM.

1. PORTRAIT DES INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES DE MCM

1.1 CONTRIBUTIONS DES TYPES D'INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE

MCM met en œuvre plusieurs initiatives volontaires susceptibles de contribuer au bien-être de la communauté. La section qui suit vise à identifier plus spécifiquement celles qui se traduisent en investissements communautaires dont la valeur économique peut être systématiquement calculée.

1.1.1 Initiatives offrant une contribution financière aux organismes communautaires

- Programme d'incitation à l'implication bénévole (employés)

MCM agit comme relais des besoins des organismes communautaires auprès de ses employés qui désirent s'impliquer dans la communauté. La participation des employés est volontaire à ce programme et se fait à l'extérieur des heures de travail. La valeur du temps contribué ne peut donc être calculée comme une contribution de MCM.

Cependant, dans le cadre d'une activité de reconnaissance pour encourager les bénévoles, quatre dons de 1 000 \$ sont remis aux employés qui les versent

ensuite à un organisme de leur choix (par exemple, Refuge Jeunesse de Malartic, Grand Défi Pierre Lavoie, Leucan...).

- *Le total de ces contributions considérées au niveau des investissements communautaires de MCM est de : **4 000 \$ par an.***

○ Fonds Eclair Canadian Malartic (FECM)

Le FECM a été créé en 2008. Selon sa politique d'investissement, le FECM vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens de Malartic en appuyant la mise en œuvre de projets structurants à long terme visant le développement économique et social. MCM investit annuellement une somme de 150 000 \$ dans le FECM. Jusqu'en 2016, la somme annuelle perçue par la vente des huiles usées de la mine s'ajoutait également à ce montant.

- *Le total des contributions accordées par le FECM pour appuyer des projets communautaires s'établit à : **200 090 \$ en 2016 et à 160 422 \$ en 2017.***

○ Bourses

Les données fournies par MCM indiquent qu'une enveloppe budgétaire a été spécifiquement consacrée à l'octroi de bourses aux organisations ou établissements régionaux en 2016 et en 2017.

- *Le total des contributions en bourses considérées au niveau des investissements communautaires de MCM est de : **4 700 \$ par an.***

○ Programme de dons et commandites

Depuis son adoption en 2014, la politique d'octroi du Programme de dons et commandites vise à soutenir des organismes à but non lucratif à Malartic ou ailleurs en région qui œuvrent dans les domaines des arts et de la culture, de l'éducation de la santé, des sports et de l'environnement.

- *Contributions du programme de dons et commandites de MCM :*

	2016	2017
Commandites	292 217 \$	425 015 \$
Dons	31 200 \$	14 000 \$
Total	323 417 \$	439 015 \$

- Appui à ÉcoMalartic

Le [Programme de soutien ÉcoMalartic](#) a été lancé en 2017. Il vise à soutenir les initiatives de la communauté qui sont en lien avec les objectifs définis dans le [Plan de développement durable d'ÉcoMalartic](#) en vue d'assurer la qualité de vie des citoyennes et citoyens de Malartic à la fin de l'exploitation de la mine Canadian Malartic. Le Programme de soutien ÉcoMalartic est doté d'une enveloppe annuelle d'au minimum 150 000 \$, somme à laquelle pourraient éventuellement s'ajouter les sommes d'autres programmes de subvention.

En 2017, MCM a versé 600 000 \$ à ÉcoMalartic, ce qui correspond aux deux premières années d'opération de cette initiative (2016 et 2017). En vertu d'une entente de cinq ans, MCM s'est engagé à contribuer 300 000 \$ annuellement à ÉcoMalartic, ce qui correspond au [budget annuel de fonctionnement](#) (frais de fonctionnement de l'OBNL + Programme de soutien).

- *Le total des contributions en soutien à l'OBNL ÉcoMalartic considérées au niveau des investissements communautaires de MCM est de : **300 000 \$ par an.***

1.1.2 Contributions en biens et services à la communauté

- Prêts d'équipement

MCM effectue parfois des prêts d'équipement pour appuyer des activités communautaires (p. ex., chapiteaux prêtés pour l'organisation d'événements à Malartic, camions mis à contribution pour la distribution des paniers de Noël).

- Commandites de services

Au niveau des services à la communauté, MCM offre, par exemple, un appui à l'œuvre du Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue en permettant la visite de la mine. Ceci contribue à bonifier l'offre touristique locale et régionale et génère également des revenus pour le musée en attirant une partie de la clientèle. MCM contribue également au fonctionnement d'organismes locaux par l'embauche étudiants durant l'été. Par exemple, en 2017, ce sont 6 étudiants qui ont été engagés pour travailler au Musée minéralogique, au Camping régional de Malartic et au Club de golf.

- Dons de biens

MCM effectue des dons en biens à la communauté, notamment au niveau de l'aménagement paysager. Ceci se traduit, par exemple, par des initiatives telles la distribution annuelle d'arbres aux citoyens de Malartic (en collaboration avec le Comité de valorisation environnementale d'ÉcoMalartic) ou par le don de bulbes de [tulipes](#) à la ville de Malartic en 2017.

À l'heure actuelle, les données sur les biens et services ne sont pas systématiquement compilées. Pour ce qui a trait à la valeur des biens à la communauté, celle-ci n'est pas comptabilisée dans la valeur totale des investissements communautaires, mais pourrait l'être. Il en est de même pour les services dans la mesure où, par exemple, les emplois étudiants sont dédiés aux organismes communautaires et qu'un temps de travail est spécifiquement alloué par le personnel de MCM à la gestion des diverses initiatives de soutien à la communauté.

1.1.3 Autre initiative non retenue

- Support à la recherche

Les données relatives au support à la recherche n'ont pas été comptabilisées au niveau des initiatives communautaires de MCM car elles se traduisent en appui aux établissements d'enseignement supérieur qui mènent des programmes de recherche susceptibles d'améliorer la performance environnementale ou économique des entreprises.

1.1.4 Total des appuis monétaires

En fonction des données disponibles, le total de l'ensemble des contributions financières de MCM aux organismes communautaires s'établit à 832 207 \$ en 2016 et à 908 137 \$ en 2017. Ce total reflète les investissements offerts par MCM via le FECM, le Programme de dons et commandites, les bourses, le Programme d'incitation à l'implication bénévole ainsi que la contribution à ÉcoMalartic.

Faute de données publiques, il est difficile d'effectuer une comparaison avec d'autres exemples québécois de bilans des contributions communautaires de producteurs miniers de même ampleur que MCM et évoluant dans un contexte social semblable. De plus, lorsque des entreprises minières ont plusieurs sites en opération, ils ont souvent tendance à comptabiliser leurs données pour refléter

l'ensemble de leurs investissements corporatifs sans faire référence aux retombées en lien avec les sites d'extraction spécifiques.

Il appert que le total des appuis monétaires de MCM est sous-estimé pour deux raisons. Premièrement, certaines commandites aux organismes de la région n'ont pas été comptabilisées par MCM car elles ont été octroyées pour répondre à des demandes spéciales plutôt que via les programmes disponibles. Deuxièmement, tel que mentionné plus haut, la valeur monétaire de différentes contributions n'est pas considérée vu que les données ne sont pas toujours comptabilisées. Il s'agit ici des données relatives, notamment, à la valeur des biens et services offerts par MCM, aux emplois étudiants en appui aux organismes communautaires et à la gestion des divers programmes de soutien à la communauté.

Constat : MCM sous-estime la valeur monétaire de ses investissements communautaires

1.2 REDDITION DE COMPTES ET MESURE D'IMPACT PAR LES DONATAIRES

Les initiatives de MCM où une certaine reddition de comptes est attendue de la part des donateurs sont celles où cela est spécifié lors de l'attribution des fonds. En l'occurrence, seuls deux programmes s'appliquent, soit le Programme de dons et commandites et le FECM, tous deux financés par MCM.

- Programme de dons et commandites

Lors du dépôt d'une demande de financement au programme de dons et commandites, les requérants doivent expliquer brièvement, en plus des objectifs de l'activité prévue, les retombées économiques et le nombre de personnes concernées par le projet. Les requérants sont également invités à remplir une section intitulée « Indicateurs sur les bénéfices pour la communauté de Malartic » et de joindre toute autre information pertinente, tel un plan de visibilité. La plus grande partie des sommes versées dans le cadre de ce programme l'est sous forme de commandite. Cependant, le formulaire de demande de financement n'indique pas le type de reconnaissance proposée par les requérants ou attendue du donateur.

Les informations demandées au moment où les requérants déposent une demande de financement sont utilisées par MCM lors de l'évaluation des projets pour évaluer si les projets ont des retombées sociales et/ou économiques pour

le milieu et s'ils répondent à un besoin de la communauté. La seule exigence de reddition de comptes signalée dans la Politique applicable est que, pour les projets de plus de 5 000 \$, les donataires doivent fournir une revue de presse à MCM après l'événement.

- FECM

La politique d'investissement ainsi que le formulaire de demande de financement du FECM comprennent des indicateurs de mesure de rendement. Ainsi, la politique souligne que les projets doivent avoir la capacité de mobiliser des acteurs locaux, de laisser des traces et d'avoir un effet multiplicateur. Quant au formulaire de demande, celui-ci demande des précisions sur la façon dont les retombées pour la communauté sont mesurées ou prises en compte, et comment les requérants prévoient assurer la pérennité de leur projet ou de ses effets. Cependant, ni la politique applicable, ni le formulaire de demande n'indiquent d'exigences en matière de reddition de comptes sur ces indicateurs de mesure. À titre comparatif, la mine [Kidd](#) en Ontario exige des projets appuyés à plus de 20 000 \$ qu'ils complètent une mesure du [retour social sur l'investissement](#).

Le formulaire de demande de financement du FECM est plus explicite que celui du Programme de dons et commandites au regard des commandites puisqu'il demande clairement aux requérants la visibilité qu'ils prévoient offrir au FECM au cours de leur projet. En revanche, il n'y a pas non plus d'obligation de reddition de comptes à cet égard (p. ex., aucune revue de presse demandée, pas de preuves matérielles comme des photos, etc.).

Une [analyse comparative](#) internationale de fonds miniers a été réalisée par Deloitte en 2013 et celle-ci portait entre autres sur le FEMO, lequel est devenu le FECM après l'acquisition de la mine par le partenariat Canadian Malartic. Un des éléments soulevés dans l'analyse du FEMO était à l'effet que celui-ci ne prévoyait pas de stratégie de maximisation des impacts, que le programme ne comptait aucun indicateur de performance et de suivi au niveau de la gouvernance et que même si la liste des organismes bénéficiaires était publiée à chaque année, il n'y avait pas d'évaluation des résultats. Ces constats sont encore d'actualité.

***Constats :** Les donataires des fonds d'investissement communautaire de MCM ont très peu de comptes à rendre sur les retombées de leurs projets et sur la visibilité de l'appui de MCM. De façon générale, il n'y a pas de mesure des extrants ni des impacts des investissements communautaires de MCM*

2. BILAN DES CONTRIBUTIONS DES PROGRAMMES DE MCM

La section qui suit vise à caractériser les appuis fournis par les deux principaux programmes d'investissement communautaire de MCM, soit le Programme de dons et commandites et le FECM.

- Programme de dons et commandites

En 2016 et 2017, la plus grande part du budget des commandites était versée en appui aux activités sportives (figures 1 et 2).

Figure 1. Commandites (2016) par thème

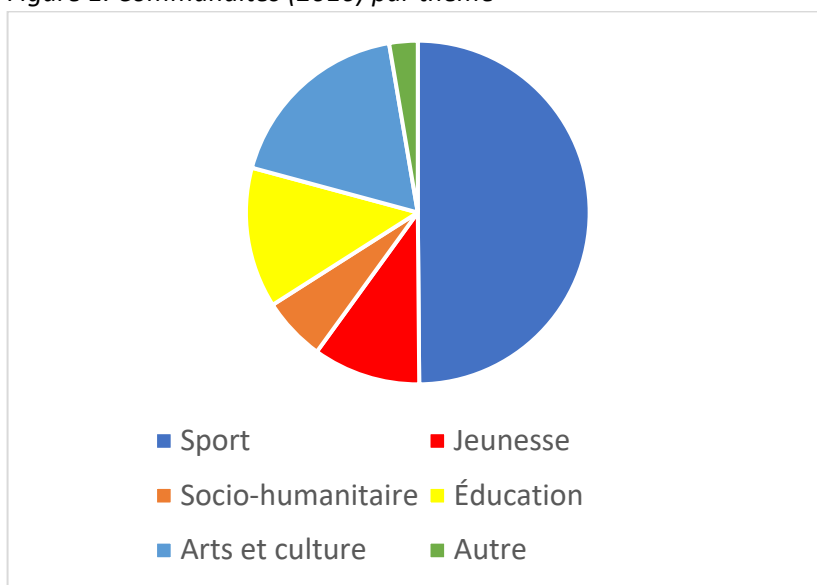
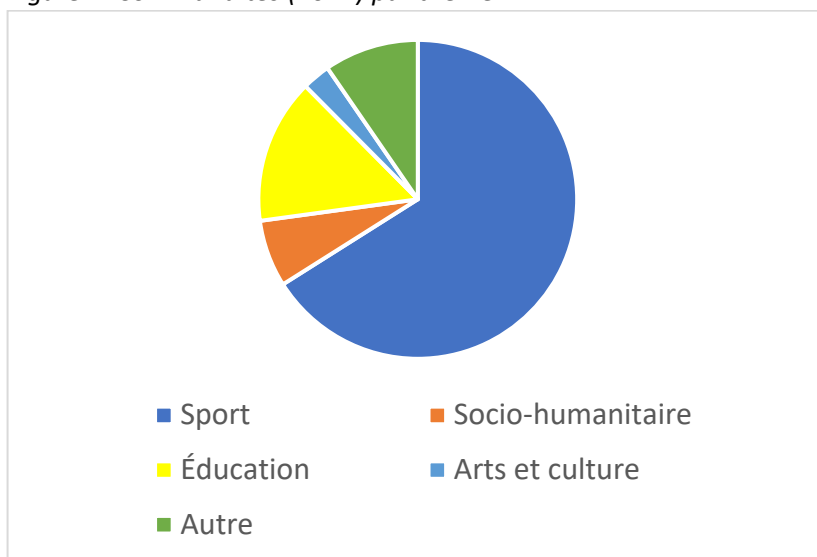


Figure 2. Commandites (2017) par thème



En ce qui a trait à l'origine des organismes, la plus grande part du budget des commandites était versée, autant en 2016 qu'en 2017, en appui aux organismes de Malartic et Rivière-Héva. Quant à la part des investissements accordés dans les autres villes de la MRC de La Vallée-de-l'Or, celle-ci était plus importante en 2016 qu'en 2017 (figures 3 et 4).

Figure 3. Commandites (2016) par ville du donataire

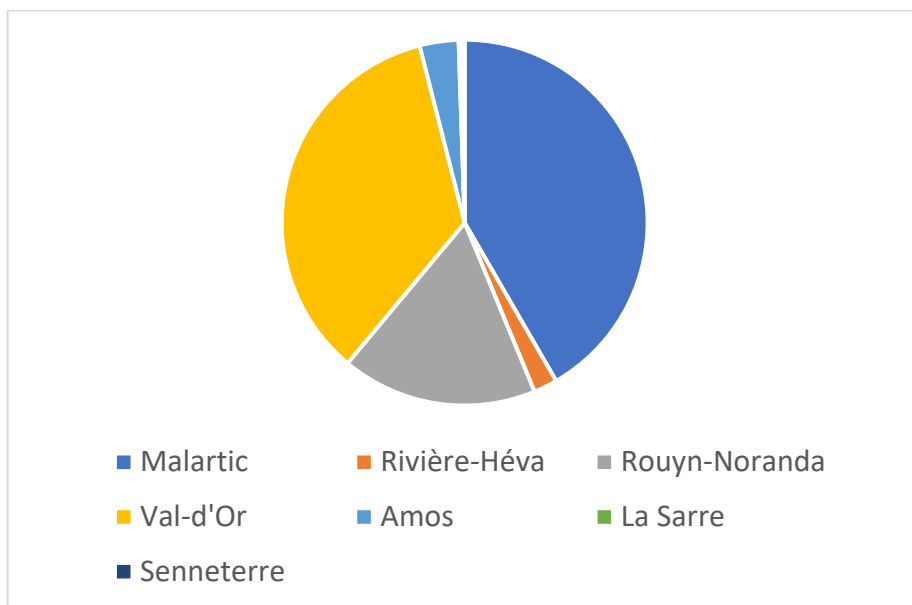
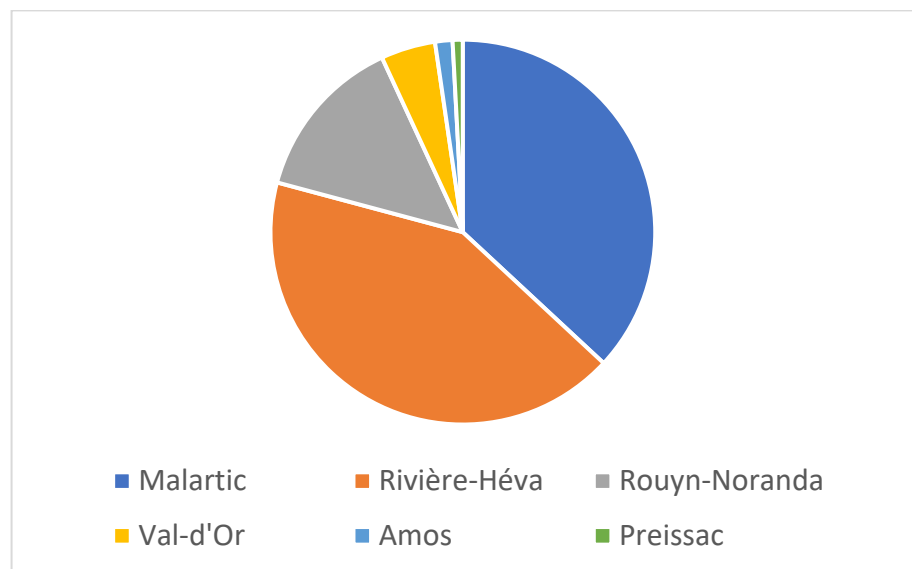


Figure 4. Commandites (2017) par ville du donataire



Le nombre de projets commandités par MCM est assez élevé : 78 ont été appuyés en 2016, et 110 en 2017. Le montant moyen accordé est semblable d’une année à l’autre; soit 3 700 \$ en 2016 et 3 800 \$ en 2017. En 2016, seulement 5 % des projets et 6 % en 2017 ont reçu des montants de 10 000 \$ ou plus (figures 5 et 6).

Figure 5. Distribution de la valeur des commandites par projet (2016)

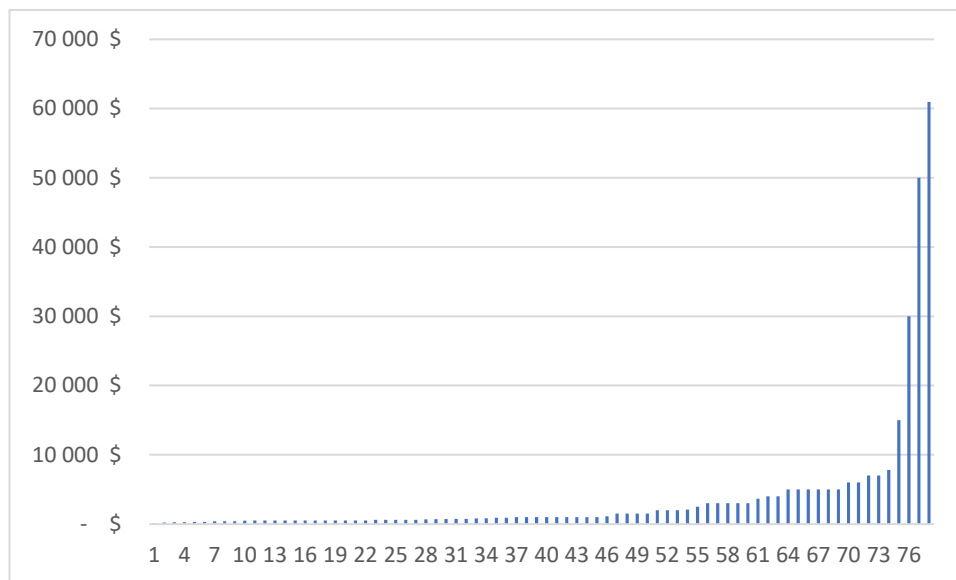
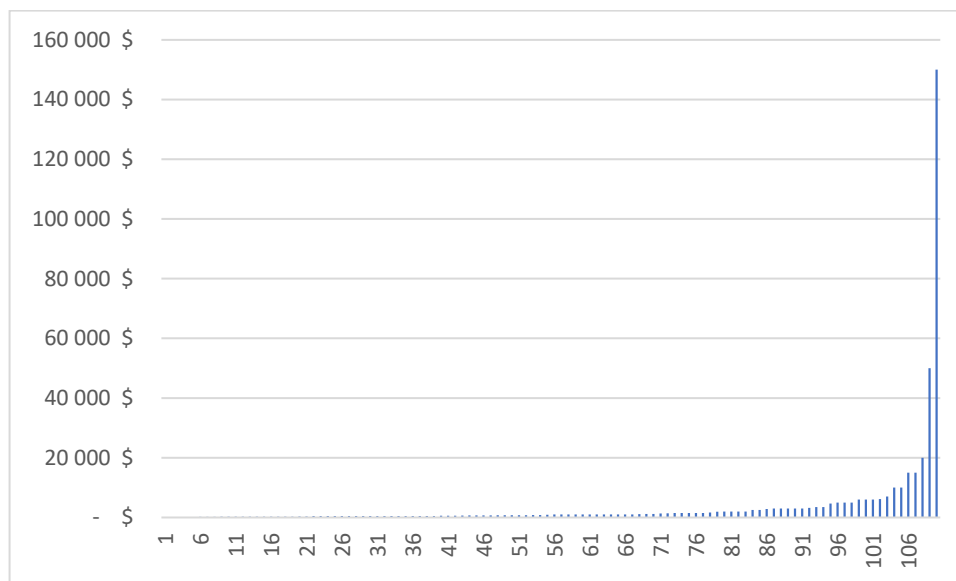


Figure 6. Distribution de la valeur des commandites par projet (2017)



○ FECM

C'est le thème « sports et loisirs » qui a reçu la proportion la plus élevée des montants du FECM (38 % en 2016 et 26 % en 2017). Les proportions accordées aux autres thèmes varient d'une année à l'autre (figures 7 et 8).

Figure 7. Investissements communautaires du FECM (2016) par thème

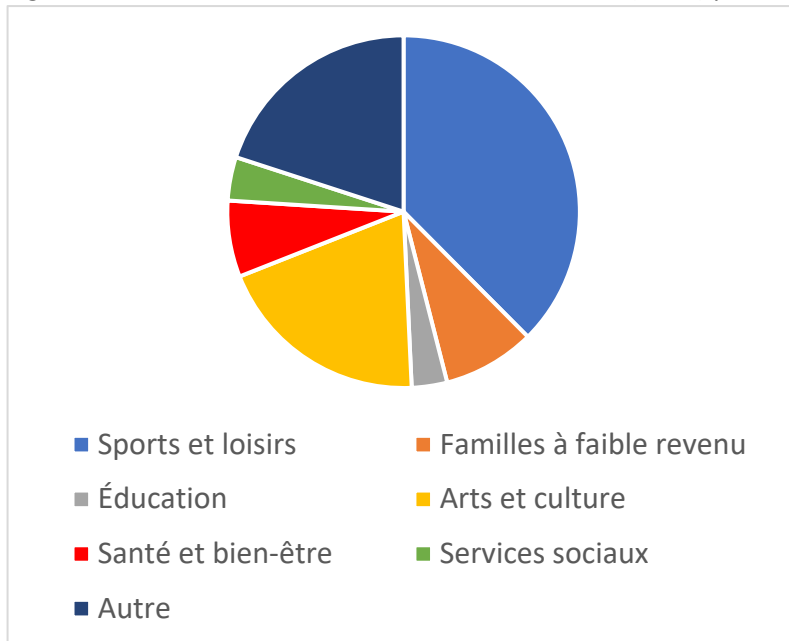
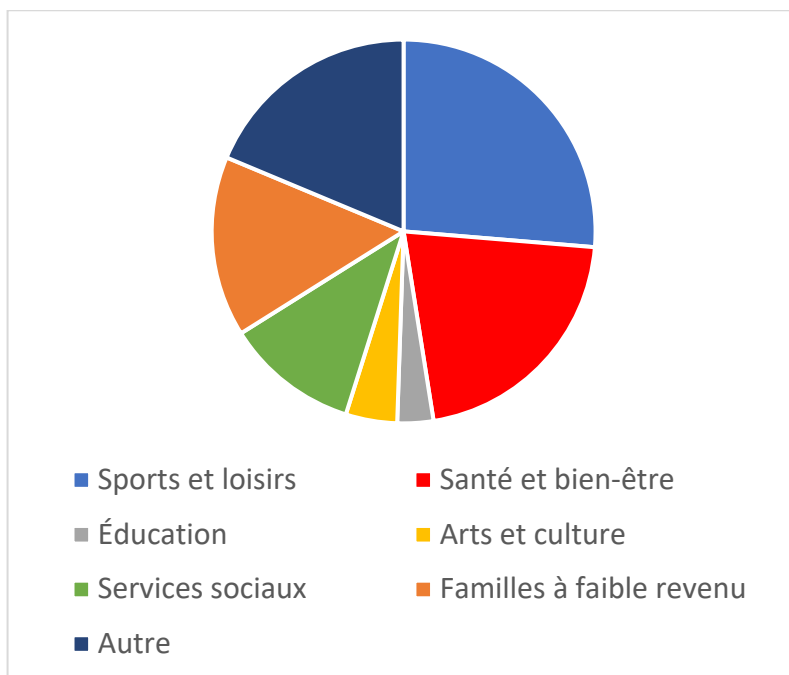


Figure 8. Investissements communautaires du FECM (2017) par thème



Le FECM a appuyé 27 projets en 2016 et 20 en 2017. Le montant moyen accordé est semblable d’une année à l’autre; soit 7 400 \$ en 2016 et 8 000 \$ en 2017. En 2016, ce sont 30 % des projets et 35 % en 2017 qui ont reçu des montants de 10 000 \$ ou plus (figures 9 et 10).

Figure 9. Distribution de la valeur des contributions du FECM par projet (2016)

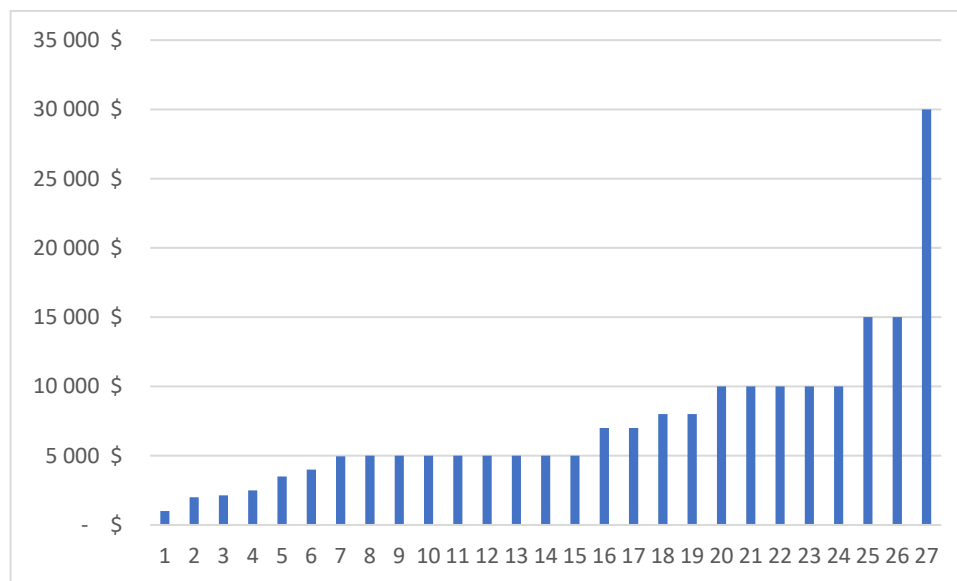
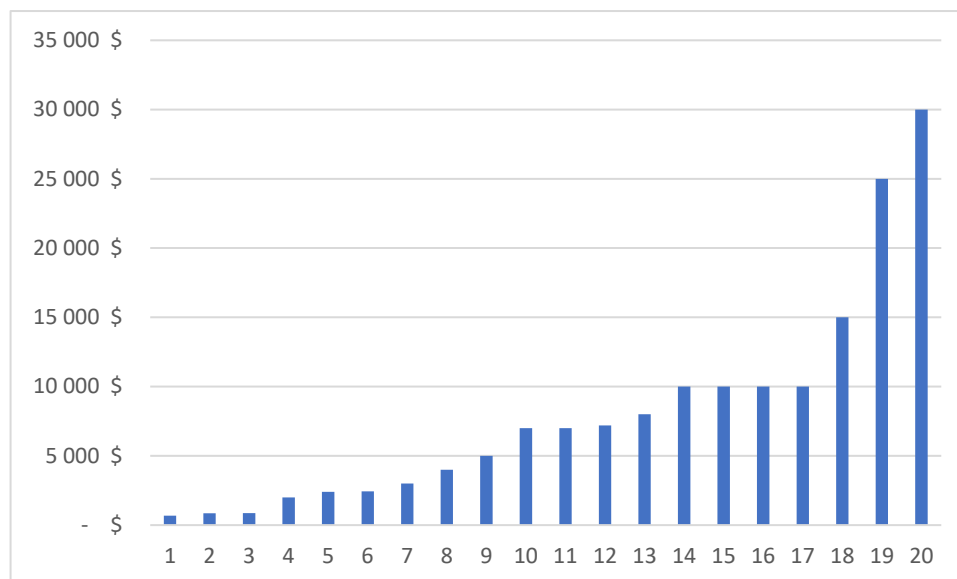


Figure 10. Distribution de la valeur des contributions du FECM par projet (2017)



Comme c’est le cas pour le Programme de dons et commandites, certains organismes bénéficiaires du FECM se retrouvent avec plus d’un déboursé annuel pour différents projets.

Constat : Les deux fonds d'investissement communautaire de MCM se distinguent du fait que le FECM appuie en moyenne quatre (4) fois moins de projets que le Programme de dons et commandites mais la valeur moyenne de ses appuis est deux (2) fois plus élevée. Toutefois, les thèmes appuyés sont semblables.

3. COHÉRENCE ENTRE PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE

Il y a d'importantes redondances entre la Politique d'octroi de dons et commandites et la Politique d'investissement du FECM, notamment au niveau des organismes admissibles et des créneaux d'investissement.

Cependant, l'analyse des données disponibles indique que le FECM a davantage tendance à appuyer l'acquisition, la rénovation ou la construction de biens ou l'appui aux ressources humaines tandis que le programme de dons et commandites a davantage tendance à appuyer des événements. Mais cette distinction ne tient pas toujours et elle n'est pas formellement décrite dans les politiques d'investissement communautaire. Il semble d'ailleurs que les demandes des organismes communautaires soient parfois soumises aux deux fonds et qu'il n'est pas toujours facile de diriger les requérants vers un fonds ou l'autre. Il y a donc lieu de clarifier et distinguer davantage les deux programmes.

À titre d'information, le Programme de soutien d'ÉcoMalartic vise des objectifs différents de ceux des programmes de MCM puisque les projets appuyés doivent contribuer spécifiquement à l'atteinte des objectifs inscrits dans le Plan de développement durable ÉcoMalartic. En principe, il n'y aurait donc pas de chevauchement avec les programmes d'investissement communautaire de MCM. Néanmoins, il faut souligner qu'en 2017, certains organismes ont reçu du financement du volet FECM ainsi que du programme ÉcoMalartic, lequel est également financé indirectement par MCM.

Constat : Afin de réduire leurs redondances et de bien distinguer les deux fonds d'investissement communautaire de MCM, il y a lieu de clarifier leurs spécificités et de resserrer leurs critères d'admissibilité.

4. PRINCIPAUX AJUSTEMENTS À ENVISAGER

- **Mise en valeur des contributions**
 - Améliorer la comptabilisation et la visibilité de l'ensemble des contributions de MCM en termes de sommes et d'efforts investis en appui à la communauté
- **Redéfinition des programmes**
 - Éliminer les redondances entre le FECM et le Programme de dons et commandites
 - Réduire la gestion de demandes multiples pour une même organisation
 - Accroître la visibilité du programme de bourses
- **Mesure des impacts**
 - Assurer la reddition de comptes de la part des donataires
 - Identifier des projets porteurs et mettre en place des outils pour évaluer l'impact des investissements communautaires de MCM

Annexe F.

Suivi des mesures d'atténuation ponctuelles



Suivi des mesures d'atténuation ponctuelles dans le cadre des travaux du Projet Extension Malartic

Octobre 2019

1. CONTEXTE

Depuis le début des travaux du Projet Extension Malartic (PEM) en 2017, qui comprend deux volets, soit l'extension de la fosse Canadian Malartic actuellement en exploitation et la déviation d'un tronçon de la route 117, Mine Canadian Malartic (MCM) a ajouté à ses processus d'amélioration continue une procédure pour documenter les interventions réalisées lorsque les mesures d'atténuation prévues ne sont pas aussi satisfaisantes qu'escomptées pour les citoyens ou qu'elles engendrent d'autres préoccupations. Cette procédure de gestion adaptative s'ajoute au système de suivi des plaintes pour l'ensemble des activités de MCM.

Ainsi, après avoir reçu un signalement, MCM examine les enjeux soulevés par les citoyens et, au besoin, met en place des mesures correctives. Ensuite, un suivi est effectué auprès des citoyens pour valider leur degré de satisfaction face aux interventions de MCM.

Le présent document décrit les principales interventions effectuées en 2017 et 2018 ainsi que la réponse des citoyens en lien avec les travaux spécifiques qui se sont déroulés au PEM.

2. BILAN DES INTERVENTIONS

Les préoccupations qui ont été soulevées par les citoyens concernent essentiellement les mesures de contrôle du bruit et de la circulation (voir Annexe 1).

Pour donner suite aux signalements des citoyens, différentes mesures ont pu être mises en place très rapidement. Ainsi, le temps de réponse a varié d'un à quatre jours selon la complexité des interventions nécessaires.

Toutes les mesures ont pu répondre aux préoccupations ponctuelles soulevées et les effets résiduels étaient généralement à la satisfaction des citoyens. Les cas où les citoyens étaient plus ou moins satisfaits des interventions (degré de satisfaction « neutre ») reflétaient généralement un certain scepticisme ou une crainte face à une éventuelle récurrence des enjeux plutôt qu'une insatisfaction quant aux mesures correctives mises en place.

Toutefois, une préoccupation mentionnée par un certain nombre de résidents n'a pas mené à une solution satisfaisante. Il s'agit dans ce cas de citoyens résidant à proximité de l'écran acoustique temporaire qui ont soulevé le fait que le mur semblait amplifier le bruit ambiant, comme s'il reflétait les bruits du voisinage. Pour trouver l'origine du problème, MCM a fait appel à une équipe de spécialistes pour réaliser une étude acoustique. Les résultats de celle-ci ont montré que si les citoyens semblaient effectivement entendre davantage le bruit ambiant à proximité de leurs résidences, ceci était dû au fait que le niveau sonore ambiant était généralement moins élevé qu'auparavant en raison de l'écran acoustique temporaire. Ils percevaient donc des bruits qu'ils ne distinguaient pas auparavant vu que ceux-ci se confondaient dans le bruit environnemental antérieur plus élevé. L'étude a donc démontré que le mur acoustique temporaire n'avait pas pour effet de réfléchir ou d'amplifier les sons ambiants, mais qu'en abaissant le niveau de bruit environnemental, il créait de conditions susceptibles de permettre aux riverains de mieux distinguer les bruits ambiants.

D'autres vérifications ont été effectuées à la suite de signalements des citoyens, mais ils ne sont pas compilés dans l'Annexe 1 car il s'agit de préoccupations qui se sont avérées ne pas être liées aux mesures d'atténuation mises en place par MCM. En fait, il s'agit du suivi du bruit de recul de véhicules que des citoyens croyaient être à l'œuvre sur les chantiers de MCM. Les vérifications effectuées sur les camions sur des chantiers ont indiqué que les alarmes de recul à blanc dont ils sont équipés étaient en parfait état de marche. L'origine du bruit s'est avérée plutôt être de véhicules de la municipalité (camion de collecte des ordures, déneigeuse) qui circulaient dans les rues à proximité des résidences.

3. CONCLUSION

En suivi des signalements des citoyens, les interventions de MCM ont permis de bonifier l'efficacité des mesures d'atténuation mises en place dans le cadre des travaux du Projet Extension Malartic. MCM continuera d'effectuer un suivi rigoureux de ces signalements afin de minimiser les impacts sur la qualité de vie des citoyens.

Les effets inattendus de l'écran acoustique temporaire sur la perception du bruit ambiant n'ont pu être résolus à la satisfaction des citoyens concernés même si la cause a pu leur être expliquée. Ce problème devrait vraisemblablement être résolu à partir de 2019 lors du déplacement de l'écran acoustique.

Annexe 1

Signalements, accommodements et suivis

Interventions de 2017

Signalements			Accommodements		Suivi		
Date	Problématique	Enjeux	Mesures correctives	Date	Degré de satisfaction	Effets résiduels	Date
2017-08-28	Pancartes de signalement disposées dans la rue	Accessibilité/espace de circulation	Modification de l'emplacement des pancartes	2017-09-01	Positif	Plus d'espace dans la rue	2017-09-01
2017-11-15	Présence de roches à proximité des accès du Projet Extension Malartic	Sécurité des usagers	Demande à l'entrepreneur responsable des travaux de transport de balayer la route 117 lors de période transport de matériel rocheux	2017-11-16	Neutre	Débris enlevés de la chaussée	2017-11-16
2017-12-01	Manque d'espace pour le déneigement d'une ruelle à proximité de l'écran acoustique	Accessibilité à la ruelle et dommage sur le coin d'une cour causé par le camion de déneigement	Modification de l'emplacement des blocs de ciment, ajout d'un bâton de signalisation au coin de la cour du citoyen	2017-12-05	Positif	Le nouvel aménagement des blocs de ciment crée plus d'espace et le bâton de signalisation empêche le camion de déneigement de causer des dommages au terrain	2017-12-13

Interventions de 2018

Signalements			Accommodements		Suivi		
Date	Problématique	Enjeux	Mesures correctives	Date	Degré de satisfaction	Effets résiduels	Date
2018-04-25	Pancartes de signalement disposées dans la rue	Accessibilité/espace de circulation	Modification de l'emplacement des pancartes et retrait à chaque jour à la fin des travaux	2018-04-25	Positif	Plus d'espace dans la rue et il n'y a plus d'entraves en fin de journée	2018-04-26
2018-05-10	Déviation du sentier quad - modification de fossé	Problème d'accessibilité à un terrain de chasse à cause du nouveau fossé	Remblaiement d'une section du fossé par l'agent de liaison du club quad	2018-05-10	Positif	L'accès au territoire de chasse a été rétabli	2018-05-17
2018-05-30	Bruit provenant d'un compresseur	Bruit	Ajout de panneaux acoustiques directement sur la foreuse et le compresseur afin de diminuer le bruit à la source	2018-06-01	Neutre	Le citoyen apprécie la mesure, mais mentionne que l'écran acoustique temporaire n'est pas autant efficace pour lui que pour les gens qui résident plus près de celui-ci	2018-06-04
2018-07-09	Bruit de benne qui claque	Bruit	Sensibilisation des entrepreneurs - Mise en place d'une procédure de déchargement pour éviter le claquement - Mise en place de panneaux de sensibilisation sur le chantier	2018-07-10	Neutre	Le citoyen n'a pas entendu d'autres claquements, mais craint que la situation ne se reproduise avec le temps	2018-07-10
2018-08-12	Bruit - sifflement	Bruit	Modification de la configuration des travaux - Remplacement d'un boueur	2018-08-14	Neutre	Le sifflement n'est plus perceptible, mais le citoyen entend toujours les travaux	2018-08-24

Annexe G.

**Vérification externe de la performance de Mine Canadian Malartic selon
les protocoles de l'Initiative VDMD**



Vérification externe de la performance de MCM selon les protocoles de l'Initiative VDMD

Présenté à Mine Canadian Malartic

Janvier 2019

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTREAL - QUEBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE - VAL-D'OR

Table des matières

Introduction	1
1. Synthèse des résultats des protocoles d'évaluation	2
2. Détail de la performance – Catégorie « Collectivité et gens »	4
2.1 Relations avec les Autochtones et les communautés d'intérêt	4
<i>Indicateur 1. Engagement et consultation efficaces avec les communautés d'intérêt</i>	<i>5</i>
<i>Indicateur 2. Mécanismes de réponses aux préoccupations des communautés d'intérêt</i>	<i>5</i>
<i>Indicateur 3. Déclaration</i>	<i>6</i>
<i>Indicateur 4. Processus de détermination des communautés d'intérêt</i>	<i>7</i>
2.2 Santé et sécurité	7
<i>Indicateur 5. Politique, engagement et obligation de rendre compte</i>	<i>7</i>
<i>Indicateur 6. Planification, mise en œuvre et opération</i>	<i>8</i>
<i>Indicateur 7. Formation, comportement et culture</i>	<i>9</i>
<i>Indicateur 8. Surveillance et déclaration</i>	<i>9</i>
<i>Indicateur 9. Rendement</i>	<i>10</i>
2.3 Planification de la gestion de crises et communications.....	11
<i>Indicateur 10. Préparation en matière de gestion de crises et de communications</i>	<i>11</i>
<i>Indicateur 11. Formation</i>	<i>12</i>
<i>Indicateur 12. Examen</i>	<i>12</i>
Conclusion	13

INTRODUCTION

L'Association minière du Canada (AMC) a lancé l'initiative *Vers le développement minier durable* (VDMD) en 2004, et la participation à ce programme est obligatoire pour tous ses membres, dont la Mine Canadian Malartic (MCM).

L'Initiative VDMD comprend un ensemble d'outils et d'indicateurs visant à ce que les principaux risques liés aux activités minières soient gérés de façon responsable. L'évaluation du rendement des sociétés minières dans le respect de leurs engagements dans le cadre du programme s'effectue au moyen de différents protocoles qui visent à identifier les mesures en place et, lorsqu'il y a lieu, les améliorations nécessaires afin de bonifier la gestion des risques et le rendement social, économique ou environnemental des entreprises.

Chaque société minière membre de l'AMC doit elle-même analyser son état d'avancement annuel relatif aux indicateurs VDMD, et une évaluation du rendement global est effectuée à tous les trois ans par un auditeur externe indépendant. Si une société minière atteint un niveau de rendement élevé à tous les indicateurs d'un protocole, l'autoévaluation annuelle n'est plus obligatoire pour ce protocole, mais l'audit externe indépendant demeure obligatoire pour tous les protocoles.

Les protocoles d'évaluation se classent en trois catégories :

- Collectivités et gens
- Intendance environnementale
- Efficacité énergétique

Dans un souci de transparence et de reddition de comptes dans le cadre du programme de suivi sur les composantes économiques et sociales (SCSE), MCM rend publiques les données relatives à sa performance au regard des indicateurs VDMD. Spécifiquement, en plus de présenter le bilan global de l'évaluation VDMD pour l'ensemble des protocoles, le présent rapport fait état des résultats détaillés de l'audit externe¹ de MCM effectué en 2018 au regard du protocole le plus pertinent au SCSE, soit celui de la catégorie « Collectivité et gens ». ²

¹ EEM Gestion durable, Vérification externe des protocoles VDMD de l'AMC, 2 avril 2018.

² Pour en savoir plus sur VDMD : <http://mining.ca/sites/default/files/documents/TSM-101-A-Primer-Fr.pdf>

1. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES PROTOCOLES D'ÉVALUATION

Les critères d'évaluation des protocoles VDMD vont de C à AAA, où la cote C correspond à des lacunes importantes, tandis que la cote A indique que des bonnes pratiques sont en place et la cote AAA que l'entreprise fait preuve d'excellence (Figure 1).

Figure 1. Critères d'évaluation VDMD

AAA	Excellence et leadership.
AA	Les systèmes/processus sont intégrés aux décisions de gestion et aux fonctions opérationnelles.
A	Des systèmes/processus ont été élaborés et mis en place.
B	Les interventions ne sont pas entièrement uniformes ou documentées; des systèmes/processus sont prévus et en cours d'élaboration.
C	Aucun système n'est en place; les interventions tendent à être réactives; des procédures existent peut-être, mais ne sont pas intégrées aux politiques et systèmes de gestion.

Source : <http://mining.ca/sites/default/files/documents/TSM-101-A-Primer-Fr.pdf>

Seuls les protocoles pour la Gestion des crises et pour la Prévention du travail forcé sont différents car ils notent simplement si « oui » ou « non » des mesures adéquates ont été mises en place pour réussir l'évaluation.

Le Tableau 1 présente les résultats de l’audit externe de MCM en 2018, pour l’ensemble des protocoles d’évaluation VDMD.

Tableau 1. Résultats de l’audit externe du rendement VDMD de MCM (2018)

INDICATEURS	RÉSULTATS DE L'AUDIT EXTERNE
Conservation de la biodiversité	
Engagement, reddition de compte et communications	A
Planification et mise en œuvre de la conservation de la biodiversité	A
Déclaration sur la conservation de la biodiversité	A
Gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet des serre (GES)	
Systèmes de gestion de l'énergie et des émissions de GES	A
Systèmes de rapports sur la consommation d'énergie et les GES	A
Objectifs en matière de consommation d'énergie et d'émissions de GES	B
Gestion des résidus miniers	
Politique de gestion des résidus miniers et énoncé des engagements	AA
Système de gestion des résidus miniers	AA
Délégation de la responsabilité de la gestion des résidus miniers et de l'obligation de rendre des comptes	AA
Examen annuel de la gestion des résidus miniers	AA
Manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance des parcs à résidus miniers et des installations de gestion des eaux	AA
Prévention du travail des enfants et du travail forcé	
Prévention du travail forcé	Oui
Prévention du travail des enfants	Oui
Relations avec les Autochtones et les collectivités	
Processus de détermination des communautés d'intérêts	AAA
Engagement et consultation efficaces avec les communautés d'intérêts	AAA
Mécanismes de réponse aux préoccupations des communautés d'intérêts	AAA
Déclaration	AAA
Santé et sécurité	
Politique, engagement et obligation de rendre compte	A
Planification, mise en œuvre et opération	A
Formation, comportement et culture	AAA
Surveillance et déclaration	A
Rendement	AA
Planification de la gestion de crises et des communications	
Préparation en matière de gestion de crises et des communications	Oui
Examen	Oui
Formation	Oui

En général, Mine Canadian Malartic a un rendement satisfaisant au regard des thématiques qui sont évaluées. Pour les mesures liées à l'intendance environnementale et à l'efficacité énergétique, les principaux éléments qui permettraient d'améliorer la performance de MCM sont une intégration plus grande des enjeux dans la planification opérationnelle ainsi que des exercices de validation externe (par exemple, des rapports décrivant la compensation de carbone rendus publics et soumis à une vérification externe). Quant aux mesures liées à la communauté, notamment celles qui sont davantage susceptibles d'être en lien avec le bien-être de la population, celles-ci affichent un bon ou un excellent rendement et sont détaillées dans la section suivante.

2. DÉTAIL DE LA PERFORMANCE – CATÉGORIE « COLLECTIVITÉ ET GENS »

Parmi les protocoles VDMD, ceux de la catégorie « Collectivité et gens » utilisent des critères qui permettent de rendre compte d'activités et de processus nécessaires à la gestion responsable des répercussions sociales et environnementales des activités minières sur le bien-être des travailleurs et de la population des communautés touchées par les opérations minières. Ces protocoles d'évaluation ont trait à trois thèmes, soit :

- Les relations avec les Autochtones et les communautés d'intérêt
- La santé et la sécurité
- La planification de la gestion de crises et des communications

2.1 RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊT

Les indicateurs de ce protocole visent essentiellement à :

- Rendre compte de l'élaboration et de la mise en place de processus de collaboration avec les communautés d'intérêts
- S'assurer qu'un dialogue constructif est maintenu avec les communautés d'intérêts et tient compte de leurs points de vue dans la prise de décisions
- Le protocole d'évaluation utilisé par l'AMC se trouve ici :
<http://mining.ca/sites/default/files/documents/TSM-Aboriginal-and-Community-Outreach-Protocol-May-2015-Fr.pdf>

Indicateur 1. Engagement et consultation efficaces avec les communautés d'intérêt

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM a des ententes et des mécanismes formels qui permettent aux communautés d'intérêt de participer activement aux discussions sur les enjeux qui les concernent ou les touchent et d'influencer les processus décisionnels
- Résultat de l'évaluation externe
 - Cote AAA
- Exemples de réalisations de MCM
 - Réalisation d'une démarche de co-construction avec tenue d'atelier et de groupes de travail
 - Présentation des faits saillants de l'étude d'impact sur l'environnement du Projet Extension Malartic (PEM), et cafés-rencontres avec les citoyens
 - Rencontres avec le Comité de suivi pour valider la Stratégie d'intégration sociale du Projet Extension Malartic, et rencontres individuelles avec des citoyens demeurant à proximité du Projet
 - Consultation auprès d'intervenants du milieu sur l'élaboration d'un plan de conservation de la biodiversité au sujet du PEM
 - Table de négociation avec des communautés algonquines
 - Élaboration conjointe d'un guide sur la cohabitation à Malartic avec un Groupe de travail formé d'acteurs du milieu
 - Sondage sur les mécanismes de consultation du Projet Odyssey

Indicateur 2. Mécanismes de réponses aux préoccupations des communautés d'intérêt

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM collabore avec les communautés d'intérêts afin d'établir et d'atteindre des objectifs communs
- Résultat de l'évaluation externe
 - Cote AAA
- Exemples de réalisations de MCM
 - Élaboration du Guide de cohabitation en réponse aux attentes et préoccupations citoyennes

- Programme de dons et commandites et Fonds Eссор Canadian Malartic visant à favoriser la qualité de vie des Malarticois
- Appui majeur à EcoMalartic en vue de soutenir des initiatives de la communauté en lien avec son Plan de développement durable
- Intégration de l'apport des citoyens en rencontres individuelles et collectives aux prises de décisions pour le projet Extension Malartic
- Rétroaction régulière et rapport d'activités concernant la démarche de co-construction
- Système de gestion des plaintes et centre d'appel gratuit disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine
- Suivi volontaire des puits d'eau potable et des fissures

Indicateur 3. Déclaration

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM prend en compte l'avis des communautés d'intérêts quant à la portée des rapports publics ainsi que sur les processus de communication, de dialogue et de consultation
- Résultat de l'évaluation externe
 - Cote AAA
- Exemples de réalisations de MCM
 - Avis des communautés d'intérêt considéré dans l'étude toxicologique, dans l'étude sur les vibrations et dans le rapport d'activités du Guide de cohabitation produit dans le cadre de la démarche de co-construction
 - Reddition de comptes dans le rapport de développement durable : suivi des démarches mises en œuvre en lien avec les solutions identifiées avec les citoyens
 - Tableau de coordination et de suivi de projets élaboré en réponse aux enjeux de cohabitation, de santé et de qualité de l'air soulevés lors de l'atelier de co-construction

Indicateur 4. Processus de détermination des communautés d'intérêt

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM a identifié les communautés d'intérêts et elles sont invitées à contribuer sur une base régulière à l'identification des communautés d'intérêts en vue de tenir compte d'intérêts variés
- Résultat de l'évaluation externe
 - Cote AAA
- Exemples de réalisations de MCM
 - Procédure de référencement des parties prenantes à partir de Boréalis
 - Veille médiatique et cartographie des parties prenantes
 - Implication des groupes environnementaux et des citoyens dans la démarche de co-construction
 - Échanges avec les intervenants et les communautés autochtones sur l'utilisation du territoire

2.2 SANTE ET SECURITE

Les indicateurs de ce protocole visent à :

- Former efficacement les employés et les entrepreneurs sur la santé et la sécurité afin qu'ils sachent identifier les dangers et prévenir les incidents
- Veiller à ce que MCM surveille et publie son rendement, en plus d'établir des procédés pour prévenir les accidents
- Le protocole d'évaluation utilisé par l'AMC se trouve ici :
<http://mining.ca/sites/default/files/Safety%20and%20Health-FR.pdf>

Indicateur 5. Politique, engagement et obligation de rendre compte

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM a adopté une politique de développement durable, approuvée par le corporatif, qui est conforme à l'esprit du Cadre sur la santé et la sécurité de l'AMC
 - MCM a instauré un processus pour s'assurer que ses employés, les entrepreneurs et les fournisseurs sont au courant de ses engagements en matière de sécurité et de santé
- Résultat de l'évaluation externe
 - Cote A

- Exemples de réalisations de MCM
 - Politique de santé et sécurité affichée sur place
 - Politique de développement durable (2016)
 - Politique de responsabilité sociale de l'entreprise (2017)
- Pistes pour améliorer la cote de rendement VDMD
 - Vérification externe du degré de cohérence entre les engagements de MCM et l'intention du Cadre sur la santé et la sécurité de l'AMC ainsi que d'autres processus de communication

Indicateur 6. Planification, mise en œuvre et opération

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM a établi un système pour documenter la gestion de la santé et de la sécurité
 - Des ressources sont allouées pour la mise en œuvre du système
- Résultat de l'évaluation externe
 - Cote A
- Exemples de réalisations de MCM
 - Système de gestion de la santé et de la sécurité établi, mis en œuvre et maintenu comprenant :
 - Objectifs et cibles documentés
 - Processus de détermination des dangers, évaluation et contrôle des risques
 - Programme d'hygiène industrielle
 - Rôles et responsabilités définis en matière de santé et sécurité
 - Inspections en milieu de travail
 - Tenue de dossiers de santé et sécurité
- Pistes pour améliorer la cote de rendement VDMD
 - Vérification externe du respect des exigences
 - Surveillance du Programme d'hygiène industrielle par un hygiéniste qualifié

Indicateur 7. Formation, comportement et culture

- Sommaire de l'évaluation externe
 - Un programme de formation en santé et sécurité au travail (SST) est en place. Un souci de la santé et de la sécurité est évident dans tout l'établissement
 - La direction montre son engagement en ayant des interactions personnelles avec les employés
 - L'efficacité des formateurs fait l'objet d'une évaluation
- Résultat de l'évaluation externe
 - Cote AAA
- Exemples de réalisations de MCM
 - Suivi des mesures correctives et participation des surintendants et des employés au programme d'enquête et d'analyse des accidents
 - Formation SST des employés et rencontres avec certains entrepreneurs sujets à une fréquence d'accidents plus élevée
 - Évaluation de la formation octroyée par les instructeurs (internes ou externes)
 - Rencontres régulières entre la direction générale et les employés, en plus de rencontres sur la SST animées par les superviseurs, et visites des hauts dirigeants

Indicateur 8. Surveillance et déclaration

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM met en place des mesures de promotion de la SST dépassant les exigences réglementaires et produit des rapports documentés de surveillance et de déclaration en matière de santé et sécurité
- Résultat de l'évaluation externe
 - Cote A
- Exemples de réalisations de MCM
 - Tableau de bord quotidien, procès-verbaux, rencontres SST mensuelles et approbations des nouvelles formations
 - Véhicule d'urgence et équipe de premiers intervenants sur le site
 - Inspection régulière du matériel assurant la santé et la sécurité
 - Archivage des dossiers médicaux des employés au bureau de l'infirmière
 - Suivi des mesures correctives et analyse des accidents

- Plan d'action 2017-2020 présentant un programme d'inspections planifiées avec des critères pour l'atteinte des objectifs et un suivi de mi-et fin d'année avec le directeur
- Indicateurs de performance et rapport de développement durable développés pour permettre de suivre l'efficacité du système de gestion de la santé et de la sécurité, ainsi que pour émettre des recommandations en matière d'amélioration continue
- Diffusion des résultats d'inspections
- Pistes pour améliorer la cote de rendement VDMD
 - Assurer une vérification interne (pour passer à la cote AA) et externe (pour passer à la cote AAA) pour déterminer si la collecte, la compilation et la déclaration des données et des informations répondent aux exigences VDMD

Indicateur 9. Rendement

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM se fixe des objectifs de rendement
 - La haute direction de Mine Canadian Malartic revoit régulièrement les objectifs de rendement du site et les plans d'amélioration associés
 - MCM compare son rendement à l'interne (autres mines d'Agnico Eagle) et à l'externe (ensemble des mines à ciel ouvert)
- Résultat de l'évaluation externe
 - Cote AA
- Exemples de réalisations de MCM
 - Indicateurs d'action établi sur le coaching individuel
 - Objectifs du site et plans d'amélioration revus régulièrement par des rencontres formelles
 - Diffusion des résultats d'inspections et du rendement SST
 - Aucun décès n'a eu lieu sur le site au cours des quatre dernières années
- Pistes pour améliorer la cote de rendement VDMD
 - MCM devra assurer une vérification à l'externe pour valider l'exactitude et la fiabilité de l'information sur son rendement SST, ce qui n'a pas été réalisé et retarde l'obtention d'une cote AAA pour le moment

2.3 PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET COMMUNICATIONS

Les indicateurs de ce protocole visent à :

- Vérifier que les outils de préparation en cas d'incident grave, notamment le plan de gestion de crises, soient mis en place et opérationnels
- S'assurer que de la formation est offerte pour soutenir l'exécution du plan de gestion de crises, en plus d'exercices et de mises à jour des directives
- Le protocole d'évaluation utilisé par l'AMC se trouve ici :
http://mining.ca/sites/default/files/Crisis%20Management-FR%20%28Nov%202018%29_0.pdf

Indicateur 10. Préparation en matière de gestion de crises et de communications

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM a mis en place un plan de gestion de crises et des communications
- Résultat de l'évaluation externe
 - Oui (objectif atteint)
- Exemples de réalisations de MCM
 - Identification des protocoles d'intervention incluant les menaces, les risques et les interventions
 - Partage du plan des mesures d'urgence à l'interne et à l'externe
 - Plan de gestion de crises et des communications, et mise en place d'une cellule de gestion de crise
 - Des intervenants externes et internes sont identifiés au plan des mesures d'urgence et au plan de gestion de crises et des communications, selon les menaces et les risques possibles
 - Le plan des mesures d'urgence est mis à jour au moins deux fois l'an avec les services locaux d'intervention par le biais de rencontres de Comité mixte municipal-industriel

Indicateur 11. Formation

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM organise des simulations et des exercices semi-pratiques sont également effectués
- Résultat de l'évaluation externe
 - Oui (objectif atteint)
- Exemples de réalisations de MCM
 - Des exercices d'évacuation sont réalisés chaque année
 - Des simulations de crise sont tenues en salle au moins une fois par an (p. ex., rupture de digue, évacuation incendie)
 - Des exercices à grand déploiement doivent également être réalisés à tous les cinq ans

Indicateur 12. Examen

- Sommaire de l'évaluation externe
 - MCM examine et met à jour son plan de gestion de crises et des communications afin de s'assurer qu'il correspond toujours à ses besoins et à ses activités et qu'il reflète adéquatement les risques liés à ces activités de même que les pratiques exemplaires de l'industrie
- Résultat de l'évaluation externe
 - Oui (objectif atteint)
- Exemples de réalisations de MCM
 - Évaluation et mise à jour constante du plan de gestion de crises et des communications
 - Les mécanismes d'alerte et d'information sont mis à l'épreuve plusieurs fois par année
 - Formation continue des membres de l'équipe de gestion de crises

CONCLUSION

L'audit externe indépendant réalisé en 2018 confirme que MCM a adopté des bonnes pratiques ou des pratiques exemplaires pour tous les indicateurs de la catégorie « Collectivité et gens » de l'Initiative *Vers le développement minier durable* de l'Association minière du Canada.

MCM aurait donc mis en place les activités et procédures nécessaires à la gestion responsable des répercussions sociales et sanitaires de ses activités minières sur les travailleurs et la communauté. La portée des mesures ayant trait à la santé et la sécurité se répercuterait au-delà des seuls employés de MCM puisqu'elles concernent également les fournisseurs et les sous-traitants.

Néanmoins, en matière de santé et de sécurité, le seul indicateur d'évaluation ayant obtenu la cote de rendement AAA est celui touchant la formation, le comportement et la culture. Au regard des autres indicateurs de ce volet, une vérification externe serait nécessaire pour valider l'exactitude et la fiabilité des mesures mises en place et ce, afin d'assurer que les pratiques adoptées par MCM soient garantes d'une performance optimale en matière de santé et de sécurité selon les standards VDMD.

Pour ce qui est des plans de gestion de crise et de mesures d'urgence, ceux-ci sont conçus pour pouvoir alerter rapidement les autorités locales et mettre en marche les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de la population. L'évaluation de ces plans d'intervention tient compte du fait que MCM a démontré avoir mis en place les mécanismes essentiels pour communiquer avec la population, pour la consulter et pour prendre en compte ses préoccupations et intérêts dans la gestion de ses opérations.